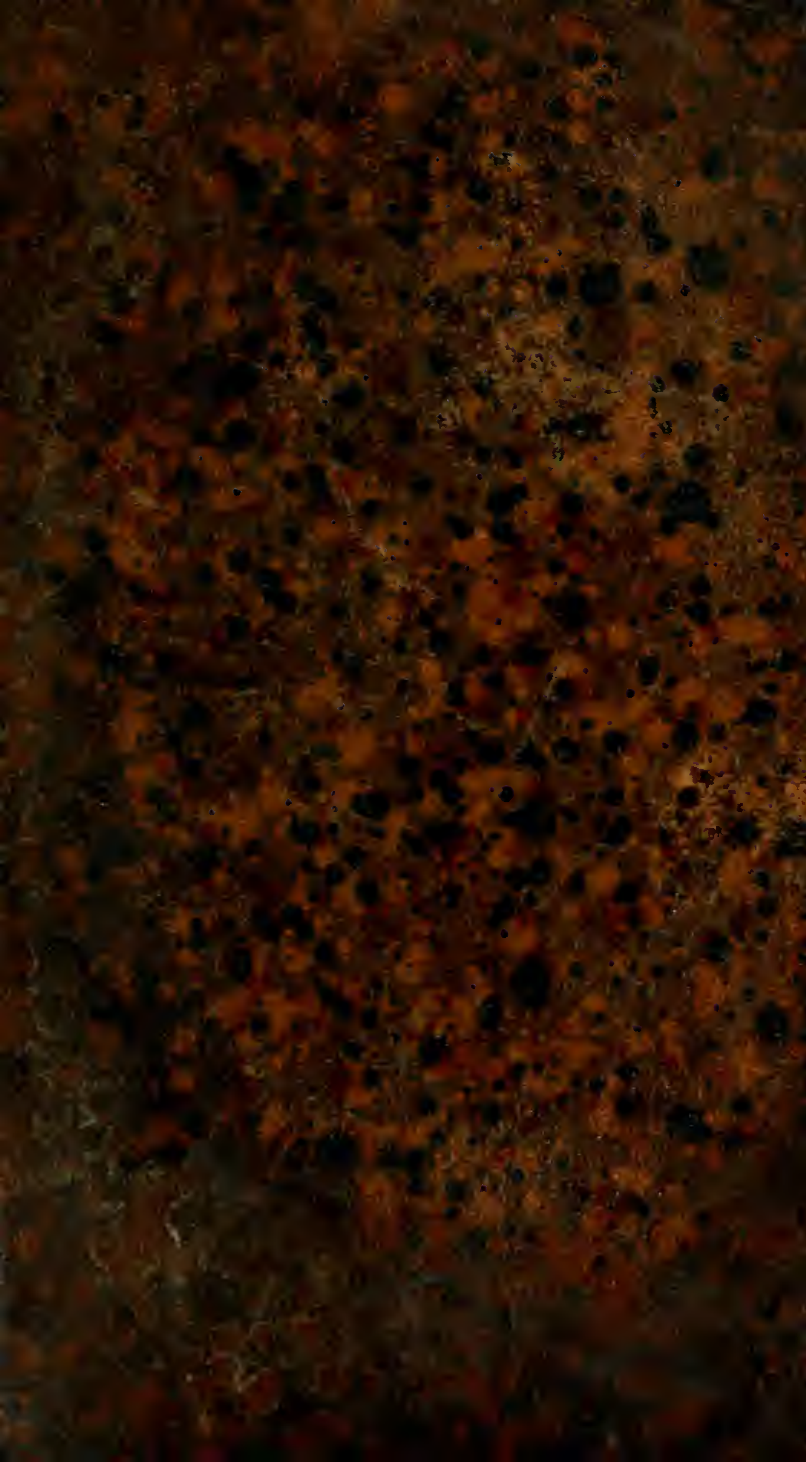
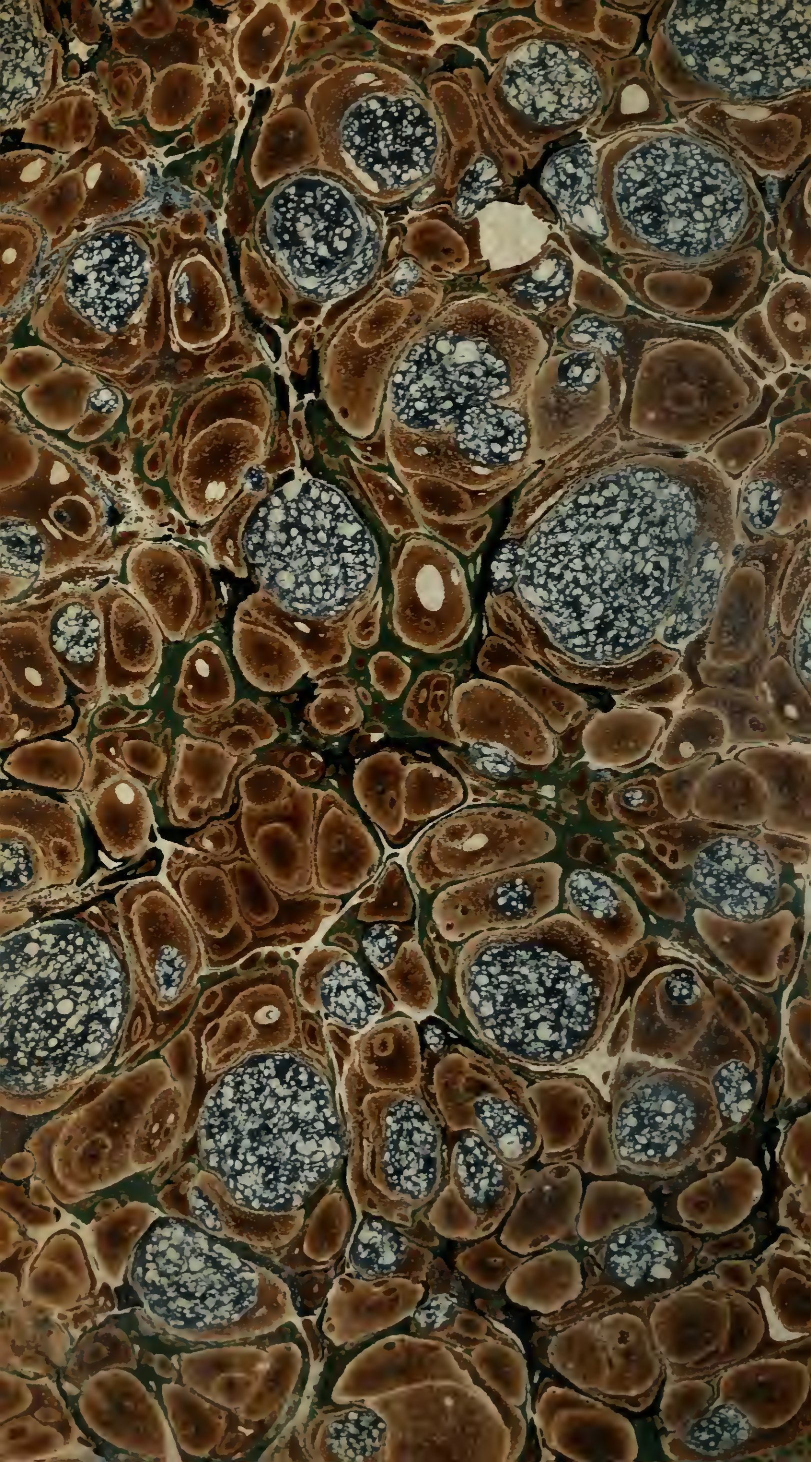
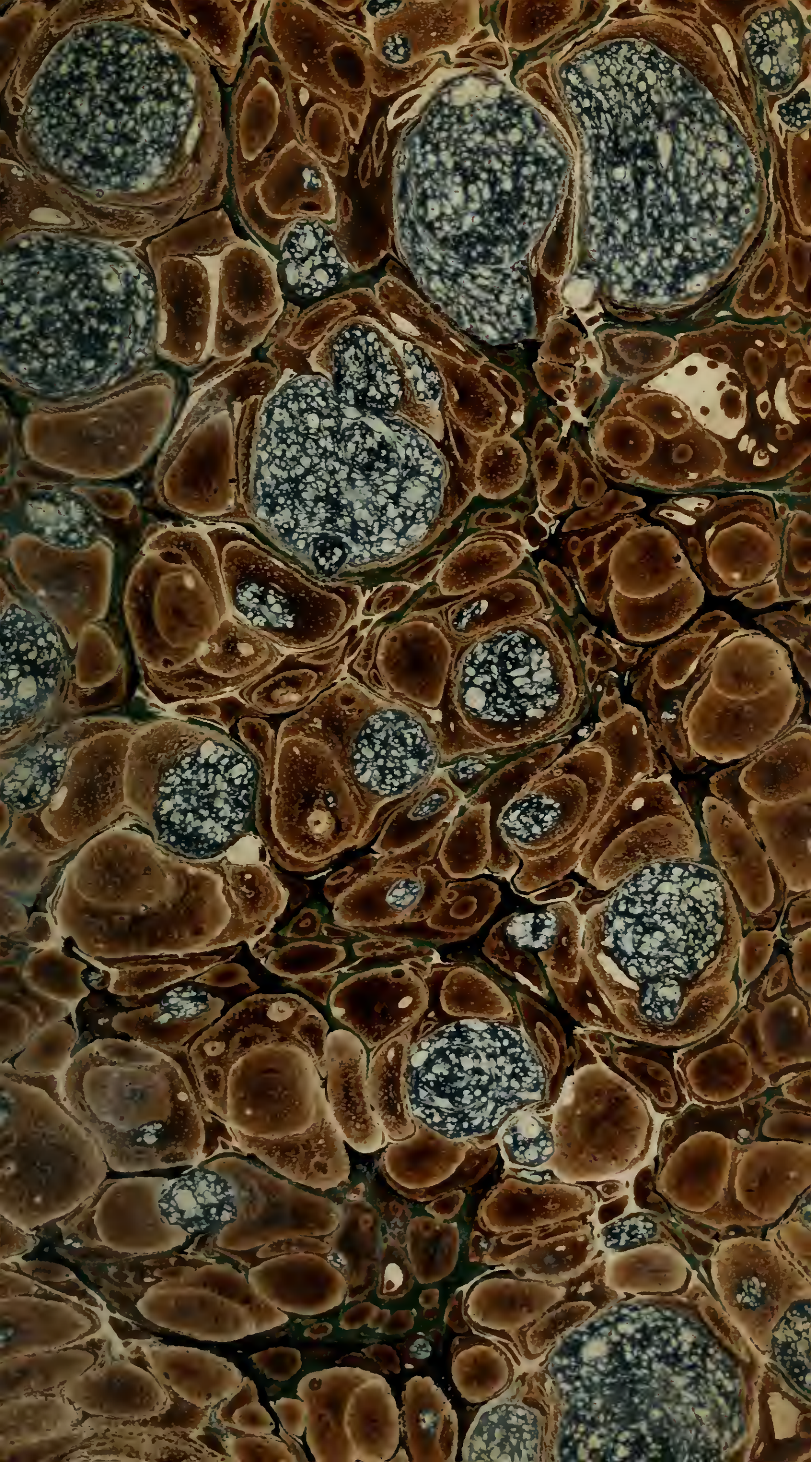






Ernest
Otto Canaval

LE LYCÉE

DE

LA JEUNESSE.

IMPRIMERIE DE HUZARD COURCIER,
Rue du Jardinet, n° 12.

LE LYCÉE DE LA JEUNESSE,

OU

LES ÉTUDES RÉPARÉES;

Nouveau Cours d'instruction à l'usage des jeunes gens de l'un et l'autre sexe, et particulièrement de ceux dont les études ont été interrompues ou négligées.

QUATRIÈME ÉDITION,

Corrigée et augmentée d'une nouvelle partie relative à la Philosophie, et ornée du portrait de l'auteur.

PAR M. MOUSTALON,

AUTEUR DE LA MORALE DES POÈTES.

Doctrina sed vim promovet insitam,
Rectique cultus pectora roborant.
HOR., Od. III, lib. IV.

TOME PREMIER.

A PARIS,

CHEZ AUGUSTE BOULLAND, LIBRAIRE.

RUE DU BATTOIR SAINT-ANDRÉ, N° 12.

1823.

IDÉE DE CET OUVRAGE.

La seule envie d'être utile m'a fait entreprendre cet Ouvrage, qui appartient à tous les hommes célèbres qui ont écrit sur les divers objets qu'il renferme.

Considérant que dans le grand nombre des jeunes gens qui faisaient *leurs études*, il n'y en avait au plus qu'un dixième qui en retirât, pour l'avenir, tout le fruit qu'en attendent leurs parens, tandis que les autres, malgré le zèle si connu des professeurs, en sortaient seulement avec des notions vagues de tout ce qu'ils avaient entendu, et arrivaient souvent dans le monde avec le dépit d'ignorer ce qu'ils auraient appris s'ils eussent voulu, ou qu'ils eussent pu répondre aux soins qu'on a pris d'eux, j'ai voulu leur épargner la honte qui accompagne toujours l'ignorance, et, ce qui arrive même quelquefois, le désagrément de reprendre des maîtres.

Il existe une autre classe d'hommes que

j'ai eus également en vue, ce sont ceux à qui la fortune de leurs parens n'a pas permis de donner une certaine éducation, et qui, par des circonstances particulières, se trouvent dans des places qui exigent ou qui tout au moins supposent en eux la connaissance de leur langue, et quelques notions de littérature. Quand on ne considérerait même ce dernier objet que comme un accessoire à ce qu'il est indispensable de savoir dans la place que l'on occupe, ou, si l'on veut encore, comme une chose de pur agrément, toujours serait-il vrai qu'un homme, s'il est placé dans un certain jour, ne peut ignorer sa langue sans nuire à son état; et que dans la société, souvent il se verra réduit à un silence honteux, s'il n'a pas des idées générales de la littérature ancienne et moderne, des ouvrages qu'elle a produits, et des auteurs qui s'y sont fait un nom.

Je sais tout ce qu'on a écrit, et sur les lettres, et sur ceux qui les ont cultivées; mais ces ouvrages pleins de goût et d'érudition, sont bien plus faits pour les maîtres que pour les élèves; pour perfectionner le

goût de ceux qui savent, que pour le développer dans ceux qui ignorent; en un mot, pour ajouter aux connaissances de l'homme instruit, que pour en donner même de superficielles à celui qui ne l'est pas. Et, pour m'en tenir à deux ou trois de nos meilleurs ouvrages en ce genre, l'Ecole de Littérature de l'abbé Delaporte, le Cours de Le Batteux et celui de La Harpe, ne sont-ils pas en effet bien au-dessus de la portée de ceux qui n'ont point fait d'études, ou dont l'éducation a été négligée ou interrompue?

Il est enfin presque aboli parmi nous, ce préjugé gothique qui condamnait les femmes à l'ignorance, à l'obscurité qui la suit, et à la fatigue des plaisirs frivoles; plus sages, plus économes de leur temps, elles ont enfin senti que la culture et les grâces de l'esprit assuraient le triomphe de la beauté, qu'elles en réparaient toujours la perte, et dédommageaient amplement celles envers qui la nature avait été moins libérale. Aujourd'hui les femmes lisent nos bons ouvrages; elles développent, elles perfectionnent leur goût, ce don de la nature, cette faculté de l'âme, qui n'est souvent

chez les hommes que le fruit du travail. Plusieurs même joignent à l'étude de leur langue celle du latin, jalouses sans doute de partager l'une de nos plus chères jouissances : n'est-ce pas leur rendre un service essentiel et contribuer à leurs plaisirs, que de leur offrir un Ouvrage peu volumineux, dans lequel elles trouveront le résultat, réduit en principes et en exemples, de tout ce que les plus habiles maîtres ont écrit sur la langue française et sur la littérature ? Un simple coup d'œil sur les objets qu'il renferme, suffira, je pense, pour en démontrer l'utilité.

Rien n'étant plus ordinaire aux personnes peu instruites, que de s'imaginer, ou que notre langue a toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, ou seulement *qu'on parlait gaulois dans l'ancien temps*, parce qu'elles remarquent une différence assez sensible entre le langage actuel et celui de quelques vieux livres qui leur tombent sous la main, j'ai cru que, pour détruire ce préjugé, je devais faire, ce que je n'ai trouvé dans aucune grammaire à l'usage des jeunes gens, le tableau historique de l'origine et des ré-

volutions de la langue française. Ce tableau, où l'on peut voir facilement, à l'aide des exemples que j'ai rapportés, l'état progressif de cette langue dans chaque siècle, est précédé d'une exposition nette et précise des principes raisonnés qui en font aujourd'hui la base; principes desquels j'ai eu soin d'éloigner toute explication métaphysique, bonne seulement pour le grammairien, et non pour celui qui cherche à s'instruire. J'ai tâché, tout en y jetant un peu d'érudition, mais reléguée dans les notes, d'être si clair, que les personnes qui n'ont jamais fait d'études puissent m'entendre, écrire ensuite correctement dans leur langue, et en raisonner même, après m'avoir lu attentivement. Pour le plan, j'ai suivi en partie celui du célèbre du Marsais dans l'Encyclopédie; et tout ce que je dis, dans cette première partie de mon ouvrage, jusqu'au plus grand nombre même des exemples qu'on y trouve, appartient à ceux qui m'ont précédé. Quelquefois je me suis écarté de leur sentiment, mais c'est avec tous les égards qu'un disciple doit à ses maîtres.

A la suite de l'exposition des principes

on trouvera la solution de la plupart des difficultés qui peuvent se rencontrer, soit en parlant, soit en écrivant, avec l'explication de ces figures, appelées *Tropes*, qu'il est si nécessaire de connaître pour avoir une parfaite intelligence des tours poétiques, et de certaines expressions dont la prose fait usage.

A présent que la manie des vers est presque ce qu'elle était en France au douzième siècle, qu'on ne trouve que trop de gens qui se mêlent d'en faire, ou tout au moins de les juger, j'ai cru qu'un petit Traité de versification (1), loin d'être inutile ici, était au contraire indispensable pour pouvoir apprécier leurs productions, trop souvent fautives, ou juger de leurs décisions sur celles des autres.

La poésie parle partout le langage de la fable; il est donc nécessaire de connaître

---

(1) Ce que les solitaires de Port-Royal, Restaut, Wailly et quelques autres, ont écrit sur cette matière, m'a paru devoir suffire pour cet objet, si j'en donnais seulement l'analyse, et c'est ce que j'ai fait.

celle-ci pour bien entendre l'autre, pour y trouver même du plaisir; et c'est pour cela qu'il m'a paru encore indispensable de donner à mes jeunes lecteurs une idée suffisante de la Mythologie, afin qu'ils ne fussent point arrêtés, soit par les noms, soit par quelques traits historiques des divinités qui se trouvent à chaque pas dans les ouvrages en vers.

Voilà pour le premier volume.

L'autre est entièrement consacré à la littérature ancienne et moderne.

Si l'objet de la grammaire est d'apprendre aux jeunes gens à parler et à écrire correctement, c'est-à-dire conformément aux règles reçues, aux lois de la convention et de l'usage, celui de la rhétorique est de développer et de former leur goût; de leur enseigner à mettre de l'ordre et de l'intérêt dans ce qu'ils écrivent, de leur faire connaître les grands modèles, de rendre plus judicieuse et plus éclairée l'admiration que ces modèles inspirent; enfin, d'orner leur mémoire des plus beaux endroits de leurs ouvrages, soit en vers, soit en prose.

Tous les genres, depuis la simple lettre

qu'on écrit à son ami, jusqu'à l'oraison funèbre, jusqu'au poëme épique, sont susceptibles d'éloquence. Ce mot, dans sa véritable acception, est l'art d'instruire, de plaire et de persuader : or, est-il un ouvrage où l'auteur ne se soit pas proposé ce triple objet? Je dis plus, nous n'écrivons pas une lettre un peu intéressante, nous ne faisons pas un mémoire pour quelque affaire que ce soit, nous ne racontons pas même une aventure, un évènement heureux ou malheureux, où nous ne l'ayons nous-mêmes en vue : j'en atteste le soin que nous mettons à bien dire, et le plaisir ou la peine que nous ressentons, selon que nous avons bien ou mal réussi.

Une longue expérience m'a prouvé que c'était bien plus par les exemples qu'on instruisait, que par les préceptes; c'est pourquoi on trouvera ici plus des premiers que de ceux-ci : je n'ai pas besoin de dire, je pense, que je les ai puisés dans les meilleures sources; je sens trop combien il est important d'orner l'esprit à l'avantage du cœur. Mais comme j'ai eu la double intention d'être également utile aux personnes

qui n'auraient point fait d'études, et à celles qui les auraient négligées, j'ai presque toujours appuyé, pour celles-ci, chaque précepte d'un exemple latin, mais traduit afin qu'elles pussent l'expliquer sans le secours d'un maître, et se familiariser insensiblement avec cette langue, qu'on rougit si souvent, à un certain âge, de ne plus entendre, parce qu'on l'a négligée dans sa jeunesse (1). J'ai eu soin que ces exemples fussent courts, et je me suis surtout attaché aux auteurs qu'on voit ordinairement dans nos colléges, et dont on oublie presque toujours le sujet, et quelquefois même le nom, quand on a mal fait ses études. J'ai observé plus d'une fois, qu'il ne fallait souvent à un jeune homme qu'un passage cité à propos (2), pour faire interpréter favorable-

(1) Je ne puis me refuser au plaisir de dire ici que depuis dix ans, beaucoup de jeunes gens que les malheurs de leur famille pendant la révolution, privèrent de l'éducation qu'ils eussent reçue sans cela, m'ont écrit les choses les plus honnêtes sur l'utilité qu'ils ont retirée de mon travail.

(2) C'est une des raisons qui m'ont porté à don-

ment le silence où il se trouvait réduit, parce qu'il ignorait ce que tant d'autres savent aujourd'hui.

Plusieurs professeurs de province n'ont pas dédaigné de faire apprendre à leurs élèves cette troisième partie du Lycée, *la Rhétorique*. Quelques-uns même ont bien voulu me faire des observations dont ils verront que j'ai profité : je les prie d'en recevoir ici mes remerciemens.

Chaque genre de composition a ses règles, qu'il est absolument nécessaire de connaître, pour juger des ouvrages en vers ou en prose que la Littérature ancienne et moderne a produits. Rien n'est plus ordinaire que de parler en société d'une pièce de théâtre, d'un discours académique, etc., etc., et rien ne l'est plus aussi, parmi les jeunes gens, que d'en porter un jugement faux : or, avec un goût plus perfectionné, avec

---

ner *la Morale des Poëtes*, ouvrage dont le véritable mérite est dans son utilité pour le goût et pour les mœurs ; c'est ainsi que l'ont jugé la plupart des journaux, et particulièrement le *Moniteur*, le *Journal des Débats* et celui de *Paris*.

une connaissance au moins raisonnable des règles, ils jugeraient plus sainement; et c'est cet avantage que j'ai tâché de leur procurer. J'ai presque toujours accompagné l'exposition des principes, de l'histoire du genre dont je parle, et de la notice des principaux ouvrages qu'il a fait naître chez les Grecs, chez les Romains, et parmi nous. On voit qu'à cet égard je n'ai rien oublié de ce qui pouvait instruire, autant du moins que l'exigeait l'intérêt de ceux pour qui j'ai *rédigé* tout ce qu'on a écrit de mieux sur cette matière, et que me le permettaient aussi les bornes que je m'étais prescrites.

Dans les éditions précédentes, j'avais borné là mon travail; mais on m'a judicieusement observé que le titre de l'ouvrage, *Les Etudes réparées*, n'était pas rempli, d'autant que la philosophie ayant toujours fait partie de ce qu'on appelle les *Etudes*, je n'avais pas donné au moins une légère notion des choses que l'on y apprenait. Convaincu de la justesse de cette observation, j'ai ajouté une nouvelle et dernière partie à cet ouvrage, où j'ai tâché de dire clairement, quoique d'une manière

très abrégée, ce que c'était que la philosophie qui terminait ordinairement le cours des études, et quels sujets on y traitait particulièrement.

Quand le Lycée parut pour la première fois, en 1785, je m'étais contenté de donner dans la rhétorique une légère idée de la logique. Sur des réflexions qui m'avaient été faites, je l'en avais ensuite séparée, afin de pouvoir la développer davantage. Aujourd'hui, je la rends à la science dont elle fait naturellement partie. De cette manière l'ouvrage sera aussi complet qu'il peut l'être, et rien de ce qu'il doit offrir aux jeunes gens, pour que son titre soit rempli, n'aura été oublié.

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

Sur l'origine et les progrès de la langue française.

Il s'en faut bien que la langue française ait été, dans les premiers siècles de la monarchie, et même dans les suivans, ce qu'elle est aujourd'hui; ses progrès, à l'époque de sa formation, furent, comme ceux de toutes les institutions humaines, très lents et presque insensibles, du moins jusqu'au treizième siècle.

Il en est des langues comme des arts, des sciences et de la littérature; c'est au sein de l'aisance et de la liberté qu'elles acquièrent cette richesse d'expression, cette pureté de style, cette énergie enfin qui les rendent propres à transmettre nos connaissances à la postérité, et à reculer, pour ainsi dire, les bornes de l'esprit humain. Tel fut, pour n'en citer qu'un seul exemple, le sort de la langue latine, qui, n'ayant été avant Numa, et plus de cinq cents ans après, qu'un jargon composé de mots grecs et de mots barbares, s'enrichit tout à

coup vers la fin de la république, et fut portée, en moins d'un siècle, au plus haut point d'élégance et de pureté.

Il y avait quatre cents ans que les Romains s'étaient rendus maîtres des Gaules (1), qu'ils y avaient porté, selon les vues d'une sage politique, leur langue, leurs lois et leurs coutumes, quand un peuple guerrier, les Francs, nos aïeux, vinrent du fond de la Germanie, leur enlever, à force ouverte, la plus belle partie de leurs conquêtes (2).

Du mélange des langues celtique et latine, s'était formé un idiome, ou plutôt un jargon, qui n'était guère intelligible que pour les provinces mêmes où il était en usage : c'était la romane (3). La langue des nouveaux conquérans ne tarda pas à avoir le même sort; elle se dénatura insensible-

---

(1) Ce fut César qui en fit la conquête; il écrivit lui-même l'histoire de cette grande expédition : son ouvrage est connu sous le titre de *Commentaires sur la guerre des Gaules*.

(2) On convient assez généralement que ce fut l'an 420 de l'ère chrétienne que les Francs, sous la conduite d'un chef appelé *Pharamond*, vinrent jeter dans les Gaules les fondemens de la monarchie française.

(3) Comme elle était la langue particulière du peuple et des gens de la campagne, on l'appelait aussi *rustique* : au reste, les mots latins, qui dominaient sur les mots celtiques, lui conservèrent le nom de *romane*, jusqu'à ce que les Francs, après avoir perdu l'usage du tudesque, qui fut relégué en Allemagne, l'eurent généralement adoptée.

ment, et bientôt même elle ne conserva sa pureté qu'à la cour et parmi les grands.

La chute du goût ayant entraîné celle de la langue latine, les ecclésiastiques furent peu à peu les seuls qui l'entendissent. Les langues *romane* et tudesque (on appelait encore celle-ci *frank-theuch* ou *théotisque*) l'emportèrent, tout imparfaites qu'elles étaient, et furent seules en usage jusqu'au règne de Charlemagne, qui fit d'inutiles efforts pour donner à la sienne la supériorité sur la romane.

La langue des Francs avait enrichi la *romane* d'une foule de mots que l'usage y avait fait passer, et particulièrement de l'auxiliaire *avoir*; mais ce ne fut guère qu'au commencement du dixième siècle, sous le règne de Charles-le-Simple, que celle-ci prit une nouvelle forme, qu'on fit usage de l'article *li*, qui donna lieu à nos articles *défini* et *particulé*, et que nos mots reçurent une terminaison différente de celle des mots latins.

Les progrès de cette nouvelle langue, si on la considère à l'époque de son origine, durent être très lents, et même presque insensibles; on en peut juger par l'état informe où elle était encore au neuvième siècle. Comme il n'existe aucun monument antérieur à ce temps, je vais examiner les divers changemens qu'elle a subis, dans des exemples tirés des auteurs qui ont vécu dans les siècles suivans.

NEUVIÈME SIÈCLE.

Le plus ancien vestige et sans doute le plus authentique de la langue *romane*, telle qu'on la parlait au milieu du neuvième siècle, du moins parmi le peuple, c'est le serment de *Louis-le-Germanique*, frère de *Charles-le-Chauve*; il le fit en cette langue, pour être entendu des Francs; et *Charles* prononça le sien en *tudesque*, pour être entendu des Allemands.

Serment de Louis-le-Germanique.

« Pro Deu amor et pro christian poblo et nos-
» tro commun salvament, dist di en avant, in
» quant Deus savir et potir me dunat, si salvarai
» eo cest meon fradra Karlo, et in adjudha in
» cadhuna cosa, si cum hom per dreit son fradra
» salvar dist, ino quid il imi altre si faret; et ab
» ludher nul plaid nunquam prindrai, qui meon
» vol cist meon fradre Karle in damno sit (1). »

---

(1) *Traduction littérale :* « Par amour de Dieu et du » peuple chrétien, et par notre commun salut, de ce jour en » avant, tant que Dieu me donnera de savoir et de pou- » voir, je sauverai mon frère Charles, et l'aiderai en chaque » chose, comme un homme par droit doit sauver son frère, » parce qu'il en ferait autant pour moi; et je ne ferai avec » Lothaire aucun traité qui de ma volonté puisse être dom- » mageable à mon frère Charles. » (*Tiré des antiquités gauloises de Fauchet, d'après Nithard, abbé de S. Riquier, historien et aumônier de Charles-le-Chauve.*)

La poésie, à cette époque, était aussi barbare que la prose, pour ne rien dire de plus : on en peut juger par l'épitaphe de Bernard, duc de Septimanie, tué de la propre main de Charles-le-Chauve.

Assi j'ay lo Comte Bernard,
Fis el credeire al sang sacrat,
Que sempre prud'hom' es estat.
Pregu'en la divina bontat
Qu'a que la si que lo tuat,
Posqua soi arm' haber salvat (1).

Le *tudesque* subsista encore long-temps à la cour; mais vers le milieu de ce siècle, la romane l'ayant emporté, elle se trouva comme reléguée en Allemagne, où l'usage d'écrire en latin les arrêts et tous les actes publics, se conserva néanmoins jusqu'à la fin du treizième siècle.

DIXIÈME SIÈCLE.

Le dixième siècle offre déjà des différences sensibles dans la langue écrite. On verra, par l'exemple suivant, que les articles commencent à se former, que les noms ont déjà perdu leurs terminaisons purement latines, et que le verbe *être*, et surtout les verbes adjectifs, font quelques efforts pour

---

(1) *Traduction de l'épitaphe :* Ici gît le Comte Bernard; il prouva, par le sang de Jésus-Christ, qu'il avait toujours été homme de bien. Prions la divine bonté que celui qui le tua puisse avoir son âme sauvée. (*Tiré des antiquités de Castres.*)

se conjuguer; c'est ainsi que la gradation vers la pureté, toujours plus marquée dans la prose que dans les vers, se fera sentir à mesure que nous avancerons.

Traduction du symbole de S. Athanase en langue rustique *ou* romane, *telle qu'on la parlait dans le cours du dixième siècle.*

« Kikumkes vult salf estre, devant totes choses » besoing est qu'il tienget (1) la commune fei; » la quele si kaskun entiere e neent (2) mal misme (3), ne guarderats sans dobtance pardurablement perirat. Icest est à certes la commune » fei que un's Deu en Trinitet é la Trinitet en » unitet aorum's (4).

» Ne mie confundanz le personnes, ne la substance dezeuranz (5). Altre est à de certes la » personne del Perre, altre del Fils, altre del Saint-Espiritz; mais del Perre, é del Fils, é del Saint-Espiritz, une est divinitet, oele (6) gloire, pardurable majestet, etc. (7). »

---

(1) Qu'il garde.

(2) Nullement.

(3) Mélangée, altérée.

(4) Nous adorons.

(5) Séparant.

(6) Egale.

(7) Tirée du dernier tome des œuvres de saint Athanase, édition du père Montfaucon, 1698. MM. de Tillemont et Hermant prétendent que saint Athanase n'est pas l'auteur de ce symbole.

ONZIÈME SIÈCLE.

On y remarque encore un peu plus de correction dans le langage, et plus d'éloignement du latin que dans les deux siècles précédens. Il sera aisé de s'en convaincre par l'extrait suivant d'une traduction des quatre livres des Rois, que quelques antiquaires, et particulièrement M. le Bœuf, rapportent à ce siècle.

Li secunds Livre des Reis (1).

« Sathanas se eslevald en cuntre Israël, e entichad David que il feist anumbrer ces de Israël » é ces de Juda, e li Reis cumandad a Joab, ki » esteit maistre cunestables de la chevalerie le » Rei, que il en allast par tutes les lignées de » Israël, des Dan jesque Bersabée; e anumbrast

(1) *Traduction littérale : Le second livre des Rois.* Satan s'éleva contre Israël, et suggéra à David qu'il fît faire le dénombrement de ceux d'Israël et de ceux de Juda. Le roi commanda à Joab, qui était maître connétable de la cavalerie du Roi, d'aller dans toutes les familles d'Israël, depuis Dan (proche du Liban) jusqu'à Bersabée (vers l'Egypte), et de faire le dénombrement du peuple, de le rapporter, et de le lui montrer. Joab lui répondit : Que le Seigneur Dieu ajoute à son peuple autant qu'il y en a à présent, et le multiplie tellement qu'il y en ait par la suite cent fois autant; quel besoin y a-t-il d'entreprendre cet ouvrage? Mais le Roi voulut que sa volonté fût faite. (*Tiré d'un manuscrit en parchemin, de la bibliothèque des RR. PP. Cordeliers de Paris.*)

» le pople, é raportast, é mustrast al Rei le num-
» bre de *tus*. Respondi Joab : damne Deu ajusted
» à son pople tans come ore i ad; sil multiplit
» que cent itans i ait avant. Quel mestiers est de
» entre mestre de tel ovre; mais li Reis volt que
» faite fust sa volenté. »

C'est dans le onzième siècle que parurent les premiers grammairiens; mais leurs leçons n'avaient guère pour objet que la langue latine, qui depuis long-temps n'était plus la langue vulgaire. D'abord, ces leçons furent rédigées en prose, mais dans la suite on les mit en vers : de ce genre étaient la plupart des ouvrages, et surtout les romans; ainsi, bons ou mauvais, les vers furent reçus partout; il n'y eut pas même jusqu'aux permissions, pour certains emplois, qui ne fussent assujetties à la rime.

Voici un exemple de la poésie du onzième siècle, en langue vulgaire, telle qu'on la parlait dans les provinces méridionales de la France.

Nos jove quandius estam (1)
De grand follia per folledat parlam.

---

(1) *Traduction littérale* : Nous, jeunes gens, tous tant que nous sommes, parlons follement des grandes folies, car il ne nous souvient pas de celui par qui nous espérons vivre, qui nous soutient, tant que nous allons sur terre, et qui nous nourrit, de peur que nous ne mourions de faim; lui par qui nous sommes sauvés, pourvu que nous criions vers lui.

Nous jeunes hommes, menons si mal notre jeunesse, qu'aucun de nous ne prend garde aux voies frayées par son

Quar no nos membra per cui vivri esperam
Qui nos soste tanquam per terranam
Et qui nos pais que nos murem de fam
Per cui salves mes, per pur tan quell clamam.

Nos jove omne menam ter mal jovent.
Queng nono prezasi strada son parent
Senor, ne par fill mena malament
Ni lus, vel laitre fis fai fals sacrement.

Ces vers, beaucoup moins intelligibles que la prose qu'on vient de lire, en paraissent même si éloignés, qu'on a peine à les rapporter au onzième siècle; ou bien l'on est tenté de croire qu'ils tiennent plus de quelque patois provincial, que de la romane proprement dite. En effet, ils ne ressemblent guère à ceux-ci, par lesquels commence le roman de *Brut*:

Qui veut oïr, qui veut sçavoir
De roy en roy et d'hoir en hoir
Qui cils furent et d'où cils vinrent
Qui Angletere primes tinrent.

Il est néanmoins important d'observer que les licences énormes que prenaient les poëtes de ce temps-là, jointes aux imperfections de la langue,

---

père et par les anciens, si elles mènent à mauvaise fin: ni les uns ni les autres ne prennent garde s'ils font un faux serment.

Ces vers, rapportés par M. le Bœuf, à qui ils furent envoyés de l'abbaye de S.-Benoît-sur-Loire, font partie d'un poëme dont l'écriture est bien du onzième siècle, mais que ce savant soupçonne avoir été composé antérieurement.

et surtout de la langue vulgaire, rendaient nécessairement leurs productions différentes de la prose, dont le tour suivait assez naturellement l'ordre des idées : de là vient que nous avons beaucoup plus de peine à les entendre.

DOUZIÈME SIÈCLE.

Cependant la poésie suivit toujours, quoique d'assez loin, les progrès de la langue. La manie des vers, pour lesquels on avait déjà pris tant de goût dans le siècle précédent, était alors si dominante, qu'on rimait jusqu'aux vers latins, et souvent même la prose (1), qui n'en différait que parce qu'elle n'était point coupée ni mesurée comme eux.

Le plus ancien ouvrage en ce genre que l'on connaisse, est la traduction du traité de *Marbode* (2), sur les pierres précieuses, dont il décrit la forme, la couleur, et les prétendues propriétés que la superstition leur attribuait.

En voici un extrait (3) :

Evax fut un mult riche Reis ;
....
Mult fut de plusienrs choses sages :
Mult apprist de plusieurs langages ;

---

(1) On chante encore à l'église des proses et quelques hymmes du roi Robert, qui en sont la preuve.

(2) Célèbre évêque de Rennes, mort en 1123.

(3) *Traduction littérale :* Evax fut un très riche roi, il sut beaucoup de choses, et apprit plusieurs langues ; il sut les sept arts, et si bien, qu'il en fut maître. Il fut très puissant et de bonne maison, eut de grands trésors en or et en

Les set arts sut (1), si en fut maistre ;
Mult fut poischant et de bon estre.
Grans tresors ot d'or e d'argent.
Et fut larges à tuite gent.
Pur lez grant sen, pur la pruece
Kil ot, e grant largece
Fut cunnuz, e mult amez,
Par plusiurs terres renumez, etc.

Il y a sans doute une différence très sensible entre la correction de ces vers et le style barbare de ceux du onzième siècle; mais on observera qu'ils sont l'ouvrage d'un homme instruit et qui faisait profession d'écrire; au lieu que les autres, composés d'ailleurs près d'un siècle auparavant, doivent (ceux du premier exemple surtout) se ressentir de toute l'imperfection, pour ne pas dire de la grossièreté de la langue que parlait le peuple.

A l'égard de la prose, on connaîtra l'état où elle était au douzième siècle, par ce morceau de la traduction d'un des sermons de S. Bernard, pour le jour de la Nativité. M. Pluche, qui l'a extrait

argent, et fut généreux envers tout le monde. A cause de son grand esprit, de sa grande valeur, et de sa bienfaisance, il fut connu et fort aimé, et l'on parla de lui dans beaucoup de pays.

(1) Ces sept arts étaient la Grammaire, la Logique, la Rhétorique, l'Arithmétique, la Géométrie, la Musique et l'Astronomie : la réunion de toutes ces connaissances valait à un homme le titre de *Maître-ès-Arts*, dont on faisait encore usage avant la révolution.

d'un manuscrit de la bibliothèque des RR. PP. Feuillans, prétend que cette traduction fut faite du vivant même ou peu de temps après la mort de S. Bernard : c'est aussi le sentiment du P. de Montfaucon.

« Benoit soit Deu et li Peres notre Signor Jesu » Christ, li Peres de misericorde, et li Deus de » to solais (1), qui nos salacet (2) en totes nos » tribulations. Benoit soit Deus ki por sa très grant » chariteit dont il nos amat, nos transmit son chier » Fil, par cui nos sommes reconciliet, et si avons » paix à Deu : ensi kil mismes est li moyeneres » et li plages (3) de cest reconciliement Ne » poons (4) nule chose, chier frere, dobter de » sor si pi moyeneor (5) ; ne mant ne poons dobter » de si féaule (6) plage. Mais tost diras par adven- » ture, quels moyeneres puest estre cil ki el » staule (7) naist et cui om mat en la maingeure (8), » cil cui om enveloppet en draz, si com li altres » enfant, ki ploret, si com li altre, enfant ; et ki

---

(1) De toute consolation.

(2) Nous console, du latin *solari*.

(3) Le médiateur et le garant.

(4) Pouvons.

(5) Douter, être inquiets sous un si pieux médiateur.

(6) Fidèle ; de là le mot *féal*, usité dans les privilèges avant la liberté de la presse.

(7) Qui naît dans une étable.

(8) On met dans une crèche.

» geist si cum li altre suelent gesir (1) : certes
» molt est grant cist moyeneres. »

TREIZIÈME SIÈCLE.

Villehardoin (2) est le premier historien que la France puisse citer : en lisant son histoire de la prise de Constantinople, par les Français et les Vénitiens, en 1204, on aperçoit déjà les progrès de la langue, mais moins marqués que dans les ordonnances de S. Louis, et surtout dans son édit contre les blasphémateurs.

« Si aucune personne, y est-il dit, de l'aage de
» quatorze ans, ou de plus, fait chose, ou dit
» parole en jurant ou autrement qui torne à des-
» pit de Dieu, ou de Nostre-Dame, ou des Sainz,
» et qui fust si horrible qu'elle fut vilaine à re-
» corder, il poira 40 liv. ou moins, més que ce
» ne soit moins de 20 liv., selon l'etat et la con-
» dition de la personne, et la maniere de la vi-
» laine parole ou du vilain fait; et à ce sera con-
» traint, se mestier est; et si il estoit si poure que
» il ne peust poyer la poine dessusdite, ne n'euste
» autre que pour li la voussist payer, il sera mis
» en l'eschielle l'erreure d'une luye (une heure
» du jour), en lieu de notre justice... et puis

(1) Ont coutume d'être couchés, *solent jacere*.

(2) Geoffroi de Villehardouin, chevalier, fut maréchal de Champagne : il s'est illustré par sa plume, en nous laissant ce morceau d'histoire qui est fort estimé.

» sera mis en la prison pour six jours ou pour
» huit jours, au pain et à l'eau.

» Et se celle personne qui aura ainsi mesfait
» ou mesdit, soit de l'aige de dix ans, ou de plus
» jusqu'à quatorze ans, il sera bâtu par la justice
» du lieu, tout à nud, de verges en appert, ou
» plus ou moins, selon la grievete du mesfait ou
» de la vilaine parole; c'est assavoir li homme
» par hommes, et la fame par fames, sans pre-
» sence d'homme, se ils ne rachetoient la ba-
» ture. »

Il n'est pas indifférent d'observer ici que le langage des provinces, et même de celles qui étaient voisines de la capitale, ne ressemblait guère à celui-ci; les coutumes données à Riom, par Alphonse, frère de S. Louis, et surtout les vers que nous avons rapportés en parlant de la poésie du onzième siècle, en sont une preuve incontestable.

Le fameux roman de la Rose est le premier et le plus ancien poëme que la littérature française nomme encore aujourd'hui. Guillaume de *Lorris* (1) le commença sous S. Louis, et quarante ans après il fut achevé par Jean de *Meun* (2). En lisant cet ouvrage on est forcé de convenir qu'il

(1) Célèbre jurisconsulte du treizième siècle.

(2) On le nommait *Chopinel*, parce qu'il était boiteux : il vivait sous le règne de Philippe-le-Bel, vers l'an 1300, et prit le nom de *Meun*, parce qu'il était né à *Meun-sur-Loire*.

n'a manqué à ses auteurs que l'usage d'une langue moins informe pour le porter à sa perfection. La manière dont la rapidité du temps y est décrite, donnera tout-à-la-fois une idée du génie du poëte et de la langue française au siècle où il écrivait.

Le temps qui s'en va nuit et jour,
Sans repos prendre et sans séjour;
Et qui de nous se part et semble
Si secrètement qu'il nous semble,
Que maintenant soit en un point,
Et il ne s'y arrête point;
Ains ne fine d'outre-passer
Sitôt que ne sauriez penser,
Quel temps il est présentement :
Car avant que le pensement
Fut fini, si bien y pensez,
Trois tems seroient déjà passés (1).

Ajoutons à cette citation les vers suivans, qui sont du même siècle et de Thibault, comte de Champagne (2).

Empereres, ne Rois n'ont nul pooir
Envers Amors; ce vos vuil-je prover.

---

(1) C'est la pensée de Perse,

Fugit hora, hoc quod loquor indè est,

Que Boileau a rendue par ce vers :

Le moment où je parle est déjà loin de moi.

En rapportant dans la *Morale des Poëtes* cette imitation de Boileau, j'aurais dû faire mention de celle-ci : je l'ai oubliée.

(2) Il fut roi de Navarre, et surnommé le *faiseur de chansons* : il en composa en effet d'agréables, qu'on lit encore aujourd'hui avec beaucoup de plaisir.

Ils puent bien donner de l'or, avoir
Terres et fiez, et forfez perdoner :
Mes Amors puet home de mort garder,
Et donner joie qui dure, etc.

On voit par ces deux exemples, que la langue tout imparfaite qu'elle est encore, a néanmoins dépouillé presque entièrement la barbarie des siècles précédens, et qu'elle semble même se prêter avec plus de facilité aux inversions poétiques.

QUATORZIÈME SIÈCLE.

Au commencement du quatorzième siècle, l'espèce de passion qu'on avait eue pour la poésie se ralentit beaucoup : alors on vit paraître, en prose, avec de nouveaux romans, les aventures fabuleuses des héros que nos poëtes avaient célébrés; mais la langue y gagna peu. Il était réservé à *Charles V* de préparer, en quelque sorte, le siècle de *François* Ier. C'est lui qui, par son goût pour les lettres, et la protection dont il honora ceux qui les cultivaient, fit reprendre à notre langue le cours de ses progrès; la poésie surtout en fit de considérables.

L'exemple qu'on va lire est tiré d'un roman spirituel, intitulé : *Mande vie* (vie merveilleuse), écrit partie en prose, partie en vers.

« Jesus-Christ, parfaits de tout temps, mes
» Dieu, mes Sires et mes Rois (1), qui pour nous

(1) Pour *mon Dieu, mon Seigneur et mon Roi* : on

» vot naistre et morir, et tu fus devant tous les
» siècles, et par tous tems sans fin seras. Je qui
» suis ta créature, qui m'as fais et a voulu que
» je soye. Glorifiez soyes tu de tous les maux et
» biens qui me vendront. Sire, qui me a fais et
» es poyssant de moy deffaire, fais ta volenté de
» moy; Sire Dieu, aies merci de moy, sauve
» moy, garde moy par tout tems de la tempta-
» cion de l'anemi. »

Mais c'est principalement dans les écrits de Froissart (1), historien et poëte de ce temps-là, qu'on peut mieux juger de l'état de notre langue au quatorzième siècle. Nous avons de lui une chronique de ce qui s'est passé en France, en Espagne et en Angleterre, depuis 1326 jusqu'en 1400.

Voici un échantillon de la poésie du quatorzième siècle, extrait d'un manuscrit de Notre-Dame de Soissons, au sujet d'un prêtre qui ne disait jamais, dans toute l'année, que la messe *Sancta Parens* : son ignorance était telle, qu'il n'en savait point d'autre.

Bien vous puis de cetui tant dire
Qu'il ne savoit chanter ne lire,

---

parle encore de cette sorte dans certaines provinces, dit M. Pluche, et nous avons conservé *Messire*.

(2) Jean Froissart, né à Valenciennes, vers 1337, était chanoine et trésorier de Chimay; il fut honoré de l'estime des princes et des princesses de son temps. Sa chronique a été continuée par *Monstrelet*.

En Romantier, chartre ne brief;
Sie ne savoit longue ne brief;
Une messe sans plus savoit
Salve sancta parens, qu'avoit
Aprise d'enfance et d'usage,
N'en Karesme, ne en charnage,
Na Pentecoste, na Noël,
Ne chantast ja nule for el :
Cestoit touz iois touz ses effortz
Et por les vifs et por les morz.

QUINZIÈME SIÈCLE.

Les efforts de Charles V pour le rétablissement des lettres, furent admirablement secondés par Charles VII; et, malgré les troubles qui agitaient la France, elles y furent cultivées plus que jamais. Alain Chartier (1), l'un des plus savans hommes de son siècle, fut celui de tous nos écrivains qui rendit le plus de services à la langue. Il était orateur et poëte; de là vient que Marot l'appelle

Le bon diseur en rime et prose.

Mais quoique ses vers fussent estimés, c'était de sa prose qu'il tirait sa principale gloire : on le nommait communément *le père de l'éloquence française*.

(1) Il fut secrétaire des rois Charles VI et Charles VII. Un jour la reine Marguerite d'Ecosse l'ayant trouvé endormi, le baisa sur la bouche; et comme ses courtisans lui en témoignaient leur surprise, elle répondit *qu'elle n'avait pas baisé l'homme, mais la bouche qui avait prononcé tant de belles choses.*

Philippe de Commines (1), historien généralement estimé, nous fournira un exemple de l'état de la langue au quinzième siècle. Voici un court extrait de ses mémoires.

Comment après la conclusion d'une trève de neuf ans, le Roi (Louis XI) *fit festoyer les Anglois dedans Amiens*, liv. 4, ch. 9.

« Le roi d'Angleterre, pour conclure cette paix, » vint loger à demie lieue d'Amiens, et étoit le » roi à la porte, qui de loin les pouvoit voir arriver. Pour ne mentir point, il sembloit qu'ils » fussent neufs à tenir les champs, et chevauchoient en assez mauvais ordre. Le roi envoya » au roi d'Angleterre trois cents chariots de vin, » des meilleurs qu'il fut possible de finer, et » sembloit ce charroi quasi un ost (une armée), » aussi grand que celui du roi d'Angleterre; et » pour ce qu'il étoit trève, venoient largement » Anglois dans la ville, et se montroient peu » sages, et ayant peu de révérence à leur roi, » ils vinrent tous armés et en grande compagnie; » et quand notre roi y eut voulu aller à mauvaise » foi, jamais si grande compagnie ne fut si aisée » à déconfire : mais sa pensée n'étoit autre que » de les bien festoyer. »

Jusqu'ici notre langue n'avait paru se prêter

---

(1) Chambellan de Louis XI, et sénéchal de Poitiers, homme d'un rare mérite, aussi intéressant par ses disgrâces, que connu par ses mémoires estimés des savans.

qu'à regret aux inversions forcées de la poésie. De tous les poëtes du quinzième siècle, Villon (1), de qui Boileau a dit qu'il sut,

Dans ces siècles grossiers,
Débrouille l'art confus de nos vieux romanciers,

est aussi celui qui mit le mieux à profit tout ce que la poésie et la langue avaient alors d'acquis et de richesse. Ses vers sont pleins de tours et d'expressions dont la plupart sont encore de mise aujourd'hui. Ajoutons qu'il est l'inventeur de ce badinage délicat et facile qui tient le milieu entre l'agréable et le bouffon, et que dans la suite Marot, S. Gelais, Voiture, Sarrazin, La Fontaine et Rousseau, perfectionnèrent autant qu'il était susceptible de l'être.

Villon ne se piquait pas d'être né de parens nobles ou riches ; aussi dit-il :

Pauvre je suis dès ma jeunesse,
De pauvre et petite extrace,
Mon père n'eut onc grand' richesse,
Ne son ayeul, nommé Erace.
Pauvreté tous nous suit et trace ;
Sur les tombeaux de mes Ancestres
(Les ames desquels Dieu embrasse),
On n'y voit couronnes ne sceptres.

---

(1) Villon, en langage de ce temps-là, signifiait *fripon*; son véritable nom était *Corbeuil :* il était, comme il le dit lui-même, de Paris. Ayant été forcé de s'expatrier, il passa en Angleterre, où l'on croit qu'il devint le favori d'Edouard V.

On remarquera que jusqu'à cette époque, la poésie ne connaissait point encore le mélange alternatif des rimes masculines et féminines, et qu'on ne s'embarrassait guère des *hiatus*. Cette petite pièce de Villon est toute en rimes féminines; cependant elles sont entremêlées, et c'est peut-être ce qui a donné l'idée d'y substituer, comme on fait aujourd'hui, des rimes masculines combinées avec les féminines pour donner plus de grâce et de soutien aux vers.

L'amour du plaisir entraîna Villon à des actions qui l'exposèrent à l'animadversion de la justice : comme il n'avait point de fortune, il se mit à voler et fut arrêté. Condamné à être pendu, sa gaieté naturelle et son talent poétique ne l'abandonnèrent pas, car c'est après avoir entendu la lecture de sa sentence qu'il fit ce quatrain, qu'on prendrait plutôt pour une plaisanterie, que pour une triste vérité de la fin qui l'attendait :

Je suis françois, dont ce me poise,
Né de Paris, près de Pontoise;
Or d'une corde d'une toise
Saura mon cou que mon cul poise.

On n'est pas moins étonné qu'il ait composé, pour une circonstance aussi effrayante que celle de son supplice, cette ballade singulière, dans laquelle il se figure déjà attaché au gibet de Montfaucon, avec ses compagnons de malheur :

La pluie nous a buez et lavez,
Et le soleil desséchés et noircis.

Pies, corbeaux nous ont les yeux cavez,
Et arrachez la barbe et les sourcils.
Jamais nul tems nous ne sommes racis;
Puis-çà, puis-là, comme le vent varie
A son plaisir sans cesse nous charie,
Plus becquetez d'oiseaux que dez à coudre.
Hommes, ici n'usez de moquerie;
Mais priez Dieu que tous nous veuille absoudre.

Villon appela de cette sentence, et la peine de mort fut commuée en celle du bannissement. Il disait à ce sujet que le mot *j'appelle* était la plus belle parole qu'il eût prononcée de sa vie.

La prose de Commines, et les vers de Villon, font déjà sentir la révolution graduelle qui s'opérait dans la langue, depuis que les lettres étaient cultivées. Cette révolution, lente, à la vérité, mais suivie, sembla marcher à pas de géant dans le cours du siècle suivant.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Un prince ami des lettres, François Ier, qui mérita la gloire d'en être appelé le *Restaurateur*, jaloux de l'honneur qu'elles faisaient à l'Italie, et surtout à Léon X, les attira à sa cour, et illustra tout-à-la-fois son règne et son siècle par l'accueil distingué qu'il fit aux savans. Dès ce moment la langue éprouva les plus heureux changemens dans ses expressions et dans ses tours. Le grec et le latin, enseignés alors dans nos écoles avec plus de soin et de goût, l'enrichirent d'une foule de mots

simples et composés dont on avait besoin dans les arts et dans les sciences, ou qui étaient nécessaires pour rendre de nouvelles idées.

Les arts, bannis de la Grèce par Mahomet II, s'étaient aussi réfugiés en Italie; Cosme et Laurent de Médicis les avaient accueillis à Florence : François Ier voulut encore marcher sur leurs traces, il les attira en France; « De sorte, dit le président « *Hénault*, que ce fut deux fois le sort de la « Grèce d'instruire et d'embellir l'Occident. »

L'art de l'imprimerie, connu en France dès l'an 1440, fournit à Robert Etienne les moyens d'exécuter ces chefs-d'œuvre typographiques que les lettres lui doivent. Le commencement de la bibliothèque du roi, où l'on rassembla, de toutes les parties du monde, les manuscrits les plus rares et les plus précieux; l'établissement du collége royal, l'estime particulière dont François Ier honora les savans, tout concourut à rendre le règne de ce prince une des époques les plus brillantes de la monarchie : il ne faut donc pas s'étonner si la langue sortit presque entièrement alors de la barbarie où nous l'avons vue plongée dans les siècles précédens.

Ce qui contribua beaucoup à la faire cultiver, ce fut cette fameuse ordonnance de 1529, qui proscrivit le latin des jugemens et des actes publics, pour y substituer le français; alors la langue fit des progrès assez certains pour que nous ayons voulu en conserver les tours et les expressions

dans des ouvrages d'un genre que nous appelons *marotique*. MM. Rollin et de La Combe regrettent, sans doute avec raison, que dans les changemens qu'on a faits depuis cette époque, on n'ait pas conservé des termes, tantôt plus clairs, tantôt plus énergiques que ceux qu'on leur a substitués, des expressions, par exemple, telles qu'on en rencontre à chaque pas dans les Essais de Montaigne (1). Nous avons choisi cet auteur, avec Saint-Gelais, Marot (2) et Ronsard (3), pour donner une juste idée de la prose et de la poésie du seizième siècle.

---

(1) Michel de Montaigne, gentilhomme du Périgord, chevalier de l'ordre de St.-Michel, conseiller au parlement, puis maire de Bordeaux, connu par ses *Essais*, qui peignent l'homme et l'auteur avec des couleurs aussi fortes que vraies.

(2) Clément Marot, fils de Jean, tous deux valets-de-chambre de François Ier, et tous deux estimés dans la république des lettres. Les psaumes, dont Clément a traduit une partie en vers, sont encore chantés aujourd'hui par les protestans. On peut lire, dans le dictionnaire de Bayle, à son article, l'histoire des tracasseries que cette traduction lui a occasionnées.

(3) Pierre de Ronsard, gentilhomme français, mais d'une famille originaire de Hongrie, ne méritait point la réputation dont il jouissait; cependant il fut honoré de l'estime de quatre rois de France, sous le règne desquels il vécut, et surtout de Charles IX, qui lui écrivait en vers. L'affectation de son style le met aujourd'hui au rang des écrivains qui ont couru après l'érudition, en négligeant les grâces naturelles.

Montaigne, dans ses *Essais, chap.* 18, voulant prouver *qu'il ne faut juger de notre heur* (1) *qu'après la mort* (pensée renfermée dans ces vers qu'il rapporte ;

Scilicet ultima semper
Expectanda dies homini est, dicique beatus,
Antè obitum nemo; supremaque funera debet, Ovide (2).

« Les enfans, *dit-il*, savent le conte du roi
» Cræsus, à ce propos; lequel ayant été pris par
» Cyrus, et condamné à la mort, sur le point de
» l'exécution, il s'escria : O Solon ! Solon ! Cela
» rapporté à Cyrus, et s'estant enquis que c'estoit
» à dire, il lui fit entendre qu'il vérifioit lors, à
» ses dépens, l'advertissement qu'autrefois lui avoit
» donné Solon : que les hommes, quelque beau
» visage que fortune leur face, ne se peuvent ap-
» peller heureux jusques à ce qu'on leur ayt vu
» passer le dernier jour de leur vie, pour l'incer-
» titude et variété des choses humaines, qui, d'un
» bien léger mouvement, se changent d'un estat
» en autre tout divers....

» Tantost des roys de Macédoine, successeurs
» de ce grand Alexandre, il s'en faict des menui-
» siers et greffiers à Rome; des tyrans de Sicile,
» des pédans à Corinthe; d'un conquérant de la

---

(1) Bonheur.

(2) L'homme doit toujours s'attendre à la mort; mais personne ne doit se dire heureux avant sa dernière heure, avant même qu'on ne lui ait rendu les devoirs funèbres.

» moitié du monde, et empereur de tant d'ar-
» mées, il s'en faict un misérable suppliant des
» bélitres officiers d'un roy d'Ægypte : tant cousta
» à ce grand Pompeius la prolongation de cinq
» ou six mois de vie. Et du temps de nos pères,
» Ludovic Sforce, dixiesme duc de Milan, soub
» qui avoit si long-temps branslé toute l'Italie, on
» l'a vu mourir prisonnier à Loches : mais après
» y avoir vescu dix ans qui est le pis de son mar-
» ché. La plus belle royne, veufue du plus grand
» roy de la chrestienté, vient-elle pas de mourir
» par la main d'un bourreau? Indigne et barbare
» cruauté. Et mille tels exemples; car il semble
» que comme les orages et tempêtes se piquent
» contre l'orgueil et hautaineté de nos bastimens,
» il y ayt aussi là haut des esprits envieux des
» grandeurs de çà bas. »

Ce nouvel état de la langue me paraît plus marqué dans la prose que dans la poésie. Cependant Saint-Gelais (1) écrivait déjà au commencement de ce siècle avec une pureté qui ne se ressentait pas du gothique des précédens. Voici un échantillon de ses vers :

Toi qui es receveur du Roi,
Ou du Dauphin, si tu me crois,

---

(1) Melin de Saint-Gelais passait pour le fils d'Octavien de Saint-Gelais, évêque d'Angoulême. Il devint aumônier et

Reçois avant que tu écrives,
Ecris avant que tu délivres.
De recevoir fais diligence,
Et fais tardive délivrance.
Prends acquits qui soient bien valables;
Payes en paroles aimables,
En tes clercs pas tant ne te fies,
Qu'à voir souvent tes faits oublies.
Sois moult diligent à compter,
Et tu pourras plus haut monter.

Marot vint ensuite : il était contemporain de Montaigne. On a souvent cherché à imiter son style et l'enjouement de ce genre de poésie qu'il s'était approprié. Je citerai d'abord de lui une épigramme intéressante, en ce qu'il y rappelle les noms et la gloire des poëtes qui l'avaient précédé, ce qui la lie plus particulièrement à l'histoire de notre langue.

De Jean de Meun s'enfle le cours de Loire;
En maistre Alain Normandie prend gloire,
Et plaint encor mon arbre paternel.
Octavien (1) rend Cognac éternel,

---

bibliothécaire du Roi, et fut surnommé l'*Ovide français*, à cause de la réputation que lui firent ses poésies.

(1) Octavien de Saint-Gelais dut aux bonnes grâces de Charles VIII, et surtout à la galanterie de ses vers, l'évêché d'Angoulême; mais sentant bientôt toute l'importance de son nouvel état, il quitta la cour, pour s'acquitter des devoirs qu'il lui imposait.

De moulinet (1), de Jean le Maire (2), et George (3),
Ceux du Hainault chantent à pleine gorge.
Villon, Crétin (4), Paris ont décoré;
Les deux Grébans (5) ont le Mans honoré:
De Coquillart (6) s'éjouit la Champaigne.
Nante la Brete en Meschinot (7) se baigne.

---

(1) Jean Moulinet ou Molinet, né au quatorzième siècle, dans le diocèse de Boulogne-sur-Mer, et chanoine de Valenciennes, fut aumônier et bibliothécaire de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas. La préface de sa traduction du roman de la Rose, est aussi courte que singulière; la voici:

Cy est le roman de la Rose,
Qui a été clair et net,
Translaté de vers en prose,
Par votre humble Moulinet.

(2) Poëte du quinzième siècle, dont les ouvrages, qui sont en assez grand nombre, me font juger qu'il avait plus d'esprit et d'enjouement que de génie et de délicatesse.

(3) C'est probablement un frère ou un parent de Jean le Maire.

(4) Guillaume Crétin vécut sous les règnes de Charles VIII, de Louis XII et de François I[er]; il était chantre de la Sainte-Chapelle de Paris, et trésorier de celle de Vincennes. Rabelais le désigne sous le nom de *Rominagrobis*.

(5) Arnoul et Simon, deux ecclésiastiques et poëtes du quinzième siècle; ils ont laissé un ouvrage qui a pour titre *Le Mystère des actes des Apôtres à Personnages*.

(6) Guillaume Coquillart, poëte du quinzième siècle, était official de Reims.

(7) C'est encore un poëte du quinzième siècle; il fut maître-d'hôtel de la reine Anne: ses poésies sont intitulées *Les Lunettes des princes*.

Querci, Salel (1), de toi se vantera,
Et, comme crois, de moi ne se taira.

On pourra se faire une juste idée de l'état où la poésie était parvenue sous la plume de Marot par le passage suivant, d'autant plus curieux qu'il nous montre que les hommes du temps passé ne valaient pas mieux que ceux d'aujourd'hui. Le poëte rend compte au roi des raisons qui l'avaient forcé à fuir pour se soustraire aux persécutions dont j'ai parlé.

Je pense bien que ta magnificence,
Souverain Roi, croira que mon absence
Vient par sentir la coulpe qui me point
D'aucun mesfait; mais ce n'est pas le poinct.
Je ne me sens du nombre des coulpables;
Mais je sçay tant de juges corrumpables
Dedans Paris, que par pécune prinse,
Ou par amis, ou par leur entreprinse,
Ou en faveur et charité piteuse
De quelque belle humble solliciteuse,
Ils sauveront la vie orde et immunde
Du plus meschant et criminel du monde:
Et au rebours, par faute de pécune,
Ou de support, ou par quelque rancune,
Aux innocens ils sont tant inhumains,
Que content suis ne tomber en leurs mains.

(1) Hugues Salel, poëte estimé du seizième siècle; il fut valet de chambre de François Ier, et abbé de St.-Chéron, près Chartres; il était de la même province que Clément Marot, et son contemporain. On a de lui une traduction en vers des douze premiers livres de l'Iliade.

Non pas que tous je les mette en un compte :
Mais la grand'part la meilleure surmonte.

Les progrès de la langue allèrent toujours en augmentant, et chaque règne, depuis François Ier, fut marqué par quelque changement dans les mots, dans l'ordre grammatical, et dans la diction : mais ceux qui se mêlaient d'écrire avaient tant de goût pour les anciens, que leurs ouvrages étaient hérissés de grec et de latin. Montaigne lui-même fourmille de citations qui lui donnent un air de pédantisme, quoique d'ailleurs ses écrits soient pleins de philosophie, de pensées et d'énergie.

Ronsard, regardé comme le prince des poëtes de son temps, et qu'on ne lit plus aujourd'hui, affectait d'entasser dans ses vers une érudition grecque, et la fable ancienne, ce qui les rend durs et souvent inintelligibles : aussi Boileau le raille-t-il, en citant ce vers de son soixante-huitième sonnet, où il dit à sa maîtresse :

Etes-vous pas ma seule entéléchie?

Voici un échantillon de ses vers rocailleux; il parle de la construction d'un vaisseau :

Fait d'un art maistrier
Au ventre creux et d'artifice prompt,
D'un bec de fer leur aiguise le front.

Ronsard conseillait d'employer indifféremment tous les dialectes; jusque-là même qu'il dit, dans

son abrégé de l'art poétique : *et ne se faut soucier si les vocables sont Gascons, Poitevins, Normands, Manceaux, Lyonnois ou d'autres pays* (1). Aussi témoigne-t-il ses regrets, dans ces vers, de ne pouvoir parler grec en français :

Ah ! que je suis marri que la muse françoise
Ne peut dire ces mots ainsi que la Grégeoise :
Ocymore, Dispotine, Oligochronien :
Certes je le dirois du sang Valésien.

Ceci peut bien passer pour du galimatias ; cependant il ne faut pas juger ce poëte sur cette étiquette : si tous ses vers ressemblaient aux derniers qu'il fit peu de jours avant sa mort, on ne lui aurait pas reproché l'affectation, l'obscurité et l'enflure qu'on lui reproche encore aujourd'hui, quoique dans la pièce lui-même il paraisse persuadé de son mérite ; mais c'est un faible qu'il partageait avec Horace et Ovide.

C'est fait ; j'ai devidé le cours de mes destins,
J'ai vécu, j'ai rendu mon nom assez insigne ;
Ma plume vole au ciel pour être quelque signe,
Loin des appas mondains qui trompent les plus fins.

---

(1) Cette bigarrure de patois ou d'idiomes eût assez ressemblé à la plaisanterie d'un directeur de comédiens de campagne, qui, manquant de pain, lui et sa troupe, s'avisa d'annoncer *Athalie*, sous le titre de comédie nouvelle, dont il fit rendre les rôles avec les accens gascon, picard, champenois, normand, etc. ; on en rit beaucoup, et le directeur réussit à faire une recette intéressante pour ses besoins.

Ronsard avait, quoique laïc, le prieuré de Saint-Côme-lès-Tours. Les vers où il se peint lui-même assistant à l'office, achèveront de prouver que l'affectation qu'on lui reproche avec tant de raison, l'abandonnait quelquefois :

Quand je suis aux lieux où il faut faire voir
D'un cœur dévotieux l'office et le devoir,
Lors je suis de l'église une colonne ferme.
D'un surpelis ondé les épaules je m'arme,
D'une haumusse le bras, d'une chape le dos,
Et non, comme tu dis, faites de croix et d'os :
C'est pour un capelan ; la mienne est honorée
De grandes boucles d'or et de franges dorée.
Je ne perds un moment des prières divines :
Dès la pointe du jour je m'en vais à matines,
J'ai mon breviaire au poing, je chante quelquefois,
Mais c'est bien rarement, car j'ai mauvaise vois.

Passerat (1), plus sage et avec plus de goût que Ronsard, écrivit d'une manière simple, eu égard à la manière dure et ampoulée de quelques-uns de ses contemporains, mais avec autant de vérité dans les pensées que d'énergie dans le style; on en peut juger par cette pièce de vers :

Mal est gardé ce que garde la crainte.
Le corps étoit au logis par contrainte ;
L'esprit dehors à ce seul but tendoit,

---

(1) Jean Passerat, né à Troyes en Champagne, en 1534, succéda à *Ramus* dans la chaire d'éloquence, au collége royal : il fut un des écrivains les plus polis de son siècle, et fort estimé de tous les beaux esprits de ce temps-là.

De faire en bref ce qu'on lui défendoit :
C'est la coutume, il se pique, il s'offense,
Plus aigrement de plus aigre défense.
Ainsi voit-on les villageois troublés,
Contre un torrent qui vient gâter leurs blés,
Dresser remparts de branches et d'argile,
Se travaillant d'une peine inutile ;
Cela ne sert, sinon que d'irriter
Le fier torrent qui ne veut s'arrêter.
Il pousse, ayant son onde courroussée ;
Puis quand il a renversé la chaussée,
A gros bouillons, de plus grande fureur,
S'en va noyer l'espoir du laboureur.

Dans le même temps Desportes (1) s'occupait à purger la langue de ce mélange ridicule de grec et de latin, qui, loin de l'enrichir, semblait en arrêter les progrès; aussi lui est-elle redevable d'une partie de sa beauté : cependant il pensa lui nuire encore, par un genre de versification trop bizarre pour le passer sous silence.

On sait que la structure de nos vers consiste dans la rime et un certain nombre de syllabes, déterminé à douze pour les vers alexandrins, qui sont coupés par une *césure* ou *hémistiche*. Par ce moyen, les vers de six pieds (deux syllabes font un pied) dont les rimes sont masculines, ont strictement douze syllabes, tandis que les vers

---

(1) Philippe Desportes, abbé de Tiron et lecteur de Henri III, a laissé une traduction des Psaumes en vers français, qui est estimée. Il était oncle de Regnier le satirique.

en rimes féminines en ont treize, parce que la dernière, qui se termine toujours par un *e* muet, ne se compte pas; il en est de même des autres sortes de vers, soit de dix, soit de huit syllabes, etc.

Les vers grecs et latins ont des pieds composés de longues et de brèves, qu'on nomme *quantité* : ces pieds constituent, selon leur *quantité*, l'essence et l'espèce de vers dans ces deux langues, comme le nombre de syllabes et la rime dans la nôtre.

Vers le milieu du seizième siècle, Jodelle (1) mit à la tête des poésies d'Olivier de Magny, un distique français, mesuré par dactyles et spondées (2).

Pasquier (3) rapporte aussi qu'en 1555, le comte d'Alcinois fit des vers hendécasyllabiques, à la louange d'un poëme dont lui Pasquier était auteur. Comme l'oreille était accoutumée à la

---

(1) Etienne Jodelle, poëte du seizième siècle, est auteur de plusieurs tragédies peu connues, et d'autres pièces en vers.

(2) Le dactyle est une longue et deux brèves, et le spondée deux longues.

(3) Etienne Pasquier, connu par ses *recherches* et son habileté dans l'histoire, fut avocat général de la chambre des comptes, et l'un des plus savans hommes de son temps. Il est auteur de poésies latines et françaises; les premières sont plus estimées. Il naquit au commencement du seizième siècle, et mourut dans un âge avancé.

rime, ce nouveau genre de versification ne fit pas fortune.

Claude de Butet, dont les poésies parurent en 1561, chercha à réunir ces deux sortes d'agrémens, la rime et la quantité; mais il ne fut pas plus heureux.

Enfin Desportes fut un des derniers qui s'occupèrent de ce nouveau genre de poésie, dont voici un échantillon; c'est une strophe de trois vers saphiques et d'un adonien :

Sī lĕ Toūt-Pūissānt n'ĕtăblīt lă māisŏn,
L'hōmme ȳ trăvāīllānt, sĕ pĕine ōūtrĕ rāisŏn.
Vōūs vĕillez sāns frūit, lă cĭtē dĕfēndānt,
Dieū nĕ lă gārdānt.

Si l'on compare ces prétendus vers avec cette strophe d'Horace, qui est dans le même rhythme,

Monte decurrens velut amnis, imbres
Quem super notas aluêre ripas,
Fervet, immensusque ruit profundo,
Pindarus ore (1),

Hor. Od. I. Lib. IV.

on sentira la différence, non-seulement de poésie, mais encore d'harmonie dans l'une et dans l'autre de ces strophes : la première se traîne prosaïquement, au lieu que celle du poëte latin

(1) Tel qu'un torrent qui, grossi par les pluies, tombe du haut des montagnes, Pindare précipite à grands flots son éloquence profonde.

marche, s'il est permis de le dire, avec une majestueuse rapidité, et offre l'image pittoresque d'un fleuve qui roule à grands flots le long d'une montagne escarpée.

Notre langue a bien aussi ses longues et ses brèves, comme on le verra au chap. de la Prosodie, mais la poésie n'en fait d'autre usage que celui que le goût prescrit quelquefois au poëte, pour que la beauté de l'expression ajoute un nouveau charme à celle de la pensée.

Comme l'amour des lettres augmentait tous les jours, Charles IX, à la sollicitation des poëtes Baïf (1) et Thibault de Courville, établit une académie *pour travailler*, est-il dit dans les lettres-patentes, *à l'avancement du langage français, et remettre sus, tant la façon de la poésie que la mesure et règlement de la musique, anciennement usitée par les Grecs et les Romains.*

M. l'abbé d'Olivet remarque que c'est la première académie qui ait été instituée pour notre langue uniquement, et sans s'embarrasser d'autres sciences.

Quoique Henri III ne montrât pas moins de goût que son frère Charles IX pour les exercices de cette compagnie, les guerres civiles y causè-

(1) Jean-Antoine Baïf fut contemporain et compagnon d'études de Ronsard; il eut comme lui la manie de faire en français des vers grecs et latins. Le cardinal du Perron disait de Baïf, *qu'il étoit un fort bon homme, mais un très mauvais poëte.*

rent bientôt du dérangement, et la mort de Baïf, arrivée en 1591, acheva de faire tomber cette petite société académique.

Enfin Malherbe (1) vint, dit Boileau :

Par ce sage écrivain, la langue réparée
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.

Il fut en effet le maître des véritables grammairiens qui vinrent ensuite, et généralement de tous ceux qui ont voulu réussir en vers ou en prose; c'est lui qui fixa les lois de la poésie française, et qui fit sentir le premier que le génie de la langue pouvait s'élever jusqu'au sublime, et atteindre la majesté de l'ode. Celle qu'il a tirée du psaume CXIV est une des plus belles et des plus purement écrites. Elle montrera mieux que toutes les dissertations qu'on pourrait faire, quel était le véritable état de la langue vers le commencement du dix-septième siècle, et à la fin du précédent.

N'espérons plus, mon âme, aux promesses du monde;
Sa lumière est un verre, et sa faveur une onde,
Que toujours quelque vent empêche de calmer :
Quittons ces vanités, lassons-nous de les suivre;

(1) François de Malherbe, né à Caen vers 1556, d'une famille noble et ancienne, fut d'abord attaché à un fils naturel de Henri II, et ensuite accueilli et caressé par Henri IV, qui lui fit une pension. Après la mort de ce roi, l'idole et l'objet des regrets de la France, Malherbe ne fut pas moins considéré de la reine Marie de Médicis. Il s'éleva avec tant de supériorité au-dessus de tous les poëtes qui l'avaient précédé, qu'on le regarde encore aujourd'hui comme le père de la poésie française.

C'est Dieu qui nous fait vivre,
C'est Dieu qu'il faut aimer.

En vain, pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons, près des Rois, tout le temps de nos vies,
A souffrir des mépris, à ployer les genoux ;
Ce qu'ils peuvent n'est rien : ils sont ce que nous sommes,
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Ont-ils rendu l'esprit, ce n'est plus que poussière
Que cette majesté si pompeuse et si fière,
Dont l'éclat orgueilleux étonnait l'univers ;
Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines
Font encore les vaines,
Ils sont rongés des vers.

Là se perdent ces noms de maîtres de la terre,
D'arbitres de la paix, de foudres de la guerre ;
Comme ils n'ont plus de sceptre, ils n'ont plus de flatteurs,
Et tombent avec eux d'une chute commune
Tous ceux que leur fortune
Faisait leurs serviteurs.

Quand on a lu cette ode, pleine de vérités sublimes et de poésie, on s'attend que la versification va se perfectionner de plus en plus ; et l'on est étonné de voir plus d'un successeur de Malherbe donner dans l'enflure et le galimatias.

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

L'établissement de l'Académie française, en 1635, dû aux soins et à la protection du cardinal de Richelieu, fut une époque remarquable du dix-septième siècle, et mit la dernière main à la

perfection de la langue. L'émulation qu'il produisit prépara et forma, en tous genres, ces grands hommes qui furent la gloire et l'ornement du règne de Louis XIV.

Richelieu, digne par ses rares talens d'occuper la seconde place d'une monarchie, s'il eût été moins inexorable dans ses vengeances, Richelieu aimait les lettres et les cultivait, malgré ses grandes occupations politiques. On sait qu'il ambitionnait de se couvrir aussi de lauriers littéraires, et que Corneille ne dut, à ce qu'on prétend, la critique du *Cid* qu'au refus noble qu'il fit de mettre sa pièce sous le nom de ce ministre, qui en sentait les beautés. Le plan de Baïf et de Courville ne lui échappa point, et il jugea que la nation en recevrait peut-être autant de lustre que de l'éclat de la couronne. Ainsi, soit par des vues politiques, soit par goût pour les lettres, il fut le protecteur et le premier membre de l'Académie française. Cependant sa passion contre Corneille (1), et la faveur marquée qu'il accordait à Chapelain (2),

---

(1) Pierre Corneille, né à Rouen en 1606, était de la même province que Malherbe ; ses ouvrages, comme à Louis XIV ses victoires, lui ont mérité le nom de *Grand*.

(2) Jean Chapelain, né à Paris en 1595, fut, comme dit Boileau, le mieux renté des beaux esprits, et celui qui peut-être le mérita le moins. Ce qui l'honora davantage, ce fut d'être un des quarante de l'Académie française. Il eut la principale part à la critique que cette compagnie fit du *Cid*.

montrent l'homme piqué du refus du premier, et ivre de l'encens que lui prodiguait le second.

Le poëme de la *Pucelle* fut l'écueil de la réputation de Chapelain. Jaloux d'outre-passer le précepte d'Horace

Nonum prematur in annum,

il le promit et le fit attendre pendant vingt ans; ce qui donna lieu à cette épigramme de M. de Monmor :

Illa Capellani dudùm expectata puella,
Post tanta, in lucem, tempora prodit anus (1).

Comme la justice qu'on rendit à Chapelain ne fut ni l'intrigue de la cabale, ni la prévention de l'ignorance, mais une juste réclamation du goût contre ses vers durs et échassés, et contre l'auteur qui rima malgré Minerve, on sera sans doute bien aise de voir un échantillon de cette *Pucelle d'Orléans*, plus fameuse sans doute par ses exploits guerriers que par le chantre qui l'a célébrée.

O grand prince, que grand dès cette heure j'appelle,
Il est vrai, le respect sert de bride à mon zèle;
Mais ton illustre aspect me redouble le cœur,
Et, me le redoublant, me redouble la peur.

---

(1) Linière l'a traduite ainsi :

Nous attendions de Chapelain
Une pucelle
Jeune et belle,
Vingt ans à la former il perdit son latin,
Et de sa main
Il sort enfin
Une vieille sempiternelle.

À ton illustre aspect mon cœur se sollicite,
Et grimpant contre mont, la dure terre quitte.
O que n'ai-je le ton désormais assez fort
Pour aspirer à toi sans te faire de tort!
Pour toi puissé-je avoir une mortelle pointe,
Vers où l'épaule gauche à la gorge est conjointe;
Que le coup brisât l'os, et fit pleuvoir le sang
De la tempe, du dos, de l'épaule et du flanc!

Si l'on ne traite pas ces vers de visigoths, c'est qu'on n'aura pas plus de goût que Chapelain : en effet, le plaisant compliment à faire à un prince, que de lui donner une description anatomique en vers! Aussi Boileau, dans ses *Héros de roman*, traite-t-il ce roman d'*allemand* ou de *bas-Breton*. Il faut pourtant convenir que tout n'est pas du même ton dans ce poëme, et qu'il y a bien des choses qui pourraient justifier le jugement de S. Pavin : « Il y a, dit-il, des fautes si belles dans » cet ouvrage, que les ennemis de M. Chapelain » se feraient gloire de les avouer; mais il aurait » été à souhaiter que celui-ci eût oublié une par- » tie de cent belles choses qu'il savait, pour écrire » plus au goût du public. »

Les gens de lettres ont néanmoins de grandes obligations au cardinal de Richelieu, qui partagea la gloire des restaurateurs des sciences et des arts, par le monument littéraire qu'il a fondé, et qui s'est soutenu depuis avec assez de gloire pour qu'il fût l'objet principal de leur ambition. Ils lui durent encore un encouragement et même une ressource par les pensions attachées au titre

d'académicien, sans compter l'avantage d'être placé, comme aujourd'hui à l'Institut, dans un jour favorable pour le mérite et les talens.

Le travail des nouveaux académiciens, et surtout de Vaugelas, qui s'occupait dès-lors du *Dictionnaire de l'Académie*, ne donna pourtant pas au cardinal, mort en 1642, la satisfaction de voir la langue invariablement fixée : Corneille, qui était alors à la fleur de l'âge, dans la force de sa verve, est plein d'expressions qui ont vieilli, que Racine après lui sut éviter, mais dont Molière lui-même n'est pas exempt.

Ce ne fut, selon nos grammairiens, qu'en 1656, lorsque Pascal (1) fit paraître ses fameuses *Lettres provinciales*, qu'on regarda la langue comme parvenue à son dernier degré de perfection. Les changemens et l'altération que le temps introduit dans les langues, les innovations de certains auteurs curieux de se singulariser, ou qui, comme dit Boileau dans son Art poétique,

Toujours loin du vrai sens vont chercher la pensée,
Ch. 1.

---

(1) Blaise Pascal, né en 1623 à Clermont en Auvergne, fut un de ces génies précoces à qui la nature et l'étude seules suffisent pour maîtres. Il n'eut point d'autre précepteur que son père; il fit de si grands progrès dans les mathématiques, qu'à seize ans il composa un traité des Sections coniques; à trente il se jeta dans la retraite, en renonçant aux sciences profanes, et composa les *Lettres provinciales*, sous les yeux de MM. Arnauld et Nicole, ses amis. Il mourut à trente-neuf ans.

n'ont point fait varier les expressions et le style que l'auteur y a employés. On doit cependant cet hommage à la mémoire du célèbre père Bouhours, contemporain de Pascal, que personne avant lui ne contribua peut-être davantage à perfectionner ou du moins à déterminer la propriété de la langue française, et à en faire connaître le génie. On sait que dans des dialogues remplis de délicatesse et très bien écrits, Bouhours, en faisant l'éloge de la langue, en en marquant exactement les règles, l'enrichit, lui donna de la dignité, et en étendit encore l'étude et l'usage.

La moitié du dix-septième siècle, qu'on nomma par excellence *le siècle de Louis XIV*, fut l'époque la plus brillante de la monarchie, comme de la littérature française. On vit, dans des genres différens, Corneille, Boileau, Racine, Molière, Bossuet, Fénélon, marcher de pair avec Condé, Turenne, Luxembourg, Villars; et leurs lauriers sont aussi immortels que ceux de ces grands capitaines.

La longueur du règne de Louis XIV embrassa et réunit toutes les circonstances heureuses qui donnent du lustre à une nation; et la France compta autant de genres d'éloquences que de grands hommes. Les pièces de Corneille élevaient l'âme des héros ses contemporains, en leur faisant verser des larmes; Racine et Boileau, en louant le monarque admiré et envié de l'univers, le maintenaient dans l'heureuse impulsion qu'il

avait reçue pour tendre toujours à la grandeur. Les artistes célèbres, les savans, les gens de mérite en tout genre, qu'il alla chercher jusque chez l'étranger, où ils étaient négligés, furent autant de bouches qui exaltèrent sa puissance, en recevant ses bienfaits, et qui réunirent la voix de l'Europe à la leur, pour le placer à côté d'Auguste et d'Alexandre.

L'excellence des ouvrages qu'on vit éclore sous son règne, et qui furent bientôt traduits dans toutes les langues, commença à faire rechercher la nôtre des étrangers; et le goût joint à l'élégance des productions de notre industrie, acheva sans doute de la faire aimer et préférer à toutes les autres : ce fut même une marque d'éducation de la parler, et il y avait peu d'étrangers de naissance qui ne l'apprissent, dans le dessein de venir en perfectionner la prononciation au sein de la capitale, regardée en quelque sorte comme la dépositaire et la source de sa pureté, ainsi que la cour l'était de sa politesse.

Ce n'est pas que dans les beaux jours de notre langue il n'ait paru des génies médiocres qui ont cherché à l'altérer par des innovations dangereuses, ou par des afféteries que la raison réprouvait; mais Boileau les a écartés avec la verge de la satire, en défendant les droits du bon goût avec une fermeté qui ne s'est jamais démentie. De son côté, Molière couvrit le langage des *Précieuses* d'un ridicule dont il ne s'est jamais relevé, osons

le dire, malgré les efforts de la Motte-Houdard, ce génie plus brillant que solide, qui survécut malheureusement à sa gloire (1). Au sein du goût, environné des modèles parfaits qui venaient de le précéder, conversant même tous les jours avec la plupart de ces auteurs encore vivans, la Motte, soit bizarrerie, soit mauvais goût, chercha à introduire des manières ridicules de parler : il appela un miroir, *le conseiller des grâces*; un cadran, *le greffier solaire*; une rave, *un phénomène potager*, etc., etc. Il eut des imitateurs, et le mal eût été peut-être sans remède, si le sévère Desfontaines n'en eût arrêté les progrès par son *Dictionnaire néologique* (ou *des expressions nouvelles*), ouvrage dans lequel il faut pourtant convenir qu'il a trop oublié la maxime d'Horace

Est modus in rebus : sunt certi denique fines,
Quos ultrà citràque nequit consistere rectum (2).

Malgré les atteintes des novateurs, la langue

---

(1) Antoine Houdard de la Motte, né à Paris en 1672, mort en 1731, à cinquante-neuf ans. Le mauvais succès d'une première pièce, intitulée *les Originaux*, qu'il donna au théâtre Italien, fut cause qu'il se retira à l'abbaye de la Trappe, où il resta quelques mois; mais son dépit et sa ferveur étant passés, il en sortit pour reprendre sa carrière littéraire: la réputation qu'il s'y fit fut trop exaltée, ou plutôt échassée, pour se soutenir.

(2) Il y a de certaines limites, et pour peu qu'on les passe, ou qu'on s'y resserre trop, on s'écarte du droit chemin.

des Bossuet, des Fénélon, des Racine et des Boileau s'est maintenue telle qu'ils l'avaient fixée; et, à quelques nuances près, on l'écrit encore aujourd'hui comme elle l'est dans leurs ouvrages. Ces grands hommes furent les maîtres des Voltaire, des Rousseau, des Montesquieu, des d'Alembert, et ils seront toujours les modèles de ceux qui voudront se piquer d'écrire purement.

L'ascendant de Louis XIV avait fait dominer la langue française dans les traités, comme il dominait lui-même sur l'Europe étonnée de sa puissance. Quand ce monarque cessa de dicter des lois, elle conserva l'empire qu'elle avait acquis, en se maintenant dans la possession d'exprimer les conventions des souverains : préférence qu'elle dut en grande partie à sa clarté et à son universalité, étant devenue la langue de toutes les cours de l'Europe.

A l'égard des ouvrages du dix-septième siècle, dans lesquels on trouve la langue parvenue à son plus haut point d'élégance et de pureté, ils sont si connus et en si grand nombre, qu'il serait superflu d'en rapporter ici des exemples : on peut facilement recourir à ces sources continuellement fréquentées par les gens de goût et les amateurs de la saine, de la belle littérature.

DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Le commencement du dix-huitième siècle participa à la gloire et à l'éclat des beaux jours de la

littérature du dix-septième. Il comptait encore, parmi les auteurs célèbres qui lui survécurent, Bossuet (1), Fénélon (2), Boileau (3), Rousseau (4), Fontenelle (5), et il était l'aurore d'un de ces phé-

---

(1) Il était de Dijon, et de l'Académie française ; il fut précepteur de Monseigneur le Dauphin, et ensuite évêque de Meaux. Tous ses ouvrages portent un caractère de grandeur et de simplicité qui les rend infiniment précieux. *Son Discours sur l'histoire universelle*, ses *Oraisons funèbres*, son *Exposition de la Foi*, et les six *avertissemens* pour la défense de son livre *des Variations*, sont autant de chefs-d'œuvre.

(2) Né dans le Quercy : il fut gouverneur des Enfans de France, pour qui il composa son *Télémaque*, ouvrage immortel, dans lequel il déploie toutes les richesses de la langue française. Pendant le cours de ses travaux, il fut reçu de l'Académie française, et nommé à l'archevêché de Cambrai, qu'il n'accepta qu'à condition qu'il resterait neuf mois dans son diocèse, et qu'il en passerait seulement trois auprès des princes. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages très bien écrits.

(3) Surnommé Despréaux, né à Paris en 1636. Qui ne connaît pas le nom et les ouvrages de ce poëte célèbre ? un goût exquis et la plus saine critique en sont les principales qualités.

(4) Jean-Baptiste ; il était de Paris : c'est le premier de nos poëtes lyriques. La haute réputation dont il jouit pendant sa vie, s'est soutenue sans altération. D'ailleurs ses Odes seules auraient suffi pour l'immortaliser, en le plaçant à côté de Pindare et d'Horace. Son exil, occasionné par ces *fameux couplets*, dont on l'accusa sans doute injustement d'être l'auteur, répandit l'amertume sur le reste de sa vie.

(5) Bernard le Bovier de Fontenelle était de Rouen, et ne-

nomènes littéraires, qui devait briller presqu'en naissant, de Voltaire, qu'on vit, rival et contemporain de Crébillon (1), essayer à dix-neuf ans de cueillir les lauriers de Corneille et de Racine.

Voltaire, dont le style séduisant plaît par sa hardiesse et sa rapidité, ambitieux sans doute de se faire distinguer par une manière d'écrire qui ne lui fût commune avec personne, voulut innover dans l'orthographe; mais d'abord il n'eut d'imitateurs que les auteurs médiocres qui l'encensaient, ou les petits esprits qui croyaient se faire remarquer en prenant sa livrée : les écrivains d'un mérite supérieur dédaignèrent d'être ses singes; et, capables de se faire une réputation qui fût à eux, ils préférèrent de ressembler aux auteurs de

---

veu des deux Corneilles. Il travailla d'abord avec succès pour l'Opéra, se rangea du parti de la Motte contre les anciens, ce qui retarda son admission à l'Académie française, et devint ensuite secrétaire de celle des Sciences, de laquelle il rédigea les mémoires. Il mourut à Paris en 1757 : peu de savans ont joui de plus de bonheur et de réputation. Dans le grand nombre d'ouvrages qu'il composa, et où il n'a pas toujours montré cette exactitude dans les idées et dans les réflexions, cette sagesse dans le style que l'on admire dans les grands hommes qui l'ont précédé, on distingue avec raison ses *Mémoires*, ses *Eloges*, sa *Pluralité des mondes* et ses *Oracles*.

(1) Né à Dijon : il quitta le barreau pour marcher sur les traces de Corneille, et fut de l'Académie française. Personne n'a porté aussi loin que lui cette terreur qui constitue la véritable tragédie.

Louis XIV, en employant leur orthographe, comme la plus sagement combinée et celle qui était adoptée par tous les grands génies, à l'époque où l'on reconnaît qu'ils ont invariablement fixé la langue.

Les ouvrages (1) dans lesquels on a, depuis quelques années, cherché à rapprocher la langue écrite de la langue parlée, sont plus nuisibles qu'utiles; et il faut être absolument ferme sur ses principes pour ne pas se laisser séduire par ces innovations spécieuses, qui tendent à changer l'état de la langue. Un des reproches fondés qu'on peut leur faire, c'est de dénaturer la *quantité* (2), et de rendre, par la suppression des lettres doubles, des syllabes longues de brèves qu'elles étaient. Nos aïeux éclairés avaient leurs raisons pour conserver ces lettres que nous traitons d'oiseuses; mais le petit-fils détruit volontiers l'édifice que son grand-père a élevé, ne fût-ce que parce qu'il lui trouve un air antique.

---

(1) Je n'en citerai aucun pour ne blesser personne; je dirai seulement que je connais bien l'avertissement que le célèbre Dumarsais a mis à la tête de ses *Tropes*, au sujet de l'orthographe qu'il y a suivie; mais que l'on doit regretter que le temps ou les circonstances ne lui aient pas permis de donner au public la grammaire qu'il y annonce; on y aurait vu sans doute une manière adroite de concilier, quant à l'orthographe, l'étymologie avec la suppression des lettres doubles, en apparence inutiles à la prononciation.

(2) On peut voir au chap. de la Prosodie, ce qu'il faut entendre par ce mot.

D'un autre côté, les prétentions à l'esprit, l'enflure du style, l'entortillage des pensées, se sont emparés de certains écrivains de notre temps : il se trouve encore des la Motte-Houdard, et rarement de ces génies heureux à qui les grâces de La Fontaine sourient. On a trop d'esprit aujourd'hui pour se borner au naturel; peut-être aussi qu'on écrit trop et trop facilement, ou avec trop de précipitation, parce qu'on oublie ce sage précepte, *hâtez-vous lentement;* précepte auquel nous devons les excellens ouvrages des deux derniers siècles, ces ouvrages immortels qui font les délices et l'admiration des gens de goût, et que les littérateurs de toutes les nations lisent, originaux ou traduits dans leur langue.

Quoi qu'il en soit, nous voyons déjà préluder, pour ainsi dire, à l'accomplissement de la prédiction de M. de Saint-Foix (1) : « Notre langue, » dit-il, est devenue la langue universelle, en » sorte que Paris semble être la capitale des na- » tions. Dans trois ou quatre mille ans, à peine » saura-t-on le nom des autres peuples qui ha- » bitent l'Europe, au lieu que notre langue sera » la langue savante : on l'enseignera aux enfans,

(1) Auteur d'un livre plein de recherches sûres et curieuses, intitulé *Essais sur Paris* : il a fait encore d'autres ouvrages qui sont fort estimés. On applaudira toujours à la délicatesse et aux grâces de sa comédie de l'*Oracle*, qu'on regarde comme une des meilleures en ce genre. Il est mort en 1776.

» on se piquera de savoir notre histoire et de » citer les noms célèbres et les actions les plus » éclatantes de nos rois et de nos héros. » Peut-être cette prédiction paraîtra-t-elle le fruit de l'enthousiasme, mais c'est l'enthousiasme d'un Français, qui aimait à présager pour sa langue, qu'il écrivait si purement et avec tant de grâces et d'énergie, l'honneur que nous rendons à celles des Grecs et des Romains.

L'académie de Berlin a confirmé ce jugement, en couronnant le discours de M. de Rivarol sur *l'Universalité de la langue française* (1) : hom-

---

(1) Ce discours, imprimé en 1784, est sans contredit un des meilleurs morceaux de littérature que nous ayons en faveur de notre langue ; sa place se trouve naturellement à côté des excellens ouvrages de MM. *Vaugelas*, *Regnier*, *Lancelot*, *Bouhours*, *d'Angeau*, *d'Olivet*, *Girard*, *Dumarsais*, *Beauzée*, *Vailly*, *Domergue*, *Sicard*, etc. L'humeur et, j'ose le dire, l'espèce d'acharnement avec lequel l'auteur de l'*Anatomie de la Langue française* en a critiqué le style, qui n'est pas, à la vérité, sans quelques taches, et surtout l'espèce de mépris qu'il avait montré dans le prospectus de cet ouvrage pour tous nos grammairiens célèbres ; tout cela m'a déterminé à élever la voix dans une brochure imprimée en 1785, pour les venger, si pourtant ils en avaient besoin, en montrant à leur détracteur les fautes de grammaire, les locutions vicieuses, les néologismes impardonnables dont fourmillaient et son *Prospectus* et sa critique. Mais qu'avais-je besoin d'entrer en lice ? Un an après le nom du chevalier de Sassenil était déjà presque oublié, et celui de M. de Rivarol est inscrit parmi ceux des littérateurs estimables.

mage d'autant plus flatteur pour celle-ci, qu'il nous vient de la part des étrangers. Au reste il était digne d'un monarque (1) qui a lui-même employé notre langue avec tant de succès dans ses écrits (2), de lui payer ce tribut d'éloges qu'elle mérite, et d'apprécier les recherches savantes et curieuses de l'auteur couronné.

---

(1) Frédéric II, roi de Prusse, le César et le Marc-Aurèle du nord, aurait, comme le premier, immortalisé son nom par ses seules victoires; mais il montra encore sur le trône que *le monde est heureux quand les rois sont philosophes*.

(2) Les œuvres du *Philosophe Sans-Souci*, par où il ressemble encore plus à César, ayant su comme lui manier la plume avec autant d'habileté que l'épée.

N. B. Je crois devoir observer, pour l'intelligence de ce qui vient d'être dit en dernier lieu, et dans le texte et dans les notes, que ce discours sur l'origine et les progrès de la langue française a été écrit en 1786, année de la première édition de cet ouvrage.

LE LYCÉE DE LA JEUNESSE, OU LES ÉTUDES RÉPARÉES.

PREMIÈRE PARTIE.

LA GRAMMAIRE.

CHAPITRE PREMIER.

Réflexions sur la Parole et sur l'Ecriture.

RIEN n'est plus digne de nos réflexions et de notre admiration, que le don divin de la *Parole*. En effet, dit un de nos grammairiens (1), j'ai en moi-même une pensée que je voudrais communiquer; au moment même et dans l'instant précis où je le veux, le poumon, le gosier, la langue, le palais, les dents, les lèvres, et une infinité de muscles et de fibres qui en dépendent et en font partie, se mettent en mouvement et exécutent

(1) L'abbé Fromant.

mes ordres avec une rapidité qui prévient presque mes désirs. L'air sorti de mon poumon, diversifié et modifié en une infinité de manières, suivant la diversité de mes sentimens, va porter le son dans l'oreille de mes auditeurs, et leur apprend tout ce que je veux qu'ils sachent.

C'est sans doute une merveille presque aussi admirable que la première, d'avoir trouvé le moyen, par des figures tracées sur le papier, de parler aux yeux aussi bien que l'on parle aux oreilles, de donner de la consistance aux sons, et de fixer une chose aussi légère que la parole.

Les premiers signes de la pensée qu'on eût essayé de tracer, avaient été des hiéroglyphes, et ce ne fut sans doute qu'après en avoir reconnu l'insuffisance que l'on s'occupa des moyens de peindre la parole (1). C'est à Cadmus, roi de Thèbes, et fils d'Agénor, roi de Phénicie, qu'on a coutume d'attribuer l'invention de l'écriture,

---

(1) Les hiéroglyphes, en usage particulièrement chez les Egyptiens, étaient certaines figures ou caractères dont les anciens se servaient pour expliquer leur religion, leurs lois, leurs usages, leur histoire même, et tout ce qui avait rapport aux matières civiles. Les Egyptiens, et en général tous les Orientaux, lisaient à merveille ces hiéroglyphes; mais quand on eut inventé l'art de l'*écriture*, le peuple en perdit peu à peu l'usage, et les prêtres restèrent seuls dépositaires de ces signes représentatifs des secrets de la religion. On présume, avec assez de raison, que les figures hiéroglyphiques furent la source du culte que les Egyptiens surtout rendirent aux animaux.

que Théodoret (1) appelle ingénieusement *sermonis vehiculum*, le véhicule de la parole; mais il l'avait reçue, dit-on, des Egyptiens, et tout son mérite est d'en avoir communiqué l'usage aux Grecs, chez qui il porta, en 1519 avant J.-C., les seize premières lettres simples que nous voyons dans leur alphabet. Lucain croit, au contraire, que ce sont les Phéniciens qui inventèrent l'écriture, et voici comme il s'en explique dans son poëme de la Pharsale :

Phœnices primi (famæ si creditur) ausi
Mansuram rudibus vocem signare figuris (2).

Lib. III, v. 220.

Quoi qu'il en soit, chaque peuple dut recevoir avec reconnaissance une invention dont l'effet principal fut de resserrer les liens de la société.

---

(1) L'un des plus savans pères de l'église : il vivait dans le cinquième siècle.

(2) « Les Phéniciens sont les premiers, si l'on en croit la » renommée, qui aient essayé de rendre la parole visible, et » de la fixer sous les yeux. »

C'est ainsi que M. Marmontel traduit ce passage. Voici les vers de Brébeuf, que tout le monde sait par cœur :

C'est de lui (*) que nous vient cet art ingénieux
De peindre la parole et de parler aux yeux,
Et par les traits divers des figures tracées,
Donner (**) de la couleur et du corps aux pensées.

(*) Le peuple phénicien.

(**) Cette locution n'est pas exacte; il fallait *de donner*, mais le vers aurait une syllabe de trop.

La forme primitive des lettres s'altéra d'abord insensiblement; chacun ensuite adopta celle qu'il plut à la tyrannie de l'usage d'établir, mais la valeur resta toujours à peu près la même chez toutes les nations.

On croit que ce furent les Grecs et les Toscans qui apprirent aux Romains l'art d'écrire; il ne fut même généralement en usage à Rome qu'au temps de l'expulsion des rois. Les lettres que les Romains employaient étaient celles que nous appelons aujourd'hui *capitales*, ou lettres *initiales*.

Quant à nous, la forme essentielle de nos lettres a presque toujours été la même (à quelques changemens près dans leur configuration), depuis que nous avons substitué, dans l'écriture courante, les caractères arabes aux caractères romains, qui ne furent plus employés que comme *initiales*, ou pour former des titres.

A l'égard de la manière dont on écrivait, d'abord on le fit de droite à gauche, mais dans la suite, les Grecs ajoutèrent à cette manière, celle d'écrire de gauche à droite (1) : de là vient peut-être que les Romains, qui furent presque en tout leurs copistes, appelaient *versus*, du mot *vertere*, tourner, ce que nous appelons *lignes*, s'il est

(1) Quelques peuples avaient un usage pour le moins aussi singulier; c'était d'écrire de haut en bas, en sorte que toutes les lignes étaient perpendiculaires.

vrai pourtant qu'ils aient suivi cet usage (1). On secoua enfin cette bigarrure gênante, et l'on n'écrivit plus, dans toute l'Europe, que comme on le fait aujourd'hui.

CHAPITRE II.

De la Grammaire en général.

L'HOMME est né pour penser et pour raisonner. *Penser*, c'est former dans son esprit l'idée, l'image de quelque chose. *Raisonner*, c'est se servir de sa raison pour juger de ses idées, de ses sentimens, et les faire connaître aux autres. Mais cela ne suffit pas, il faut encore savoir arranger avec une certaine méthode, ses conceptions et ses raisonnemens; c'est ce que la grammaire nous apprend à faire. La grammaire (2) est donc l'art qui nous enseigne à parler et à écrire correctement.

---

(1) Il est sûr du moins qu'il n'avait plus lieu du temps de *Varron*, puisqu'après l'avoir décrit lui-même dans son Traité de la langue latine, liv. 5, il ajoute : *Quod nos contrà facimus; nam, versu peracto, idem semper initium tenemus progrediendi:* Chez nous c'est le contraire ; quand une ligne est achevée, nous recommençons toujours la suivante de la même manière.

(2) Ce mot vient d'un mot grec qui signifie *lettre;* aussi les Romains appelaient-ils quelquefois cet art *litteratura:* de là nous vient le mot *littérature*, auquel on a donné depuis une si grande extension, et dont la Grammaire, proprement dite, n'est que l'introduction.

Elle a, comme on le voit, deux objets : la parole prononcée, et la parole écrite.

Parler, c'est se faire entendre par une suite de mots articulés, par lesquels les hommes sont convenus d'exprimer telle idée ou tel sentiment : ces mots, pris séparément, peuvent être considérés comme *matériels* et comme *spirituels*.

Le *matériel* des mots comprend leur élément et leur prosodie.

Le *spirituel* des mots consiste dans leur sens fondamental, dans leur sens spécifique, et dans leur sens accidentel.

J'appelle *élément des mots*, les lettres dont chaque mot est formé; et *prosodie*, les signes ou caractères qui en dirigent la prononciation.

J'appelle *sens fondamental*, le sens que les mots prononcés ou écrits présentent à l'esprit, comme images de nos pensées.

J'appelle *sens spécifique*, celui qui distingue les mots entre eux, et les range en des classes différentes, sous des dénominations propres à faire sentir leur usage.

J'appelle enfin *sens accidentel*, celui qui ne tient aux mots que par accident, par occasion, et qui peut en être séparé sans que pour cela les mots perdent de leur première signification.

La *totalité* des mots que l'on réunit pour exprimer sa pensée, forme une proposition ou une phrase. Les règles que la grammaire prescrit pour l'arrangement de ces mots, sont ce qu'on appelle *Syntaxe*.

L'Orthographe détermine, soit par l'étymologie, soit par l'usage, la manière d'écrire les mots; elle indique, à l'aide des règles de la syntaxe, le rapport qu'ils ont les uns avec les autres, et marque, par la ponctuation, le véritable sens des phrases.

Voilà en substance les différens objets que la grammaire embrasse : nous allons examiner chacun d'eux en particulier.

CHAPITRE III.

Des lettres considérées comme Elémens *des mots.*

Les lettres dont les mots sont formés se divisent en voyelles et en consonnes. On compte ordinairement cinq voyelles, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, auxquelles on joint l'*y*, que l'on emploie pour deux *ii*, et pour un *i* seulement dans les mots qui nous viennent du grec; et dix-neuf consonnes, dont six labiales, *b*, *f*, *m*, *p*, *v*, *q*; quatre linguales, *d*, *t*, *l*, *n*; cinq palatiales ou palatales, *c*, *j*, *g*, *k*, *r*; trois sifflantes, *s*, *x*, *z*; et une aspirante, *h* (1).

---

(1) Il paraît que c'est M. Fourmont, professeur au collège royal, qui a donné le premier cette distinction des consonnes dans sa grammaire chinoise. Quoi qu'il en soit, elle me semble plus ingénieuse qu'utile. J'observerai seulement, pour l'intelligence de ces dénominations, qu'une lettre *labiale* est celle qui se prononce avec les lèvres; une *linguale*, celle qui

ARTICLE PREMIER.

Des voyelles.

Les voyelles, ainsi appelées parce qu'elles forment, par la seule ouverture de la bouche, un son simple et permanent, sont de trois sortes, *simples*, *composées* et *nasales*.

Les voyelles *simples* sont toujours seules, comme *a*, *e*, *i*, *o*, *u*.

Les voyelles *composées* sont doubles ou triples, et leur son est parfaitement semblable à celui des premières : telles sont, par exemple, les voyelles finales des mots *il song*ea, *tabl*eau, etc., dont le son répond aux voyelles simples *a* et *o*.

Les voyelles *nasales* sont les mêmes que les voyelles simples ou composées, mais suivies des lettres *m* ou *n*, comme dans les mots *pl*an, *des*sein, am*bigu*, in*térêt*, etc.

Il y a encore deux autres voyelles composées, savoir, *eu* et *ou*, que plusieurs grammairiens mettent au rang des voyelles *simples*, parce qu'en effet elles ont chacune un son différent. Il est aisé de les reconnaître dans les mots *feu*, *genou*, etc.

En général, les voyelles sont tellement de l'essence du mot, qu'on ne peut en former un seul sans qu'il y en ait au moins une, les consonnes

---

exige certains mouvemens, certaines positions de la langue. Le reste s'entend facilement.

elles-mêmes ne pouvant être prononcées qu'avec le secours d'une voyelle.

La seule voyelle *e* a trois sons simples, ce qui fait qu'on distingue trois sortes d'*e*.

L'*é* fermé, qui prend l'accent aigu (´), et se prononce comme à la fin de *bonté*.

L'*è* ouvert, qui prend l'accent grave (`) et se prononce comme à la fin de *succès*.

L'*e* muet, qui ne prend aucun accent, et se prononce comme à la fin de *père*, *monde*, etc.

Aux deux accens que je viens de désigner il faut encore joindre l'accent circonflexe (ˆ), qui se met sur les voyelles longues de leur nature, ou par position.

ARTICLE II.

Des Diphthongues.

Une voyelle composée qui fait entendre le son de deux voyelles, quand on la prononce en un seul temps, s'appelle *diphthongue*. Les diphthongues sont, de même que les voyelles, *simples*, *composées* et *nasales*.

Simples, comme dans les mots *fiole*, *pitié*, etc.

Composées, comme dans *Louis*, *Dieu*.

Nasales, comme dans *soutien*, *nation*.

Il y aurait une foule d'observations à faire sur les voyelles et les diphthongues, mais elles sont en général peu utiles pour un Français qui a l'usage de sa langue; en traitant de l'orthographe des

mots, je n'oublierai pas ce que les unes et les autres peuvent avoir d'intéressant quant à la manière de les écrire. Venons aux consonnes: elles renferment, pour la prononciation, quelques difficultés qu'il me paraît plus important d'aplanir.

ARTICLE III.

Des Consonnes, et de leur prononciation

On appelle *consonnes* des lettres qui n'ont point de son d'elles-mêmes, et qui, selon la signification même de ce mot, ne peuvent se prononcer qu'en faisant entendre le son de quelque voyelle. Il y en a, comme nous l'avons vu, dix-huit; nous allons les parcourir, et indiquer, autant qu'il sera possible, leur prononciation dans certains mots seulement qui pourraient embarrasser les jeunes gens.

B, *masculin*. Cette letire se prononce à la fin des noms propres, et de ces deux mots, *radoub*, *m.* (réparation d'un vaisseau), et *rumb* (prononcez *romb*), ligne qui représente un des trente-deux vents sur la boussole.

C, *m*. Cette lettre, souscrite d'une cédille, a le son de l'*s* devant les voyelles *a*, *o*, *u*, comme dans ces mots, *façade*, *garçon*, *reçu*. Elle a le son du *g* dans les mots *Claude*, *Cicogne*, *second*, *secret*, et dans les dérivés de ces derniers.

On doit articuler le *c* à la fin de quelques noms propres, tels que *Languedoc*, *Abimelec*, etc., et

dans ces façons de parler : *du blanc au noir; c'est un franc étourdi; frapper d'estoc et de taille*, etc. Il faut encore le faire sentir à la fin du mot *donc*, quand il est suivi d'un autre mot dont l'initiale est une voyelle, ou quand c'est une phrase qui commence par *donc*, ce qui arrive toutes les fois qu'on tire une conséquence de quelque raisonnement (1). On articule de même le *c* d'*avec*, sans avoir égard à la première lettre du mot suivant. *Ch* se prononce comme *k* dans les mots *archétipe* (modèle sur lequel on fait une chose), *archiépiscopal*, *chiromancie* (art de deviner par les traits de la main), *chirographaire* (créancier par un billet sous seing-privé).

D, *m*. Il y a quelques mots à la fin desquels le *d* se change en *t*, devant d'autres mots qui commencent par une voyelle, comme dans cette façon de parler, *renverser de fond en comble*.

On doit faire entendre les *dd* dans les mots *addition*, *reddition* (2).

F (3), du genre *féminin*. Observons, avant que

---

(1) Dans les nombres, C marque *cent* : CC marquent *deux cents*, etc.

(2) D est encore une lettre numérale qui marquait *cinq cents*, elle marquait *cinq mille* quand on tirait une ligne dessus.

(3) *Suetone*, historien latin du deuxième siècle, dit que c'est l'empereur *Claude* qui inventa cette lettre, qu'elle avait la force de l'*v* consonne, et qu'elle s'écrivait renversée. Le

de passer à la prononciation de l'*f*, qu'aujourd'hui la dénomination la plus usitée de cette lettre et des suivantes, *l*, *m*, *n*, *r*, *s*, est *fe*, *le*, *me*, *ne*, *re*, *se* : d'où il résulte que toutes les consonnes sont du genre masculin, suivant l'appellation moderne, qui prononce de même avec un *e sourd*, *b*, *c*, *d*, *g*, *p*, *t*, *v*, *xe*. Cette manière est, sans contredit, la plus naturelle et la plus propre à faciliter la lecture aux enfans.

L'*f* sonne ordinairement à la fin de *bœuf* et d'*œuf*, au singulier seulement; de *nerf* et de *chef*, au singulier et au pluriel, excepté dans ces mots, *chef-d'œuvre* et *nerf-férure* (blessure aux tendons des pieds d'un cheval). On doit l'entendre encore dans *serf*, fém. *serve* (qui n'est pas libre), et non dans *cerf* (animal).

L'*f* ne se prononce pas ordinairement au pluriel de *neuf* (qui est nouveau).

G (1), *m*. Quand le *g* est final, et qu'il est suivi immédiatement d'un mot qui commence par une voyelle, il se prononce ordinairement comme un *c*. Exemple : *un sang aduste* (brûlé), *un*

---

roi Childéric fit d'inutiles efforts pour introduire dans notre alphabet le φ des Grecs, que nous remplaçons par *ph* dans les mots qui dérivent de leur langue. Cependant cette lettre eût été plus simple pour l'écriture, et plus conforme à l'étymologie.

(2) Les Romains n'ont commencé à se servir du *g* qu'après la première guerre punique; le *c*, et quelquefois même le *z*, leur en tenait lieu.

long hiver. Il faut le prononcer, mais plus faiblement, à la fin des mots *joug*, *Agag*, *Magdebourg*, quand même le mot suivant commencerait par une consonne.

On est encore partagé aujourd'hui sur la prononciation de la double consonne *gn* dans ces mots, *signer*, *assignation* et *assigner;* mais l'Académie, qui veut que l'on prononce *sinet* (petit ruban que l'on attache aux livres), et non *signet*, quoiqu'on l'écrive de cette manière, n'ayant pas fait la même remarque sur ces mots-là, nous les prononcerons sans élision du *g*.

La syllabe *gui* est diphthongue dans *aiguillon*, subst. du verbe *aiguillonner*, dans *aiguillette* et *aiguiser*, et dans les noms propres *Aiguillon* et *Guise*.

De deux *g* de suite dans un même mot, on n'en prononce qu'un, excepté dans *suggérer* et *suggestion*, où tous deux doivent être sentis.

H, *f.* Cette lettre, selon quelques grammairiens, ne mérite guère le nom de consonne que dans les mots où elle est aspirée. Selon d'autres, elle ne mérite pas même la qualité de lettre, et en conséquence ils ne la regardent que comme un signe d'aspiration. Quoi qu'il en soit, voici, quant à sa prononciation, les mots sur lesquels on pourrait croire l'usage partagé :

Henry. On doit l'aspirer dans un discours oratoire et dans là poésie soutenue; mais hors de là

ce serait une affectation. On dira dans le premier cas, *les vertus de Henry IV;* et dans le second, *les vertus d'Henry IV.*

Hésiter. Quoique nos auteurs les plus exacts aient toujours aspiré l'*h* dans ce mot, cependant la négligence de la conversation a tellement prévalu, que ce n'est plus une faute d'écrire et de prononcer *j'hésite, il n'hésitait pas*, etc.

Hideux. L'Académie, dans ses observations sur Vaugelas, dit que l'usage étant partagé sur ce mot, le plus sûr cependant est d'en aspirer l'*h*. Les gens qui parlent ou qui écrivent bien s'en font une loi.

Hollande, *Hollandais.* L'*h* de ces mots doit toujours être aspirée, si ce n'est dans ces désignations : de la *toile d'Hollande*, ou *fromage d'Hollande* et de la *laine d'Hollande.*

Hongrie. On dit de même, sans aspiration : *du point d'Hongrie, de l'eau de la reine d'Hongrie.* Ailleurs il faut aspirer l'*h*.

L'*h*, que l'on aspire toujours dans *héros*, n'est point aspirée dans ses dérivés *héroïne*, *héroïque*, *heroisme*, et *héroïde* (poëme).

J. *m.* La prononciation de cette consonne n'a aucune difficulté: elle ne varie pas non plus dans son orthographe; toujours on l'écrit et on la prononce comme dans les mots *jeûne*, *joli*, *dis-je*, etc.

K, *m.* Lettre grecque qui paraît inutile aujourd'hui, parce qu'elle n'a pas d'autre usage que

le c (1). On ne l'emploie que dans les mots qui nous viennent du nord ou de l'orient, comme le *Kan* (prince des Tartares), le *kali* (plante dont les cendres font la soude qu'on emploie dans nos lessives), le *kremlin* (nom du palais des czars à *Moscow*).

L, *f.* Il y a deux manières différentes de prononcer cette lettre quand elle est doublée, l'une sèche et l'autre mouillée. La prononciation est sèche dans les mots *allusion*, *belliqueux*, *illicite*, etc.; elle est mouillée (2) dans *briller*, *recueillir*, *travailler*, etc.

L finale ne présente aucune difficulté pour un Français, si on en excepte ces deux mots *gril* et *persil*, que quelques grammairiens prétendent qu'on doit prononcer comme s'il n'y avait point d'*l*; mais ce sentiment est contraire à l'usage, qui la mouille. Je ne parlerai point des mots *col*, *fol*, *mol*, qu'on écrit aujourd'hui *cou*, *fou*, *mou*, si ce n'est qu'on prononce encore *fol*

(1) Les anciens mettaient un K sur les vêtemens qui avaient été frappés de la foudre, peut-être parce que le mot *foudre* en grec commence par cette lettre. Au reste, ils regardaient comme impur et funeste tout ce qui avait été frappé du tonnerre.

(2) Il est aisé de voir que *mouiller* une *l* c'est la prononcer comme dans le mot même dont cette expression a été tirée. — Comme chiffre romain, l'L signifie 50, et avec une ligne au-dessus, 50 mille. Un X mis avant L soustrait une dizaine de sa valeur : ainsi XL ne marque que 40.

quand le mot suivant commence par une voyelle. Exemple : *un fol amour*, *un fol entêtement*, etc.

Dans la conversation cette lettre s'élide (se retranche), à la fin du pronom *il*, quand le mot suivant commence par une consonne, et dans *ils*, quelle que soit l'initiale de ce mot. C'est la même chose pour les mots *quelque* et *quelqu'un*, que l'on prononce ordinairement *quèque* et *quèqu'un.*

M, *f* (1). Dans la plupart des mots où cette lettre est doublée, on change la première en *n* pour en adoucir le son. Ainsi au lieu de prononcer, par exemple, *emmaillotter*, on prononce d'un ton plus doux *enmaillotter*. Dans les mots *condamner*, *solemnelle* et leurs dérivés, on change aussi pour l'agrément l'*m* en *n*, et l'on prononce comme s'il y avait *condâner*, *solanel.*

L'*m* se prononce ordinairement à la fin des noms propres, surtout si elle est précédée d'un *e* ou d'un *i*, comme dans *Sichem*, *Eliacim.*

Au commencement des mots l'*m* doublée et précédée de la voyelle *i*, sonne deux fois, comme dans *immédiat*, *immoler*, etc.

N, *f*. Le redoublement de cette lettre ne se fait sentir que dans les mots *annales*, *annate* (c'était le revenu de la première année d'un bénéfice), *annexe*, *annihiler*, *annotation*, *annuel*, *annuler*, *inné*, *innover*, et dans ceux qui en dérivent.

---

(1) Cette lettre dans les nombres signifie 1000.

L'*n* finale doit se faire entendre au mot *hymen*, quand même le mot suivant commencerait par une consonne.

J'ai dit que les voyelles nasales étaient les mêmes que les voyelles simples ou composées, mais suivies des lettres *m* ou *n*. Quand elles sont placées à la fin d'un mot, et qu'elles en rencontrent un autre qui commence par une voyelle, ou par une *h* non aspirée, comme dans ce vers (car l'observation que je fais ici n'a rapport qu'à la poésie),

Souvent de tous nos maux la *raison* est le pire,

il y a un principe dont on ne doit jamais s'écarter pour la prononciation de ces voyelles : *c'est de ne jamais faire sonner la terminaison nasale, à moins que le mot où elle se trouve et le mot qui la suit, ne soient immédiatement, nécessairement et inséparablement unis*, comme dans ces façons de parler : *on est arrivé*, *certain auteur*, *je vais en Italie*, etc.

M. de Segrais écrivit un jour, au nom de l'académie de *Caen*, au savant évêque d'Avranches (1), pour inviter l'Académie française à décider s'il fallait dire *bo-n-à-monter*, *bo-n-à descendre* (2), ou ne point faire tinter la consonne

(1) M. Huet.

(2) Il paraît que cette question s'était élevée dans l'académie de *Caen* au sujet de cette historiette : François Ier

finale de *bon*. Elle répondit que, puisqu'on pouvait introduire un adverbe entre *bon* et la particule *à*, comme si, par exemple, on voulait dire, *bon* rarement *à monter*, *bon* cependant, *bon* quelquefois *à descendre*, il s'ensuivait que *bon* doit être prononcé sans liaison avec la particule *à*.

P, *m*. Cette lettre ne se prononce pas à la fin des mots, excepté dans *beaucoup* et *trop*, quand le mot qui suit commence par une voyelle; et dans *Cap* et *Gap* (ville du Dauphiné), quelle que soit l'initiale du mot suivant.

Quelques grammairiens font sonner le *p* dans *dompter* et ses dérivés, et le négligent absolument dans *symptôme*. Mais si l'on veut suivre l'étymologie, il faudra prononcer le premier sans *p*, et le second avec un *p*; *dompter* et les mots qui en dérivent venant de *domare*, qui n'en a point, et *symptôme* de σὺν et de πίπτω qui en a un. Au

---

avait permis à Mélin de Saint-Gelais, son bibliothécaire et son aumônier, de parier que, toutes les fois qu'il plairait au roi d'ouvrir le discours en vers, lui, Saint-Gelais, achèverait la phrase sur les mêmes rimes. Un jour donc le roi mettant le pied à l'étrier, et ayant regardé Saint-Gelais, apostropha ainsi son cheval :

Joli, gentil petit cheval,
Bon à monter, bon à descendre,

Saint-Gelais ajouta :

Sans que tu sois un Bucéphal,
Tu portes plus grand qu'Alexandre.

reste, l'usage même semble partagé sur cette bizarrerie; et l'Académie veut que, dans la prononciation soutenue, l'on fasse sentir le *p* du mot *domptable;* mais elle garde le silence sur ceux qui y ont rapport.

Q, *m.* Bien des grammairiens pensent que cette lettre est aussi inutile que le *k*, et qu'elle pourrait, comme lui, être remplacée par le *c;* quoi qu'il en soit, jamais on ne l'emploie que suivie d'un *u*, si ce n'est à la fin des mots *cinq* et *coq*, les seuls où le *q* soit final

La syllabe *qua* se prononce *coua*, dans les mots *aquatique*, *équateur*, *quadragésime*, *quadragénaire*, *quadrangulaire*, *quadrature* (du cercle). *Quadrature*, en termes d'horlogerie, c'est-à-dire l'assemblage des pièces qui font mouvoir les aiguilles d'une montre, se prononce comme s'il y avait *cadrature*. Prononcez encore *coua* dans les mots *quadrilatère* (qui a quatre côtés); *quadrige* (char à deux roues, attelé de quatre chevaux, dont les Grecs et les Romains faisaient usage dans les courses); *quadrupède*, *quadruple*: *quadrupler*, et *quaker* ou *quacre*, nom anglais qui signifie *trembleur* (1).

Le *q* prend le son du *c* dans la prononciation des mots *équestre*, *quinquennal* (ce qui arrivait

(1) Secte chrétienne établie en Angleterre en 1650, et depuis en Amérique, où Guillaume *Pen* l'a portée, en donnant son nom à la Pensylvanie. Ce sont peut-être les seuls fanatiques qui n'aient jamais troublé l'ordre de la société.

chez les Romains tous les cinq ans); *équiangle*, *équilatéral* (dont les côtés sont égaux).

R, *f.* Dans la conversation l'on néglige souvent, mais à tort, la prononciation de l'*r* à la fi des infinitifs en *ir*, et des mots *repentir*, *souvenir*, *plaisir*, *déplaisir*, *loisir;* mais à la fin des infinitifs en *er*, fussent-ils même suivis d'un mot commençant par une voyelle, on ne doit pas la faire sentir.

Altier, *léger*. L'Académie fait sonner l'*r* de ces deux mots; mais quelque égard qu'on doive à cette décision, il y a bien de l'apparence qu'elle ne l'emportera pas sur l'usage.

S, *f.* Cette lettre peut être regardée comme une demi-voyelle, dont la force et le son viennent de la voyelle qui précède ou qui suit. On ne l'écrit plus, quand elle ne se fait pas entendre, dans certains mots tirés du latin, où elle est suivie d'une autre consonne; mais on marque alors d'un accent circonflexe, la voyelle qui la précède; et si cette voyelle est un *é* fermé, on le marque d'un accent aigu. On écrit donc aujourd'hui de cette manière les mots *mâle*, *honnête*, *écrire*, *répondre*, qu'on écrivait autrefois *masle*, *honneste*, *escrire*, *respondre*.

En poésie, la prononciation de l'*s* et du *t* finals des troisièmes personnes des verbes, au pluriel, est si nécessaire, quand le mot suivant commence par une voyelle, que si on la négligeait, le vers manquerait d'une syllabe, et n'aurait plus ni

cadence ni harmonie, et c'est précisément ce qui arriverait à ces deux vers,

O que d'écrits obscurs, de livres ignorés
Furent, en ce grand jour, de la poudre tirés!

si l'on ne prononçait pas l'*s* qui est à la fin de *livres*, et le *t* qui termine *furent*.

Cette règle n'a pas lieu pour le discours familier; ainsi ce serait une affectation ridicule que de prononcer exactement toutes les consonnes finales, les *s* et les *t* surtout, devant les voyelles initiales des mots qui les suivent.

On doit articuler l'*s* dans les mots *laps* (écoulement de temps), *lorsque* et *lis* (fleur); elle est muette au contraire dans *fleur-de-lis* (terme d'armoiries), et dans *alors*, *dès-lors*, *lors même que*.

T, *m*. La prononciation de cette lettre varie tellement, soit au milieu, soit à la fin des mots, qu'il serait très difficile de la réduire à des règles fixes : c'est l'usage seul qu'il faut consulter.

De deux *t* qui se trouvent de suite dans un mot, on n'en prononce qu'un, excepté dans *attique* et *atticisme* (finesse de goût chez les Athéniens).

Dans les mots où la syllabe *ti* est précédée d'une *s* ou d'un *x*, le *t* conserve toute sa force comme dans *bestial*, *indigestion*, *mixtion*, etc.

On dira mieux dans la conversation, *st'homme*, *cette femme*, *st'oiseau*; que *cet homme*, *ste femme*, *cet oiseau*, etc.

V, *m.* La prononciation de cette lettre n'éprouve jamais de difficulté, si ce n'est quand elle est double, ce qui arrive dans les mots étrangers, mais alors il la faut prononcer comme un simple *v*.

X, *m.* (1), change sa prononciation avec les mots où il se rencontre; ici il a le son de *cs*, comme à la fin de *borax* (sel propre à faciliter la fonte des métaux), de *préfix*, etc.; là, celui d'un *z* ou de deux *s*, comme dans *dixième* et *dix-huit*, *Auxonne* et *Bruxelles;* ailleurs enfin celui du *g*, suivi d'un *z*, comme dans *exagone* (qui a six côtés), *exempter*, *exigeant*.

Z, *m.* Cette lettre, que nous avons empruntée des Grecs, n'est guère en usage au commencement des mots, que pour ceux qui nous viennent, ou de leur langue, ou de celle des Hébreux. On doit articuler le *z* à la fin de quelques noms étrangers, comme *Usez*, *Booz*, *Olivarez*, etc.

ARTICLE III.

Des Syllabes.

Une syllabe est un son simple ou composé, prononcé avec toutes ses articulations par une seule émission de voix.

On distingue les syllabes en syllabes d'usage et

---

(1) X dans les nombres vaut 10. I avant X vaut 9. X avant une note numérale plus forte, en ôte une dizaine, de sorte que si avant l'L qui vaut 50, il y a un X, en cette manière, XL, ce ne sera plus que 40.

syllabes physiques. *Armateur*, par exemple, est un mot qui, selon l'usage, n'a que trois syllabes, *ar-ma-teur*; cependant en le prononçant il est aisé d'en distinguer cinq, que j'appellerai *syllabes physiques*, parce que j'articule cinq sons produits par les voyelles et par les deux *r*: *a*, *re*, *ma*, *teu*, *re*. A la vérité, les deux syllabes données par l'articulation de ces deux *r* et d'un *e* muet pour chacune, sont très faibles; mais elles n'en sont pas moins des syllabes prononcées. Je parlerai, en traitant des principales règles de la versification, des mots dans lesquels la poésie reconnaît plus de syllabes que l'usage n'en admet; tel est le mot *passion*, où elle en compte trois, *pas*, *si*, *on*, quand l'usage n'en articule que deux, *pas*, *sion*.

On appelle *monosyllabe* un mot qui n'a qu'une syllabe; *dissyllabe*, celui qui en a deux; *trissyllabe*, celui qui en a trois; enfin, *polyssyllabe*, celui qui en renferme un plus grand nombre. *N. B.* Ces mots s'emploient comme adjectifs et comme substantifs: ainsi on dit également, ce mot est dissyllabe, ou c'est un dissyllabe.

CHAPITRE IV.

De la Prosodie.

La prosodie est, dans toutes les langues, une manière de prononcer chaque syllabe régulière-

ment; c'est-à-dire suivant ce qu'exige chaque syllabe prise à part, et considérée dans ses trois propriétés, qui sont : l'*accent*, l'*aspiration* et la *quantité*.

ARTICLE PREMIER.

L'accent consiste dans les diverses inflexions de la voix, dont les unes servent à élever, et les autres à abaisser le ton dans la prononciation des syllabes.

On distingue cinq sortes d'accens :

1°. L'accent *musical*, qui subordonne l'abaissement et l'élévation de la voix à des intervalles certains, et qui sont tellement mesurés, que s'en départir le moins du monde, c'est enfreindre les lois de la musique.

2°. L'accent *provincial*, qui embrasse tout ce qui a rapport à la prononciation de certaines provinces. *N. B.* C'est de cet accent qu'on entend parler, quand on dit que, *pour bien parler français, il n'en faut point avoir*.

3°. L'accent *prosodique*, qui n'est autre chose qu'une inflexion de la voix qui s'élève ou qui s'abaisse sur telle ou telle syllabe (1).

4°. L'accent *oratoire*, qui résulte, non de la syllabe matérielle que nous prononçons, mais du

---

(1) Les Grecs, dont la langue atteignit le plus haut degré de perfection, avaient pour ces inflexions deux esprits, le rude et le doux, et trois accens, l'aigu, le grave et le circonflexe. Nous leur avons emprunté ces derniers, mais pour un autre usage.

sens de la phrase, qui fait que notre voix prend des tons propres à caractériser la pensée ou le sentiment. (*Voyez* dans le second volume l'article *Prononciation.*)

5°. Enfin l'accent écrit ou imprimé. Il y en a de trois sortes, l'aigu (´), le grave (`), et le circonflexe (^), qui consistent en de petites lignes que nous traçons sur une voyelle.

ARTICLE II.

L'aspiration est une prononciation forte de certaines syllabes qui commencent un mot dont la première lettre est toujours une *h*. Cette lettre donnant à la voyelle qui la suit les propriétés d'une consonne, il arrive de-là que si c'est une voyelle qui finit le mot précédent, cette voyelle ne s'élide point; et que si c'est une consonne, elle n'est point sonore. Ainsi, quoiqu'on prononce *u-nabeille*, *des-zabeilles*, on dira, sans élision, une *haquenée*, et, sans liaison, des *haquenées* (chevaux ou cavales de taille médiocre).

L'*h* n'étant pas toujours dans notre langue un signe d'aspiration, voici quelques mots sur lesquels on pourrait se tromper.

Haillon.	Hardi.
Hanche.	Haricot.
Hanneton.	Haridelle.
Haïr.	Harnois.
Hangar.	Harpie.
Harasser.	Harpon.

Hâve.
Hausser.
Hennir.
Hérisson.
Hernie.
Hêtre.
Heurter.
Hibou.
Hiérarchie.
Hobereau (1).
Hochepot.
Homard.
Hongre.
Honnir.
Hoquet.
Hoqueton.
Horion.
Houblon.
Houille.
Houlle (2).
Houlette.
Houppe.
Houppelande.
Hourvari, *et non* boulvari.
Houssard *ou* hussard.
Houspiller.
Houssaie (3).
Housse.
Houssine.
Houx.
Hoyau.
Huer.
Hulotte (4).
Humer.
Hune.
Huppe.
Hure.
Hurler.

Au milieu des mots qui sont composés de quelqu'un des précédens, comme *déharnacher*, *enhardir*, *rehausser*, l'*h* s'y conserve aspirée, comme elle l'était au commencement du mot primitif. Il n'y a d'exception que pour *exhausser*, *exhaussement*, où l'*h* est tout-à-fait nulle. A l'égard des

(1) Petit gentilhomme.
(2) Vague qui reste après la tempête.
(3) Lieu où il croît du houx.
(4) Sorte de hibou.

mots où l'aspiration de l'*h* pourrait demander encore quelque éclaircissement, voyez cette lettre à l'article *des consonnes*.

ARTICLE III.

La QUANTITÉ est la mesure du temps que l'on emploie à prononcer les syllabes des mots, différente en cela même de l'ACCENT, qui marque seulement l'élévation ou l'abaissement de la voix dans la prononciation de ces mêmes syllabes.

Puisqu'on peut mesurer la durée du temps que l'on met à prononcer les syllabes, il y a donc des syllabes longues et des syllabes brèves; et tel serait le signe caractéristique des premières (¯), et celui des secondes (˘), que nous avons empruntés des Latins, si on avait coutume d'en faire usage dans l'impression.

On voit, sans qu'il soit besoin de le dire, que la prononciation d'une syllabe longue doit, dans toutes les langues, demander plus de temps que la prononciation d'une syllabe brève. M. l'abbé d'Olivet nous a donné, dans son excellent *Traité de la Prosodie française*, des principes de prononciation relativement à la quantité des syllabes entre elles, qu'il est intéressant de lire et de méditer. Au lieu de donner ici, comme je l'avais fait dans la première édition de cet ouvrage, les principes généraux sur lesquels l'abbé d'Olivet me semblait asseoir les règles qu'il nous donne pour la prononciation des syllabes, j'ai cru qu'il serait

plus utile d'extraire de son Traité les mots sur lesquels on se trompe le plus communément. Par là j'éviterai aux jeunes gens le désagrément de faire brèves ou longues des syllabes qui, de leur nature, sont longues ou brèves (1).

C'est sur les voyelles que se marquerait la quantité, ou la mesure du temps que nous mettons à prononcer les syllabes, si l'usage avait voulu qu'on la marquât; or, le signe (˘) sur une voyelle fera voir que la syllabe est brève, et celui-ci (¯) qu'elle est longue.

C'est une règle sans exception, que toute syllabe masculine, qu'elle soit brève ou non au singulier, est toujours longue au pluriel. Exemples : *des sācs*, *des sēls*, *des profils*, *des pōts*, *des attribūts*, etc., etc.

A.

La terminaison *abe* est toujours brève, excepté dans *astrolābe* et *crābe*, poisson de mer.

Able est bref dans les adjectifs de cette terminaison, tels que *aimăble*, *raisonnăble*, *capăble*, etc.

Ace est long dans *espāce*, et dans tous les temps du verbe *lācer*. Exemple : *on lāce madame* ; *délā-*

(1) Je me plais à rendre ici justice à un de nos meilleurs journaux, celui de Paris; c'est d'avertir souvent les jeunes acteurs de respecter la prosodie, quand il leur arrive d'en enfreindre les règles.

cez-moi; vous entrelācerez ses cheveux de perles.

Acle. M. l'abbé d'Olivet fait cette syllabe douteuse dans les mots *miracle*, *oracle*, *obstacle*, *tabernacle* et *spectacle*. Cela pouvait être de son temps; mais il me semble qu'aujourd'hui il faut, pour se conformer à l'usage, faire *a* long dans *mirācle* et *orācle*, et bref dans *tabernăcle*, *obstăcle*, *spectăcle*, etc.

Adre est long dans *cādre*, *escādre*, *mādré*, *encādrer*.

Agne est toujours bref, excepté dans les mots *gāgner* et *je gāgne*.

Aigne est toujours bref. Exemple : *dăignez*, *je dăigne*, *se băigner*.

Aille est long dans *rimāiller*, *rimāilleur*, *tāilleur*, *nous tāillons*.

Aime. Cette terminaison, qui n'a lieu que dans le verbe *ăimer* est toujours brève. Exemple : *j'ăime*, *il ăimera*, *ăimant*, etc.

Aire est long dans une *pāire*, *chāire*, *āire*. Ces mots deviennent brefs, quand ils n'ont pas l'*e* muet; *păir*, *chăir*, *ăir*.

Ais, long dans *palāis*.

Les premières et secondes personnes des prétérits définis de tous nos verbes, sont longues, sans exception. Exemple : *nous aimāmes*, *vous aimātes ; nous finīmes*, *vous finītes ; nous reçūmes*, *vous reçūtes ; nous prīmes*, *vous prītes*.

Ane est bref dans *orgăne*, et long dans *de la mānne*, *je condāmne* et *je dāmne*.

Ape est long dans *rāpe* et *rāper;* mais bref dans *păpes*, plur. de *pape*.

Ar est long dans *ārréts*, et dans les temps du verbe *ārrêter*.

Arri est long dans ces deux mots *mārri* (qui est fâché), *équārri* (taillé à angles droits).

Une *s* ou un *z* entre deux voyelles dont la dernière est un *e* muet, rendent la première longue; voilà pourquoi nous prononçons *extāse*, *pēse*, *épouse*, *franchīse*, *rūse*, etc. Mais si on changeait la finale de quelques-uns de ces mots, la syllabe longue deviendrait brève, comme dans *s'extăsier*, *pĕsée*, etc.

Asse est long dans les adjectifs, féminins *bāsse*, *grāsse*, *lāsse*, et dans tous les temps des verbes *amāsser*, *enchāsser*, *cāsser*, *pāsser*, *compāsser* et *sāsser*. On dit *un chāssis*, *il est dans la nāsse*.

Les imparfaits du subjonctif alongent la pénultième syllabe des trois premières personnes du singulier, et de la troisième du pluriel. Exemple : *que j'aimāsse*, *que tu rendīsses*, *qu'il vīnt*, *qu'ils voulūssent*.

At est long dans *apāt*, *dégāt* et *māt* de vaisseau; mais il est bref dans l'adjectif *măt*, que l'on prononce *matte*.

Măter, dompter, a la première syllabe brève dans tous ses temps.

Au est bref dans *Păul*, *ăubade*, *ăuteur*.

Ave est bref dans *răve*, et long dans *entrāve*, *conclāve* et *brāve*. Ce dernier a l'*a* bref quand il

précède un substantif. Exemple : *c'est un brăve homme.*

E.

L'*e* très ouvert est toujours long.

C'est une règle générale que tous les mots qui finissent par un *e* muet, immédiatement précédé d'une voyelle, ont leur pénultième syllabe longue. Ainsi on doit prononcer *vrāie*, *armēe*, *je prīe*, *j'envoīe*, *il loūe*, *la nūe.* Si l'e, de muet qu'il était, devenait fermé, ou se changeait en toute autre voyelle, la pénultième deviendrait alors brève, comme dans *loué*, *joyeux*, *nuer*, etc.

Eche est long dans *lēche* substantif, et dans *pie-griēche*; et bref dans la *crĕche.*

Ecle est bref dans *siĕcle.*

Egne est douteux dans *rĕ̄gne* et *douĕ̄gne*, et non pas *duĕ̄gne.*

Eigne est bref dans *pĕigne*, *qu'il fĕigne.*

Eil est long dans *viēillard* et *viēillesse.*

Eine est long dans le seul mot *rēine.*

Ele est long dans *zēle* et *grēle.*

Em est bref dans *Béthléĕm.*

Eme est douteux dans *crĕ̄me* et dans le *saint-chrĕ̄me.*

Enne est toujours bref. On dit donc *une rĕnne*, *des rĕnnes*, espèce de cerf en Laponie.

Ectre est bref dans *spĕctre.*

Eques est bref dans *obsĕques.*

Erre est long quand les deux *r* ne se séparent pas dans la prononciation, comme dans *tonnērre*,

guĕrre, *j'envĕrrai*, etc.; c'est le contraire quand elles se séparent. Exemple : *ĕrreur*, *ĕrroné*, *ĕrrata*.

Et est long dans *arrēt*, *acquēt*, *tēt*, *tēsson*, *protēt*.

Ete est long dans *arbalēte*. Il est bref dans *poĕte* et *prophĕte*. On prononce un *honnĕte homme* et un *homme honnēte*.

Etre est bref dans *il pénĕtre*.

Eve est long dans *trēve* et *la grēve*. Il est douteux dans *fĕve*.

Eule est long dans *mēule*.

I.

Idre est long dans *cīdre*.

Ile est long dans *īle* et presqu'*īle*, *huīle*, *stīle*.

Isse est toujours bref, excepté dans l'imparfait du subjonctif *que je fisse*, *que tu écrivīsses*, *qu'ils rendīssent*.

Ite est long dans *bénīte*.

Itre est long dans *regītre*, et bref dans *regĭstre*, qui se dit plus communément.

O.

O est long dans *ōs*, *ōser*, *ōsier*, *ōter* et *hōte*. Les dérivés de celui-ci ont l'*o* bref dans *hŏtel* et *hŏtellerie*, qu'on écrit néanmoins avec l'accent circonflexe *hôtel*, *hôtellerie*.

Obe est long et ouvert dans *glōbe*.

Oge n'est long que dans *dōge*.

Ois est long dans *foīs*, et dans certains noms de nation. Exemple : *un Angloīs, un Françoīs.*

Oisse est long dans *paroīsse.*

Oit l'est également dans *il paroīt, il connoīt, il croīt*, venant de *croītre.*

Ole est long dans *drōle, pōle.* (*Il vŏle* en l'air.) (*Il vōle*, signifiant *il dérobe.*)

One est long dans *matrōne, amazōne, aumōne.*

Or est bref dans *castŏr*, *encŏr* et *cŏr* de chasse. *Encōre*, écrit avec l'e muet, a la pénultième longue.

Osse est long dans *grōsse, fōsse, il endōsse*, et conserve la même quantité quand la terminaison est masculine, *désōssé, fōssé, grōsseur, grōssesse*, etc.

Ot est long dans *rōt* et *rōtir.*

Otre. Notre langue n'a que trois mots de cette terminaison, *apōtre, nōtre* et *vōtre.* Le premier est toujours long, quelle que soit la place qu'il occupe. Les deux autres sont brefs devant le substantif auquel ils appartiennent, et longs quand ils ne font que le représenter. Exemple : *Voilà vŏtre sentiment, et voici le nōtre.*

Oudre est bref dans *pŏudré, mŏulu*, etc., et long dans *pōudre, mōudre, résōudre*, à cause de l'e muet.

Ouille est long dans *rōuille, qu'il bōuille, il débrōuille*, et bref quand la terminaison est masculine. Exemple : *rŏuillé, bŏuillir.*

Oule est long dans *mōule, il se sōule, je fōule, il fōule.*

Ousse est long dans *je pōusse*, et bref dans tout le reste.

Out est long dans *aōut*, que l'on prononce *ōut*, dans, *gōut* et *mōut*, *vin* qui vient d'être fait.

Oute est long dans *absōute*, *il cōute*, *il brōute*, *je gōute*, *j'ajōute*; mais le plus souvent bref si la terminaison est masculine, comme dans *ajŏuter*, *cŏuter*, etc.

Outre est bref dans une *ŏutre*, et dans *ŏutre*, préposition.

U.

Ule est long dans *brūler*, et *il brūle*, *brūle-t-il*.

Use est long dans *excūse*, *il refūse*, à cause de l'e muet, et bref dans *excŭser*, *refŭser*, à cause de la terminaison masculine. Cependant *rūse* garde sa quantité dans *rūsé*.

Ut est bref dans tous les substantifs, excepté dans *fūt*, tonneau, et *affūt*.

Ute est bref aussi dans tous les substantifs, excepté dans *flūte*.

Les *homonymes* font encore partie de la prosodie, parce que, présentant un sens différent dans des mots qui ont le même son, c'est elle qui en fixe le sens par le moyen des longues et des brèves, comme dans les mots :

Rōt, en parlant des viandes.

Rŏt, vapeur qui s'exhale de l'estomac.

Scēne, partie du théâtre ou d'un acte.

La *Seĭne*, fleuve de France.

Il y a un autre point de vue sous lequel les homonymes doivent être envisagés; mais cet article trouvera sa place dans le chapitre de l'orthographe.

CHAPITRE V.

Du Spirituel des mots.

Jusqu'ici nous n'avons considéré les *mots* que comme des *sons*, sans faire attention à ce qu'ils pouvaient signifier; maintenant considérons-les comme *signes* de nos pensées, c'est-à-dire comme destinés à faire connaître, par le moyen de la voix ou de l'écriture, ce qui se passe dans notre esprit, à l'occasion des objets extérieurs, ou des choses seulement intellectuelles; c'est ce que nous avons appelé *le spirituel des mots.*

Considérés donc par rapport à leur valeur, les mots ont un *sens fondamental*, un *sens spécifique*, et un *sens accidentel.* On se rappellera que j'ai déjà expliqué plus haut, d'une manière succincte à la vérité, ce qu'il fallait entendre par ces mots; les détails dans lesquels je vais entrer, ne laisseront, je pense, aucune obscurité sur leur vraie signification.

CHAPITRE VI.

Du Sens fondamental des mots.

Le sens fondamental d'un mot est l'idée même que ce mot présente à mon esprit, quand je lis ou quand on me parle. Ce sens est tantôt propre et tantôt figuré.

Le sens propre d'un mot, dit M. Dumarsais (1), c'est la première signification de ce mot. Un mot donc est pris dans le sens propre, lorsqu'il signifie précisément ce pour quoi il a été établi. *Le feu brûle*; *la lumière nous éclaire*, voilà des mots pris dans le sens propre.

Mais quand un mot est pris dans un autre sens que celui que la convention ou l'usage lui avaient d'abord assigné, alors il paraît, pour ainsi dire, sous une autre forme, sous une figure qui n'est pas sa figure naturelle; il excite en nous un sentiment ou une idée toute différente, quoique relative, de celle qu'il était destiné à faire naître; ainsi ces mêmes mots *feu* et *lumière*, que je viens d'employer dans le sens propre, sont pris

(1) Ce chapitre est un précis du Traité des *Tropes* de ce célèbre grammairien. Il me semble que, retouché comme il l'est dans cette nouvelle édition, il pourrait donner aux jeunes gens une idée de la manière d'analyser un ouvrage sérieux, sans en copier servilement quelques lambeaux.

dans le sens figuré, quand je dis, *le feu de vos yeux, le feu de l'imagination, les lumières de l'esprit.*

C'est ainsi que le mot *masque* sera pris dans le sens propre, s'il signifie cette couverture qu'on se met sur le visage pour se déguiser, ou pour se garantir des injures de l'air; et dans le sens figuré, s'il se prend pour *dissimulation* ou *personnes dissimulées;* comme lorsque Malherbe disait *qu'à la cour il y avait plus de masques que de visages.*

Le mot *voix*, pris dans le sens propre, ne signifie autre chose que le son qui sort de la bouche des animaux et surtout de la bouche des hommes. Or, toutes les fois qu'on l'emploiera dans un autre sens que celui-là, qui seul est le sens propre, on dira qu'il est au figuré; comme dans ces phrases : *Le mensonge ne saurait étouffer la voix de la vérité dans le fond de nos cœurs. La voix du sang; la voix de la nature. La voix du peuple est la voix de Dieu. Donner sa voix; il vaudrait mieux peser les voix que de les compter.*

La liaison qu'il y a entre les idées accessoires, je veux dire entre les idées qui ont rapport les unes aux autres, est la source et le principe des divers sens figurés que l'on donne par exemple à ces mots, *feu*, *lumière*, *masque*, *voix*, etc.; or ce sont ces différens sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue, que les grammairiens appellent *tropes*, d'un mot grec qui signifie *changement.*

Dans tous les temps et dans tous les lieux où il

y a eu des hommes, il y a eu de l'imagination, des passions, des idées accessoires, et par conséquent des *tropes*. Point de langue qui n'ait eu ou qui n'ait encore les siens, et en si grand nombre, qu'il n'y a peut-être point de mot qui ne puisse se prendre en quelque sens figuré, c'est-à-dire éloigné de sa signification propre et primitive. Mais comme il n'y a rien de plus ridicule en tout genre que l'affectation et le défaut de convenance, on ne doit se servir des tropes que lorsqu'ils se présentent naturellement à l'esprit, qu'ils sont tirés du sujet, que les idées accessoires les font naître, ou que les bienséances les inspirent. Ils plaisent alors, parce qu'ils donnent de la grâce au discours, et que, comme le remarque très bien Cicéron, et après lui M. Rollin, *ils donnent du corps, pour ainsi dire, aux choses les plus spirituelles, et les font toucher au doigt et à l'œil par les images qu'ils en tracent à l'imagination.*

Si les tropes, ou les manières de parler figurées, sont si généralement répandus dans le discours, dont la beauté, et quelquefois même la justesse, dépendent souvent de l'heureux emploi qu'on en sait faire, il est donc important de les connaître, surtout pour bien entendre les poëtes, qui en font un usage si fréquent. On trouve d'ailleurs un grand nombre de ces sortes de figures dans les livres qui sont écrits le plus simplement, et même dans ceux par lesquels on commence à cultiver son esprit. La connaissance des tropes rendra né-

cessairement l'étude de ces livres et plus facile et plus agréable. Au reste, ils sont une partie essentielle de la grammaire, puisqu'il est du ressort de la grammaire de faire entendre la véritable signification des mots, et en quel sens ils sont employés dans le discours. Voilà les raisons pour lesquelles j'ai placé ici les tropes, et ce que j'ai dit du sens propre et du sens figuré; outre que cette place leur était naturellement assignée dans le plan que je m'étais tracé.

CHAPITRE VII.

Des Tropes.

ARTICLE PREMIER.

La Métaphore.

La métaphore est un trope qui, à la place des mots propres qui ne sont pas assez expressifs, substitue des termes figurés, comme quand nous disons *donner un frein à ses passions*, au lieu de dire *n'en pas suivre tous les mouvemens.*

Toute métaphore est une similitude abrégée. Il y a seulement cette différence entre l'une et l'autre, que dans la similitude on compare la chose dont on parle avec l'image qui la représente, et que, dans la métaphore, l'image se met

pour la chose même. Ainsi, quand je dis d'un homme *qu'il s'est battu comme un lion*, c'est une similitude; quand je dis seulement que *c'est un lion*, c'est une métaphore. Ici l'on voit que la *similitude* (1), figure de pensée, tient de bien près à la *métaphore*, figure de mots.

Si nous disons que le *mensonge se pare souvent des couleurs de la vérité*, c'est proprement une métaphore. Le mot *couleurs* n'a plus ici sa signification propre et primitive; il ne marque plus cette lumière modifiée qui nous fait voir les objets ou blancs, ou rouges, ou jaunes; il signifie seulement les *dehors*, les *apparences*. On dit aussi d'une ville fortifiée qui est sur une frontière, qu'*elle est la* CLEF *du royaume*, parce que l'ennemi qui s'en rendrait maître, entrerait dans un royaume aussi facilement qu'un voleur dans une maison dont il aurait la clef.

On dit encore métaphoriquement que *la Géographie et la Chronologie sont les deux yeux de l'histoire*, à cause que par l'une elle voit, pour ainsi dire, les lieux, et que par l'autre elle connaît les temps.

Une langue n'ayant jamais assez de mots pour rendre toutes nos idées, on est souvent obligé d'avoir recours à des métaphores; mais il faut y apporter la plus grande circonspection : car autant les expressions métaphoriques font un bel

(1) Voyez cette figure dans la Rhétorique.

effet quand elles sont bien employées, autant elles sont désagréables si elles ont quelque chose de bas ou de grossier, ou qu'elles soient guindées ou alambiquées. C'est un de ces défauts, par exemple, que le père Colonia reproche à Tertullien, quand il dit : *Tertullien me paraît faire une métaphore bien triviale, en appelant le déluge universel*, LA LESSIVE DE LA NATURE.

On lit dans l'esprit de Sénèque : *Le sage est toujours le même ; et quoique la nature l'ait formé* DANS LE MOULE DE SON INCONSTANCE, *il se rend immuable par la force de sa raison.*

Et dans un panégyrique de S. Charles Borromée : *Je vous confesse, messieurs, que tout cela n'a fait qu'*ACCROITRE MES FLAMMES, *et exciter dans mon cœur un plus grand* INCENDIE, *et un plus* VASTE EMBRASEMENT D'AMOUR *pour cet Eminentissime Cardinal.*

Je baignerai mes mains dans les ondes de tes cheveux, dit Théophile dans quelque endroit de ses œuvres mêlées. — Toutes ces métaphores ne sont point naturelles, et l'affectation qu'on y remarque, doit nécessairement déplaire aux personnes qui ont du goût.

On doit encore éviter de les tirer de sujets opposés, en sorte qu'elles excitent des idées qui ne puissent pas être liées, comme si on disait d'un orateur : *c'est un torrent qui s'allume*, au lieu de dire : *c'est un torrent qui entraîne.* Il faut donc qu'il y ait dans les expressions métaphoriques une

espèce d'unité, de manière que les mots dont elles sont composées paraissent, en quelque façon, faits l'un pour l'autre.

D'après cette règle fondée sur la raison, on ne pouvait pas dire :

*Avant que de prêcher il avait soin de se renouveler toujours devant Dieu par des gémissemens secrets, et d'*ARROSER *ses discours par de ferventes prières.*

Ni : *La mort sourde à mes prières, et mon père* SOURD *à mes larmes, me refusèrent également ce que je leur demandais.*

On a, par la même raison, reproché à Racine d'avoir dit :

Et de sang et de morts vos campagnes jonchées :

parce que ce vers rapprochait deux idées dont l'une excluait l'autre.

Dans les premières éditions du *Cid* de Corneille, Chimène disait :

Malgré des feux si beaux qui *rompent* ma colère :

l'Académie observa que ce verbe *rompre* ne s'accommodait pas avec *feux*.

Rousseau, dont les métaphores sont ordinairement si agréables et si justes tout-à-la-fois, ne pouvait pas appeler la glace *l'écorce des eaux*. Une pareille expression dépare un peu cette belle strophe :

L'hiver qui si long temps a fait blanchir nos plaines,
N'enchaîne plus le cours des paisibles ruisseaux;

Et les jeunes zéphyrs, de leurs tièdes haleines,
Ont fendu l'*écorce* des eaux.

Une dernière considération sur l'emploi des métaphores, c'est qu'il faut avoir égard aux convenances des différens styles, et que telle expression métaphorique qui aurait un très bel effet dans les vers, serait quelquefois déplacée dans le style oratoire. Ainsi, quoique Boileau ait dit :

Accourez, troupe savante,
Des sons que ma lyre enfante
Ces arbres sont réjouis,

on ne dirait pas également en prose qu'*une lyre enfante des sons.*

Je pourrais en dire autant du latin. On trouve communément dans les poëtes *lumina* pour les yeux; mais ce mot ne se prenait point en ce sens dans la prose. Exemple :

Lumine *Acon dextro, capta est Leonilla sinistro,*
Et poterat formâ vincere uterque deos.
Parve puer, lumen *quod habes concede sorori :*
Sic tu cæcus Amor, sic erit illa Venus (1).

Dans cette jolie épigramme d'Amalthée, sur deux enfans d'une grande beauté, mais privés

---

(1) Acon est privé de l'*œil* droit et Léonille de l'*œil* gauche : sans cela tous deux pourraient l'emporter sur les dieux mêmes par leur beauté. Jeune enfant, donnez à votre sœur l'*œil* que vous avez; elle sera pour nous Vénus, et vous, vous serez l'Amour aveugle.

chacun d'un œil, le poëte emploie, comme on le voit, *lumen*, *lumière*, pour signifier *l'œil*, ce qu'il n'eût pas fait s'il eût rendu en prose cette jolie pensée.

Après avoir vu ce que c'était que la métaphore, quelles règles on devait y garder, et les défauts à éviter dans l'usage qu'on peut en faire, comme c'est le *trope* par excellence, prenons au hasard quelques exemples où il n'y ait rien à désirer.

Phèdre dit à OEnone, dans Racine :

> . . . Hippolyte aime, et je n'en puis douter.
> . . . .
> Ce *tigre* que jamais je n'abordai sans crainte,
> Soumis, apprivoisé, reconnaît un vainqueur.

Et Zénobie, dans Crébillon :

> Arsame, *conduisant* la terreur sur ses pas,
> Vint, la *foudre* à la main, ravager ces climats.

Racine dit, en parlant des défauts d'un historien : « Le lecteur qui, cherchant des faits, ne » trouve que des paroles, sent *mourir* à chaque » pas son attention, et perd de vue le *fil* des » évènemens. »

« Les riches ont beau soutenir qu'ils sont heu- » reux, ils ne nous montrent la *médaille* de leur » bonne fortune que d'un côté : le revers nous » cache les soucis et les *épines* dont ils ont le cœur » rempli. »

« Dans les grands se cache une *sève* maligne et » corrompue sous l'*écorce* de la politesse. »

« Il y a cent ans qu'on ne parlait point de cer-
» taines familles ; le *ciel* tout d'un coup *s'ouvre*
» en leur faveur : les biens, les honneurs *fondent*
» sur elles à plusieurs reprises ; elles *nagent* dans
» la prospérité. »

« Souvenez-vous, dit M. Fléchier, du commen-
» cement et des suites de cette guerre, qui, n'é-
» tant d'abord qu'une *étincelle*, *embrase* aujour-
» d'hui toute l'Europe. »

Rousseau, dans une épître à M. le baron de Breteuil, fait briller à tout moment quelque nouvelle métaphore ; en voici un extrait :

Comme eux alors, apprenti philosophe,
Sur le papier nivelant chaque strophe,
J'aurois bien pu du bonnet doctoral
Embéguiner mon Apollon moral,
Et rassembler sous quelques jolis titres
Mes froids dizains rédigés en chapitres :
Puis grain à grain tous mes vers enfilés,
Bien arrondis et bien intitulés,
Faire servir votre nom d'épisode,
Et vous offrir, sous le pompeux nom d'ode,
A la faveur d'un éloge écourté,
De mes sermons l'ennuyeuse beauté.

ARTICLE II.

L'Allégorie.

L'allégorie est une figure dont tous les mots ont un sens qui n'est nullement celui qu'on veut faire entendre, mais que les idées accessoires ne tardent pas à développer. C'est une vraie méta-

phore, mais soutenue et continuée, qui demande de l'art et un enchaînement heureux d'idées et d'images assorties. Il y a cette différence entre l'une et l'autre, que la métaphore ne porte ordinairement que sur un mot, au lieu que l'allégorie accumule les images relatives au même objet, comme dans cet endroit où M. Fléchier parlant de l'instruction qui disposa le duc de Montausier à faire abjuration de l'hérésie, dit : « Prêtres de J.-C., prenez le glaive de la parole, » et coupez sagement jusqu'aux racines de l'er- » reur, que la naissance et l'éducation avaient fait » croître dans son âme. »

Dans cette foule de vers et de couplets que l'on fit pour la naissance du premier dauphin, fils de Louis XVI, je remarquai celui-ci, où brille, malgré le ton burlesque, une allégorie charmante :

Un Vieillard.

Sans c'petit coquin d'Amour
Y auroit-il tant de joi' z'à la Cour ?
Sans c'petit coquin d'Amour
Chômerions-nous ce jour ?

C'est lui qui, las de n'avoir point de frère,
S'mit dans la tête, un biau matin,
D'en d'mander un d'si bonn'grâce à sa mère,
Que d'sus l'champ all' lui fit l' *Dauphin.*

Sans c'petit, etc.

M. de Marmontel n'emploie pas moins heureusement l'allégorie pour nous faire connaître les

avantages qu'il retira du commerce de MM. de Voltaire et de Vauvenargue :

Tendre arbrisseau, planté sur la rive féconde
Où ces fleuves mêlaient les trésors de leur onde,
Mon esprit, pénétré de leurs sucs nourrissans,
Sentait développer ses rejetons naissans.

Il est aisé de voir, par tous ces exemples, qu'une des qualités essentielles de l'allégorie, c'est d'être toujours soutenue, en sorte qu'elle conserve dans la suite du discours l'image dont elle aura emprunté les premières expressions.

ARTICLE III.

L'Allusion.

L'allusion a beaucoup de rapport avec l'allégorie. Dans celle-ci c'est une suite de métaphores où il faut chercher un autre sens que celui qu'elles présentent littéralement; au lieu que l'allusion, qui n'est vraiment un *trope* que quand on joue sur les mots, emploie des expressions toutes naturelles, pour rappeler une idée autre que celle que les mots semblaient d'abord destinés à faire naître. Les exemples suivans feront mieux sentir cette définition.

Ton roi, jeune Biron, te sauve enfin la vie;
Il t'arrache sanglant aux fureurs des soldats,
Dont les coups redoublés achevaient ton trépas :
Tu vis, songe du moins *à lui rester fidèle.*

Dans ce dernier vers, M. de Voltaire fait allu-

sion à la malheureuse conspiration du maréchal de Biron, qui, n'ayant jamais voulu s'avouer coupable, eut la tête tranchée dans la cour de la Bastille.

Voiture était fils d'un marchand de vin. Un jour qu'il jouait aux proverbes avec des dames, madame Desloges lui dit : *Celui-là ne vaut rien, percez-nous-en d'un autre.* Cette plaisanterie faisait malignement allusion à l'état du père de Voiture, et réveillait dans l'assemblée le souvenir de sa naissance.

L'allusion est réellement un trope quand elle a recours à la métaphore, et qu'elle joue sur les mots dont elle fait usage. Mais alors elle exige la dernière circonspection; sans cela elle dégénère en un calembourg souvent fade et puéril.

> Ce n'est pas toutefois qu'une Muse un peu fine
> Sur un mot, en passant, ne joue et ne badine,
> Et d'un sens détourné n'abuse avec succès ;
> Mais fuyez sur ce point un ridicule excès,

nous dit Boileau.

M. Robin, dans un placet qu'il présenta au roi pour être maintenu dans la possession d'une île qu'il avait dans le Rhône, s'exprime ainsi :

> Qu'est-ce en effet, pour toi, grand monarque des Gaules,
> Qu'un peu de sable et de gravier ?
> Que faire de mon île ? il n'y croît que des saules,
> Et tu n'aimes que le laurier.

Ce jeu de mots présente à l'esprit une pensée

très fine et très solide; mais c'est une beauté locale, qui n'a de vérité que parmi les nations où le laurier est regardé comme le symbole de la victoire.

ARTICLE IV.

La Métonymie.

Cette figure, dont le nom est formé de deux mots grecs, qui, dans leur réunion, signifient *changement de nom*, ou *un nom pris pour un autre*, ne peut guère être mieux définie que par l'explication même de son étymologie. Mais comme cette définition convient également au mot *trope*, on n'a donné le nom de *métonymie* qu'à certaines manières de transporter un mot de sa signification primitive à une autre.

On compte ordinairement six espèces de métonymie proprement dite :

1°. *La cause pour l'effet*, comme dans ces phrases : *chacun doit vivre de son travail.*

L'Amour languit sans Bacchus et Cérès (1).

Cet homme a une belle main, en parlant d'un homme qui forme bien les caractères de l'écriture. Et pour la composition : *c'est une de nos meilleures plumes*, pour dire c'est un auteur qui écrit bien.

---

(1) C'est ainsi que madame Deshoulières traduit ce vers de Térence :

Sine Cerere et Libero friget Venus.

2°. *L'effet pour la cause*, comme quand on dit en poésie : *les pâles maladies*, parce que les maladies produisent le pâleur.

3°. *Le contenant pour le contenu :* c'est ainsi que, prenant le ciel pour Dieu même, nous disons : *implorer le secours du ciel;* et au premier livre des Machabées : *la terre se tut devant Alexandre; siluit terra in conspectu ejus*, pour dire que les peuples de la terre se soumirent à lui.

4°. *Le nom du lieu où une chose se fait, pour cette chose même :* on dit de certaines étoffes : *c'est une perse, c'est un damas*, pour dire une toile peinte qui vient de Perse, une étoffe de soie fabriquée originairement à Damas en Syrie.

Le *Lycée* et le *Portique* se prennent souvent pour la doctrine qu'Aristote enseignait dans le premier, et Zénon dans l'autre; c'est ce qui fait dire à Rousseau, en parlant de Cicéron :

C'est là que ce Romain dont l'éloquente voix
D'un joug presque certain sauva la république,
Fortifiait son cœur dans l'étude des lois
Et du Lycée et du Portique.

5°. *Le signe pour la chose signifiée :* comme quand on dit : *le bâton de maréchal de France, le chapeau de cardinal;* au lieu de dire la dignité de maréchal, le cardinalat.

6°. C'est encore par métonymie que nous disons d'un homme courageux *qu'il a du cœur;* et d'un étourdi, *c'est une tête sans cervelle;* et que

donnant à des pièces de monnaie le nom du souverain dont elles portent l'empreinte, nous disons un *louis*, un *napoléon*.

ARTICLE V.

La Métalepse.

La métalepse est encore une espèce de métonymie, par laquelle on explique ce qui suit pour faire entendre ce qui précède ; ou ce qui précède pour faire entendre ce qui suit. La métalepse a donc lieu dans le discours toutes les fois que, par un jeu d'idées accessoires, on prend l'antécédent pour le conséquent, ou le conséquent pour l'antécédent. Par exemple (1), *cedo*, qui, dans le sens propre, veut dire *je cède*, *je me rends*, signifie souvent, par une métalepse de l'antécédent pour le conséquent, *donne* ou *dis*. Cela vient de ce que quelqu'un nous pressant ou de l'écouter, ou de recevoir quelque chose ; en lui disant *cedo*, c'est

(1) Un journaliste, en rendant compte de la dernière édition de cet ouvrage, tempéra un peu le bien qu'il en avait dit, par le reproche qu'il me fit d'avoir mis des exemples latins dans une grammaire française, et certes en apparence il a eu raison. Mais s'il veut bien songer au titre du livre, et considérer que je donne ici un précis de l'excellent traité des *Tropes* de Dumarsais, il verra pourquoi, malgré ma déférence à ses opinions, je n'ai pas retranché tous les exemples latins dans cette édition-ci, qui, vu mon âge, et le soin extrême que j'y ai apporté, sera vraisemblablement la dernière que je retoucherai.

comme si on lui disait, *je vous cède, je vous écoute, — donnez, — parlez.*

Dans Racine, Mithridate près d'expirer dit à Monime :

. . . C'en est fait, madame, et *j'ai vécu.*

C'est encore l'antécédent pour le conséquent, puisque la vie précède la mort.

Nous prenons, au contraire, le conséquent pour l'antécédent quand, par exemple, nous disons *la moisson* pour le temps de la moisson; *les bergers ramènent leurs troupeaux à la bergerie*, pour dire, *la nuit arrive; je vous aimerai jusqu'au tombeau*, au lieu de dire *jusqu'à la mort.*

ARTICLE VI.

La Synecdoque ou *Synecdoche.*

C'est un trope qui fait concevoir plus ou moins que le mot dont on se sert ne signifie dans le sens propre.

Ainsi, prendre le genre pour l'espèce, l'espèce pour le genre, un nombre pour un autre, la partie pour le tout, le tout pour la partie, enfin le nom de la matière pour la chose qui en est faite, toutes choses qui sont plus permises aux poëtes qu'aux orateurs, c'est faire une synecdoche. Exemples : 1°. du genre pour l'espèce; Racine, en parlant de la puissance de Dieu, dit :

Et les faibles *mortels*, vains jouets du trépas,
Sont tous devant ses yeux comme s'ils n'étaient pas.

Mortels est pris ici seulement pour les hommes, qui sont une partie des êtres condamnés à mourir.

2°. De l'espèce pour le genre, comme quand on dit : *voilà un plaisant corps. — Il y a cent mille âmes dans telle ville;* ces mots *corps*, *âmes*, se prennent pour tout l'homme : c'est le *moins* pour le *plus* :

. . . . Somnus agrestium
Lenis virorum, non humiles domos
Fastidit, umbrosamque ripam,
Non zephyris agitata Tempe.

Horace, Od. 1, liv. 3.

« Le doux sommeil se plaît sous l'humble toit
» du laboureur; il aime les rivages frais et les
» charmans ombrages de *Tempé*, toujours agités
» par les zéphyrs. »

On sait que Tempé était une vallée charmante, située entre le mont Ossa et le mont Pélion : or, les poëtes grecs et latins se servaient du nom de cette vallée, comme Horace le fait ici, quand ils voulaient désigner une belle campagne.

3°. D'un nombre pour un autre : *l'ennemi vient à nous ; l'homme naît sans défauts comme sans vertus ; il est écrit dans les prophètes ;* c'est-à-dire, *les ennemis*, *les hommes*, *dans un livre de quelqu'un des prophètes.*

4°. De la partie pour le tout et du tout pour la partie. Quand on nous dit : *nous avons payé tant par tête, il y a cent feux dans ce village, une*

flotte de cent voiles, c'est prendre *la partie pour le tout*, puisque *têtes* signifie *personnes*, *feux* signifie *maisons*, et *voiles* signifie *vaisseaux.*

On prend au contraire *le tout pour la partie* dans ces façons de parler : *le ciel se couvre de nuages; l'été dernier fut très chaud. Le bonheur dont nous jouissons sur la terre n'a rien qui doive nous faire tant aimer la vie; les riches sont, pour l'ordinaire, orgueilleux et durs.* On conçoit bien, en effet, que tout le ciel ne se couvre pas de nuages, que tous les riches ne sont pas durs et orgueilleux, etc.

3°. De la matière pour marquer la chose qui en est faite, comme quand on dit : *recevoir de l'argent, périr par le fer.*

Et par cent bouches horribles
L'*airain* sur ces monts terribles
Vomit le fer et la mort.

Dans ces vers de l'ode sur la prise de Namur, Boileau prend ici l'airain pour les canons. Les Romains prenaient de même l'airain, *æs*, pour la monnaie qui en était faite. *Æs alienum*, le cuivre d'autrui, signifiait *les dettes*, *l'argent que l'on doit.*

N. B. Comme il y a peu de figures qui se ressemblent autant que la synecdoche et la métonymie, et qu'il est facile de les confondre, M. Dumarsais observe que la différence qu'il y a entre elles vient de ce que dans la métonymie, *l'objet dont on emprunte le nom subsiste indépendam-*

ment de celui dont il réveille l'idée, et ne forme point un ensemble avec lui. Quand, par exemple, je dis, *cet homme aime la bouteille*, c'est une métonymie du contenant pour le contenu. La bouteille subsiste indépendamment du vin qu'elle renferme. Dans la synecdoche, au contraire, *la liaison qui se trouve entre les objets, suppose que ces objets forment un ensemble, comme le tout et la partie.* Si nous disons, *une flotte de cent voiles; on a payé tant par tête, etc.*, il sera aisé de sentir que les voiles sont des parties nécessaires d'une flotte, et que la tête forme un ensemble avec le corps, dont elle est la partie principale.

ARTICLE VII.

L'Antonomase.

L'antonomase est une espèce de synecdoche qui se fait,

1°. Quand, pour désigner une personne ou une chose, on se sert d'un nom commun au lieu du nom propre, comme quand on dit : *l'ange de l'école, le docteur de la grâce*, pour dire saint Thomas, saint Augustin. Les gens de campagne disent : *nous allons à la ville*, au lieu de nommer cette ville, qui pourtant est toujours la plus voisine. *Le destructeur de Carthage et de Numance* signifie de même par antonomase *Scipion Emilien.*

Des noms adjectifs ou des épithètes, ce trope en fait encore des noms particuliers.

Pœnus, le Carthaginois, dans Tite-Live, c'est Annibal; et dans Virgile, lorsqu'on lit au quatrième livre,

« Portez sur le bûcher les armes que le per-
» fide a laissées dans ma chambre; portez-y ses
» vêtemens et ce lit où j'eus le malheur de croire
» à ses sermens, »

Didon, par ce *perfide* (*impius*), entend parler d'Enée.

2°. Quand on prend un nom propre pour un nom commun, comme quand nous disons d'un prince cruel, *c'est un Néron;* d'un homme très riche, *c'est un Crésus;* d'un voluptueux, *c'est un Sardanapale, un Sibarite* (1).

Zoïle et Aristarque ont tous deux critiqué *Homère*, mais avec des intentions bien différentes. Le premier, bassement jaloux, le fit avec aigreur; l'autre, au contraire, littérateur judicieux et instruit, le fit avec un sage discernement : de là vient qu'à l'exemple d'Horace et d'Ovide, nous donnons encore leurs noms aux critiques qui leur ressemblent.

Aux temps les plus féconds en Phrynés, en Laïs,
Plus d'une Pénélope honora son pays.

---

(1) Sardanapale, dernier roi des Assyriens, vivait, dit-on, dans une extrême mollesse. — Les habitans de Sibaris passaient pour les gens les plus voluptueux de l'Italie; on prétend même que tous les ouvriers qui avaient quelque métier un peu bruyant, ne pouvaient l'exercer que hors des murs de la ville.

L'antonomase fait ici un bel effet : Boileau, en parlant des femmes, ne pouvait désigner le vice et la vertu par un contraste plus heureusement exprimé. Phryné et Laïs étaient des courtisanes fameuses par leurs débauches; et Pénélope, femme d'Ulysse, s'est fait un nom par sa sagesse.

ARTICLE VIII.

La Catachrèse.

La catachrèse est un *écart que certains mots font de leur première signification, pour en prendre une autre qui y a quelque rapport; c'est aussi ce qu'on appelle* EXTENSION. Ainsi, étendre la signification d'un mot à des usages auxquels il n'avait pas été spécialement destiné, c'est faire une catachrèse. Cette figure a sans doute le pas sur toutes les autres, par la disette des mots dont nous aurions besoin pour rendre cette multitude infinie d'idées différentes, qu'il serait peut-être impossible d'exprimer par des mots ou des sons différens. C'est le trope qui nous est, comme à tous les peuples, le plus ordinaire; nous nous en servons même à chaque instant sans nous en apercevoir. En voici quelques exemples :

Le mot *feuille* a d'abord été employé pour les arbres et les plantes; par catachrèse, ou extension, on a appelé du nom de *feuilles* des choses plates et minces, comme le papier, le carton, le fer-blanc, etc. Il en est de même du mot *langue*,

qui, dans son origine, n'exprima sans doute que l'organe principal de la parole, et qui servit ensuite à marquer les idiomes des différens peuples : alors on a dit, *langue hébraïque, langue grecque*, *langue française*, etc.

Un parricide, c'est celui qui a tué son père (ce mot désigne encore le crime même) : or, on a aussi appelé de ce nom celui qui avait tué sa mère, son prince, ou un ministre des autels.

Ferrer une chose, c'est la garnir de fer : plutôt que d'inventer un nouveau mot, on a dit *ferrer une cassette d'argent ;* et d'un cheval, *il a des fers d'argent.*

Nous disons, à l'exemple des Latins, *aller à cheval sur un bâton*, *equitare in arundine longâ*, Hor. Mais si nous voulions prendre chez eux des exemples de cette figure, combien les verbes seuls ne nous en fourniraient-ils pas?

ARTICLE IX.

La Communication dans les paroles.

Il ne faut pas confondre cette figure avec celle que les rhéteurs appellent simplement *Communication*, par laquelle l'orateur feint de prendre ses auditeurs pour ses conseils, ou pour ses juges en sa propre cause.

La communication dans les paroles est véritablement une manière de parler dans laquelle on fait tomber sur soi-même, ou sur les autres, une partie de la louange ou du blâme; comme lors-

qu'un maître dit à ses disciples : *nous perdons le temps*, au lieu de dire, *vous vous amusez*; ou lorsque, par modestie, un capitaine dit que sa compagnie a fait tel ou telle action, plutôt que d'en faire retomber la gloire sur lui seul. C'est ici une espèce de synecdoche, puisqu'on y dit *le plus*, pour tourner l'attention *au moins*.

ARTICLE X.

La Litote.

Les grammairiens parlent d'une figure qu'ils appellent *litote*, d'un mot grec qui signifie *nu*, *simple*. Elle est opposée à l'*hyperbole*, parce qu'elle emploie des mots qui paraissent, à la vérité, affaiblir la pensée, mais qui lui laissent néanmoins toute sa force; comme quand Chimène dit à Rodrigue : *Va, je ne te hais point.*

Nous disons assez souvent: *cet homme n'est pas sot; je ne puis vous louer; il n'est pas poltron.*

Nec sum adeo informis, nuper me in littore vidi.

« Je ne suis pas si laid; dernièrement je me » considérai dans l'onde », dit le berger Corydon dans Virgile, *Egl.* 2, *v.* 25.

Toutes ces façons de parler donnent, comme on le voit, plus d'étendue à la pensée que le sens littéral n'en présente d'abord.

N. B. Les figures qui vont suivre, semblent appartenir plus spécialement à la rhétorique, quoiqu'elles soient véritablement des *tropes*, parce

qu'étant propres aux grands mouvemens de l'éloquence, on peut les considérer alors autant comme *figures de pensée*, que comme *tropes*. Néanmoins ce sont de vrais *tropes*, que la grammaire revendiquera toujours : la définition et les exemples que je vais en donner, me dispenseront d'y revenir en parlant des figures de rhétorique.

ARTICLE XI.

L'Hyperbole.

L'hyperbole est proprement une exagération outrée, et qui va toujours au-delà du vrai; aussi l'auteur d'une bonne rhétorique à l'usage des demoiselles, l'appelle-t-il ingénieusement *une figure menteuse*, qui dit les choses avec excès, soit en bien, soit en mal. *Ce cheval va plus vite que le vent; cet homme marche plus lentement qu'une tortue; il est plus fort qu'un lion* : voilà de ces petites hyperboles d'usage, comme il s'en trouve dans toutes les langues, et particulièrement chez les Orientaux, dont tout le monde connaît la juste valeur, et qui ne trompent personne.

Cette figure est très fréquente dans l'Ecriture Sainte et chez les poëtes. Par exemple, on lit dans le livre de l'Exode (ch. 3, v. 17) : *je vous conduirai dans un pays où coulent le lait et le miel;* et dans la Genèse (ch. 13, v. 16) : *je multiplierai vos descendans comme la poussière de la terre.*

Virgile dit, en parlant de la princesse Camille,

que, « dans sa course légère, elle surpassait les » vents mêmes, qu'elle eût couru sur des épis de » blé sans les faire plier, et sur les flots de la mer » sans mouiller ses pieds. »

Un poëte, à l'occasion d'un prix de mille écus, proposé pour celui qui célèbrerait le mieux les victoires du grand Condé, fit ces jolis vers :

Pour célébrer tant de vertus,
Tant de hauts faits et tant de gloire,
Mille écus, morbleu, mille écus !
Ce n'est pas un sou par victoire.

Or, toutes ces hyperboles n'ont jamais trompé personne.

ARTICLE XII.

L'Ironie.

L'ironie emploie des termes que l'on doit entendre dans un sens contraire : c'est un trope qui porte autant sur les pensées que sur les mots ; je ne l'envisage ici que sous ce dernier rapport : l'autre, par lequel l'ironie est propre à de grands mouvemens, appartient à la rhétorique. Voici quelques exemples de cette figure considérée comme trope : « Métellus n'ayant point voulu » de vous, le parti que vous prîtes fut de vous » retirer chez votre ami Marcellus, *ce grand* » *homme de bien.* » Ici toute l'ironie consiste dans ces mots : *ce grand homme de bien.* Cicéron parle à Catilina accusé, convaincu de la plus odieuse conjuration.

Boileau, pour dire que Quinault, à qui il n'a sûrement pas rendu la justice qu'il méritait, était un mauvais poëte, dit ironiquement :

Je le déclare donc, Quinault est un Virgile.

Nous disons tous les jours à un homme lent ou paresseux, *vous êtes bien diligent ;* à celui qui vient trop tard, *vous arrivez de bonne heure ;* et personne n'est trompé sur le véritable sens de ces mots-là.

ARTICLE XIII.

La Périphrase.

La périphrase est considérée comme un trope, en ce qu'elle tient la place d'un mot ou d'une phrase qui ont besoin d'être développés, soit par nécessité, soit pour l'ornement du discours.

1°. Par nécessité, lorsqu'en traduisant on manque d'expressions propres pour rendre ou un mot, ou une pensée de son original.

Ou bien lorsqu'un mot a quelque besoin d'être éclairci, comme si, au lieu de dire *les Parques*, on dit *les trois déesses infernales qui, selon la fable, filent la trame de nos jours.*

Quand on se sert d'une périphrase pour envelopper et déguiser certaines idées odieuses, désagréables ou tristes, sous des noms qui ne sont point les noms propres de ces idées, alors c'est une figure que les grammairiens appellent *euphémisme ;* c'est ainsi qu'en français nous appelons

le bourreau, *le maître des hautes œuvres;* que pour dire à un pauvre, je n'ai rien à vous donner, nous lui disons, *le ciel vous assiste*, ou *Dieu vous bénisse.*

M. Dumarsais observe, à l'occasion de l'euphémisme, que dans toutes les nations policées, on a toujours évité les termes qui expriment des idées déshonnêtes, et que c'est à tort que des personnes peu instruites croient que les Latins n'avaient pas cette délicatesse, fondées vraisemblablement sur ce qu'aujourd'hui on a quelquefois recours au latin, pour exprimer des idées dont on n'oserait dire le mot propre en français. Il est très vrai que chez les Grecs et les Romains, les honnêtes gens ménageaient les termes comme nous les ménageons, et que leur scrupule allait même quelquefois si loin, qu'ils évitaient la rencontre des syllabes qui, jointes ensemble, auraient pu renouveler des idées déshonnêtes.

2°. Les périphrases servent pour l'ornement du discours, en ce qu'elles représentent la pensée, dans la poésie surtout, sous une forme plus gracieuse ou plus noble. C'est ainsi qu'au lieu de dire tout simplement *à la pointe du jour*, Voltaire dit, au sixième chant de la Henriade :

L'Aurore cependant au visage vermeil,
Ouvrait dans l'Orient le palais du Soleil :
La nuit en d'autres lieux portait ses voiles sombres ;
Les songes voltigeans fuyaient avec les ombres.

De même Virgile, pour dire que la nuit vient,

advesperascit, dit, à la fin de sa première Eglogue:

> *Et jam summa procul villarum culmina fumant,*
> *Majoresque cadunt alties de montibus umbræ.*

« On voit déjà fumer les chaumières des ha-
» meaux voisins, et l'ombre des montagnes s'a-
» longer dans la plaine. »

Au reste, dans toute périphrase, et particulièrement dans celles qui doivent servir à orner le discours, on doit éviter avec soin ces expressions oiseuses qui, loin d'ajouter rien à la beauté d'une pensée, nuisent souvent à son effet.

ARTICLE XIV.

L'Hypotypose.

Un dernier trope, qui pourtant, à le bien prendre, n'en est pas un, ou plutôt qui n'est qu'un trope du temps, c'est l'hypotypose, ainsi appelée d'un mot grec qui signifie *image*, *tableau*. C'est à la fois une figure de rhétorique et de grammaire, qui, dans les descriptions, emploie le présent pour le passé, comme dans ces vers de Boileau :

> . . . . La mollesse oppressée
> Dans sa bouche, à ce mot, sent sa langue glacée ;
> Et lasse de parler, succombant sous l'effort,
> Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort.
> *Lutrin.*

Ce sont là à peu près toutes les figures dont la grammaire fait usage, ou du moins celles qui se rencontrent le plus fréquemment, et qu'il est in-

dispensable de connaître lorsqu'on veut étudier une langue avec fruit. Ce n'est pas qu'on n'en trouve encore un bon nombre d'autres dans les ouvrages de quelques grammairiens qui ne sont pas sans réputation; car les figures n'étant que des manières de parler qui ont un caractère particulier, et ces manières variant à l'infini, il y aurait, si on voulait, autant de figures différentes auxquelles il faudrait donner un nom; mais comme chacune d'elles peut se rapporter à quelqu'une de celles dont nous venons de parler, nous ne nous chargerons pas la mémoire de cette inutile nomenclature.

CHAPITRE VIII.

Des autres sens dans lesquels un même mot peut être employé dans le discours.

Il y a encore, outre les tropes, quelques autres sens dans lesquels les mots peuvent être employés. Il me paraît très utile d'en avoir au moins une légère connaissance, pour rendre raison d'une phrase, pour bien entendre les auteurs, et pour écrire avec cette netteté et cette précision qui sont le fondement et la fin de l'art de parler. Les différens sens dont il s'agit sont :

1°. *Le sens déterminé.* C'est celui qui tombe sur un objet particulier, comme si l'on dit : *Les*

cartésiens croient que les animaux sont des machines. Ici, par *cartésiens*, on entend seulement les philosophes qui pensent comme *Descartes*.

2°. *Le sens indéterminé*, qui est opposé au premier, comme dans ces façons de parler, *on dit*, *on croit*, qui ne désignent personne en particulier.

3°. *Le sens absolu*, qui, dans le discours, exprime une chose sans aucun rapport à ce qui peut suivre ou précéder. Si je dis, par exemple, *les planètes sont des corps opaques*, on sent qu'il ne manque rien à cette proposition, qu'elle est complète. Ici les planètes sont considérées en elles-mêmes, sans aucun rapport; enfin elles sont prises dans un sens absolu.

4°. *Le sens relatif* est au contraire celui qui considère une chose par rapport à une autre, comme dans cette proposition, *le soleil est plus grand que la terre*. Il y a même des mots qui sont essentiellement relatifs, tels que ceux de *père*, de *fils*, d'*époux*, etc., qui rappellent aussitôt à l'esprit ceux d'*enfans*, de *parens*, d'*épouse*.

5°. *Le sens collectif*, du latin *colligere*, rassembler : tel est le sens de ces mots *peuple*, *république*, *armée*, *multitude*, dont l'idée représente un tout composé de parties, ou d'individus actuellement séparés.

Logiquement parlant, ce qui est vrai dans le sens collectif peut très bien ne l'être pas dans le sens distributif ou particulier; ainsi cette pro-

position, *la femme aime à parler*, est vraie dans le sens collectif, mais fausse dans le sens distributif, puisqu'il est vrai qu'une femme instruite, ou même élevée honnêtement, ne parle que quand il le faut, et jamais plus qu'elle ne doit. Cette autre au contraire, *l'homme est sujet à la mort*, sera toujours vraie dans l'un et l'autre sens.

6°. *Le sens composé et le sens divisé.* S. Paul dit, en parlant aux Corinthiens, que *les idolâtres n'entreront point dans le royaume des cieux;* il entend parler de ceux qui n'auront point quitté l'idolâtrie; c'est le sens composé. Mais quand Jésus-Christ dit en S. Matthieu, chap. XI, *les aveugles voient, les boiteux marchent*, c'est au contraire le sens divisé, parce que ces mots *aveugles* et *boiteux* s'entendent de ceux qui ne le sont plus, qui sont divisés, séparés, pour ainsi dire, de leur aveuglement.

7°. *Le sens littéral et le sens spirituel.* Le premier, que nous avons appelé ailleurs *sens propre*, est celui que les mots excitent naturellement dans l'esprit de ceux qui entendent une langue.

« *Le sens spirituel* est celui que le sens littéral » renferme; il est enté, pour ainsi dire, sur le » sens littéral; c'est celui que les choses signi- » fiées par le sens littéral font naître dans l'esprit. » Ainsi dans les paraboles, dans les fables, dans » les allégories, il y a d'abord un sens littéral : on » dit, par exemple, qu'un loup et un agneau » vinrent boire à un même ruisseau; que le loup

» ayant cherché querelle à l'agneau, il le dévora.
» Si vous vous attachez simplement à la lettre,
» vous ne verrez dans ces paroles qu'une simple
» aventure arrivée à deux animaux : mais cette
» narration a un autre objet; on a dessein de
» vous faire voir que les faibles sont quelquefois
» opprimés par ceux qui sont plus puissans; et
» voilà le sens spirituel, qui est toujours fondé
» sur le sens littéral. »

Il n'est pas indifférent de remarquer ici que les livres sacrés reçoivent plusieurs sens différens. D'abord, un *sens littéral*, qui est, comme nous venons de le dire, le fondement des autres sens. Mais très souvent ce sens littéral est encore figuré, et ne peut être entendu sans une certaine connaissance des hébraïsmes et des hellénismes, qui sont des façons de parler propres aux Hébreux et aux Grecs; et on en peut dire autant de tous les livres orientaux, pour l'intelligence desquels il faut être au fait des idiotismes de leurs auteurs. Ensuite si les explications qu'on donne de l'Ecriture Sainte ont rapport aux mœurs, c'est *le sens moral.*

Si l'explication des passages de l'ancien Testament regarde l'église et les mystères de notre religion par analogie ou ressemblance, c'est *le sens allégorique;* ainsi le sacrifice de l'agneau pascal, et le serpent d'airain élevé dans le désert, étaient autant de figures du sacrifice de la croix.

Enfin, lorsque ces explications regardent l'é-

glise triomphante et la vie des bienheureux dans le ciel, *c'est le sens anagogique*, mot grec qui signifie *élévation;* c'est ainsi que *le Sabbat* des Juifs est regardé comme l'image du repos éternel des bienheureux.

9°. *Le sens adapté.* Quand on emprunte les paroles d'un auteur, et qu'on les emploie dans un autre sens que celui qu'il leur a donné, c'est ce qu'on appelle *sens adapté.* Le texte d'un sermon, d'un panégyrique ou d'une oraison funèbre, est ordinairement de ce genre.

Fuit homo missus à Deo, cui nomen erat Joannes. Non erat ille lux, sed ut testimonium perhiberet de lumine : Il y eut un homme appelé Jean, qui fut envoyé de Dieu. Il n'était pas la lumière, mais il venait pour rendre témoignage à la lumière. Tel fut le texte d'un sermon qu'un fameux missionnaire, qui s'appelait *Jean*, et qui était aveugle, prêcha au commencement d'un carême à Marseille. On voit qu'il faisait allusion à son nom et à son aveuglement.

10°. *La Paronomase.* Les rhéteurs et les grammairiens ont appelé de ce nom une espèce de jeu de mots, qui résulte de la ressemblance, quant au son, de deux mots qui n'ont rien de commun quant à leur sens propre, comme dans ceux ci : *amantes sunt amentes*, les amans sont des insensés : *operitur dùm operatur*, pour marquer l'humilité d'un homme de bien qui se cache en faisant de bonnes œuvres. L'emblème est un ver à soie qui s'enferme

dans sa coque. Le père Ménestrier rapporte dans *sa Philosophie des Images*, qu'on fit paraître dix devises aux funérailles faites à *Vigèves*, dans le Milanez, pour Marguerite d'Autriche, épouse de Philippe III, roi d'Espagne : cette princesse était morte en couche. Le corps d'une des dix devises était une Aurore qui apporte le jour au monde, avec ces paroles : *Dùm paro, pereo*, je péris en donnant le jour. Rien n'est plus ordinaire que de rencontrer de pareils jeux de mots dans les devises ; mais on doit éviter absolument ceux qui sont vides de sens, parce que ce ne sont plus alors que de pitoyables calembourgs.

CHAPITRE IX.

Des Synonymes.

Le choix des mots est-il tellement essentiel dans le discours, qu'il ne soit pas quelquefois permis de se servir indistinctement de différens termes pour exprimer une même idée, et y a-t-il dans notre langue des mots et des expressions (1) absolument synonymes ?

On appelle *synonymes*, des mots qui, ne différant que par l'articulation de la voix, sont sem-

---

(1) Le rapprochement de ces deux termes, *mot* et *expression*, fait bien voir que je ne leur donne pas la même signification. Un mot offre seul une idée ; une expression est l'assemblage de quelques mots qui renferment une pensée.

blables par l'idée qu'ils expriment. Si l'on suppose cette ressemblance si parfaite, dit l'abbé Girard, que, dans quelque circonstance et dans quelque occasion que ce soit, il n'y ait pas plus de choix à faire, pour le sens, entre ce qu'on nomme *synonymes*, qu'il n'y en a, pour le goût, entre les gouttes d'eau d'une même source, et que la seule articulation de la voix en fasse la différence, alors il n'y a point de mots synonymes dans aucune langue prise dans sa pureté. En effet il serait fort inutile qu'il y eût deux ou plusieurs mots pour exprimer une seule idée, et s'il y avait des synonymes parfaits, il y aurait deux langues dans une même langue. Si au contraire on fait consister l'essence du synonyme, non dans cette ressemblance parfaite et rigoureuse, mais dans une même idée principale qui cependant peut être diversifiée par de idées accessoires, à peu près comme une même couleur paraît sous diverses nuances, alors il y a des *synonymes* dans toutes les langues. C'est dans ce sens que ces mots *pauvreté*, *indigence*, *disette*, *besoin*, *nécessité*, sont des synonymes. Dans la conversation ils pourront être assez indifféremment employés l'un pour l'autre; mais dans des ouvrages médités et composés avec réflexion, ils ne devront ni ne pourront figurer l'un pour l'autre. En effet, quoiqu'ils paraissent se ressembler, il y a néanmoins entre eux certaines différences qui les distinguent, et qui n'échapperont point à un homme d'un goût fin et délicat. Il sen-

tira que *la pauvreté* est une situation de fortune opposée à celle des richesses, dans laquelle on est privé des commodités de la vie; que *l'indigence* enchérit sur la pauvreté, parce qu'on y manque des choses nécessaires; que la *disette* est un manque de vivres dont l'opposé est *l'abondance*, et qu'elle semble venir d'un accident ou d'un défaut de provisions, plutôt que d'un défaut de biens-fonds; que *le besoin* et *la nécessité* ont moins de rapport à l'état et à la situation habituelle que les trois mots précédens, mais qu'ils en ont davantage au secours qu'on attend ou au remède qu'on cherche; avec cette différence entre eux deux que *le besoin* semble moins pressant que *la nécessité*.

On pourrait citer presque autant d'exemples de synonymes, qu'il y a de mots dans une langue, et c'est ce qu'ont fait avec succès pour la nôtre, MM. Girard, Beauzée, Roubaud, dont les ouvrages ne sauraient être trop lus, si on veut écrire avec justesse et précision.

CHAPITRE X.

Du Sens spécifique des mots.

Nous avons dit en commençant que les mots, considérés par rapport à leur valeur, avaient *un sens fondamental, un sens spécifique* et *un sens accidentel.* On a vu ce qu'il fallait entendre par

sens fondamental : nous allons parler maintenant du sens spécifique.

On appelle *sens spécifique* (1), celui qui distingue les mots entre eux, et les range en des classes différentes. Car, comme dans toutes les langues on a observé que dans le nombre des mots dont on faisait usage, il y en avait de particuliers qui se ressemblaient entre eux par rapport à certaines propriétés, il a paru nécessaire de les distinguer en leur donnant un nom commun, à cause de ces propriétés communes.

Le *sens spécifique* est donc celui en vertu duquel les mots prennent chacun une dénomination générale et particulière qui empêche de les confondre, et c'est là ce que les grammairiens appellent *parties du discours* ou *de l'oraison*. Notre langue en reconnaît dix : *le substantif*, *l'adjectif*, *l'article*, *le pronom*, *le participe*, *le verbe*, *l'adverbe*, *la préposition*, *la conjonction*, *l'interjection*.

Le substantif et le pronom qui en tient ordinairement la place, expriment les objets de nos pensées : les autres n'en expriment que les formes ou les manières d'être.

---

(1) Du latin *species*, espèce.

CHAPITRE XI.

Du Substantif et de l'Adjectif.

On peut considérer dans chaque objet son être, ou sa manière d'être. L'être d'une chose, par exemple, l'être de la cire, c'est la substance même de la cire; la figure ronde ou carrée qui peut être changée sans que la substance cesse d'être cire, sont ses manières d'être. De là vient que nous appelons *substantifs* les noms qui marquent l'être absolu d'une chose, et *adjectifs* ceux qui n'en marquent que la forme ou les qualités. De là vient encore que nous disons aux enfans, le substantif nomme la chose, et l'adjectif la qualifie; ainsi dans ces deux mots, *table ronde*, *table* est le substantif, et *ronde* est l'adjectif.

Les noms substantifs sont de deux sortes, *physiques* et *métaphysiques*. Les premiers sont les noms des objets réels, des objets qui tombent sous nos sens : ce sont les vrais noms, comme *homme*, *arbre*, *terre*. Les autres, qui n'énoncent que des *conceptions* de notre esprit, ne sont *noms substantifs* que par imitation, par adoption. Par exemple, pour marquer le point sous lequel tous les objets blancs se ressemblent, nous avons inventé le mot *blancheur*. On a de même inventé le mot *grammaire*, pour marquer le centre ou le point

de réunion auquel se rapportent les différentes observations que l'on a faites sur l'emploi des mots. Mais ces mots *blancheur* et *grammaire* sont des termes abstraits ou des noms métaphysiques et d'imitation : il n'y a pas hors de nous des êtres réels qui soient *la grammaire*, *la blancheur*.

On a encore appelé *appellatifs*, les noms des êtres animés ou inanimés qui se ressemblent par des formes communes : c'est ainsi que nous appelons du nom d'ARBRE *un figuier*, *un poirier*, *un amandier*, etc.

Et *noms propres* ceux qui ne conviennent qu'à certains individus pris en particulier. *Un figuier*, *un poirier*, *un amandier*, sont en ce sens des noms propres. De cette classe sont encore les noms d'*hommes*, de *villes*, de *royaumes*, etc.

Les adjectifs se divisent aussi en *adjectifs physiques* et en *adjectifs métaphysiques*. Les premiers expriment les impressions que les objets extérieurs font sur nos sens, comme *rouge*, *amer*, *dur*, etc. Les autres désignent seulement un rapport, et non une qualité physique et permanente, comme *beau*, *sage*, *imprudent*.

Il arrive souvent que tel mot qui, dans une phrase, est employé comme adjectif, l'est dans une autre comme substantif ; en voici des exemples : *Un homme* COLÈRE *est aussi méprisable qu'il est à craindre.* — *Craignons d'exciter la* COLÈRE *de Dieu.* — *La conduite des courtisans est* POLITIQUE *et réservée.* — *La* POLITIQUE *est rarement*

d'accord avec la sincérité. Dans la première et la troisième phrase, *colère* et *politique* sont des *adjectifs :* ils sont des *substantifs* dans la seconde et la quatrième. Quelquefois aussi l'adjectif tient la place d'un substantif *abstrait*, ou, ce qui est la même chose, *métaphysique.*

Rien n'est beau que *le vrai*, *le vrai* seul est aimable.
Boileau.

Ici *vrai* est pris pour le substantif *vérité.* On dit de même, *le faux d'un principe*, *le sublime d'un discours*, pour dire, *la fausseté* d'un principe, *la sublimité* d'un discours.

On range encore dans la classe des noms adjectifs, les mots qui marquent le nombre, tels que, *un*, *deux*, *trois*, etc.; le premier, le second, le troisième, etc. Les premiers sont appelés *nombres absolus* parce qu'ils désignent simplement et absolument les divers nombres des choses; et les autres, *nombres ordinaux* ou *relatifs*, parce qu'ils marquent l'ordre ou l'arrangement des choses entre elles par rapport au nombre.

CHAPITRE XII.

Des Degrés de comparaison.

Toute qualité exprimée par un substantif abstrait, ou par un adjectif, dès-là qu'elle est susceptible de plus ou de moins d'accroissement ou de diminution, peut être comparée. Or, cette propo-

sition de M. Restaut, qu'il n'y a que les qualités ou manières d'être exprimées par des noms adjectifs qui soient susceptibles de comparaison, est trop vague, pour ne pas dire fausse : car on dit très bien : *le cardinal de Richelieu était aussi roi que Louis XIII. Il est moins soldat qu'une femme.* Ces mots, *roi*, *soldat*, sont cependant des substantifs abstraits ou métaphysiques : à la vérité ils qualifient, mais ils ne sont cependant pas réellement des adjectifs dans le sens que leur donne ce grammairien. Ajoutons que les *participes* et les *adverbes* sont aussi susceptibles de comparaison, en ce que les uns expriment des qualités comme les adjectifs, et les autres des manières d'être ou d'agir.

On compte ordinairement trois degrés de comparaison; le positif, le comparatif et le superlatif; il vaudrait mieux, je pense, ou n'en compter que deux, ou les appeler *degrés de signification*, comme le font quelques-uns, car je ne vois pas quelle comparaison se fait par celui que l'on appelle positif, et qui n'est qu'un adjectif, comme *beau*, *grand*, etc., ou un adverbe, comme *sagement*, *bien*, etc.

Le comparatif est simple, comme *meilleur*, *pire*, etc., ou composé, comme *plus petit*, *moins bon*. Quand le comparatif est composé, on en distingue de trois sortes :

1°. *D'égalité*, quand c'est un adjectif ou un adverbe précédés des mots *aussi* ou *autant*.

2°. *De supériorité*, quand l'adjectif ou l'adverbe sont précédés du mot *plus*.

3°. *D'infériorité*, quand ils le sont du mot *moins*. Ainsi *aussi sage*, *autant estimé*, sont des comparatifs d'égalité; *plus beau* est un comparatif de supériorité, et *moins utile* un comparatif d'infériorité.

Le superlatif exprime les qualités des *êtres* dans le plus haut degré, de sorte néanmoins qu'elles sont toujours absolues ou relatives. Elles sont *absolues* quand les adjectifs ou les adverbes n'établissent aucune comparaison, et qu'ils sont précédés de ces mots, *très*, *fort*; comme dans cette phrase : *Alexandre fut* UN TRÈS GRAND *général*. *Cet enfant devient* FORT AIMABLE. Elles sont relatives, c'est-à-dire qu'elles établissent un rapport, une certaine comparaison avec des choses ou des personnes qui ont les mêmes qualités, comme dans ces phrases : *César fut* LE PLUS GRAND *général de son siècle*. *Un méchant est* LE MOINS HEUREUX *des hommes*. *Vous êtes* MON MEILLEUR *ou* MON PLUS FIDÈLE *ami*.

CHAPITRE XIII.

Des Articles.

Les noms n'expriment ordinairement les choses et les personnes, ou, si vous le voulez, les *êtres* physiques et métaphysiques, que d'une manière

vague et indéterminée : ce sont *les articles* qui, dans les langues où ils sont en usage, leur donnent un sens précis, et, de noms communs qu'ils étaient, en font, pour ainsi dire, des noms particuliers. On peut donc définir l'article, *un mot dont le principal usage est de contribuer à la clarté du discours, en déterminant, par rapport aux noms substantifs devant lesquels on le place, la juste idée de celui qui parle.* Aussi, dit M. l'abbé Delaporte, notre langue et la langue grecque sont-elles les plus propres à traiter des sciences qui demandent le plus de précision. Prenons pour exemple les mots *palais* et *amitié.* Seuls et sans articles, ils n'exprimeront que l'idée générale que nous sommes convenus d'attacher à tout *palais* indistinctement, à l'*amitié* quelle qu'elle soit. Mais ces mêmes mots auront une signification moins vague, et conséquemment un sens plus précis, si je les place dans une phrase à la suite d'un mot qui s'incorpore, qui s'identifie (1), pour ainsi dire, avec eux. Or, ce mot est ce qu'on appelle *Article.* Exemple : LES PALAIS *sont la demeure des princes.* — *J'admire la beauté* DU PALAIS *que vous avez bâti.* — L'AMITIÉ *fait le bonheur de ma vie.* — *J'ai été très sensible à ces témoignages* DE L'AMITIÉ *que vous avez pour moi.* Les mots *les*, *du*, qui se trouvent devant *palais*, et

(1) *S'identifier,* devenir une même chose, du latin *idem,* le même, et *fieri,* être fait.

les mots *la*, *de la*, qui se trouvent devant *amitié* (car c'est comme s'il y avait *la amitié*), sont des *articles*. On voit bien, sans qu'il soit nécessaire de le démontrer, que ce sont ces articles qui étendent et qui restreignent dans ces phrases le sens des mots *palais* et *amitié*, devant lesquels ils se trouvent placés.

Il y a peu de points dans la grammaire qui aient été plus agités et traités plus au long par les maîtres de l'art, que celui des *articles*. MM. Dumarsais, dans l'Encyclopédie, et l'abbé d'Olivet, dans *ses opuscules grammaticales*, me paraissent être ceux qui ont répandu le plus de lumière sur cet objet. L'abbé d'Olivet n'en admet qu'un; c'est l'article *le*, masculin singulier; *la*, féminin singulier; *les*, pluriel des deux genres, qu'il regarde comme une sorte d'adjectif destiné à prendre le genre et le nombre du mot devant lequel on le placera : il l'appelle *simple* ou *défini*. Mais comme cet article est souvent précédé d'une particule qui est *à* ou *de*, à laquelle il s'incorpore, il en résulte un nouvel article que ce savant académicien appelle *article particulé* ; c'est *du* pour le masculin singulier, et *des* pour les deux genres au pluriel; *au*, pour le masculin singulier, et *aux* pour les deux genres au pluriel. Ainsi quand nous disons, *Un prince qui s'intéresse* AU *bonheur* DES *hommes*, *recommande* AUX *magistrats la punition* DU *crime*, c'est comme s'il y avait, *à le bonheur*, *de les hommes*, *à les magistrats*, *de le crime*, et c'est

ainsi qu'on parlait autrefois. On voit bien qu'ici les particules *à* et *de* se trouvent incorporées, confondues avec l'article simple *le*, *les*.

Cette théorie (1) des articles est plus simple que celles de beaucoup d'autres grammairiens, et, en particulier, de M. Restaut, qui en admet de quatre sortes; l'article défini *le*, *la*, *les*; l'article indéfini *à* et *de*; l'article partitif, *du*, *de la*, *des*, *de*, et l'article *un*, *une*, auquel il ne donne pas de nom, et que quelques-uns appellent *énonciatif*.

Dans ces quatre *articles* de Restaut, il y en a un que les deux de l'abbé d'Olivet ne paraissent pas d'abord remplacer, c'est l'*article partitif*, ainsi appelé parce qu'il fait connaître que les mots devant lesquels on le place sont seulement une partie d'un tout ou d'un nombre plus grand. Et en effet, quand je dis, *il y a* DES *hommes assez vils pour préférer l'argent à la vertu; du* VIN *me ferait plaisir*, etc., ce mot *des* ne désigne que quelques hommes, et *du* qu'une certaine quantité de vin. Mais il faut considérer que ces mêmes mots *des* et *du*, que l'abbé d'Olivet appelle *articles particulés*, font le même effet que les articles partitifs, et s'expliquent aussi clairement en rétablissant les ellipses, c'est-à-dire en plaçant devant eux les

---

(1) Ce mot est très en usage, même dans le commerce de la vie; il signifie toujours les connaissances qui mènent à la pratique d'un art, mais qui ne la donnent pas.

mots que l'usage a fait sous-entendre, comme *une partie, un certain nombre, une quantité.*

A l'égard des mots *un, une*, le même grammairien prétend, comme Henri Estienne, l'abbé Régnier, etc., que ces mots-là ne sont pas des articles, et ne peuvent jamais être confondus avec *le* et *la*, parce que ceux-ci désignent quelque chose de connu, quelque chose dont on a déjà parlé, ce que ne fait pas le prétendu article *un*, qui n'est rien autre chose qu'un *adjectif prépositif*, représentant, si l'on veut, l'article *simple* ou *défini*, mais ne le suppléant jamais.

CHAPITRE XIV.

Des Pronoms.

Les grammairiens ne s'accordent guère plus sur la définition qu'ils nous donnent des pronoms, que sur celle des articles. Cependant, après avoir examiné les opinions des plus *considérables* d'entre eux, nous définirons les pronoms (1), *des mots que l'on met à la place des noms, qui ne sont point eux-mêmes de véritables noms, mais qui font dans le discours le même effet que les mots qu'ils y représentent.* Sanctius, ce grammairien

---

(1) En latin *pronomen;* ce qui est la même chose que si l'on disait, *nomen pro nomine,* un nom pour un autre nom.

célèbre, va jusqu'à dire qu'on spécifie souvent mieux chaque individu (1) par les *pronoms*, que par quelque nom que ce soit. Ces mots, par exemple, *moi*, *vous*, *lui*, *nous*, etc., ne désignent-ils pas en effet d'une manière plus propre, plus spéciale, les personnes qui parlent, celles à qui j'adresse la parole, etc., que le nom même de ces personnes? Dans ce vers de la fable du Loup et de l'Agneau,

> Et je sais que de *moi tu* médis l'an passé,
>
> *La Fontaine*,

ces pronoms *moi*, *tu*, qui tiennent la place des substantifs *Loup*, *Agneau*, les désignent sans doute d'une manière plus précise que si La Fontaine eût dit : *Je sais que du* LOUP *l'*AGNEAU *médit l'an passé.*

Mais il ne faut pas croire que ce que l'on dit ici des pronoms personnels, puisse se dire également des pronoms en général; car il y en a qui doivent toujours être joints, dans notre langue, à des noms substantifs, et que l'on peut alors considérer comme de vrais *adjectifs*. Ainsi rien ne me paraît plus naturel et moins embarrassant que de les diviser en *pronoms substantifs* et *pronoms adjectifs*, puisque ce sont là les mots qu'ils doivent re-

---

(1) Individu se dit de chaque être organisé, soit animal, soit végétal. En grammaire, il s'entend très souvent de *l'homme*.

présenter; et comme nous avons vu qu'il y avait des substantifs qui devenaient quelquefois adjectifs, et des adjectifs qui devenaient quelquefois substantifs, ajoutons qu'il y a de même une troisième sorte de pronoms qui sont tantôt substantifs et tantôt adjectifs.

ARTICLE PREMIER.

Les *pronoms substantifs* sont ceux que la plupart des grammairiens appellent *pronoms personnels;* et comme en parlant on distingue communément trois sortes de personnes, celle qui parle, celle à qui l'on parle, et la personne ou la chose dont on parle, on distingue aussi trois sortes de pronoms substantifs ou personnels (1).

Les pronoms substantifs qui désignent la première personne, sont *je*, *moi* et *me* pour le singulier, *nous* pour le pluriel; ceux de la seconde personne sont *tu*, *toi*, *te* pour le singulier, et *vous* pour le pluriel; ils sont tous des deux genres. Remarquez seulement que *vous*, quoique pluriel, n'a que la valeur d'un singulier quand il ne s'adresse qu'à une seule personne. Enfin ceux de la troisième personne sont, *il*, *elle*, *le*, *la*, *lui*,

(1) Ces pronoms ont été vraisemblablement imaginés afin d'éviter l'ennuyeuse répétition du nom de la personne qui parle, de celle à qui on adresse la parole, et de la personne ou de la chose dont on parle; on sait combien le retour de ces différentes personnes est fréquent.

pour le singulier; et *ils*, *elles*, *eux*, *les*, *leurs*, pour le pluriel.

A ces pronoms il faut encore ajouter *soi*, pronom de la troisième personne, des deux genres, et seulement du nombre singulier, et *se* qui est de tout genre et de tout nombre.

Les grammairiens appellent ce dernier *pronom réfléchi*, quand il représente une personne ou une chose agissant sur elle-même; et *pronom réciproque*, quand il représente plusieurs personnes ou plusieurs choses agissant les unes sur les autres. Dans cette phrase, *Etéocle et Polynice se sont rendus célèbres par la haine qu'ils se portaient ;* le premier *se* est réfléchi, et le second est réciproque.

ARTICLE II.

Les *pronoms adjectifs*, ainsi appelés parce que, n'allant jamais seuls, ils se trouvent toujours joints à quelques noms substantifs, ou à l'un des articles définis ou particulés, sont ceux qu'on appelle ordinairement *pronoms possessifs*. Leur fonction est de marquer à qui appartient la chose signifiée par le substantif ou par l'article auxquels on les joint. Dans ce premier membre de phrase, *j'ai recours à* vos *amis*, *vos* est le *pronom possessif* joint au substantif *amis*, pour désigner les amis qui vous appartiennent, que *vous* possédez. Dans cet autre, LES MIENS *m'ont abandonné* ; *miens* est encore un pronom possessif joint à l'article *les*,

pour désigner les amis qui appartiennent à *moi*, que *je* possède.

Les *pronoms adjectifs* ou *possessifs* dérivent des pronoms personnels, et sont de deux sortes : *pronoms possessifs simples* (ce sont ceux qui précèdent toujours un substantif), et *pronoms possessifs relatifs* (ceux qui se rapportent toujours à quelque substantif précédent, et devant lesquels on met les articles définis ou particulés).

I. Pronoms *adjectifs* ou *possessifs simples.*

Quand il ne s'agit que d'une personne, on compte trois pronoms *possessifs* simples; savoir, *mon*, *ton*, *son*, dont le féminin est *ma*, *ta*, *sa*, (1), et le pluriel, *mes*, *tes*, *ses*, des deux genres.

Quand il s'agit de plusieurs personnes, on compte de même trois pronoms *possessifs* simples, *notre*, *votre*, *leur*, des deux genres, et dont le pluriel est *nos*, *vos*, *leurs*, aussi des deux genres.

II. Pronoms *adjectifs* ou *possessifs* relatifs.

Quand il ne s'agit que d'une personne, c'est *le mien*, *la mienne*; *les miens*, *les miennes*; *le tien*, *la tienne*; *les tiens*, *les tiennes*; *le sien*, *la sienne*; *les siens*, *les siennes*.

---

(1) On dit cependant *mon âme*, *ton épée*, *son hypocrisie*, quoique ces mots soient féminins; mais c'est pour éviter l'*hiatus* qui aurait lieu si l'on disait *ma âme*, *ta épée*, *sa hypocrisie*. On change de même le pronom féminin en son masculin, toutes les fois qu'on le joint à un substantif féminin qui commence par une voyelle, ou par une H non aspirée.

Quand il s'agit de plusieurs personnes, c'est *le nôtre*, *la nôtre*; *les nôtres* : *le vôtre*, *la vôtre*; *les vôtres* : *le leur*, *la leur*; *les leurs*.

Une observation assez importante, c'est que ces mêmes pronoms qui prennent un article, et que nous avons appelés *pronoms possessifs relatifs*, peuvent être employés comme substantifs du singulier ou du pluriel, mais seulement au masculin. Ainsi je puis dire au singulier, *le mien*, *le tien*, *le sien*, *le vôtre*, pour signifier ce qui m'appartient, ce qui vous appartient, ce qui est à lui, à vous, etc. Au pluriel, ces mots, *les miens*, *les nôtres*, etc., signifient nos proches, nos alliés, ceux qui sont, en quelque façon, à nous. Mais, en ce sens, il faut que le pronom *possessif relatif* soit précédé du pronom personnel, comme dans cet exemple, *moi* et *les miens*, *vous* et *les vôtres*, *eux* et *les leurs*.

ARTICLE III.

J'ai parlé d'une troisième sorte de pronoms, qui sont tantôt substantifs et tantôt adjectifs, selon la place qu'ils occupent dans le discours. J'ajoute que quand ces pronoms s'emploient comme adjectifs, on les divise en *adjectifs* proprement dits, et en *pronoms relatifs*.

Voyons en détail quels sont ces pronoms.

I. PRONOMS employés comme SUBSTANTIFS. *Ce*, *le*, *il*, *que*, *qui*, *quoi*, *ceci*, *cela*, *on*, sont des

pronoms substantifs toutes les fois que seuls ils représentent les mots *chose* ou *personne*, comme dans ces phrases : CE *qui est vrai aujourd'hui* LE *sera demain.* CE pour *la chose* qui est vraie, IL *est impossible que l'homme soit heureux sans la vertu.* IL pour *une chose est impossible, savoir que*, etc. Il en est de même de cette phrase, IL *est arrivé de grands malheurs*, où le pronom IL tient encore la place du mot *chose*. *Aristote croyait que le monde était de toute éternité, mais Platon ne* LE *croyait pas;* LE pour *cela*, ou *cette chose*. *Quand on interrogea le coupable, il ne sut* QUE *répondre.* QUE pour *quelle chose*. QUI *ne désire rien est heureux;* QUI *doute de cette vérité?* Le premier QUI est pour l'*homme qui*, et le second pour *quelle personne*. *Sur* QUOI *vos espérances sont-elles fondées?* QUOI pour *quelle chose*. *Donnez-moi* CECI, CELA *est inutile;* pour *la chose* que voici, que voilà. ON (1) *dit*, ON *soutient*, ON *raconte*, pour *des hommes* disent, soutiennent, racontent.

II. PRONOMS employés comme ADJECTIFS, parce

---

(1) M. Restaut pense, et cette opinion me paraît fondée, que ce pronom s'est formé par abréviation, ou par corruption du mot *homme*. Souvent on se sert de *l'on*, au lieu de *on;* mais l'un et l'autre ayant la même valeur, c'est presque toujours l'oreille qu'il faut consulter. Je dirai seulement que, pour éviter l'*hiatus*, il faut employer *l'on* après ces mots *si*, *ou* et *que*.

qu'ils prennent comme eux le genre et le nombre des substantifs.

On peut les partager en deux classes, et les appeler *pronoms démonstratifs*, et *pronoms relatifs*.

Les premiers seront *ce*, *cette*, *ces* (1); *celui-ci*, *celle-ci*, *ceux-ci*, *celles-ci*; *celui-là*, *celle-là*; *ceux-là*, *celles-là*. On voit bien qu'ils peuvent désigner comme au doigt les choses ou les personnes.

Les autres sont *qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *lequel* et *laquelle*, *lesquels* et *lesquelles*, *celui*, *celle*, *ceux*, *celles*. On pourrait y joindre encore les mots *y*, *en*, qui représentent aussi d'autres mots, mais sans en prendre ni le genre, ni le nombre.

On a vu comment ces mots *qui*, *que*, *quoi*, *celui*, *celle*, avaient été d'abord employés substantivement; maintenant on va les voir placés comme *relatifs* dans les exemples suivans : *Dieu*, DONT *la bonté est infinie, ne nous refuse pas les grâces* QUE *nous lui demandons, et* QUI *nous sont nécessaires*. Ici *dont*, pronom relatif, a pour antécédent, *Dieu*; *que* et *qui* qu'on a vus employés comme *substantifs*, sont ici des *pronoms relatifs*

(1) Je mets, à l'exemple de tous les grammairiens, ces deux mots *cette* et *ces* au rang des pronoms, mais j'avoue que c'est pour me conformer à l'usage, car je ne vois pas ce qu'ils représentent dans une phrase. Ce sont, à mon avis, de purs adjectifs signifiant *que voici*, *que voilà*. Exemple : *donnez-moi ce livre*, c'est-à-dire *le livre que voici*; *cette plume*, c'est-à-dire, *la plume que voilà*.

au mot *grâce* qui les précède, et avec lequel ils s'accorderaient en genre et en nombre, s'ils avaient, comme les adjectifs, ou comme la plupart des autres pronoms, des genres et des nombres.

On ne réfléchit pas assez sur les dangers A QUOI *on s'expose dans le monde. A quoi* pour *auxquels;* c'est *dangers* qui est l'antécédent, et *à quoi* le relatif. Mais ce mot *auxquels*, que je puis substituer à la place du relatif *à quoi*, parce qu'il en est un lui-même, prouve évidemment que ce dernier prendrait nécessairement le genre et le nombre de son antécédent, si l'usage ne l'avait pas privé de *genre* comme de *nombre*, aussi-bien que les pronoms *qui*, *que*, et *dont*. *Entre vos amis*, QUEL *est* CELUI *que vous préférez? Voilà bien des étoffes*, QUELLE *est la vôtre*? Il est aisé de voir que ces mots QUEL, CELUI, QUELLE, sont autant de *pronoms relatifs* qui ont chacun leur antécédent. J'observerai seulement que le pronom relatif *quel* se trouve quelquefois placé avant le mot que le sens lui donne pour antécédent, comme dans ces deux exemples, *à quels maux l'homme n'est-il pas exposé! Quelles vertus n'ont pas pratiquées les premiers chrétiens! Maux* et *vertus* sont les antécédens des relatifs *quels* et *quelles*.

Il y a bien encore d'autres mots, tels que *nul*, *aucun*, *personne*, *quelque*, *tout*, *quiconque*, etc., que nos grammairiens mettent au nombre des *pronoms;* mais comme tous ces mots sont ou des

substantifs, ou des adjectifs, à quoi bon leur donner un rang à part? Nous les laisserons dans la classe où la raison et l'usage les ont placés.

CHAPITRE XV.

Du Participe.

Le participe est un vrai adjectif, mais qu'on a appelé de ce nom, parce qu'on a observé qu'il tenait de l'adjectif et du verbe (1) tout-à-la-fois: de l'*adjectif*, en ce qu'il qualifie les choses et les personnes, et qu'il est conséquemment susceptible de genres et de nombres (2): du *verbe*, en ce qu'il a deux propriétés qui sont particulières au verbe, celle de marquer le temps, et celle de régir (3).

(1) Obligé de me servir de ces mots *verbe*, *régime*, *présent*, *passé*, etc., j'aurais bien voulu les expliquer d'abord; mais tout ne pouvant se dire à la fois, le chapitre du *Verbe*, quand on l'aura lu, fera disparaître ces petites difficultés, qu'entraînent nécessairement des mots avec lesquels on n'est pas encore familiarisé.

(2) Il y a deux genres, *le masculin et le féminin*, et deux nombres, *le singulier et le pluriel*. A la vérité, je n'ai point encore parlé des genres et des nombres; mais les uns et les autres trouveront leur place dans le chapitre où je traite du *Sens accidentel* des mots dans une langue.

(3) *Régir*, *gouverner*, *avoir un régime*, car tout cela est une même chose en grammaire, c'est être suivi d'un nom, d'un pronom, ou même d'un adjectif.

On distingue deux sortes de participes; l'un qui marque un temps présent, et qu'on appelle communément *participe actif*, comme *aimant*, *lisant*, qui rentrent dans l'idée que présentent à l'esprit les mots *aimer, lire,* appelés *verbes;* l'autre qui marque un temps passé, comme *aimé*, *lu*, et qu'on appelle *participe passif.*

(*N. B.* Ne confondez pas ce mot *passif* avec le mot *passé;* le premier, comme vous le verrez bientôt, a rapport à l'action soufferte ou reçue, exprimée par le verbe, et l'autre désigne seulement le temps où l'action a été reçue ou soufferte.)

N. B. Quand on veut instruire, il est bien important de tout expliquer; mais comme mes explications et mes définitions ne sont pas, les dernières surtout, exprimées toujours dans les termes de l'art, j'observerai, une fois pour toutes, que mon ouvrage étant destiné aux jeunes gens, pour qui on ne saurait être trop clair, et non aux *grammairiens*, à qui il ne peut guère être utile, j'ai cru devoir substituer quelquefois le langage familier au langage de l'art. D'un autre côté, je n'ai pas prétendu faire un ouvrage tellement élémentaire, qu'on n'y trouvât que des notions de ce qu'on ne peut raisonnablement ignorer. J'ai voulu, au contraire, qu'après m'avoir lu avec quelque attention, on fût en état de parler de *grammaire* et de *littérature*, sans craindre d'être taxé d'ignorance. C'est à l'expérience à dire si je me suis trompé; les différentes éditions qu'on a faites de cet ouvrage semblent m'autoriser à croire que non.

ARTICLE PREMIER.

Participes actifs.

1°. Les participes actifs sont, comme je l'ai dit, terminés tous en *ant*, comme *aimant*, *lisant*, et presque toujours *invariables*, ou, ce qui est la même chose, *indéclinables*. Ainsi on ne les emploie guère dans une phrase au pluriel, ni au féminin ; c'est pourquoi vous direz : *j'ai trouvé ces dames* LISANT *l'Enéide*. Si ce participe était déclinable, il faudrait *lisantes*.

2°. Les participes actifs ont un régime toutes les fois qu'ils viennent d'un verbe actif ou d'un verbe réciproque ; exemple : *j'ai vu votre frère* TENANT *un livre, et* SE REPROCHANT *son ignorance*. Ces mots *livre et ignorance* sont les régimes des participes *lisant* et *reprochant*.

3°. Le petit nombre des *participes actifs* qu'on est dans l'usage de décliner, se réduit presque à ceux-ci : *approchant*, *dépendant*, *jouissant*, *répugnant*, *tendant*, *usant*. On sentira mieux la propriété qu'ils ont de s'accorder, dans ces façons de parler : *une étoffe approchante de la vôtre ; des villages dépendans ou des maisons dépendantes de ma seigneurie ; vous avez une façon de penser répugnante à la mienne ; une requête tendante à la cassation d'un arrêt ; des personnes usantes et jouissantes de leurs droits.*

4°. Enfin, il ne faut pas compter au nombre des

participes, certains mots qui paraissent devoir être rangés dans cette classe, tels que *brillant, charmant, dominant, obligeant, plaisant, surprenant, suppliant,* quoiqu'ils viennent des verbes *briller, charmer, dominer*, etc. Ce ne sont que des adjectifs déclinables, qu'on appelle ordinairement adjectifs *verbaux* pour les distinguer des autres par leur origine. Mais s'il arrivait qu'on leur donnât un régime, ils redeviendraient alors indéclinables. On dit bien, par exemple, *cette dame est très obligeante;* mais il faut dire, *j'ai vu cette dame obligeant tout le monde :* pourquoi? C'est que dans le premier cas le participe *obligeant* est sans régime, et conséquemment un pur adjectif, au lieu que dans le second il en a un (c'est *tout le monde*), par lequel il rentre dans la classe des participes indéclinables. Au reste, voici une règle générale pour distinguer les *adjectifs verbaux* des *participes actifs*. L'adjectif verbal peut toujours aller immédiatement à la suite du verbe *être*, comme tous les autres adjectifs, mais le participe actif ne le peut pas. Ainsi l'on dira bien, *Ce jardin est charmant, cet effet est surprenant;* mais on ne pourra dire, sans blesser l'usage, *Pierre est lisant, dormant*, etc.; *cette femme est aimant son mari :* quoiqu'on puisse dire, *cette femme est sage, attachée à ses devoirs, craignant Dieu, et aimant son mari*, parce qu'alors *craignant* et *aimant* ne sont pas immédiatement à la suite du verbe *être*.

Les participes actifs deviennent quelquefois des *gérondifs*.

Du Gérondif.

Les grammairiens ayant observé (car toute leur science n'est qu'une suite d'observations) que le participe dont nous parlons était souvent précédé de la préposition *en*, que souvent aussi cette préposition était sous-entendue, en sorte que dans l'un et l'autre cas, ce n'était plus réellement un participe de la nature de celui qu'ils avaient appelé *participe actif*, mais un mot qui indiquait le temps où se faisait une action exprimée par un autre verbe, la manière dont elle se faisait, quelques circonstances enfin de cette même action, alors il leur a fallu trouver un nouveau nom à ce mot, qui se représentait souvent dans le discours, et ils l'ont appelé *gérondif*, terme qu'ils ont emprunté du latin *gero*, je fais. Or, rien n'est plus facile que de distinguer un *gérondif*, c'est-à-dire ce mot qui exprime, comme verbe, la manière, le temps, ou les circonstances d'une action, d'avec un véritable participe. Si le participe actif est ou peut être précédé de la préposition *en* sans nuire au sens de la phrase, c'est *un gérondif*; si ce participe est seul, et qu'on ne puisse raisonnablement y placer cette préposition, c'est un *participe*. Quelques exemples rendront cette distinction encore plus sensible : *C'est* EN TRAVAILLANT *beaucoup, avec méthode et constamment, qu'on devient habile :* TRAVAILLANT *comme vous le faites, vous*

surpasserez nécessairement vos condisciples : j'ai vu votre frère TRAVAILLANT *de toutes ses forces pour mériter l'estime de ses maîtres.* Dans la première de ces phrases, *travaillant* est gérondif, parce qu'il indique une manière ou plutôt un moyen de devenir habile, et qu'il est précédé de la préposition *en :* il l'est encore dans la seconde, parce qu'on peut dire raisonnablement, *en travaillant comme vous le faites*, etc. Mais il est participe dans la troisième, parce qu'il qualifie *votre frère*, et qu'on ne peut pas dire : *j'ai vu votre frère en travaillant de toutes ses forces*, etc. *Etant* et *ayant*, qui viennent des verbes *être* et *avoir*, sont, dans notre langue, les deux seuls *participes* qui ne deviennent pas des *gérondifs*, parce qu'ils ne peuvent jamais être précédés de la préposition *en*.

ARTICLE II.

Participes passifs.

Le participe passif a trois propriétés.

1°. Il se joint à tous les temps du verbe auxiliaire *être*, *je suis*, *tu es*, etc., pour former cet autre verbe que nous appelons *passif ;* celui-ci, par exemple : *je suis aimé* ou *aimée ; tu es aimé* ou *aimée*, etc. *J'étais aimé* ou *aimée ; tu étais aimé* ou *aimée*, etc. Nous verrons qu'il forme encore, à l'aide du même verbe, les temps composés de quelques autres appelés neutres, et généralement de tous les verbes réfléchis et réciproques.

2°. Il se joint à tous les temps du verbe auxiliaire *avoir*, *j'ai*, *tu as*, etc., pour former les temps composés de tous les verbes actifs, comme *j'ai lu*, *j'avais écrit*, et de beaucoup d'autres verbes appelés neutres, comme *j'aurais langui*, *j'eusse dormi*, etc.

5°. Il acquiert une signification active et un régime dans tous les temps où il entre, soit du verbe actif, soit du verbe pronominal. Ainsi, dans ces deux exemples, *j'ai aimé autrefois la musique*, *je me suis reproché mes fautes*, le participe *aimé* forme avec le mot *j'ai*, le prétérit, ou, ce qui est la même chose, le passé du verbe *aimer* qui est actif; le participe a donc alors une force active : il a de plus un régime, c'est *la musique*. Raisonnez de même pour le participe *reproché* de la seconde phrase.

Quand j'ai appelé le participe un *véritable adjectif*, cela pouvait s'entendre particulièrement du participe passif, qui peut toujours se décliner quand il est seul, qui se décline toujours quand il forme les temps composés d'un verbe passif, qui souvent se décline et souvent ne se décline pas, lorsqu'il forme les temps des autres verbes. Nous verrons au chapitre de la syntaxe dans quels cas il faut décliner ou ne pas décliner le participe passif, c'est-à-dire lui donner ou ne pas lui donner le genre et le nombre du substantif auquel il paraît se rapporter. Passons au verbe.

CHAPITRE XVI.

Du Verbe.

Le mot Verbe vient du latin *verbum*, qui signifie *parole*. Il me semble qu'on lui a donné ce nom pour marquer en quelque sorte sa prééminence sur toutes les autres parties du discours (1): en effet, il en est comme l'âme; sans lui on ne peut lier deux idées, ni faire aucune phrase qui ait un sens raisonnable et suivi.

Je dis que sans un verbe on *ne peut lier deux idées :* supposons, par exemple, que j'aie dans ce moment l'idée de la *vertu*, et l'idée de quelque chose d'*aimable;* considérant alors que cette seconde idée a un rapport de convenance avec la première, pour exprimer ce rapport, c'est-à-dire pour faire connaître que l'idée que je me suis formée de quelque chose d'*aimable*, convient à l'idée que j'ai dans ce moment de la *vertu*, je me sers d'un mot que j'appelle *verbe*, et je dis *la vertu est aimable.* Cette petite phrase est un *jugement*, puisqu'ayant eu d'abord l'idée de *vertu*, et ensuite celle d'*aimable*, j'ai jugé, en comparant ces deux idées, que la qualité d'*aimable* convenait très bien *à la vertu*. Qu'est-ce donc qu'un verbe? On l'a déjà

(1) Ces parties sont, comme on l'a vu page 126, le *substantif*, *l'adjectif*, etc.

pressenti : *c'est un mot qui exprime le jugement de notre esprit, sur le rapport des idées qu'il compare.*

Il n'y a, à proprement parler, qu'un seul verbe, que j'appelle *radical*, c'est ÊTRE, *je suis, tu es*, etc.; les autres, appelés *actifs*, *neutres*, etc., ne sont que des abréviations de ce verbe et du participe dont je viens de parler. *Aimer* est un verbe; ce mot ne signifie-t-il pas la même chose que *être aimant? Dormir* en est un autre, ne renferme-t-il pas encore la même idée que ces deux mots, *être dormant?* Les hommes naturellement portés à abréger leurs expressions, ont cherché sans doute à restreindre en un seul *le verbe radical* et le *participe*, toutes les fois qu'ils ont voulu prononcer un *jugement.* Ayant, par exemple, l'idée du *feu* et l'idée de quelque chose de *brûlant*, après avoir dit *le feu est brûlant*, ils auront dit *le feu brûle*, phrase, proposition, ou manière de parler enfin plus abrégée que la première, puisque, pour exprimer cette pensée, ils n'employaient que deux mots. Que conclure de là? que tous les autres verbes ne sont que des abréviations, ou des expressions abrégées, formées par la réunion du verbe *être* et d'un adjectif que nous avons appelé *participe.*

On voit maintenant qu'il y a deux espèces générales de verbes; savoir le verbe *être*, que j'ai appelé *radical*, parce qu'il est le premier, et en quelque sorte la racine des autres verbes; et le

verbe *qualificatif*, ainsi nommé parce qu'avec le verbe *être*, il renferme encore la qualité du sujet, cette qualité qu'on appelle *adjectif.*

Les mêmes mots ont souvent des usages différens dans une même langue; de là les différentes divisions de ces deux verbes, *le radical* et *le qualificatif* (que la plupart des grammairiens appellent encore *adjectif.*)

I. Le verbe *radical* se divise en verbe *radical* proprement dit, et en verbe *auxiliaire.*

Nous venons de voir que le premier, comme verbe *radical*, se retrouvait dans tous les verbes *qualificatifs.*

Considéré comme *auxiliaire* (1), il sert à former tous les temps des verbes passifs, et divers temps composés des autres verbes : dans l'un et l'autre cas, il précède toujours un participe passif.

N. B. Nous avons dans notre langue un autre verbe également appelé *auxiliaire;* c'est le verbe AVOIR, *j'ai*, *tu as*, etc., qui sert à former tous les temps composés des verbes actifs, ceux de la plupart des verbes neutres, et les temps sur-composés (2) des verbes passifs.

II. Le verbe *qualificatif* se divise en *actif*, *pas-*

---

(1) Du latin *auxilium*, secours, s'est formé le mot *auxiliaire*, qui aide, qui vient au secours.

(2) On appelle *temps composés*, ceux qui sont de deux mots, comme *j'ai lu* ; et *temps sur-composés*, ceux qui en ont trois, comme *j'aurais été estimé.*

sif, *neutre*, *pronominal* et *impersonnel*. Entrons dans quelque détail.

ARTICLE PREMIER.

Du Verbe actif.

Le verbe *actif* exprime une action qui passe hors du sujet (1) qui la produit. Pour connaître si un verbe est actif, il faut voir si la signification propre de ce verbe permet qu'on le fasse immédiatement suivre des mots *quelqu'un*, *quelque chose*. Je vois, par exemple, que *désirer* et *repousser* sont des verbes actifs, parce que je puis dire *désirer quelque chose*, *repousser quelqu'un*, etc.

Tout verbe actif est ou peut être suivi d'un régime simple, que nos *rudimens* appellent *accusatif*; quelques-uns même ont encore un régime particulé.

Régime signifie en général l'action d'un mot sur un autre mot. Ici il faut entendre par ce terme un nom ou pronom mis ordinairement à la suite du verbe, comme étant l'objet de l'action exprimée par ce même verbe : ainsi, dans cet exemple, *Pierre écrit une lettre*, *Pierre* est le *sujet*, l'être agissant; *écrit* est le *verbe*, le mot qui exprime l'action de Pierre; et *lettre* est le régime ou l'objet de l'action exprimée par le verbe.

---

(1) Il faut entendre ici par *sujet*, ce que l'on entend par *nominatif* dans les langues qui ont des cas.

Le régime d'un verbe est *simple* ou *particulé*.

Le régime *simple* n'est précédé d'aucun *article*, ou bien il prend seulement l'article défini; exemple : *j'aime Dieu ; vous pratiquez la vertu.* Ces mots *Dieu* et *la vertu* sont des régimes simples.

Le régime *particulé* est le nom devant lequel se trouve l'un des articles particulés *du*, *des*, *aux*, ou l'une des particules *à* et *de*. Quand je dis, par exemple, *il sort du cabinet*, *parlez à son secrétaire*; ces mots *du cabinet*, *à son secrétaire*, sont les régimes particulés des verbes *sortir* et *parler*.

La particule *à* est toujours sous-entendue devant les pronoms substantifs qu'on emploie comme régimes particulés. Dans ces phrases, *il vous a rendu service*, *je leur ai de grandes obligations*, ces mots *vous* et *leur* sont mis pour *à vous*, *à eux* ou *à elles* : ils sont donc les régimes particulés des verbes *rendre* et *avoir*.

Un verbe actif a très souvent les deux régimes à la fois, le *simple* et le *particulé* ; en voici des exemples : *Rendons aux grands les honneurs qui leur sont dus. Nous recevons de nos parens la vie et l'éducation, nous leur devons donc le plus grand respect.* Je dirais dans le même sens pour varier les régimes : *Nous devons le plus grand respect à nos parens, de qui nous recevons la vie et l'éducation.* Les régimes *simples* de ces trois phrases sont, *les honneurs*, *la vie*, *l'éducation*, *le plus grand respect;* les régimes *particulés* sont

aux grands, *leur* (pronom qui est ici pour *à eux*) *de nos parens*, *à nos parens*, *de qui*.

Tout ce qui vient d'être dit sur les régimes est applicable aux autres verbes, quand ils en sont susceptibles, et à toutes les *prépositions*.

ARTICLE II.

Du Verbe passif.

Le verbe *passif* est précisément l'opposé du verbe *actif*. Dans celui-ci c'est le sujet qui fait l'action; dans le passif, c'est lui qui la souffre : au reste, l'étymologie même de ces deux mots, dont l'un, savoir *l'actif*, signifie en latin, *qui agit*; et l'autre, savoir *le passif*, signifie *qui souffre* (1), marque complètement cette distinction.

Tous les temps d'un verbe passif se conjuguent, dans chaque *mode*, avec le verbe *être*. *Tu es estimé*, *il a été récompensé* : voilà des verbes pas-

---

(1) De là vient que nous disons en français des *dettes actives*, des *dettes passives*; et en parlant des affaires d'un négociant, son *actif* se monte à telle somme, et son *passif* à telle autre. L'actif ou les dettes actives sont les sommes qu'on a droit d'exiger de quelqu'un, celles qui nous donnent une action en justice. Le passif, ou les dettes passives, sont l'argent qu'on est obligé de payer, celui pour lequel on peut souffrir en justice. (*Cette note ne paraîtra inutile qu'à ceux qui ne savent pas que la plupart des jeunes gens, ou ignorent le sens de ces deux mots, ou se trompent sur leur véritable signification.*)

sifs formés par la réunion des participes *estimé*, *récompensé*, et du verbe *être* renfermé dans ces mots *tu es*, *il a été*.

Il n'y a que les verbes *actifs* seuls qui puissent devenir des verbes *passifs*. Ainsi, quoique l'on dise bien, *je suis arrivé*, *tu serais parti*, ces verbes ne sont pas pour cela des *passifs*, mais des verbes *neutres* de la classe de ceux qui prennent, dans leurs temps composés, le verbe auxiliaire *être*. Au reste, il est impossible de les confondre avec les verbes véritablement passifs, parce que ceux-ci prennent l'auxiliaire *être* dans tous leurs temps et dans tous leurs modes, au lieu que ceux des verbes neutres qui se conjuguent avec le verbe *être*, ne le prennent que dans les temps qui tiennent du passé.

Les verbes passifs n'ont jamais qu'un seul régime, qui est *indirect* ou *particulé*, comme dans cet exemple : *je suis aimé du roi, et très estimé des grands*. *Je* est le pronom *nominatif* ou *sujet* du verbe ; ces mots *suis aimé*, *estimé*, sont des *verbes passifs* ; et *du roi*, *des grands*, sont des *régimes particulés*. Très souvent les verbes passifs sont suivis des prépositions *de* ou *par*, et du régime de ces mêmes prépositions, ce qui leur tient lieu de régime particulé. Dans ces deux phrases, *les Gaules* (aujourd'hui la France) *furent soumises aux Romains* PAR *César*, *l'homme vertueux est loué et admiré* DE *tout le monde*, ces mots *César*, *tout le monde*, gouvernés par les prépo-

sitions *par* et *de*, tiennent lieu de régime indirect (1) aux verbes passifs *être soumis*, *être loué*, *être admiré*.

ARTICLE III.

Du Verbe neutre.

Le verbe *neutre* est celui qui n'est ni actif ni passif, et après lequel on ne peut pas mettre raisonnablement les mots *quelqu'un*, *quelque chose*. *Tomber*, *languir*, sont des verbes neutres, parce qu'on ne peut pas dire *tomber*, *languir quelqu'un*, *quelque chose*, comme on dirait *aimer quelqu'un*, *fixer quelque chose*. On conçoit que l'action exprimée par de pareils verbes, ne sort point hors du *sujet* ou de *l'être* qui la produit, et qu'ils ne peuvent avoir par conséquent de régime simple comme les verbes *actifs*. *Vous partez*, *nous triompherons*, expriment bien, à la vérité, des actions, mais elles se bornent *à vous* qui partez, à *nous* qui triompherons; au lieu qu'en disant, *vous prenez les armes*, *nous vaincrons nos ennemis*, les actions exprimées par les verbes *prendre* et *vaincre* passent hors des sujets ou nominatifs *vous* et *nous*, et s'étendent aux mots *armes* et *ennemis*, qui sont des régimes simples.

Entre les verbes neutres, les uns n'ont point de régimes, comme *régner*, *dormir*, *exceller*, etc.;

---

(1) Quelques grammairiens appellent *régime direct*, ce que j'appelle *régime simple*; et *régime indirect* ce que j'appelle *régime particulé*.

les autres ont un régime particulé, comme *profiter*, *vaquer*, *déplaire*, etc. Quant à la manière de les conjuguer, ils se divisent en trois classes : l'une de ceux qui, dans leurs temps composés, prennent l'auxiliaire *avoir ;* l'autre de ceux qui prennent l'auxiliaire *être ;* et la troisième de ceux qui quelquefois prennent l'un, et quelquefois prennent l'autre de ces auxiliaires. (*Au reste, ceci tenant au sens accidentel des mots, voyez dans les conjugaisons l'article des verbes* neutres.)

ARTICLE IV.

Du Verbe pronominal.

Le verbe *pronominal* est celui dont l'action qu'il exprime retombe toujours sur un des pronoms substantifs *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, lesquels représentent le nominatif ou l'être agissant, comme on peut le voir par ces exemples : *je me félicite ; tu te blâmes ; il* ou *elle se loue ; nous nous réjouissons ; vous vous attristez ; ils* ou *elles se plaignent.*

Les verbes pronominaux se partagent en deux classes, celle des verbes *réfléchis*, et celle des verbes *réciproques.*

1°. Un verbe *réfléchi* est celui dont l'action qu'il exprime retombe sur le sujet qui la produit ; ainsi, *je me connais et je me rends justice* sont des verbes réfléchis, parce que l'action qu'ils expriment retombe sur moi : c'est moi qui connais moi-même ; c'est moi qui rends justice à moi-même.

Les mots *je* et *me* sont donc une seule et même personne, puisqu'ils sont tout-à-la-fois l'*être* qui agit, et l'*être* qui reçoit l'action.

2°. Un verbe *réciproque* est celui qui exprime l'action de deux ou de plusieurs sujets agissant les uns sur les autres, comme dans cette phrase : *il faut que deux frères s'aiment et saisissent les occasions de se rendre service.*

Tout verbe actif devient verbe réciproque ou réfléchi, lorsqu'on met entre lui et le sujet un pronom substantif de la même personne et du même nombre que ce sujet. Il résulte de ce principe que, dans cette phrase, *vous me louez lorsque tout le monde me blâme*, les verbes *louer* et *blâmer* ne sont point des verbes réfléchis, parce que le pronom substantif *me* n'est pas de la même personne que *vous*, et *tout le monde* sujets ou nominatifs des verbes *louer* et *blâmer.*

J'ai défini le verbe réfléchi, *un verbe dont l'action qu'il exprime, retombe sur le sujet qui la produit;* mais ce sujet est nécessairement animé ou inanimé. Si le sujet est animé, alors ce verbe prend le nom de *réfléchi actif*, et telle est la nature des verbes employés dans les exemples précédens. Si le sujet est inanimé, il prend celui de *réfléchi passif*, comme dans ces deux exemples : *l'or se tire des entrailles de la terre. Cette maxime se trouve dans Sénèque le philosophe. Se tire* et *se trouve* sont ici pour *est tiré*, *est trouvée*, qui

sont deux verbes passifs, et c'est ce qui les fait appeler *verbes réfléchis passifs*.

N. B. On ne doit pas mettre au rang des verbes réfléchis, soit actifs, soit passifs, certains verbes qui se conjuguent avec les pronoms substantifs *me*, *te*, etc., tels que *se mourir*, *s'en aller*, *se repentir*, dont le sujet n'agit pas sur lui-même, et qui, n'étant pas formés d'un verbe actif, ne peuvent se changer en passifs; ce ne sont que des verbes *neutres*, semblables, seulement quant à la forme, aux verbes *réfléchis*.

Ajoutons ici que *se faire*, quand il est suivi d'un verbe à l'infinitif, n'est pas, comme le disent plusieurs grammaires, et comme je l'ai dit moi-même par erreur dans les précédentes éditions du Lycée, un verbe réfléchi, par la raison que le pronom *se* qui le précède appartient au verbe suivant, dont il est le régime. Quand on dit, *un écolier doit se faire aimer de ses camarades*, *Alexandre se fit rendre les honneurs divins*, il est évident que *se* est régime direct *d'aimer*, et indirect de *rendre*, et nullement du verbe *faire*.

ARTICLE V.

Du Verbe impersonnel.

La grammaire appelle *impersonnel* un verbe qui n'a que la troisième personne du singulier dans tous ses temps, comme *il pleut*, *il faut*, *il importe*, etc. Ce n'est pas que, à proprement parler,

il y ait des verbes réellement et absolument impersonnels, puisque *impersonnel* signifie *qui n'a point de personnes*; mais c'est que le nominatif ou le sujet, c'est-à-dire l'être qui fait l'action, ne pouvant être mis que difficilement à la place du pronom *il* qui le représente, et qui est même le seul qu'on puisse mettre raisonnablement devant ces sortes de verbes, on a cru pouvoir les considérer comme manquant absolument de personnes. Peut-être eût-on mieux fait de les appeler *irréguliers*, c'est-à-dire qui ne sont pas conformes à la règle générale. Mais il y a une classe de verbes *irréguliers*, dont nous parlerons au chapitre des conjugaisons.

On distingue deux sortes de verbes impersonnels :

1°. Ceux qui, étant impersonnels de leur nature, ne prennent dans tous leurs temps que le pronom *il* pour sujet; et tels sont, falloir, *il faut*, *il fallait*, *il a fallu*, etc.; y avoir, *il y a*, *il y avait*, *il y a eu;* importer, *il importe;* geler, *il gèle;* grêler, *il grêle;* neiger, *il neige*; pleuvoir, *il pleut;* sembler, *il semble*.

2°. Ceux qui n'étant point impersonnels de leur nature, le deviennent quelquefois. Les principaux sont: agir, *il s'agit de l'honneur;* aller, *il y va de la vie;* arriver, *il arrive qu'on se trompe;* convenir, *il convient d'examiner avant que de juger;* éclairer, *il éclaire rarement en hiver;* être, suivi d'un adjectif, *il est bon de tout voir;* être, suivi d'un

substantif, *il est des âmes fausses dont on doit se défier*; faire, *il fait un temps sombre;* paraître, *il paraît que vous aimez la vertu;* suffire, *il suffit que vous le vouliez;* tenir, *il ne tient qu'à nous d'être honnêtes gens;* valoir, *il vaut mieux négliger ses intérêts que de faire tort aux autres.*

J'ajoute que tous les verbes, soit actifs ou passifs, soit neutres ou réfléchis, peuvent encore devenir *impersonnels*, en mettant devant eux le pronom substantif *on*, comme *on aime*, *on sera estimé*, *on dort*, *on s'était flatté*, etc.

CHAPITRE XVII.

De l'Averbe.

L'ADVERBE, dit M. de Wailly, est un mot qui exprime quelques circonstances de l'adjectif, du verbe, et même d'un autre adverbe auquel il a rapport; j'ajoute qu'il a ordinairement (1) de lui-même un sens complet, sans être susceptible de régime.

L'adverbe paraît avoir été ainsi nommé parce qu'il se joint le plus souvent au verbe, dont il aug-

(1) Je dis *ordinairement*, parce qu'il y a quelques adverbes qui régissent d'autres mots, comme les adjectifs d'où ils sont tirés : tels sont les adverbes de ces façons de parler, *relativement à votre affaire*, *conformément à vos principes*, *préférablement à mes plaisirs*, etc. De ce nombre sont encore ceux qui expriment la quantité, comme *peu* de vin, *beaucoup* d'eau, *trop* de paroles, etc.

mente ou diminue la signification. *Ce domestique m'a servi fidèlement*; *vous avez mal combattu*; *parlez mieux* : ces mots, *fidèlement*, *mal*, *mieux*, sont des adverbes qui ajoutent, comme on le voit, à la signification des verbes *combattre*, *servir*, *parler*.

Parfaitement, *bien*, *trop*, ajoutent de même au sens de l'adjectif et du participe, quand je dis *cet enfant est parfaitement docile*; *il est trop paresseux*; *cette ruse est bien imaginée*.

Enfin un adverbe en modifie un autre, comme dans ces façons de parler : *vous faites rarement mal*; *il se comporte assez bien*; *nous revenons trop souvent à la charge*.

On pourrait encore regarder les *adverbes* comme des manières abrégées de parler; car *justement*, *aujourd'hui*, *souvent*, ne signifient autre chose que, *avec justice*, *en ce jour*, *plusieurs fois*, ou *en plusieurs occasions*.

Il y a en général deux sortes d'adverbes : les adverbes *simples*, et les adverbes *composés*. Les premiers s'expriment en un seul mot, comme *justement*, *hier*, *beaucoup*, *presque*; les autres s'expriment en plusieurs mots, tels que, *pour le présent*, *à l'avenir*, *tour à tour*, *sans faute*, etc. Ces derniers sont presque toujours formés avec des noms substantifs. Ne dit-on pas en effet, *le present*, *l'avenir*, *le tour*, *la faute*?.

Les adverbes *simples* ou *composés* marquent

1°. Le temps, comme *hier*, *maintenant*, *dans peu*, etc.

2°. Le lieu, comme *ici*, *là*, *dessous*, *derrière*, etc.

3°. La quantité, comme *peu*, *beaucoup*, *trop*, *moins*, *plus*, *autant*, etc.

4°. L'ordre ou le rang, comme *premièrement*, *à la file*, *ensemble*, etc.

5°. La qualité ou la manière, comme *modestement*, *à tort*, *à regret*, *à la hâte*, *à la mode*, etc.

Les adverbes de *qualité* et de *manière* terminés en *ment*, dont le nombre est presque aussi grand que celui des adjectifs, se sont formés, pour la plupart, du féminin de ces mêmes adjectifs; ainsi de *certain*, féminin *certaine*, on a fait l'adverbe *certainement*; de *bon*, féminin *bonne*, on a fait *bonnement*, etc.

Il y a quelques-uns de ces adverbes dont l'*é* qui précède la syllabe *ment*, est fermé; tel est l'*e* d'*aisément*, de *posément*, etc. J'ai souvent entendu prononcer avec un *e* muet *énormement*, *opiniâtrement*, et *profondement*; c'est une faute contre l'usage; dites *énormément*, *profondément*, *opiniâtrément*.

Les adjectifs terminés en *ant* et en *ent*, comme *vaillant*, *prudent*, forment leurs adverbes avec deux *m*; ainsi on écrit *vaillamment*, *prudemment*.

Ceux qui sont terminés en *i* et en *u*, comme *poli*, *ingénu*, etc, forment leurs adverbes du *masculin*; on écrit donc *poliment*, *ingénument*.

On supprime l'*l* de l'adjectif *gentil*, pour écrire *gentiment*.

Les adverbes de *qualité* ont leurs degrés de si-

gnification comme les adjectifs qui les forment; et tout ce que j'ai dit, *page* 129 *et suiv.*, concernant les comparatifs et les superlatifs, convient également à ces adverbes. Ainsi, comme nous disons avec un adjectif, *plus petit*, *moins sage*, *aussi long*, pour le comparatif; et *très petit*, *le plus* ou *le moins sage*, pour le superlatif; nous dirons de même *plus petitement*, *moins sagement*, *aussi longuement*, pour le comparatif; et *très petitement*, *le plus* ou *le moins sagement*, pour le superlatif.

Il y a enfin quelques adverbes de manière qui ne diffèrent pas de leurs adjectifs quant au matériel, c'est-à-dire aux lettres qui les composent, et qui sont néanmoins de vrais adverbes dans la place qu'ils occupent; tels sont *bon*, *juste*, *clair*, *haut*, *bas*, etc., quand ils sont joints à certains verbes, comme quand on dit, *cette fleur sent bon*, *cet homme pense juste*, *je vois juste*, *chantez haut*, *parlez bas*.

CHAPITRE XVIII.

De la Préposition.

Une préposition est un mot invariable comme l'adverbe, destiné à marquer les rapports qui se trouvent entre les personnes ou les choses, et toujours suivi d'un régime simple ou particulé. Ce nom lui vient de ce qu'elle est ordinairement

placée avant le mot qu'elle régit, comme dans ces façons de parler, *hors de la ville*, *avec moi*, *contre nous*, *par rapport à lui*, etc. A l'égard du rapport qu'elles expriment entre les choses ou les personnes, il est aisé de sentir, par exemple, que quoiqu'il n'y ait aucun rapport entre ces mots *canne* et *salon*, il s'y trouvera nécessairement un rapport de lieu, si je dis *ma canne est dans le salon.*

On distingue deux sortes de prépositions : les *simples*, qui ne sont que d'un mot, et les *composées*, qui en ont plusieurs. Les premières seules devraient être regardées comme de vraies prépositions, car les autres, qui sont ordinairement formées d'un nom substantif et d'une préposition, sont plutôt des *membres de phrase* que des *prépositions.* Quoi qu'il en soit, on reconnaît aisément qu'un mot invariable est une préposition et non pas un adverbe, quand seul il ne présente qu'un sens incomplet, et qu'on peut mettre après, par forme d'interrogation, les pronoms *qui?* ou *quoi?* Ainsi, *auprès*, *le long*, *chez*, *jusque*, etc., sont des prépositions, parce qu'on peut dire, auprès de *qui?* le long de *quoi?* chez *qui?* jusqu'à *quoi?* On ne ferait pas la même chose pour les adverbes, *modérément*, *mieux*, *désormais*, etc., parce que loin que le sens qu'ils renferment dépende du mot auquel on les joint, ils ajoutent au contraire à sa signification. On ne ferait pas non plus la même chose pour les conjonctions, dont je parlerai dans

l'article suivant, parce qu'étant seules, elles ne présentent aucun sens.

On compte ordinairement trente-quatre prépositions, qui sont simples, *à*, *de*, *en*, *chez*, *dans*, *sous*, *sur*, *devant*, *derrière*, *parmi*, *vers*, *contre*, *avant*, *après*, *entre*, *depuis*, *avec*, *selon*, *suivant*, *par*, *outre*, *durant*, *pendant*, *dès*, *autour*, *sans*, *excepté*, *hors*, *hormis*, *malgré*, *envers*, *touchant*, *nonobstant*, *pour*. Mais il me semble qu'on pourrait en ajouter encore quelques autres, telles que *voici*, *voilà*, *environ*, *vu*, *proche*, *attendu*, etc.

Parmi ces prépositions, il y en a quelques-unes, telles que *après*, *depuis*, etc., qui peuvent quelquefois représenter des adverbes, ce qui arrive quand on les emploie sans régimes. C'est ainsi que nous dirions, *vous avez été au spectacle*, *que fîtes-vous après? où avez-vous été depuis?*

A l'égard du mot *en*, c'est tantôt un pronom substantif, et tantôt une préposition simple. *En* est préposition toutes les fois qu'il est suivi d'un nom ou d'un pronom, comme dans ces phrases: *J'ai fait un voyage* EN *Italie; ayez confiance* EN *moi*, EN *vos amis*. Il est pronom substantif quand il est joint à un verbe: exemple: *cet homme fait beaucoup de promesses*, *mais il n'*EN *garde aucune; en* tient la place de *promesses*, car c'est comme si je disais: *il ne garde aucune promesse.*

CHAPITRE XIX.

De la Conjonction.

Les conjonctions sont des petits mots dont la terminaison ne varie point, et qui servent à lier les parties et les différens membres du discours. Leur nombre est très considérable, car on en compte autant de sortes qu'il peut y avoir de rapports entre un mot et un autre mot, entre une pensée et une autre pensée.

Il y a des conjonctions *simples*, c'est-à-dire formées d'un seul mot; telles sont *et*, *ou*, *mais*, *si*, *car*, *or*, *donc*, *en*, *pas*, *point*, *que*, *ni*, *pourtant*, *soit*, etc.

Il y en a d'autres qui sont *composées*, c'est-à-dire formées de plusieurs mots, comme *à moins que*, *pourvu que*, *sinon*, *quoi qu'il en soit*, *quand bien même*, *au surplus*, *de peur de*, *afin de*; c'est-à-dire que les mots qui forment ces conjonctions sont, comme on le voit, ou des verbes ou des adverbes, ou enfin d'autres conjonctions.

Les grammairiens donnent à chacune de ces conjonctions, qu'ils divisent ordinairement en douze classes, des noms différens, selon les différens rapports qu'elles indiquent entre les mots ou les membres de phrases où elles se trouvent placées; mais comme cette nomenclature, quoique utile à bien des égards, tient à une sorte de mé-

taphysique qui n'entre point dans mon plan, je crois devoir la passer sous silence. Je ferai seulement une petite observation sur les conjonctions *que* et *en*.

Que n'est conjonction que quand on ne peut le tourner ni par *lequel* ou *laquelle*, ni par *quelle chose;* et, comme nous en sommes aux parties invariables du discours, j'ajouterai que ce mot est quelquefois même employé comme adverbe de quantité; il commence alors une phrase, comme ici : *Que de livres inutiles! Que de malheurs vous avez essuyés!* où il équivaut à l'adverbe *combien.*

En, que nous avons vu au nombre des pronoms substantifs, quand il remplaçait un nom, et parmi les prépositions, quand il était synonyme du mot *dans*, est quelquefois employé dans le sens d'une conjonction comparative, comme quand on dit, *vous parlez* EN *honnête homme; il agit* EN *roi;* c'est comme si l'on disait, *vous parlez comme un honnête homme; il agit comme un roi.*

N. B. Je parlerai, dans le chapitre de la Syntaxe, du régime des conjonctions.

CHAPITRE XX.

Des Interjections.

Les interjections, appelées par quelques grammairiens *particules*, sont des mots dont l'usage est d'énoncer un sentiment rapide, ou quelque mouvement intérieur.

Les unes expriment la joie, comme *ah! bon!*
Les autres la crainte, *ha! hélas! hé!*
D'autres l'aversion, *fi, fi donc!*
La douleur, comme *aïe! ouf!*
L'encouragement, *bon! bien! allons! courage!*
L'admiration, *ha! ho!*

Quelques-unes enfin expriment des mouvemens plus tranquilles; telles sont *holà!* dont on se sert pour appeler une personne ou pour la faire cesser; *paix!* pour lui imposer silence; *tout beau!* pour la réprimer, etc.

Accompagnées de certains gestes, ou de certains tons de voix, les interjections suppléent quelquefois non-seulement à des mots, mais même à des phrases entières. C'est ainsi qu'un homme à qui l'on demande si ses douleurs continuent, ne répond que ce mot, *ah!* souvent accompagné d'un geste (1), et en dit plus, et d'une manière bien plus énergique, que ne le feraient les termes dont il pour-

(1) Ces sortes de cris de la nature sont peut-être, dit l'abbé Régnier, les premiers sons articulés que l'homme ait prononcés. Rien de plus raisonnable que ce sentiment, et surtout que l'ingénieuse hypothèse de l'*Essai synthetique sur l'origine et la formation des Langues*; mais les livres de Moïse, dont l'autorité doit être sacrée pour nous, nous présentant partout le premier homme usant de la parole comme d'un bien qu'il avait reçu avec la vie, nous sommes forcés de rejeter l'hypothèse du philosophe, pour admettre la tradition religieuse de l'historien.

rait se servir pour dire qu'il souffre toujours violemment.

Quant à la place que les interjections doivent occuper dans le discours, c'est au sentiment qu'elles expriment à la leur marquer.

CHAPITRE XXI.

Du sens accidentel.

Le sens *accidentel* est celui qui ne tient aux termes représentatifs d'une idée que par occasion, par accident; il peut être séparé du sens *propre* ou *figuré* sans que pour cela les mots perdent quelque chose de leur valeur *intrinsèque*. Que le mot *peuple*, par exemple, soit pris au singulier ou au pluriel, que celui d'*heureux* soit pris au masculin ou au féminin, que cet autre *exister* soit mis à l'indicatif ou au subjonctif, on n'entendra pas moins ce que c'est qu'un *peuple*, ce que c'est qu'être *heureux*, ce que c'est enfin qu'*exister*. Ainsi la première idée qu'on est convenu d'attacher à l'un ou à l'autre de ces mots, subsistera toujours indépendamment des changemens qu'on peut faire à ces mêmes mots, ou des transpositions qu'ils peuvent subir dans une phrase. C'est ainsi qu'un homme est toujours essentiellement le même homme, quand il passe de l'état d'opulence à l'état de pauvreté, quand il quitte un habit, et qu'il en revêt un autre de couleur ou de forme différentes.

En parlant des noms, des pronoms, de l'article et des participes, je n'ai parlé que par occasion des genres et des nombres, parce que je ne considérais encore ces mots que dans leur valeur grammaticale. J'avais dit que, par une suite d'observations, les grammairiens avaient rassemblé sous des dénominations générales, les mots dont une langue, la nôtre par exemple, fait usage; je devais expliquer chacune de ces dénominations qui, toutes ensemble, constituent ce que j'avais d'abord appelé *le sens spécifique* des mots, et je l'ai fait; maintenant il me reste à dire, relativement encore à ces mêmes dénominations générales, ce que la grammaire entend par *genre, nombre*, et même par *cas*, dans les noms, les articles, les pronoms et les participes; et ce qu'elle entend dans les verbes par *nombres* et *personnes*, par *temps* et *modes*, enfin par *conjugaison*; car toutes ces choses constituent ce que j'appelle en ce moment *le sens accidentel des mots*.

CHAPITRE XXII.

Du genre des Noms.

On appelle *genre* dans les *êtres* animés, ce qui distingue le mâle de la femelle, et alors ce mot est synonyme de sexe. Comme il y a deux sexes, le mâle et la femelle, la grammaire distingue deux genres, *le masculin* et *le féminin*. Cette diffé-

rence sensible que la nature a mise et dans les hommes et dans les animaux, a dû porter, dans la formation d'une langue, à la désigner elle-même par l'expression : et c'est là vraisemblablement l'origine des genres que la grammaire a donnés ensuite à des mots qui, par leur nature, n'en avaient aucun. En effet, après avoir distingué les deux sexes par des mots propres à les faire reconnaître dans le discours, on aura étendu la distinction de genre masculin à toutes les choses inanimées qui avaient quelque rapport avec le sexe mâle, et celle de genre féminin à toutes les choses qui avaient quelque rapport avec le sexe femelle. Considérant ensuite qu'il y avait une infinité d'autres choses qui avaient des rapports communs aux deux sexes, certaines langues, comme la grecque et la latine, ont adopté un troisième genre, qu'elles ont appelé *neutre* (1). D'autres, comme la française et l'italienne, sans se mettre en peine ou de créer un nouveau genre, ou d'adopter celui qui existait, ont donné indistinctement le genre masculin ou féminin à des choses communes aux deux sexes, et qui, de leur nature, n'avaient aucun genre. Ainsi le caprice acheva cette distribution des genres que le génie avait inventée, dit un bon grammairien (2), et

---

(1) Du latin *neutrum*, *ni l'un ni l'autre*, c'est-à-dire un genre qui n'est ni masculin ni féminin.

(2) M. Demandre, *Dictionnaire d'Elocution française*,

que la raison aurait dû régler tout-à-fait. C'est par un effet du même caprice que très souvent un substantif a changé de genre, en passant d'une langue dans une autre (1); que dans une même langue, tel mot qui était, il y a cinquante ou soixante ans, du masculin, ou qui même avait les deux genres, est aujourd'hui du féminin, ou n'a plus qu'un seul genre (2); que tel autre prend, selon ses acceptions différentes, des genres différens, sans qu'on puisse alléguer la différence des sexes. Cette dernière classe est celle des mots appelés *homonymes*, dont j'ai parlé dans le chapitre *de la Prosodie*. Comme alors je ne considérais ces mots que relativement à la prononciation, voici la liste de ceux qui pourraient embarrasser quant au genre, l'usage ne laissant aucun doute à l'égard des autres.

---

où presque tous les points de la grammaire ont été traités et discutés. Je dois beaucoup à cet ouvrage, dont la lecture est très intéressante pour un homme déjà instruit.

(1) Par exemple, δόρπον (*dorpon*), qui, en grec, signifie *le souper*, est du neutre; *cœna*, qui, en latin, signifie la même chose, est du féminin; et *souper*, en français, est du masculin.

(2) En effet, *alcove*, *énigme*, *épigramme*, *epitaphe*, *épithète*, *fourmi*, *idylle*, *idole et thériaque*, qui avaient les deux genres, ne sont plus aujourd'hui que du féminin; et *bronze*, *dialecte*, *épisode*, *épithalame*, *groupe*, *holocauste*, *horoscope*, *offertoire*, *opuscule* et *ustensile*, qui avaient également les deux genres, ne sont plus employés qu'au masculin.

Aide est masculin quand il se dit des personnes dont l'emploi consiste à être auprès de quelqu'un, pour servir conjointement avec lui, et sous lui. On dit alors *un aide-de-camp*, *un aide-major*, *un aide de cuisine.*

Aide est féminin quand il se dit du secours et de celui qui le donne; exemple: *vous avez été toute mon aide. L'aide de Dieu n'est pas moins prompte qu'assurée pour ceux qui la lui demandent avec un cœur pur.* Bourdaloue.

Aigle, m. oiseau, pupitre. En parlant d'un homme supérieur dans un certain genre, on dit *c'est un aigle.*

Aigle, f. en parlant de l'étendard des légions romaines et des armes de l'empire. Voilà pourquoi nous disons, *les aigles romaines*, *l'aigle impériale.*

Cartouche, m. sorte d'ornement de sculpture ou de peinture.

Cartouche, f. charge d'une arme à feu.

Couple, m. quand on parle de deux personnes unies ensemble par amour, ou par le mariage, exemple: *un beau couple*, *un couple heureux.*

Couple, f. en parlant de deux choses de même espèce qu'on met ensemble, mais non pas nécessairement, car alors ce serait une paire; exemple: *une couple d'œufs*, *de chapons*, etc. Acad. J'observerai pourtant contre cette décision que l'usage nous accoutume à dire une paire de pigeons, de poulets, etc.

Exemple, m. modèle à suivre, en parlant des mœurs; nous disons, *un père doit donner le bon exemple.*

Exemple, f. en parlant de l'écriture qu'un maître donne à imiter : *voilà une belle exemple.*

Evangile. Quelques grammairiens veulent que ce mot soit féminin quand il signifie cette partie de la messe qui est tirée du livre des évangiles; mais l'Académie n'a nul égard à cette distinction. Ainsi on doit dire, *le premier, le second évangile.*

Foudre, m. et f. quand il est synonyme de tonnerre, et toujours masculin quand, pris au figuré, il qualifie un grand général, un grand orateur; exemple : *c'est un foudre de guerre, un foudre d'éloquence.*

Héliotrope, m. quand c'est une plante, et féminin quand c'est le nom de cette pierre précieuse qui est une espèce de jaspe.

Hymne, m. sorte de poëme que les païens chantaient en l'honneur des dieux, et même des héros.

Hymne, f. en parlant des hymnes qu'on chante dans nos églises.

Œuvre, f. dans tous les cas, excepté dans ceux-ci :

En parlant de la pierre philosophale, on dit *travailler au grand-œuvre;* s'il s'agit d'un receuil d'estampes ou des ouvrages d'un musicien, nous disons, *vous avez tout l'œuvre de Wille, de Gluck*, etc.

Orgue, m. au singulier, et f. au pluriel : *un bel orgue, de belles orgues.*

Pâque, et plus ordinairement *Pâques* est m. quand il signifie la fête que l'église solennise tous les ans en mémoire de la résurrection de N. S. *Quand Pâques sera venu ; à Pâques prochain.*

Pâque, f. en parlant de la fête même des Juifs : *faire la pâque.* Nous disons, en parlant de la communion des chrétiens, *se mettre en état de faire de bonnes pâques.*

Parallèle, m. signifiant *cercle*, *comparaison*, exemple : *ceux qui sont sous le même parallèle ont les jours et les nuits égaux. J'ai fait le parallèle d'Alexandre avec César.* Ce mot est féminin quand il signifie *ligne ;* on dit alors *tirer une parallèle.*

Pendule, f. en parlant d'une horloge, et m. en parlant du poids qui, par ses vibrations, en règle les mouvemens.

Période., f. révolution de temps, comme *la période solaire, la période julienne.* Période est aussi le nom d'une phrase arrangée dans un certain ordre : *ce discours a de belles périodes.*

Période, m. le plus haut point où une chose puisse arriver : *votre fièvre est à son dernier période.*

Pourpre, m. quand il se dit du rouge foncé tirant sur le violet : *cette étoffe-là est d'un beau pourpre ;* et de cette maladie maligne qui se manifeste par de petites taches rouges sur la peau : *cet enfant a le pourpre.*

Pourpre, f. quand il signifie l'étoffe même teinte en pourpre, l'habillement, et quelquefois, par *métonymie*, la dignité des rois, des cardinaux : *la pourpre romaine*, *la pourpre impériale*.

Il y a quelques autres mots qui, sans changer de signification, changent de genre en passant d'un nombre à l'autre, ou bien les gardent tous deux : tels sont *amour*, *orgue et délice*, masculins au singulier, et féminins au pluriel; *automne* et *foudre*, masculins et féminins dans les deux nombres.

Comté et duché, qui étaient autrefois des deux genres, ne sont plus aujourd'hui que du masculin. Cependant ils reprennent le genre féminin quand ils se joignent au mot *pairie*, et l'on dit une *duché-pairie*, une *comté-pairie*.

Le substantif pluriel *gens* est masculin quand l'adjectif le suit, et féminin quand il le précède; c'est pourquoi nous disons, *les gens instruits*, et *les bonnes gens*.

Au reste, et quoi qu'il en soit de cette bizarrerie, en assignant ainsi aux noms des êtres animés ou inanimés des genres différens, selon le sexe que la nature avait donné aux premiers, et qu'il plut à l'usage de donner aux seconds, on a encore jugé à propos, dans notre langue surtout, de donner aux adjectifs une terminaison réglée pour les cas où ils se rapporteraient à des substantifs du masculin, ou à des substantifs du féminin.

Ainsi c'est pour nous une règle générale que tous les adjectifs qui se rapportent à un nom féminin, se terminent par un *e* muet, soit au singulier, soit au pluriel. D'ailleurs, cette variété dans la terminaison des adjectifs contribue infiniment à embellir le discours.

Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit en parlant des *articles*, que *le*, placé devant un substantif, indiquait le genre masculin, et *la* le genre féminin; il en est de même des mots *un*, *une*; exemple : *un livre*, masculin; *une table*, féminin.

CHAPITRE XXIII.

Du Nombre.

Le nombre est une manière d'exprimer dans les mots l'unité ou la pluralité; on le distingue en *singulier* et en *pluriel*. Le singulier indique une seule chose, comme la *maison*; le pluriel en indique plusieurs, comme les *maisons*. Ces deux nombres se trouvent dans les *substantifs* et les *adjectifs*, dans les *articles*, dans les *pronoms* et dans les *participes*. Nous verrons bientôt qu'ils se trouvent aussi dans les *verbes*.

Un substantif, un adjectif, etc., sont au singulier quand ils peuvent être précédés des articles *le* ou *la*; ils sont du pluriel quand on peut mettre devant eux *les* ou *des*; ainsi, *le fleuve*, *la table*,

sont au singulier; *les petits fleuves*, *les grandes tables*, sont au pluriel.

Trois lettres en français caractérisent le pluriel dans les *noms*, les *pronoms* et les *participes*; c'est l'*s* et quelquefois l'*x* et le *z*. Je dirai, au chapitre de l'*Orthographe*, quels sont les mots qui prennent l'une de ces lettres à l'exclusion des deux autres.

Les adjectifs étant destinés à s'accorder en genre et en nombre avec les substantifs qu'ils qualifient, comme ils ont les deux genres, ils doivent avoir aussi les deux nombres, et ils les ont en effet. Mais ce n'est pas la même chose pour les substantifs, car s'ils ont généralement un singulier et un pluriel, c'est une règle qui souffre des exceptions.

1°. Les noms qui, d'une langue étrangère, ont passé dans la nôtre sans alteration, tels que les *Opera*, les *Alleluia*, les *Pater*, *les Ave*, les *Libera*, les *à Parte* (ce qu'un acteur dit à l'écart), les *alinéa*, les *in-folio*, les *in-douze*, etc., ne prennent jamais d'*s*; en effet, ils n'en ont pas dans la langue d'où on les a tirés. Il en est de même des noms de personne, c'est pourquoi on doit écrire sans *s les Voltaire*, *les Diderot*, *les d'Alembert*, etc.

J'observerai cependant que si un nom propre était employé pour qualifier plusieurs substantifs du pluriel, il prendrait alors le signe du pluriel,

et l'on écrirait, par exemple, *MM. de Buffon et d'Aubenton sont les* Plines (1) *de notre siècle.*

2°. Les métaux, les minéraux et les aromates, selon l'observation de M. de Voltaire, n'ont jamais de pluriel. Il me semble pourtant qu'on doit en excepter l'*or*, au moins depuis que la mode est venue de faire des bijoux à plusieurs *ors* (2).

3°. Les noms des vertus et des vices, quand on les considère comme des qualités habituelles, ne se disent qu'au singulier, tels sont *la foi*, *l'espérance*, *la charité*, *la honte*, *le mensonge*, *l'ivrognerie*, etc.; mais si ces noms se prennent pour les effets ou pour les objets de ces vertus et de ces vices, la plupart ont alors un pluriel; c'est ainsi que nous disons, *il a trompé mes espérances; vous faites de grandes charités; un livre plein de mensonges.*

4°. Les noms de nombre cardinaux pris substan-

---

(1) Pline fut, comme Aristote chez les Grecs, un des plus savans naturalistes qu'aient eus les Latins. Il était de Vérone. Ce fut dans le temps qu'il commandait une escadre des Romains qu'arriva, l'an 79 de J.-C., cette fameuse éruption du Vésuve, dont les cendres volèrent, dit-on, jusque dans l'Afrique. Il voulut observer de près ce terrible phénomène, mais il fut bientôt puni de sa téméraire curiosité: les flammes le suffoquèrent. Nous avons de Pline une *Histoire naturelle* en 37 livres, ouvrage rempli d'érudition et de recherches infiniment curieuses.

(2) Il y a, comme on sait, l'or pâle, l'or rouge, l'or jaune et l'or vert.

tivement, comme deux *cinq*, trois *huit*, dix *mille*, etc., n'ont jamais de pluriel. Il faut excepter de cette règle les nombres *vingt*, *cent*, *millier*, *million et milliard*, qui prennent une *s* quand ils sont précédés d'un autre nom de nombre et suivis d'un substantif. C'est pourquoi nous écrivons *quatre*-VINGTS *hommes*, *six* VINTGS *chevaux*, *les Quinze-vingts*, *deux* CENTS *soldats*, *trois* MILLIERS *de café*, *vingt* MILLIONS *d'habitans*, etc., Si cependant *cent* et *vingt* étaient suivis d'un autre nom de nombre, on les écrirait sans *s*, quoique précédés d'un pluriel; exemple : *il a été nommé le quatre*-VINGT-*sixième ; vous me devez quatre*-VINGT-*deux livres ; on a perdu trois* CENT *trente-huit chevaux. N. B.* Ce n'est point sans raison que ces mêmes mots *cent* et *vingt* rejettent le signe du pluriel quand ils sont précédés d'un article de ce nombre; car quand nous disons, *voilà les* CENT *chevaux*, *les* VINGT *chevaux que vous avez demandés*, l'article *les* tombe sur *chevaux*, et non sur *cent* ou *vingt*. Ajoutons à l'égard de *mille*, qu'en désignant les années courantes, ce mot s'écrit *mil*, comme dans cet exemple : *l'an mil sept cent quatre-vingt-huit*.

5°. Enfin il y a d'autres noms qui n'ont que le pluriel, tels que *matines*, *nones*, *vêpres*, *ténèbres* (office), et *ténèbres* (obscurité), *pleurs*, *gens*, *ancêtres*, etc.

Des Cas.

J'ai dit précédemment que je ne parlerais des *cas* que pour dire qu'il n'y en a point en français; et en effet, depuis long-temps nos plus célèbres grammairiens les ont rejetés comme étrangers à notre langue, et même comme lui étant absolument inutiles : il suffira de savoir ce qu'on entend par *cas*, pour être convaincu qu'ils ont eu raison.

Les noms, dans certaines langues, comme la grecque et la latine, ont très souvent des terminaisons différentes, en conservant néanmoins leur propre signification; et c'est ce que la grammaire appelle *cas*, du latin *casus* (1), qui signifie *chute*, parce qu'en effet les dernières syllabes des mots tombent, pour ainsi dire, dans notre oreille (2) avec des sons différens. *Dominus*, par exemple, fait au génitif *domini*, au datif et à l'ablatif *domino*, à l'accusatif *dominum*, et au vocatif *domine*. Or, ce mot signifie *seigneur;* si je veux l'assimiler au latin, c'est-à-dire lui donner des cas, en résultera-t-il une terminaison différente ? Non sans doute, puisque je dirai : Nominatif *le seigneur*, génitif *du seigneur*, datif *au sei-*

---

(1) Les voici : *Nominatif*, *Génitif*, *Datif*, *Accusatif*, *Vocatif*, *Ablatif*.

(2) Il y a au fond de l'oreille une petite membrane tendue, lisse et transparente, communément appelée *tympan*, laquelle, recevant les impressions de l'air, cause la sensation de l'ouïe.

gneur, etc. Il n'y a donc point de chute ou de terminaison différente pour la dernière syllabe de ce mot; conséquemment il n'y a point de *cas*. On en peut dire autant des pronoms et des adjectifs dont les désinences (ou terminaisons) sont toujours essentiellement les mêmes. Il est vrai que la terminaison d'un mot au singulier, ou au masculin, est quelquefois différente au pluriel, ou au féminin, comme *cheval*, qui fait au pluriel *chevaux; bon*, qui fait au féminin *bonne;* mais ceci regarde les *genres* et les *nombres*, et nullement les *cas*.

CHAPITRE XXIV.

Des Nombres et des Personnes; des Temps et des Modes dans les verbes.

I.

Nombres. Ce mot dans les verbes a le même sens que pour les noms; il indique, comme dans ceux-ci, l'unité ou la pluralité. Ainsi un verbe est au singulier quand le jugement qu'il exprime se rapporte à une seule personne ou à une seule chose : il est au pluriel quand ce jugement se rapporte à plusieurs personnes ou à plusieurs choses. Dans cet exemple, je *lis*, tu *reçois*, il *ou* Pierre *vient*, ces mots *lis*, *reçois* et *vient* sont au singulier, parce qu'ils se rapportent chacun à un nom ou pronom du singulier : dans cet autre, nous *lisons*,

vous *recevez*, ils *ou* les enfans *viennent*, ces mêmes mots *lisons*, *recevez*, *viennent*, sont au pluriel, parce qu'ils se rapportent chacun à un nom ou pronom du pluriel. De là il résulte que le verbe, ainsi que nous le verrons ailleurs, doit toujours s'accorder en nombre avec son nominatif.

II.

Personnes. En parlant des pronoms substantifs, j'ai déjà dit ce que l'on entendait par *pronoms personnels*. Dans les verbes, une *personne* est, 1°. l'être qui parle, comme *je* crois, *je* frappe, et c'est ce qu'on appelle la première personne du singulier; 2°. l'être à qui l'on parle, comme *tu* crois, *tu* frappes, et c'est la seconde du singulier; 3°. l'être dont on parle, comme *il* ou *elle* croit, *il* ou *elle* frappe, et c'est la troisième du singulier. Au pluriel ces personnes seront *nous* croyons, *nous* frappons; *vous* croyez, *vous* frappez; *ils* ou *elles* croient, *ils* ou *elles* frappent. Ainsi un verbe est à la première personne du singulier quand on est soi-même le sujet, c'est-à-dire l'être qui agit, si c'est un verbe actif (1), etc., ou qui reçoit l'action, si c'est un verbe passif; il est à la seconde personne, quand l'être à qui l'on parle est celui même qui fait ou qui reçoit cette action; enfin, il

(1) Par exemple, *frapper* est un verbe actif: or, quand je dis, *je frappe*, ce mot *je* qui me représente est l'être qui fait l'action; c'est au contraire celui qui la reçoit, quand je dis *je suis frappé*.

est à la troisième personne, quand il a pour sujet ou nominatif l'être même dont on parle. Sur cela je ferai seulement deux observations :

La première, que les pronoms personnels ne précèdent pas toujours nécessairement les verbes dont ils sont les nominatifs, puisque en interrogeant il faut les mettre à la suite du verbe, et les unir par un tiret, comme ici : *Que lui dirai*-JE, *viendrez*-VOUS, *iront*-ILS, etc.

La seconde, que *vous*, pronom de la seconde personne, indiquant, par l'usage, le singulier et le pluriel tout-à-la-fois, le verbe n'exprime jamais qu'un singulier quand on n'adresse la parole qu'à une seule personne.

III.

TEMPS. Ce sont différentes inflexions (1) qui marquent, dans tous les verbes, le temps où se passent les actions que ces verbes expriment. Une chose se fait actuellement, ou s'est faite dans un

---

(1) Inflexion vient du latin *inflexio*, *l'action de plier*. C'est par une inflexion de la voix qu'en chantant nous passons du *re* au *mi*, du *fa* au *sol*, etc. ; c'est de même par une inflexion dans les mots appelés *verbes*, que, sans les dénaturer, nous leur donnons une forme différente, selon le temps où s'est passée la chose dont nous parlons. Que je dise, *je veux*, ensuite *je voulus*, puis *je voudrai*, ces trois mots, quoique différens dans la forme, n'offrent-ils pas toujours à l'esprit l'idée qui est renfermée dans le verbe *vouloir* ? Cette manière d'envisager les temps des verbes convient encore aux modes, dont je parlerai tout à l'heure.

temps qui n'est plus, ou se fera dans un temps qui n'est pas encore; de là ces trois temps simples et primitifs, *le présent*, comme *je lis*; *le passé*, comme *je lus*; et *le futur*, comme *je lirai*. On les appelle *temps primitifs*, parce que les autres se rapportent tous à quelqu'un d'entre eux (1). Les voici selon l'ordre qu'ils gardent communément dans la conjugaison d'un verbe régulier : *le présent*, *l'imparfait*, *le prétérit*, *le prétérit indéfini*, *le prétérit antérieur*, *le prétérit antérieur indéfini*, *le plus-que-parfait*, *le futur*, *le futur passé*, *le conditionnel présent*, *le conditionnel passé*.

Voyons maintenant ce que chacun d'eux signifie.

1. Le *présent* marque qu'une chose existe ou se fait dans le temps même où l'on parle, comme J'ÉTUDIE, VOUS PARLEZ.

2. L'*imparfait* désigne une chose passée à la vérité, mais qui ne l'était pas dans le temps qu'une autre dont on parle arriva; exemple : J'ÉTAIS *à table quand on me remit votre lettre*.

3. Le *prétérit* (ou le *passé*) marque un temps écoulé, dont il ne reste plus rien; exemple : JE FIS *un voyage l'année dernière, la semaine passée*, etc.

4. Le *prétérit indéfini* désigne, comme le prétérit simple, un temps passé, relativement à l'action dont on parle, mais qui dure encore pour

---

(1) D'ailleurs, en admettant la formation primitive des langues, ces temps durent être les premiers dont les hommes aient fait usage.

celui qui l'a faite; exemple: J'AI ÉCRIT *à mon frère ce mois-ci*, *et* J'AI ÉTÉ *le voir cette semaine*. L'action que j'ai faite, celle d'écrire, est bien, à la vérité, une chose passée; mais comme le mois où je l'ai faite dure encore, je me sers, pour l'exprimer, du *prétérit indéfini*. Je ferais le même raisonnement pour le second verbe, J'AI ÉTÉ.

5. Le *prétérit antérieur* exprime une chose passée avant une autre, dans un temps éloigné de plus d'un jour de celui où l'on est; exemple: *la semaine dernière j'allai au trésor impérial, et, quand* J'EUS REÇU *mon argent, je partis pour Versailles*. J'ai reçu mon argent dans un temps dont il ne reste plus rien, et je l'ai reçu avant que de partir: *j'eus reçu* est donc un *prétérit antérieur*.

6. Le *prétérit antérieur indéfini* exprime, comme le précédent, une chose passée avant une autre, mais dans un temps dont il reste encore quelque partie. La même phrase, en changeant seulement les temps, me servira d'exemple: *je suis allé cette semaine au trésor impérial, et quand* J'AI EU REÇU *mon argent, j'ai parti pour Versailles*.

7. Le *plus-que-parfait* marque que l'action dont on parle était faite et passée quand une autre qui l'est aussi, arriva; exemple: J'AVAIS ÉCRIT *ma lettre quand votre domestique entra chez moi*.

8. Le *futur* montre qu'une chose qui n'est pas encore, arrivera dans un temps à venir, soit déterminé, soit indéterminé; exemple: JE VERRAI *votre affaire;* J'IRAI *demain à la chasse*.

9. Le *futur passé* désigne un temps qui n'est pas encore, mais qui sera passé quand telle chose arrivera; ou, si vous voulez, il désigne une action qui sera faite et passée quand une autre se fera; exemple : J'AURAI FINI *ma lettre quand vous commencerez la vôtre.*

10. Le *conditionnel présent* exprime une action qui aurait lieu, si certaine condition était remplie; exemple : *si vous m'écriviez*, JE VOUS RÉPONDRAIS; JE TRAVAILLERAIS *si j'avais de l'ouvrage.*

11. Le *conditionnel passé* exprime une action qui aurait eu lieu, et serait déjà même passée, si telle condition eût été remplie; exemple : IL SERAIT VENU, IL AURAIT *même* TERMINÉ *son affaire, si vous lui aviez écrit, ou que vous lui eussiez fait dire au moins de venir.*

J'ai dit qu'il n'y avait que trois temps simples appelés *primitifs*, parce que tous ceux qu'on verrait dans la conjugaison d'un verbe, se rapporteraient à quelqu'un d'entre eux. En effet, le *conditionnel présent* se rapporte au *présent ;* le *futur passé* se rapporte au *futur ;* et tous les autres temps, soit de l'indicatif ou du subjonctif, se rapportent au prétérit indéfini.

A l'égard de la formation (matérielle) des temps dont je viens de parler, la grammaire reconnaît cinq temps desquels se forment les autres, et que j'appellerais volontiers *temps générateurs*, parce qu'*ils engendrent*, pour ainsi dire, ces derniers. Les voici avec ceux qui en sont formés :

1. Le *présent de l'infinitif :* on en forme le futur de l'indicatif et le conditionnel présent. Ainsi, des infinitifs *aimer* et *rendre*, on fait le futur *j'aimerai* et le conditionnel *j'aimerais ;* d'où il suit que dans les verbes dont la formation est régulière, on doit toujours retrouver l'infinitif dans le futur et dans le conditionnel, comme ici : PRIER, *je prierai*, *je prierais.*

N. B. Il faut excepter de cette règle les verbes dont l'infinitif est en *enir* et en *oir*, comme *venir* et *recevoir*, qui font au futur *je viendrai*, *je recevrai*, et au conditionnel, *je viendrais*, *je recevrais.*

2. Le *participe actif présent :* on en forme l'imparfait de l'indicatif et le présent du subjonctif : d'*aimant*, *rendant*, on fait, *j'aimais*, *je rendais ; que j'aime*, *que je rende.*

3. Le *participe passif :* on en forme, comme je l'ai dit ailleurs, les temps composés de tous les verbes ; d'*aimé*, *rendu*, se forment *j'ai aimé*, *j'ai été rendu*, etc.

4. Le *présent de l'indicatif :* on en forme l'impératif. En ôtant seulement le pronom personnel des mots *j'aime*, *je rends*, on aura *aime*, *rends.*

5. Le *prétérit de l'indicatif :* on en forme l'imparfait du subjonctif. Si c'est un verbe de la première conjugaison, en ajoutant *se* à la seconde personne du prétérit, on aura cet imparfait. Ainsi le prétérit *j'aimai*, par exemple, fait à la seconde

personne *tu aimas;* si j'ajoute *se* à ce mot, j'aurai *tu aimasses*, et conséquemment l'imparfait du subjonctif *j'aimasse, tu aimasses, il aimât*, etc. Si c'est quelque verbe des trois autres conjugaisons, en ajoutant *se* à la première personne du prétérit défini, on aura nécessairement ce même imparfait. C'est ainsi que des mots *je remplis*, *je reçus*, *je rendis*, on fera *je remplisse, je reçusse, je rendisse.*

Modes (1). Par ce mot on entend différentes manières d'*exprimer*, dans un verbe, le jugement de notre esprit sur le rapport des idées qu'il compare (*revoyez, pour mieux entendre cette définition, celle que j'ai donnée précédemment du* verbe). Il y a quatre modes dans chaque verbe régulier, *l'indicatif*, *l'impératif*, *le subjonctif* et *l'infinitif.*

1. L'*indicatif* est ainsi nommé parce qu'il indique simplement le jugement ou l'action renfermés dans le verbe, sans dépendre des mots qui précèdent ou qui suivent. *Je lis*, *j'écoutais*, *je partirai*, n'indiquent-ils pas en effet seuls, et sans le secours d'aucun autre mot, les actions qu'ils expriment ?

Ce mode renferme onze temps : *le présent*, *l'imparfait*, *les quatre prétérits*, *le plus-que-par-*

---

(1) On dit aussi *Mœufs;* ces mots viennent du latin *Modus*, *manière.*

fait, *les deux futurs et les deux conditionnels*; je rends, je rendais, je rendis, j'ai rendu, j'eusse rendu, j'ai eu rendu, j'avais rendu, je rendrai, j'aurai rendu, je rendrais, j'aurais rendu. Que l'on jette les yeux sur une des conjugaisons qui vont suivre, et l'on verra ces temps rangés avec leurs dénominations, dans l'ordre où ils sont ici.

2. L'*impératif* exprime l'action d'un homme qui commande, qui prie, qui exhorte : *pars* ou *partez* promptement ; *accordez-moi* cette grâce ; *travaillez* avec ardeur. Le premier de ces impératifs n'exprime-t-il pas le commandement ; le deuxième, la prière ; et le troisième, l'encouragement?

L'*impératif* ne reçoit d'autres pronoms personnels que ceux de la troisième personne du singulier ou du pluriel. En effet, on dit, *viens*, *allons*, *sortez*, et seulement, *qu'il vienne*, *qu'ils aillent*, *qu'elles sortent*. Il n'a pas non plus de première personne au singulier, parce qu'on ne peut parler à soi-même qu'en se considérant comme une seconde personne ; et s'il en a une première au pluriel, c'est que, en disant, par exemple, *travaillons sans relâche*, je m'adresse autant à moi qu'à ceux qui m'écoutent.

Au reste, ce mode ne renferme qu'un temps appelé *présent* et *futur*, parce qu'en effet il exprime le présent par rapport à l'action de commander, et le futur par rapport à l'exécution du commandement.

3. Le *subjonctif* est une manière d'énoncer le jugement de notre esprit, ou, si vous le voulez encore, d'exprimer une action, avec dépendance de quelque mot précédent dont ce mode est comme la suite nécessaire; exemple : *je veux qu'il vienne; il voulait que je lui écrivisse.* Ces mots *il vienne, je lui écrivisse,* dépendent tellement de ceux qui les précèdent, que, si vous les en séparez, ils n'auront plus un sens déterminé, ou plutôt ils ne signifieront rien.

Ce mode renferme quatre temps, *le présent*, *l'imparfait*, *le prétérit* et *le plus-que-parfait :* que je rende, que je rendisse, que j'aie rendu, que j'eusse rendu. Le tableau des conjugaisons les présentera dans un ordre plus sensible.

4. L'*infinitif* est un mode où le jugement de l'esprit est énoncé d'une manière plus indéfinie que dans les autres modes, parce qu'on n'y emploie ni les nombres ni les personnes avec lesquels on conjugue les temps. *Boire*, *aimer*, *rendre*, etc., sont des infinitifs. Or, on sent bien que seuls ils expriment l'idée que j'ai en les prononçant, mais d'une manière vague et indéterminée, puisque je ne les applique à personne.

En grammaire, le principal usage de l'*infinitif* est de désigner le verbe dont on veut parler. C'est ainsi que nous disons : *j'aimerais est le conditionnel présent du verbe* AIMER. *Conjuguez le verbe* CONNAITRE. FRIRE *est un verbe irrégulier*, etc.

Ce mode n'a que deux temps, le présent et le prétérit : *rendre*, *avoir rendu*.

CHAPITRE XXV.

Conjugaison des Verbes.

La conjugaison (1) des verbes est l'arrangement suivi de toutes les terminaisons d'un verbe, selon l'ordre des nombres et des personnes, des temps et des modes.

On considère encore chaque conjugaison comme un modèle d'après lequel on peut donner à un certain nombre de verbes, appelés *réguliers*, des terminaisons semblables. La différence des conjugaisons entre elles vient de la différence des *infinitifs* des verbes. Or, on a observé que tous les verbes se terminaient, à l'infinitif, de l'une de ces quatre manières :

En *er*, comme *aimer;* c'est la première conjugaison.

En *ir*, comme *finir;* c'est la seconde.

En *oir*, comme *recevoir;* c'est la troisième.

En *re*, comme *rendre;* c'est la quatrième.

---

(1) Ce mot vient du latin *cum*, avec, ensemble, et *jugum*, joug. Ainsi l'on dit que les verbes sont d'une même conjugaison, quand ils sont comme sous le joug des mêmes règles, à moins qu'on n'aime mieux tirer ce mot de *conjunctio*, qui signifie *jonction*, *assemblage*.

Observez qu'on rapporte à cette dernière conjugaison tous les infinitifs qui ont *re* pour dernière syllabe, quelque son qu'ils portent à l'oreille. Ainsi *lire, combattre, craindre, paraitre, promettre*, etc., sont de la quatrième conjugaison, quoiqu'ils ne riment pas avec *rendre*. Mais avant que de passer à la conjugaison des quatre verbes destinés à servir de modèle aux autres, il faut se familiariser les verbes auxiliaires *être* et *avoir*, qui servent principalement à former tous les temps composés des autres verbes.

ARTICLE PREMIER.

Conjugaison du Verbe ÊTRE.

INDICATIF.

Présent. Je suis, tu es, il *ou* elle (1) est; nous sommes, vous êtes, ils *ou* elles sont.

Imparfait. J'étais, tu étais, il était; nous étions, vous étiez, ils étaient.

Prétérit. Je fus, tu fus, il fut; nous fûmes, vous fûtes, ils furent.

Prétérit indéfini. J'ai été, tu as été, il a été; nous avons été, vous avez été, ils ont été.

Prétérit antérieur. J'eus été, tu eus été, il eut été; nous eûmes été, vous eûtes été, ils eurent été.

---

(1) J'avertis que le pronom *elle*, pour le singulier, et *elles* pour le pluriel de la troisième personne et du féminin, sera sous-entendu dans tous les autres temps de ce verbe et des suivans.

Plus-que-parfait. J'avais été, tu avais été, il avait été; nous avions été, vous aviez été, ils avaient été.

Futur. Je serai, tu seras, il sera; nous serons, vous serez, ils seront.

Futur passé. J'aurai été, tu auras été, il aura été; nous aurons été, vous aurez été, ils auront été.

Conditionnel présent. Je serais, tu serais, il serait: nous serions, vous seriez, ils seraient.

Conditionnel passé. J'aurais été, tu aurais été, il aurait été; nous aurions été, vous auriez été, ils auraient été. *Ou*, j'eusse été, tu eusses été, il eût été, nous eussions été, vous eussiez été, ils eussent été.

IMPÉRATIF.

Présent ou *futur*. Sois, qu'il soit; soyons, soyez, qu'ils soient.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je sois, que tu sois, qu'il soit; que nous soyons, que vous soyez, qu'ils soient.

Imparfait. Que je fusse, que tu fusses, qu'il fût; que nous fussions, que vous fussiez, qu'ils fussent.

Prétérit. Que j'aie été, que tu aies été, qu'il ait été; que nous ayons été, que vous ayez été, qu'ils aient été.

Plus-que-parfait. Que j'eusse été, que tu eusses été, qu'il eût été; que nous eussions été, que vous eussiez été, qu'ils eussent été.

INFINITIF.

Présent. Être. *Prétérit.* Avoir été.

PARTICIPE ACTIF.

Présent. Étant. *Prétérit.* Ayant été.

PARTICIPE PASSIF.

Prétérit. Été.

ARTICLE II.

Conjugaison du Verbe AVOIR.

INDICATIF.

Présent. J'ai, tu as, il a ; nous avons, vous avez, ils ont.

Imparfait. J'avais, tu avais, il avait ; nous avions, vous aviez, ils avaient.

Prétérit. J'eus, tu eus, il eut ; nous eûmes, vous eûtes, ils eurent.

Prétérit indéfini. J'ai eu, tu as eu, il a eu ; nous avons eu, vous avez eu, ils ont eu.

Prétérit antérieur. J'eus eu, tu eus eu, il eut eu ; nous eûmes eu, vous eûtes eu, ils eurent eu.

Plus-que-parfait. J'avais eu, tu avais eu, il avait eu ; nous avions eu, vous aviez eu, ils avaient eu.

Futur. J'aurai, tu auras, il aura ; nous aurons, vous aurez, ils auront.

Futur passé. J'aurai eu, tu auras eu, il aura eu ; nous aurons eu, vous aurez eu, ils auront eu.

Conditionnel présent. J'aurais, tu aurais, il aurait; nous aurions, vous auriez, ils auraient.

Conditionnel passé. J'aurais eu, tu aurais eu, il aurait eu; nous aurions eu, vous auriez eu, ils auraient eu. *Ou*, j'eusse eu, tu eusses eu, il eût eu; nous eussions eu, vous eussiez eu, ils eussent eu.

IMPÉRATIF.

Présent ou *futur.* Aie, qu'il ait; ayons, ayez, qu'ils aient.

SUBJONCTIF.

Présent. Que j'aie, que tu aies, qu'il ait; que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient.

Imparfait. Que j'eusse, que tu eusses, qu'il eût; que nous eussions, que vous eussiez, qu'ils eussent.

Prétérit. Que j'aie eu, que tu aies eu, qu'il ait eu; que nous ayons eu, que vous ayez eu, qu'ils aient eu.

Plus-que-parfait. Que j'eusse eu, que tu eusses eu, qu'il eût eu; que nous eussions eu, que vous eussiez eu, qu'ils eussent eu.

INFINITIF.

Présent. Avoir. *Prétérit.* Avoir eu.

PARTICIPE ACTIF.

Présent. Ayant. *Prétérit.* Ayant eu.

PARTICIPE PASSIF.

Pretérit. Eu, eue.

ARTICLE III.

Conjugaison des Verbes actifs AIMER, FINIR, RECEVOIR, RENDRE (1).

INDICATIF.

Présent. J'aime, je finis, je reçois, je rends; tu aimes, tu finis, tu reçois, tu rends; il aime, il finit, il reçoit, il rend. Nous aimons, nous finissons, nous recevons, nous rendons; vous aimez, vous finissez, vous recevez, vous rendez; ils aiment, ils finissent, ils reçoivent, ils rendent.

Imparfait. J'aimais, je finissais, je recevais, je rendais; tu aimais, tu finissais, tu recevais, tu rendais; il aimait, il finissait, il recevait, il rendait. Nous aimions, nous finissions, nous recevions, nous rendions; vous aimiez, vous finissiez, vous receviez, vous rendiez; ils aimaient, ils finissaient, ils recevaient, ils rendaient.

Prétérit. J'aimai, je finis, je reçus, je rendis; tu aimas, tu finis, tu reçus, tu rendis; il aima, il finit, il reçut, il rendit. Nous aimâmes, nous finîmes, nous reçûmes, nous rendîmes; vous aimâtes, vous finîtes, vous reçûtes, vous ren-

---

(1) J'ai cru devoir réunir ces quatre verbes, afin qu'on pût, d'un seul coup d'œil, juger en quoi ils diffèrent, et en quoi ils se ressemblent, au moins quant aux terminaisons; d'ailleurs, il m'a paru que cette manière en rendrait l'étude plus facile.

dites ; ils aimèrent, ils finirent, ils reçurent, ils rendirent.

Prétérit indéfini. J'ai aimé, j'ai fini, j'ai reçu, j'ai rendu ; tu as aimé, tu as fini, tu as reçu, tu as rendu ; il a aimé, il a fini, il a reçu, il a rendu. Nous avons aimé, nous avons fini, nous avons reçu, nous avons rendu ; vous avez aimé, vous avez fini, vous avez reçu, vous avez rendu ; ils ont aimé, ils ont fini, ils ont reçu, ils ont rendu.

Prétérit antérieur. J'eus aimé (1), fini, reçu, rendu ; tu eus aimé .. il eut aimé .. Nous eûmes aimé .. vous eûtes aimé .. ils eurent aimé, fini, reçu, rendu.

Prétérit antérieur indéfini. J'ai eu aimé, fini, reçu, rendu ; tu as eu aimé .. il a eu aimé .. Nous avons eu aimé .. vous avez eu aimé .. ils ont eu aimé, fini, reçu, rendu.

Plus-que-parfait. J'avais aimé, fini, reçu, rendu ; tu avais aimé .. il avait aimé .. Nous avions aimé .. vous aviez aimé .. ils avaient aimé, fini, reçu, rendu.

Futur. J'aimerai, je finirai, je recevrai, je rendrai ; tu aimeras, tu finiras, tu recevras, tu rendras ; il aimera, il finira, il recevra, il rendra. Nous aimerons, nous finirons, nous recevrons,

---

(1) On voit aisément que j'ai voulu éviter la répétition du verbe auxiliaire et des participes *fini*, *reçu*, *rendu*, que j'ai trouvé plus court de suppléer par deux points (..) dans tous les temps composés.

nous rendrons; vous aimerez, vous finirez, vous recevrez, vous rendrez; ils aimeront, ils finiront, ils recevront, ils rendront.

Futur passé. J'aurai aimé, fini, reçu, rendu; tu auras aimé .. il aura aimé .. Nous aurons aimé .. vous aurez aimé .. ils auront aimé, fini, reçu, rendu.

Conditionnel présent. J'aimerais, je finirais, je recevrais, je rendrais; tu aimerais, tu finirais, tu recevrais, tu rendrais; il aimerait, il finirait, il recevrait, il rendrait. Nous aimerions, nous finirions, nous recevrions, nous rendrions; vous aimeriez, vous finiriez, vous recevriez, vous rendriez; ils aimeraient, ils finiraient, ils recevraient, ils rendraient.

Conditionnel passé. J'aurais aimé, fini, reçu, rendu; tu aurais aimé .. il aurait aimé .. Nous aurions aimé .. vous auriez aimé .. ils auraient aimé, fini, reçu, rendu. *Ou*, j'eusse aimé, fini, reçu, rendu; tu eusses aimé .. il eût aimé .. Nous eussions aimé .. vous eussiez aimé .. ils eussent aimé, fini, reçu, rendu.

IMPÉRATIF.

Présent ou *futur.* Aime, finis, reçois, rends; qu'il aime, qu'il finisse, qu'il reçoive, qu'il rende. Aimons, finissons, recevons, rendons; aimez, finissez, recevez, rendez; qu'ils aiment, qu'ils finissent, qu'ils reçoivent, qu'ils rendent.

SUBJONCTIF.

Présent. Que j'aime, que je finisse, que je reçoive, que je rende; que tu aimes, que tu finisses, que tu reçoives, que tu rendes; qu'il aime, qu'il finisse, qu'il reçoive, qu'il rende. Que nous aimions, que nous finissions, que nous recevions, que nous rendions; que vous aimiez, que vous finissiez, que vous receviez, que vous rendiez; qu'ils aiment, qu'ils finissent, qu'ils reçoivent, qu'ils rendent.

Imparfait. Que j'aimasse, que je finisse, que je reçusse, que je rendisse; que tu aimasses, que tu finisses, que tu reçusses, que tu rendisses; qu'il aimât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît. Que nous aimassions, que nous finissions, que nous reçussions, que nous rendissions; que vous aimassiez, que vous finissiez, que vous reçussiez, que vous rendissiez; qu'ils aimassent, qu'ils finissent, qu'ils reçussent, qu'ils rendissent.

Prétérit. Que j'aie aimé, fini, reçu, rendu; que tu aies aimé .. qu'il ait aimé .. Que nous ayons aimé .. que vous ayez aimé .. qu'ils aient aimé, fini, reçu, rendu.

Plus-que-parfait. Que j'eusse aimé, fini, reçu, rendu; que tu eusses aimé .. qu'il eût aimé .. Que nous eussions aimé .. que vous eussiez aimé .. qu'ils eussent aimé, fini, reçu, rendu.

INFINITIF.

Présent. Aimer, finir, recevoir, rendre.

Prétérit. Avoir aimé, fini, reçu, rendu.

PARTICIPE ACTIF.

Présent. Aimant, finissant, recevant, rendant.
Prétérit. Ayant aimé, fini, reçu, rendu.

GÉRONDIF.

En aimant, en finissant, en recevant, en rendant.

Passons maintenant à la conjugaison des verbes *passifs*, *neutres*, *pronominaux*, *impersonnels* et *irréguliers*.

ARTICLE IV.

Conjugaison des Verbes PASSIFS.

La conjugaison d'un verbe passif n'éprouve aucune difficulté. Que l'on place, pour chaque mode, dans tous les temps du verbe *être*, *je suis*, *j'étais*, etc., un participe passif (1) à la suite de chaque personne, et l'on aura infailliblement un *verbe passif*, celui-ci, par exemple :

INDICATIF.

Présent. Je suis reçu *ou* reçue, tu es reçu, il est reçu; nous sommes reçus, vous êtes reçus, ils sont reçus.

---

(1) En prononçant le *prétérit indéfini* d'un verbe *actif* ou *neutre*, on sera sûr que le second mot (car ce prétérit en a toujours deux), sera un participe passif; exemple : j'ai *aimé*, j'ai *souffert*, j'ai *langui*, je suis *allé*. Ces mots *aimé*, *souffert*, *langui*, *allé*, sont des participes passifs. Mais on ne formerait un verbe passif qu'avec les deux premiers, comme dérivant d'un verbe *actif* (car il ne faut pas oublier que le verbe actif est le seul qui ait un passif), et non avec les deux autres, parce qu'ils viennent chacun d'un verbe *neutre*.

Imparfait. J'étais reçu *ou* reçue, tu étais reçu, etc.

Prétérit. Je fus reçu *ou* reçue, etc.

Prétérit indéfini. J'ai été reçu, etc., etc.

Cependant comme il y aurait une légère différence à l'*infinitif*, je vais, pour la faire disparaître, conjuguer cet infinitif tout entier.

INFINITIF.

Présent. Etre aimé *ou* aimée.

Prétérit. Avoir été aimé *ou* aimée.

PARTICIPE PASSIF.

Présent. Aimé *ou* aimée.

Prétérit. Ayant été aimé *ou* aimée.

Je conjugue cet *infinitif* avec deux participes, l'un masculin et l'autre féminin, comme j'aurais conjugué le verbe entier, parce qu'une femme, parlant d'elle, dira *je suis* AIMÉE, comme un homme dirait; en parlant de lui, *je suis* AIMÉ. Plusieurs femmes diront encore, *nous sommes* AIMÉES; et plusieurs hommes, *nous sommes* AIMÉS; observant d'écrire avec une *s* le participe de tous les temps d'un verbe passif, au pluriel.

ARTICLE V.

Conjugaison des Verbes NEUTRES.

Une partie (1) des verbes neutres se conjugue,

---

(1) Et c'est bien la plus considérable, puisque d'environ 600 à quoi se monte leur nombre, il y en a plus de 550 dont *avoir* est le seul auxiliaire.

ainsi que je l'ai observé précédemment, avec l'auxiliaire *avoir*, et tels sont *régner*, *dormir*, *vouloir*, *exceller*, *déplaire*, etc.; une autre partie prend l'auxiliaire *être*, comme *arriver*, *choir* et *déchoir*, *entrer*, *mourir*, *naître*, *retourner*, *sortir*, *tomber*, *venir*, etc. Quelques-uns, comme *accourir*, *apparaître*, *disparaître*, *cesser*, *croître*, *demeurer*, *descendre*, *monter*, *passer*, *périr*, *rester*, etc., se conjuguent des deux façons. La conjugaison des premiers ne peut éprouver aucune difficulté, puisqu'elle ne diffère en rien de celle d'un verbe *actif*. Ainsi, *régner* se conjugue tout entier comme *aimer*; *dormir* comme *finir*; *vouloir* comme *recevoir*, etc. A l'égard des autres, ils prennent, dans leurs temps composés, les temps du verbe *être*, que l'usage leur a assignés, et ils se conforment, pour leurs temps simples, à la conjugaison indiquée par leur infinitif.

INDICATIF.

Present. Je tombe, etc. *Imparfait*. Je tombais, etc. *Prétérit*. Je tombai, etc.	*Ce verbe suit, pour ses temps simples, ceux de la première conjug.*

Prétérit indéfini. Je suis tombé *ou* tombée .. nous sommes tombés *ou* tombées, etc.

Prétérit antérieur. Je fus tombé .. nous fûmes tombés, etc.

Plus-que-parfait. J'étais tombé .. nous étions tombés, etc.

Futur. Je tomberai, etc.

Futur passé. Je serai tombé .. nous serons tombés, etc.

Conditionnel présent. Je tomberais, etc.

Conditionnel passé. Je serais tombé .. nous serions tombés, etc.

IMPÉRATIF.

Présent ou *futur.* Tombe .. tombons, etc.

SUBJONCTIF.

Présent. Que je tombe, etc.

Imparfait. Que je tombasse, etc.

Prétérit. Que je sois tombé .. que nous soyons tombés, etc.

Plus-que-parfait. Que je fusse tombé.. que nous fussions tombés, etc.

INFINITIF.

Présent. Tomber. *Prétérit.* Etre tombé *ou* tombée.

PARTICIPE ACTIF.

Présent. Tombant. *Prétérit.* Etant tombé.

PARTICIPE PASSIF.

Prétérit. Tombé *ou* tombée.

GÉRONDIF.

En tombant.

ARTICLE VI.

Conjugaison des Verbes PRONOMINAUX.

Nulle difficulté encore pour conjuguer un verbe *pronominal*, c'est-à-dire un verbe *réfléchi* ou *réciproque.* J'ai dit plus haut que tout verbe actif

devenait réciproque ou réfléchi, lorsqu'on mettait entre lui et le sujet un pronom substantif de la même personne et du même nombre que ce sujet. Or, placez les pronoms *me*, *te*, *se; nous*, *vous*, *se*, entre chaque pronom personnel d'un verbe de la première, de la seconde conjugaison, etc., et ce même verbe; vous aurez infailliblement un *verbe pronominal*, que vous conjuguerez alors comme le verbe neutre *tomber*. Comme il n'y a aucun verbe, soit réfléchi, soit réciproque, qui ne puisse se conjuguer absolument comme ceux des verbes neutres qui prennent l'auxiliaire *être* dans leurs temps composés, je crois très inutile d'en donner un exemple. Deux temps pris au hasard suffiront, je pense, non pour lever les difficultés, s'il en restait encore, mais pour prouver que la conjugaison d'un verbe pronominal n'en éprouve aucune.

Futur. Je me louerai, tu te loueras, il se louera; nous nous louerons, vous vous louerez, ils se loueront.

Plus-que-parfait du SUBJONCTIF. Je me fusse loué *ou* louée, tu te fusses loué, il se fût loué; nous nous fussions loués *ou* louées, vous vous fussiez loués, ils se fussent loués.

ARTICLE VII.

Conjugaison des Verbes IMPERSONNELS.

Un verbe *impersonnel* étant, comme je l'ai dit page 160, un verbe qui n'a que la troisième personne du singulier dans tous ses temps, quelle

difficulté pourrait-il y avoir à le conjuguer? Il ne s'agit que de prononcer, dans chaque temps, la troisième personne du singulier pour tous les verbes devant lesquels on ne peut raisonnablement placer les pronoms *je*, *tu*; *nous*, *vous*, *ils*. Parmi ces verbes, les uns, comme *gréler*, suivent la première conjugaison; les autres, comme *tenir* (IL *ne* TIENT, IL *ne* TENAIT *pas à moi que*), suivent la seconde; d'autres, comme *pleuvoir*, suivent la troisième; d'autres enfin, comme *paraître* (IL PARAÎT *que*), suivent la quatrième.

Avoir (page 197) deviendra impersonnel, si, dans chaque temps, vous placez un *y* après *il*, pronom de la troisième personne du singulier, et que vous disiez, par exemple, *il y a*, *il y avait*, *il y aura*, etc.

Tous les verbes, quels qu'ils soient, seront encore autant de verbes impersonnels, si, ne prenant que la troisième personne de chacun de leurs temps, vous substituez *on* au pronom *il*, comme dans cet exemple: *on dit*, *on est aimé*, *on viendra*, *on se louerait*.

Pour ne rien laisser à désirer, conjuguons l'impersonnel *falloir*.

INDICATIF.

Présent. Il faut. *Imparfait.* Il fallait. *Prét.* Il fallut. *Prét. indéf.* Il a fallu. *Prét. ant.* Il eut fallu. *Plus-que-parfait.* Il avait fallu. *Fut.* Il faudra. *Fut. passé.* Il aura fallu. *Cond. présent.* Il fau-

drait. *Cond. passé.* Il aurait *ou* il eût fallu. Les verbes impersonnels n'ont point d'*impératif.*

SUBJONCTIF.

Present. Qu'il faille. *Imp.* Qu'il fallût. *Pret.* Qu'il ait fallu. *Plus-que-parfait.* Qu'il eût fallu.

Ces verbes n'ont pas non plus d'*infinitif.*

ARTICLE VIII.

Conjugaison des Verbes IRRÉGULIERS.

Tout le monde sait qu'une chose irrégulière est une chose qui n'est pas conforme à la règle. Or, on donne, en grammaire, le nom d'*irréguliers* à certains verbes qui ne suivent pas, dans la formation de leurs temps et de leurs personnes, les conjugaisons générales dont nous venons de parler.

Parmi ces verbes, les uns ont tous leurs temps, et alors on les appelle simplement *irréguliers;* les autres manquent de certains temps ou de certaines personnes, et on les appelle *défectifs*, du latin *deficere*, manquer. Je vais donner la liste des uns et des autres, en suivant l'ordre des conjugaisons auxquelles ils se rapportent; le détail de leurs temps en facilitera l'orthographe.

PREMIÈRE CONJUGAISON.

Aller. Je vais, tu vas, il va; nous allons, vous allez, ils vont. J'allais; je suis allé *ou* j'ai été; j'allai *ou* je fus; j'étais allé *ou* j'avais été; j'irai; j'irais; va; que j'aille; que j'allasse; allant; allé (1).

---

(1) J'avertis que pour éviter les longueurs et les redites,

Puer. Je pus, tu pus, il put. Là s'arrête l'irrégularité de ce verbe; le reste se conjugue comme *aimer.*

Employer. J'emploie; nous employons; j'employai; j'emploierai *ou* j'emploîrai.

Envoyer. J'envoie; j'envoyai; j'enverrai; j'enverrais.

Recouvrer. Participe, *recouvré* et non *recouvert,* qui vient de *recouvrir,* quoiqu'on dise encore proverbialement: *pour un perdu, deux recouverts.* Il faut dire, par exemple, *cet homme a recouvré la vue, la santé,* etc.

SECONDE CONJUGAISON.

Courir. Je cours, nous courons; je courais, je courus; je courrai; je courrais.

Cueillir. Je cueille; je cueillais; je cueillis; je cueillerai. Que je cueille; que je cueillisse.

Faillir. Je faux, nous faillons, ils faillent. Je faillis; je faudrai; faillant.

N. B. On ne se sert guère que des temps composés du verbe *faillir.*

Fleurir. Ce verbe n'est irrégulier qu'au *figuré,* et alors il signifie *être en crédit, en honneur, en*

---

je ne désignerai pas ici les temps par leur nom; l'expérience m'ayant appris que quand on s'était familiarisé les conjugaisons des verbes actifs, neutres et passifs, on reconnaissait, sans difficulté, les temps simples et composés des verbes irréguliers et défectifs. Au reste, on ne trouvera ici pour chaque verbe que les temps qui pourraient embarrasser, soit pour leur formation, soit pour leur orthographe.

vogue. Il n'a dans ce sens que l'imparfait de l'indicatif *florissait*, et le participe actif *florissant*.

Fuir. Je fuis, nous fuyons, ils fuient; je fuirai; que je fuisse.

Haïr. Je hais, nous haïssons; j'ai haï; je haïrai; que je haïsse.

Mourir. Je meurs; je mourais; je mourus; je mourrai. Que je meure; que je mourusse.

Ouïr. On ne se sert maintenant de ce verbe qu'au prétérit de l'indicatif, *j'ouïs;* à l'imparfait du subjonctif, que *j'ouïsse;* à l'infinitif et dans les temps formés du participe *ouï* et du verbe *avoir*. Exemple : j'ai ouï; j'avais ouï, etc.

Querir. Il n'est usité qu'à l'infinitif, et doit être précédé des verbes *aller, envoyer, venir*.

Acquérir. J'acquiers, nous acquérons, ils acquièrent; j'acquérais; j'acquis; j'acquerrai; acquiers. Que j'acquière; que j'acquisse; acquérant; acquis.

Saillir. (sortir avec impétuosité). Je saillis, nous saillissons; je saillissais; j'ai sailli; je saillirai; je saillirais. Que je saillisse.

Saillir. (s'avancer en dehors). Il n'est d'usage qu'à l'infinitif et aux troisièmes personnes qui suivent : il saille; il saillait, il saillira; il saillirait. Qu'il saillît. *Part.* saillant.

Tressaillir. Je tressaille; je tressaillais; je tressaillirai; je tressaillirais. Que je tressaille, que je tressaillisse. Conjuguez de même *assaillir* (attaquer.)

Vêtir. Ce verbe, outre qu'il a vieilli, n'a jamais

guère été en usage au présent de l'indicatif et à l'impératif. Je vêtais; je vêtis; j'ai vêtu; je vêtirai. Que je vête; que je vêtisse.

Revêtir se conjugue comme *vêtir*, et a de plus le présent de l'indicatif et l'impératif.

TROISIÈME CONJUGAISON.

Choir. Il ne se dit guère qu'à l'infinitif et au participe *chu*.

Déchoir. Je déchois, nous déchoyons, ils déchoient; je déchus; je décherrai. Que je déchoie.

Echoir. Le présent de l'indicatif n'a guère que la troisième personne du singulier, *il échoit*, qu'on prononce quelquefois *il échet*. J'échus; j'écherrai; échéant.

Falloir. Il faut; il fallut; il faudra. Qu'il faille.

Mouvoir. Je meus, nous mouvons, ils meuvent; je mouvais; je mus; je mouvrai. Que je meuve; que je musse.

Pleuvoir. Il pleut; il plut; il pleuvra. Qu'il pleuve.

Pouvoir. Je puis, *ou* je peux; je pourrai. Que je puisse; que je pusse.

Savoir. Je sai *ou* je sais; je sus; je saurai; sache. que je sache; que je susse.

Seoir (être assis). Il n'a plus que les *participes* séant, sis, *féminin*, sise, qui ne sont en usage que dans certaines phrases de chancellerie et de pratique. Exemple: *Le parlement séant à Troyes. Une maison sise* (située) *rue Saint-Honoré*.

Seoir (être convenable). Ce verbe, dont l'infinitif

n'est plus en usage, ne s'emploie que dans certains temps, et toujours à la troisième personne du singulier ou du pluriel: il sied; ils siéent; il seyait; il siéra; il siérait; séyant.

Asseoir. J'assieds, tu assieds, il assied; nous asseyons, vous asseyez, ils asseyent: j'asseyais; j'assis; j'assiérai *ou* j'asseyerai; j'assiérais *ou* j'asseyerais; assieds, asseyez. Que j'asseye; que j'assisse; asseyant.

S'asseoir. Il se conjugue entièrement comme *asseoir*. Je m'assieds, je m'assiérai, etc.

Surseoir. Je sursois, nous sursoyons, ils sursoient; je sursis; je surseoirai; je surseoirais. Que je sursisse.

Valoir. Je vaux, nous valons; je valus; je vaudrai; vaux, valez. Que je vaille; que nous valions, qu'ils vaillent; que je valusse.

Voir. Je vois, ils voient; je vis; je verrai; je verrais; vois. Que je voie; que je visse.

Pourvoir. Il se conjugue comme *voir*, excepté dans les temps suivans: je pourvus; je pourvoirai; je pourvoirais. Que je pourvusse; pourvoyant; pourvu.

Vouloir. Je veux; je voulus; je voudrai. Veuillez, que je veuille, que nous voulions, que vous vouliez, qu'ils veuillent; que je voulusse.

QUATRIÈME CONJUGAISON.

Battre. Je bats; je battis; je battrai.

Boire. Je bois, nous buvons, ils boivent; je bus; je boirai; bois. Que je boive; que je busse.

Braire. Il n'a que les temps et les personnes qui suivent : Il brait : ils braient ; il braira ; il brairait.

Bruire. Il bruyait, ils bruyaient; bruyant. Ce verbe ne s'étend pas plus loin.

Circoncire. Je circoncis, nous circoncisons; je circoncirai. Que je circoncisse; circoncis.

Clorre. Je clos, tu clos, il clôt; point d'autres personnes au *Présent. Fut.* je clôrai; je clôrais. *Imp.* clos. *Part.* clos, *fém.* close.

Eclore. Il éclôt, ils éclosent; il éclôra, ils éclôront; il éclôrait, ils éclôraient. Qu'il éclose, qu'ils éclosent. Ce sont là tous ses temps simples, et toutes ses personnes. Les temps composés prennent l'auxiliaire *être.*

Conclure. Je conclus, il conclut *ou* il conclud; nous concluons, ils concluent : je concluais; je conclurai. Que je conclue; que je conclusse.

Confire. Je confis, nous confisons; je confirai. Qu'il confise.

Coudre. Je couds, il coud; je cousis; je coudrai. Que je couse; que je cousisse, que tu cousisses, qu'il cousît.

Craindre. Je crains, il craint, nous craignons; je craignis; je craindrai. Que je craigne; que je craignisse. Conjuguez de même *peindre, joindre,* et tous les verbes qui ont, comme eux, l'infinitif en *aindre,* en *eindre,* et en *oindre.*

Croire. Je crois, ils croient; croi *ou* crois. Que je croie, que nous croyions, qu'ils croient; que je crusse.

Dire. Je dis, vous dites; je dirai; dis. Que je dise; que je disse.

N. B. Quant aux composés de ce verbe, excepté *redire*, ils font à la seconde personne du pluriel du présent de l'indicatif : *vous contredisez*, *vous dédisez*, *vous interdisez*, *vous médisez*, *vous prédisez.*

Exclure. Il se conjugue comme *conclure*, excepté qu'à la troisième personne du singulier, il fait seulement, il exclut. *Part. passif*, exclu *ou* exclus; *fém.* exclue *ou* excluse.

Faire et ses composés. Je fais, nous faisons, vous faites; je faisais; je fis; je ferai. Que je fasse.

Frire. Je fris, tu fris, il frit, sont les seules personnes qu'il ait à l'indicatif; et je frirai, je frirais, ses seuls temps. Pour suppléer à ce qui lui manque, on y joint le verbe *faire.*

Lire. Je lis; je lus. Que je lise.

Mettre. Je mets; je mis; je mettrai. Que je mette; que je misse. Conjuguez de même ses composés.

Mordre. Je mords, je mordrai; je mordisse.

Moudre. Je mouds, il moud; nous moulons, ils moulent; je moulais; je moulus; je moudrai. Que je moule; que je moulusse.

Naître. Je nais; je naquis; je naîtrai. Que je naisse; que je naquisse; né.

Nuire. Je nuis; je nuisis; je nuirai. Que je nuise.

Prendre. Je prends, il prend; nous prenons, ils prennent; je pris; je prendrai. Que je prenne, que

nous prenions; que je prisse. Conjuguez de même ses composés.

Rire. Je ris, ils rient; je riais, nous riions; je rirais. Que je rie, que nous riions, qu'ils rient; que je risse. *Sourire* se conjugue de même.

Rompre et ses composés. Je romps, il rompt; je rompis; je romprai. Que je rompe.

Soudre (donner solution). Il est vieux : on se sert aujourd'hui de *résoudre;* ses composés sont :

Absoudre. J'absous, nous absolvons, ils absolvent; j'absolvais; j'absoudrai; j'absoudrais; absous. Que j'absolve. Ce sont là tous ses temps simples. *Part.* Absolvant; absous. *fém.* absoute. Conjuguez de même *dissoudre.*

Résoudre. Je résous, nous résolvons; je résolvais; je résolus; je résoudrai; résous. Que je résolve; que je résolusse; résolvant, résolu et résous. *Résolu* pour signifier *décidé, déterminé;* et *résous* pour dire *changé, réduit en autre chose;* comme quand on dit *le soleil a résous le brouillard en pluie.*

Suffire. Je suffis; je suffirai. Que je suffise; que je suffisse.

Suivre. Je suis; je suivis; je suivrai. Que je suive.

Tordre. Il se conjugue comme *rendre*, et n'a d'irréguliers que ses participes passifs : tordu; tors *et* tort, que l'académie n'admet qu'au féminin, mais qui est populaire. On dit donc : *il a eu le cou tordu; du fils tors; de la soie torse; une jambe, une bouche torte.* J'observerai qu'excepté tordu,

tors et torte sont plutôt des adjectifs que de véritables participes.

Traire. Je trais, nous trayons, ils traient : je trayais; je trairai; je trairais. Que je traie, que nous trayions; que vous trayiez, qu'ils traient. *Participe,* trait.

Vaincre. Je vaincs, il vainc (ce sing. est peu en usage); nous vainquons, ils vainquent. Je vainquais; je vainquis; je vaincrai. Que je vainque; vainquant; vaincu.

Vivre. Je vis; je vécus (on ne dit plus je *véquis*); je vivrai. Que je vive; que je vécusse.

N. B. Si je n'ai pas toujours mis dans ces verbes le conditionnel présent et l'imparfait du subjonctif, c'est que j'ai cru qu'après avoir lu ce que j'ai dit sur la formation des temps, il était impossible qu'on s'y trompât. J'ai dit, en effet, que le conditionnel se formait du *futur;* et l'imparfait du subjonctif, du *prétérit défini.* Or, pour avoir le conditionnel d'un verbe, il ne faut que changer *ai* en *ais ;* et de *j'aimerai*, on fera *j'aimerais;* de *je vaincrai*, on fera *je vaincrais.* Pour avoir l'imparfait du subjonctif de tous les verbes, excepté ceux de la première conjugaison, il suffit d'ajouter *se* au prétérit défini; et de *je cueillis*, on fera *je cueillisse ;* de *je valus*, on fera *je valusse;* de *je suivis*, on fera *je suivisse.*

ARTICLE IX.

Observations importantes sur les Verbes neutres.

J'ai dit, en parlant de la conjugaison des verbes neutres, que quelques-uns formaient leurs temps composés, tantôt avec l'auxiliaire *être*, et tantôt avec l'auxiliaire *avoir :* il me paraît très important d'indiquer les occasions où ils prennent l'un de ces verbes exclusivement ou préférablement à l'autre.

Aller prend *avoir*, quand on est revenu, *j'ai été cette semaine au spectacle;* et *être*, quand on ne l'est pas, *il est allé à Rouen.*

Cesser prend *avoir* ou *être* dans ses temps composés, quand il est sans régime; exemple : *la fièvre a cessé* ou *est cessée.* S'il a un régime, il ne prend qu'*avoir;* exemple : *venez quand vous aurez cessé votre ouvrage;* dans ce sens il est actif.

Demeurer, faire sa demeure, prend l'auxiliaire *avoir;* exemple: *j'ai demeuré trois ans à Rome pour y étudier les grands modèles.* Signifiant *rester,* il prend l'auxiliaire *être* : ainsi ce vers de Racine,

Ma langue embarrassée,
Dans ma bouche vingt fois *a demeuré* glacée,

n'est pas correct, dit l'abbé d'Olivet; il fallait *est demeurée.*

Echapper se conjugue avec *avoir* quand il a un régime simple; exemple : *il a échappé le danger, la mort*, etc.; et avec *avoir* ou *être* indifféremment, si ce régime est particulé; exemple : *le cerf*

a échappé ou *est échappé aux chiens*. Au reste, dans le premier cas il signifie *éviter;* et dans l'autre, *n'être pas saisi*.

Expirer « admet les deux auxiliaires *être* et » *avoir*. Mais distinguons *dans ce verbe* le sens » propre et le sens figuré. Dans le propre, il con- » vient aux personnes, et se conjugue avec l'auxi- » liaire *avoir*. Dans le figuré, il convient aux choses, » et se conjugue avec l'auxiliaire *être*. » On dira donc d'un malade, *il a expiré à quatre heures du matin;* et d'un billet, *le délai est expiré depuis trois jours*.

Monter, neutre, et suivi d'un régime, prend tantôt l'auxiliaire *être*, et tantôt l'auxiliaire *avoir;* exemple: *il était enseigne, il a monté à la lieutenance. Notre-Seigneur est monté au ciel. Il aurait monté par tous les degrés. De troisième il est monté en seconde*.

Monter, neutre, et sans régime, prend encore *être* et *avoir* aussi-bien que *entrer* et *sortir* au prétérit indéfini, mais non indifféremment. Quand on dit: *Monsieur a sorti ce matin de très bonne heure*, c'est qu'il est alors chez lui, ou qu'il y est revenu après en être sorti. Mais s'il n'était pas rentré, il faudrait dire: *Monsieur est sorti ce matin de très bonne heure*. Je ferais la même observation pour le verbe *descendre*.

Passer, dans le sens de *s'écouler* ou *d'aller au-delà*, prend le verbe être quand il est seul; exemple: *le bon temps est passé; les troupes sont pas-*

sées, etc. Mais il prend *avoir* quand il est suivi de quelque préposition, avec rapport aux lieux ou aux personnes; exemple : *l'armée a passé par Compiègne; mon frère a passé chez vous*, etc. Au figuré ce verbe prend toujours *avoir;* ainsi on dira : *ce mot a passé en proverbe; cet homme a passé comme une chandelle. Passer* signifie ici *mourir*, et c'est dans ce sens qu'on dit encore bien : *il a passé*, *il est passé*.

Il y a bien de la différence, dit le père Bouhours, entre *ce mot est passé*, et *ce mot a passé. Ce mot est passé* signifie qu'il est vieux, et qu'il n'est plus du tout en usage. *Ce mot a passé* signifie au contraire qu'un mot a été introduit, et qu'il a cours dans la langue.

Convenir, *demeurer d'accord*, se conjugue avec l'auxiliaire *être;* et *convenir*, *être propre et sortable*, avec l'auxiliaire *avoir;* ainsi il faudrait dire, *cette maison m'a convenu, et je suis convenu du prix*, si le rapprochement de ces deux mots ne manquait pas d'une certaine élégance.

Contrevenir prend assez indifféremment l'auxiliaire *avoir* ou *être* dans ses temps composés; exemple : *il prétendait n'avoir point contrevenu* ou *n'être point contrevenu à la loi.*

Périr, *accourir*, se conjuguent aussi avec ces deux verbes; mais

Subvenir ne prend que l'auxiliaire *avoir;* exemple : *on a subvenu à ses besoins.*

Apparaître et *comparaître* prennent seulement

avoir; exemple : *il a comparu, le spectre lui a apparu.*

Croître et *disparaître* prennent l'un et l'autre indifféremment; exemple : *sa famille est bien crûe* ou *a bien crû; il est disparu; le coupable a disparu.*

CHAPITRE XXVI.

De la Syntaxe.

Pour parler correctement sa langue, il ne suffit pas de connaître la juste valeur des mots, il faut encore savoir quelle place chaque mot doit occuper, et sous quelle forme il doit paraître; c'est ce qu'on nomme en français *construction*, et ce que les grammairiens traitent sous le nom de *Syntaxe*, mot d'origine grecque qui répond très bien à celui de *construction*. Ainsi la syntaxe est, pour celui qui parle ou qui écrit, l'accord et l'arrangement des mots et des phrases conformément aux règles de la grammaire. C'est la syntaxe qui nous apprend,

1°. Que l'article, l'adjectif, le pronom, et souvent même le participe, doivent être mis au même genre et au même nombre (1) que le substantif auquel ils se rapportent;

2°. Que le verbe doit prendre la personne et le nombre de son nominatif;

---

(1) Et au même cas dans les langues qui déclinent.

3°. Que le mot régi doit paraître ici avec l'article simple, et là avec l'article particulé, ou seulement une des particules *à* ou *de;* ici avec préposition, et là sans préposition, selon que l'exige le mot régissant;

4°. Que dans l'arrangement grammatical ce sont toujours les temps de l'indicatif qui dirigent l'emploi des temps du subjonctif.

5°. Enfin elle nous enseigne de quelle manière le participe peut être convenablement placé, et quelles sont les circonstances d'une phrase où il s'accorde tantôt avec le nominatif du verbe, et tantôt avec son régime.

D'après l'exposition de ces principes généraux qui vont être développés, on voit assez que tous les mots d'une langue, compris sous ces différentes dénominations, que j'ai appelées toutes ensemble *parties du discours*, sont la matière d'une phrase, et que le sens accidentel des mots, différent selon la place que chacun d'eux occupe, constitue, avec le secours des règles que donne la syntaxe, la forme de cette même phrase. Mais avant que de passer au développement de ces règles, qu'est-ce qu'une phrase?

J'entends ici par *phrase* une suite plus ou moins longue de mots qui présentent à l'esprit un sens complet: elle est *simple* ou *composée.*

Une phrase est *simple*, quand elle renferme au moins un sujet et un verbe, comme *l'enfant dort;* ou un sujet, un verbe et un attribut, comme *Dieu*

est juste; ou enfin un sujet, un verbe et un régime, comme *le sage respecte les lois.*

Une phrase est *composée*, quand le sujet ou le régime, et souvent l'un et l'autre ensemble, se trouvent modifiés par un certain nombre de mots qui en étendent ou qui en restreignent la signification, ou qui seulement la déterminent, comme dans cet exemple: *le sage, qui fait de la vertu sa principale étude, respecte les lois que l'homme a imposées à l'homme pour son bonheur et sa sûreté.* Ces mots, *qui fait de la vertu sa principale étude, que l'homme a imposées à l'homme pour sa sûreté*, forment deux autres phrases que la grammaire appelle *incidentes* (1), lesquelles étant jointes à la phrase simple, en font une phrase composée.

ARTICLE PREMIER.

Accord de l'Adjectif, du Pronom, de l'Article et du Participe avec le substantif.

Dans une phrase simple ou composée le substantif n'est esclave ni du genre ni du nombre des autres parties qui la composent; c'est au contraire lui qui leur donne la loi. Ainsi les adjectifs, les pronoms, l'article et les participes passifs, doivent suivre, comme je l'ai dit, le genre et le nombre du substantif auquel ils se rapportent. Si celui-ci est au singulier et du genre masculin, ceux-là prendront la terminaison que l'usage leur

(1) Du latin *incidere*, tomber dans.

a assignée pour le masculin singulier; il en est de même du féminin singulier, et du pluriel, soit masculin, soit féminin. Exemples: *nos âmes sont immortelles. Ton fils et le mien sont sages et très estimés. Ame* est le substantif de la première phrase; ce mot est au pluriel et du féminin; j'ai dû mettre le pronom possessif *nos* et l'adjectif *immortelles* au pluriel et du féminin. Dans la seconde, *fils* est au singulier et du masculin; *ton* est du même genre et au même nombre; l'article *le*, qui précède le pronom *mien*, est au singulier et du masculin, comme ce pronom, parce qu'il forme avec lui un pronom relatif à ce mot *fils*; donc il devait en prendre le genre et le nombre. Or, comme ces deux mots *fils* et *le mien* équivalent à un pluriel masculin, l'adjectif *sages* et le participe *estimés* devaient être mis aussi au masculin et au pluriel.

S'il y avait dans une phrase plusieurs substantifs de genres différens, il faudrait mettre alors l'adjectif au masculin pluriel, comme dans cet exemple: *l'homme et la femme sont soumis à des devoirs réciproques.*

Il arrive quelquefois cependant que l'adjectif se conforme au genre et au nombre du substantif dont il est le plus près, mais il faut pour cela qu'il se trouve immédiatement à la suite de ce même substantif, comme dans cet exmple: *j'avais les pieds et la tête nue; cette actrice joue avec un goût et une noblesse charmante*, où l'on voit que

nue s'accorde seulement avec *tête*, et *charmante* avec *noblesse*.

Il y a quelques substantifs appelés *collectifs*, qui veulent les adjectifs au pluriel, du masculin ou du féminin, selon le genre du nom qui vient après eux, quoiqu'ils soient eux-mêmes du féminin et au singulier. J'en distingue quatre : *la plupart*, *une foule*, *une infinité*, *une multitude*; on peut y joindre encore, *un grand nombre*. Exemple : *les hommes en place font volontiers de belles promesses, mais la plupart sont faux, et n'agissent ainsi que par vanité. Une infinité, une multitude, un grand nombre de femmes sont plus fières de leur beauté que de leurs talens*. Cependant si le substantif qui suit l'un de ces noms collectifs était au singulier et du masculin, l'adjectif devrait être du même genre et au même nombre que le nom collectif. Ainsi il faudrait dire : *une infinité, une foule de monde est intéressée à cette affaire*.

Si la règle qui prescrit l'accord de l'adjectif et du substantif paraît blessée dans les phrases précédentes, on pourrait la croire absolument violée dans celle-ci : *voilà la moitié de votre temps perdu*. Mais on verra qu'elle y est également respectée, si l'on considère que *faux* est l'adjectif d'*hommes*, et non de *la plupart*, dans la première; que *fières* est l'adjectif de *femmes*, et non de *multitude*, etc., dans la seconde; qu'enfin *perdu* est l'adjectif de *temps*, et non de *partie*, dans la troisième.

C'est une règle sans exception que dans toutes

les phrases où l'adverbe de quantité fait partie du nominatif, la syntaxe est fondée sur le genre et le nombre du nominatif. *Tant de philosophes se sont égarés*, voilà le pluriel et le masculin. *Tant de beauté fut couronnée*, voilà le singulier et le féminin.

ARTICLE II.

Remarques sur quelques Adjectifs.

1. *Feu*, féminin *feue*, du latin *functus*, *mort*, que l'on n'emploie qu'en parlant des personnes mortes il y a peu de temps, mérite d'être remarqué, parce qu'il fait exception à la règle qui prescrit l'accord de l'adjectif avec son substantif. D'abord il est sans pluriel; ensuite il n'a pas de *féminin* lorsqu'il est placé avant l'article ou avant le pronom possessif. Ainsi, quoiqu'on dise *la feue reine*, *ma feue tante*, il faut dire *feu la reine*, *feu ma tante*. On dit bien *nu-tête*, *nu-pieds*, *nu-jambes*, et alors *nu* est indéclinable; mais il faut dire *les pieds nus*, *la tête nue*, etc. Il en est de même de l'adjectif *demi*: placé devant un substantif, il ne se décline pas; exemple: *une demi-heure*, *des demi-tons*, etc.

Mortel. Quand mortel signifie *qui est sujet à la mort*, il ne peut se mettre qu'après le substantif; exemple : *durant cette vie mortelle*. Quand il précède le substantif, il signifie *grand*, *excessif*. Boileau *était le mortel ennemi du faux*.

Les adjectifs qu'on emploie comme adverbes ne

prennent plus ni genre ni nombre. C'est ainsi que nous disons, *cette fleur sent* BON *ou* MAUVAIS. *Ces dames ont frappé* FORT. *Vous parlez* HAUT. *Elle raisonne* JUSTE.

Bénit se dit de certaines choses sur lesquelles la bénédiction du prêtre a été donnée avec les cérémonies ordinaires; exemple : *les drapeaux sont bénits ; une chandelle bénite.*

Béni s'entend de la bénédiction du ciel sur les choses ou sur les personnes ; exemple : *les armes bénies de Dieu sont toujours heureuses.*

Déplorable et *pardonnable* ne se disent que des choses et non des personnes.

2. *Tout*, adverbe, dans le sens de *quoique*, *encore que*, *entièrement*, se décline devant un adjectif féminin qui commence par une consonne, et reçoit le genre et le nombre que le substantif de la phrase donne à cet adjectif; exemple : *c'est une femme toute pleine de cœur : ces dames, toutes raisonnables qu'elles sont*, etc. Mais devant les adjectifs féminins qui commencent par une voyelle, *tout* reste indéclinable, comme devant les adjectifs masculins; exemple : *la vertu, tout austère qu'elle est, fait goûter de vrais plaisirs.*

3. *Quelque*, qualifiant un substantif dont il serait séparé par le verbe *être*, forme deux mots dont le premier, savoir *quel*, est déclinable pour le genre et le nombre; il répond alors au *quantus* ou *qualiscumque* des Latins, comme dans cet exemple : *quel que soit votre pouvoir, quantacumque sit tua*

potestas. Quelle que puisse être la cause de votre disgrâce, qualiscumque sit causa tui infortunii.

N. B. *Quelque*, déclinable, ne peut jamais être remplacé par *tel que.* Ainsi il y a une faute dans ces vers de M. de Cailly :

Jamais ne nous plaignons des sacrés potentats,
Telles que soient leurs mœurs, tels que soient leurs
états, etc.

il fallait dire : *quelles que soient leurs mœurs, quels que soient leurs états.*

Quelque, suivi immédiatement d'un substantif auquel il se rapporte, est encore déclinable, mais seulement pour le nombre ; exemple : *j'ai* QUELQUES *amis. Je connais* QUELQUES *dames qui pensent autrement. De* QUELQUES *avantages que vous jouissiez, vous ne serez point heureux si vous ne savez réprimer vos passions.* QUELQUE *espérance que vous ayez de réussir, vous n'en viendrez pas à bout.* QUELQUES *efforts que nous fassions pour mériter l'estime publique, nous ne l'obtiendrons pas sans la vertu.*

Quelque, joint à un adjectif, est adverbe, et conséquemment indéclinable pour le genre comme pour le nombre ; exemple : *avec de la patience on apprivoise les animaux, quelque féroces qu'ils soient.*

Quelque, suivi du mot chose, est toujours indéclinable, et du genre masculin : ainsi il y a une faute dans ces vers :

Quand on aura de vous quelque chose à prétendre,
Accordez-*la* civilement,
Et, pour obliger doublement,
Ne *la* faites jamais attendre.

Il fallait dire *accordez*-le. . *ne* le *faites*, etc.

4. *Même* est ou adjectif ou adverbe. S'il est adjectif, il précède ordinairement le substantif; exemple : *j'ai le même habit, les mêmes souliers.* S'il est adverbe, quelquefois il précède le substantif, et souvent il le suit. Dans le premier cas il est toujours indéclinable et sans article; exemple : *il lui a tout donné, même ses habits.* Dans le second, c'est-à-dire quand il suit le substantif, il est déclinable toutes les fois qu'on peut le tourner par *lui-même* ou *elle-même*, *eux-mêmes* ou *elles-mêmes*, et indéclinable quand ce tour ne peut avoir lieu; exemple : *vous montrez une lésinerie que vos parens mêmes vous reprocheraient; les habits même les plus beaux ne lui siéent pas.* Dans la première phrase, *mêmes* signifiant *eux-mêmes* est adjectif; dans la seconde il est adverbe.

5. *L'un et l'autre; l'un l'autre.* On se trompe bien souvent dans l'usage que l'on fait de ces deux expressions. *L'un et l'autre*, employés conjointement, expriment l'assemblage de plusieurs personnes ou de plusieurs choses; et le second mot prend toujours la même particule que le premier; c'est pourquoi il faut dire, *j'ai répondu à l'une et à l'autre objection*, et non pas, *à l'une et l'autre.*

L'un l'autre, employés conjointement, ex-

priment un rapport réciproque entre plusieurs personnes ou entre plusieurs choses; alors le premier, toujours sujet ou nominatif du verbe, se sépare du second, qui devient régime simple ou particulé de ce même verbe; exemple : *Étéocle et Polynice se haïssaient tellement, que s'étant tués* L'UN L'AUTRE, *la flamme du bûcher où l'on avait mis leurs corps se partagea en deux, s'il en faut croire la fable. Les peuples souffrent toujours de la guerre que les princes se font* LES UNS AUX AUTRES.

6. *Chaque*, adjectif de tout genre, n'a point de pluriel; exemple : *chaque pays a ses coutumes; à chaque jour suffit sa peine.*

Nul ne prend le pluriel que quand il suit un substantif de ce nombre, comme dans cet exemple : *ce sont des êtres nuls, des promesses nulles.*

Aucun n'a de pluriel que dans le style *marotique*; exemple : *aucuns m'ont dit*, pour *quelques-uns*, etc.; mais *pas un* n'en a jamais.

Qui que ce soit ne se dit que des personnes, et *quoi que ce soit* ne se dit que des choses.

ARTICLE III.

Remarques sur quelques Pronoms.

1. *Le*, considéré comme pronom, se met aussi bien pour les personnes que pour les choses. Mais quelquefois il s'emploie pour *cela*; et il est alors relatif à un adjectif qui précède, et n'a ni *pluriel*

ni *féminin* (1). Ma fille et ma *nièce ont été enrhumées, et le sont encore.* Mais si c'est un substantif qui précède, on se sert de *le*, *la*, *les*, suivant le genre et le nombre du substantif, pour signifier *lui* ou *elles*. Par exemple, un médecin demande à une femme, *êtes-vous malade?* elle doit répondre *je le suis*. Mais s'il demande à cette même femme, *êtes-vous la malade pour laquelle on m'a fait venir?* elle doit répondre *je la suis*, c'est-à-dire je suis *elle*. La décision de l'Académie est fondée sur ce principe, que quand l'article simple est employé comme pronom, il doit toujours être du même genre et du même nombre que le substantif qu'il représente. Suivant cette règle, la phrase suivante n'est pas correcte : *M. de Nemours ne laissait échapper* AUCUNE OCCASION *de voir M. de Clèves, sans laisser paraître néanmoins qu'il* LES *cherchât.* Il fallait dire : *M. de Nemours ne laissait point échapper les occasions*, etc.

2. Doit-on dire : *l'antiquité des Assyriens est un des points sur* LEQUEL *ou sur* LESQUELS *on a été*

---

(1) Ce principe et les exemples qui l'appuient sont tirés du Dictionnaire de l'Académie, *édit. de* 1774. Je raconterai seulement que Ménage se plaignait un jour d'être enrhumé; madame de Sévigné, qui était là, dit : *je la suis aussi.* — Permettez-moi de vous observer, madame, dit alors Ménage, que les règles de notre langue veulent *je le suis aussi.* — Vous direz comme il vous plaira, répondit cette dame; mais pour moi, je croirais avoir de la barbe au menton, si je disais, *je le suis aussi.*

le moins partagé? M. Restaut prétend que la première façon de parler est préférable, et, pour le démontrer, il fait une distinction d'où résulte un principe aussi embarrassant peut-être que la difficulté même. J'aime mieux la solution que donne M. de Wailly : « *Des points* sont au pluriel; » donc, en bonne grammaire comme en bonne » logique, le relatif qui s'y rapporte, qui en dé- » termine la signification, et sans lequel ce mot » ne formerait pas de sens, doit être mis au plu- » riel. » Je lis dans M. d'Alembert : *Quintilien est un des hommes de l'antiquité qui ont le plus de sens et de goût;* et une pareille autorité me suffit.

3. *C'est de vous dont on a besoin*, ou *c'est de vous qu'on a besoin.* Il ne faut se servir que de la dernière façon de parler. Ici le *que* n'est pas régime, c'est seulement une particule qui sert à lier les idées. Il y a même des circonstances où ce *que* peut être supprimé; M. l'abbé d'Olivet en apporte pour preuve cet exemple : *c'est folie de compter sur l'avenir.* J'ose pourtant croire que s'il y avait entre *c'est* et le substantif d'une pareille phrase les mots *un*, *une*, il ne serait pas indifférent de laisser le *que* ou de le supprimer. L'idée qu'on attache au substantif précédé des mots *un* ou *une* se trouvant alors exprimée avec plus de précision, il me semble qu'on ne peut guère se dispenser du *que*, et qu'il faut dire, par exemple, *c'est un trésor que d'avoir un ami*, et non *c'est un trésor d'avoir un ami.*

4. *Où* est quelquefois un pronom relatif de tout genre et de tout nombre, pour signifier *dans lequel* et *auquel*; exemple : *le lieu où nous sommes ; ce sont des affaires où je prends intérêt.* Ce pronom a donné lieu à M. l'abbé d'Olivet de faire, à l'occasion de ces deux vers de Racine,

> Faites qu'en ce moment je lui puisse annoncer
> Un bonheur *où* peut-être il n'ose plus penser,

la remarque suivante : « J'avoue, dit-il, que les » poëtes n'oseraient dire *auquel*, et que ce pronom » est ordinairement remplacé avec élégance par » l'adverbe *où*. Mais pourtant il me semble *qu'un* » *bonheur* où *je pense* ne se dit point. Pourquoi » ne se dit-il point? Vous le demanderez à » l'usage. » Cette solution n'est pas heureuse, et M. l'abbé d'Olivet a l'air d'imputer ici à l'usage une bizarrerie qui, loin de me paraître telle, me semble au contraire une précision, une justesse de langage qui a son mérite. On dit très bien *le bonheur* où *j'aspire ;* et l'on ne dirait pas en effet *le bonheur* où *je pense*, parce que le verbe *penser* pouvant être pris dans cette phrase au propre aussi-bien qu'au figuré, cela signifie autant *le bonheur dans lequel je jouis de la faculté de penser*, que *le bonheur auquel je songe ;* équivoque que l'on éviterait sagement en disant, *le bonheur où j'aspire* ou *auquel je pense.*

5. *Qui.* Ce mot étant sujet ou nominatif, s'emploie indistinctement pour les choses et pour les personnes; exemple : *l'écrivain qui compose; le*

livre qui se vend. Mais s'il est régi, c'est-à-dire précédé des particules *à*, *de*, ou d'une préposition, il ne convient plus alors qu'aux personnes. Ainsi on doit dire *le bâton sur* LEQUEL *je m'appuie*, et non *sur qui*; *la plante à laquelle je crois le plus de vertu*, et non *à qui*.

Quand le pronom relatif *qui* est un nominatif, il ne saurait être séparé du substantif auquel il se rapporte. On a donc critiqué avec raison ce vers de Racine,

Phénix même en répond, *qui* l'a conduit exprès, etc.;

parce que le *qui* s'y trouve séparé de Phénix.

6. *J'ai reçu la vôtre; pour répondre à l'honneur de la vôtre*. Vaugelas observe que cette façon de parler, en commençant une lettre, est vicieuse, et qu'il faut dire, *j'ai reçu votre lettre*, *la lettre que vous m'avez écrite*, etc.

7. *Il avait tant de joie, qu'elle l'empêcha de parler; j'ai tant d'affaires, qu'elles ne pourront être faites aujourd'hui;* construction également vicieuse, parce que les substantifs *joie* et *affaires*, que les deux pronoms *elle* et *elles* représentent ici, ne sont pas les régimes du verbe *avoir*, mais de l'adverbe *tant*. Il fallait dire, *il avait une si grande joie*, ou *sa joie était si grande, qu'elle l'empêcha de parler; j'ai tant d'affaires que je ne pourrai*, etc.

8. *Personne*, dit encore Vaugelas, est toujours féminin, quand il signifie l'homme et la femme tout ensemble; mais après qu'on l'a fait féminin,

on ne laisse pas de lui donner quelquefois le genre masculin, et même plus élégamment que le féminin, comme dans cette phrase de Malherbe. *J'ai eu cette consolation en mes ennuis, qu'une infinité de personnes qualifiées ont pris la peine de me témoigner le déplaisir qu'ils en ont eu.* Cependant le père Bouhours observe, avec raison, que ce principe n'est vrai que quand, par le mot *personne*, on entend parler à la fois des hommes et des femmes, et qu'il y a des rencontres où, faute d'avoir égard à la chose signifiée par le mot *personne*, *ils*, mis à la place d'*elles*, serait un solécisme (1) : « Par exemple, ajoute-t-il, si je parle des dames » de la cour, après avoir dit que ce sont des per- » sonnes très spirituelles, je ne dirai pas *ils jugent* » *bien*, mais *elles jugent bien des ouvrages d'es-* » *prit*. Au contraire, si je parle des docteurs de » Sorbonne, après avoir dit qu'il y a en Sorbonne » *des personnes très savantes*, je dirai, *ils ont une* » *parfaite connaissance de la théologie*, et non » *elles ont*, etc. »

9. *Soi*. Quand ce pronom se dit des personnes, il ne va qu'avec des mots collectifs et indéfinis, comme *on*, *quiconque*, *chacun* ; exemple : *On pense plus à* soi *qu'aux autres. Chacun pour* soi. Par conséquent il y a une faute dans ce vers de

---

(1) Un solécisme est une faute contre les règles; un barbarisme est un mot ou même une phrase contraire à l'usage et que la langue rejette absolument.

Racine, où Phèdre dit, en parlant d'Hippolyte:

Charmant, jeune, traînant tous les cœurs après soi.

Quand *soi* se dit des choses, on l'emploie indistinctement, mais jamais avec un pluriel; exemple: *la vertu est aimable de soi; elle porte sa récompense avec soi.*

10. *Leur.* Ce pronom est déclinable comme pronom possessif; exemple: *leur cheval, leurs chevaux; voilà les leurs, voici le leur.* Mais, comme pronom personnel, il est toujours indéclinable et toujours suivi d'un verbe, exemple: *je leur dirai cette nouvelle. Vous leur apporterez votre ouvrage. Leur* est dans ce cas le pluriel de *lui.*

11. *Lui* et *leur* doivent souvent être précédés des pronoms *le, la, les*, qu'on supprime si souvent, par négligence, dans la conversation: c'est une faute qui atteste le manque de principes. Il ne faut donc pas dire, *ce livre est à votre frère, vous lui rendrez*, mais *vous le lui rendrez: voici des lettres pour vos parens, je vais leur porter*, mais *je vais les leur porter.*

12. *Elle, lui, eux* et *leur.* C'est une règle sans exception, que ces pronoms de la troisième personne ne se disent jamais des choses inanimées, lorsqu'ils sont régis ou particulés. On y supplée par les pronoms substantifs *le, la, les*, ou par ces mots *en, y*, que j'ai considérés, page 141, comme pronoms relatifs. Ainsi, à ces demandes, *est-ce là votre canne? sont-ce vos gants?* vous répondrez;

ce ne l'est pas, ce les sont; et non, *ce n'est pas elle, ce sont eux.* Vous ne direz pas d'une maison, *je lui ajouterai*, mais *j'y ajouterai un pavillon.* Vous direz d'un poëte, *que pense-t-on de lui?* mais de ses vers il faudra dire, *qu'en pense-t-on?* et non, *que pense-t-on d'eux?*

13. *Nous* est quelquefois pris pour un singulier; alors le substantif qui s'y rapporte ou l'adjectif qui le qualifie ne peuvent pas être mis au pluriel. Ainsi des personnes d'un haut rang disent: *Nous soussigné*, etc. *Nous Évêque*, etc. *Nous grand Maréchal d'Empire*, etc.

14. *Mon*, *ton*, etc. On doit supprimer ces pronoms possessifs, lorsqu'étant joints au régime du verbe, ils seraient de la même personne que l'être qui agit, qui est le sujet de ce même verbe. Il ne faudrait donc pas dire: *il lave ses mains, nettoyez votre bouche*, ni, en parlant des membres du corps surtout, *mon bras me fait mal. Elle a ses pieds mal tournés;* mais on dirait: *il se lave les mains; nettoyez-vous la bouche; le bras me fait mal; ses pieds sont*, ou *elle a les pieds mal tournés* (1). Il est aisé de sentir, en effet, qu'on ne peut avoir mal au bras d'un autre, etc.

C'est par une suite du même principe que, se-

(1) Cette remarque est de La Touche. J'observerai pourtant que les deux premières façons de parler me paraissent et plus usitées, et moins éloignées du principe que j'ai posé d'abord.

lon l'abbé d'Olivet, « les pronoms possessifs, *son*, » *sa*, *ses*, *leur* et *leurs*, ne doivent s'appliquer qu'aux » personnes, et aux choses qu'on aura en quelque » sorte personnifiées, si l'on a eu l'art de les ame- » ner, et d'y préparer par quelque expression qui » ne convienne qu'à des personnes. Ainsi ces pro- » noms possessifs ont lieu dans la plupart des » phrases où entre le verbe *avoir*, quoique la pro- » position ait pour sujet une chose inanimée. On » dit donc très bien, *chaque fruit a son goût; un* » *triangle a ses trois côtés; tout corps a ses di-* » *mensions*. Mais, en parlant d'une chose inani- » mée ou de quelque bête, sans qu'il y ait rien » qui la personnifie, » on doit mettre à la place du pronom possessif l'un de ces mots *en*, *y*, que j'ai mis au rang des pronoms relatifs (page 141). « Témoin ce proverbe, *quand on parle du loup* » *on en voit la queue*; et non pas, *on voit sa queue*. » On dirait cependant, *rien n'appartient plus au* » *loup que sa queue*, » parce qu'il y a là un verbe qui dénote la possession. « Or, le sujet à qui con- » vient la possession, si par accident ce n'est pas » une personne, est cependant regardé toujours » comme une personne. Voilà, je crois, ajoute » l'auteur, un principe certain; et, s'il y a des ex- » ceptions autorisées par l'usage, c'est de l'usage » même qu'on l'apprendra. »

ARTICLE IV.

Remarques sur les articles.

1. Règle générale. *Tout nom employé sans article, ou sans quelque équivalent de l'article, ne peut avoir après soi un pronom relatif qui se rapporte à ce nom-là.* C'est ainsi que s'exprime Vaugelas, et, après lui, l'abbé d'Olivet, à l'occasion de ce vers de Racine :

Quand je me fais justice, il faut qu'on se la fasse.

Justice n'étant précédé d'aucun article, ou au moins de quelque équivalent, ne pouvait être représenté, selon ces habiles grammairiens, par le relatif *la.* Cependant nous disons tous les jours, *si vous ne me faites point justice, je me la ferai. Vous m'aviez donné parole, et vous ne l'avez pas tenue.* Mais ce sont là de ces façons de parler qui, quoique consacrées en quelque sorte par l'usage, ne peuvent empêcher l'effet de la règle en tout autre cas.

2. Doit-on dire : *c'est la coutume des peuples les plus barbares et les plus civilisés* (ou *des plus civilisés*) *d'avoir un cérémonial pour les actions publiques?* L'abbé Girard pense que, comme il y a une opposition formelle entre les idées que présentent les mots *barbares* et *civilisés,* on doit répéter l'article *des*, par la raison qu'on répète toujours les prépositions et l'article avant les substantifs et les adjectifs qui expriment des choses ou des qualités opposées.

3. Les noms des royaumes et des provinces que nous connaissons depuis long-temps, perdent l'article après la préposition *en*, et souvent même ils ne reçoivent devant eux que la particule *de;* exemple : *il demeure en Angleterre. Je reviens de Turquie.* Mais quand ces royaumes ou ces provinces sont fort éloignés ou peu connus, ils gardent toujours l'article; exemple : *L'empire de la Chine, du Mogol. Les rois du Japon. Il revient du Brésil, de la Virginie.* Au reste, tout ce qui regarde ces sortes de noms *propres* n'étant guère fondé que sur le bon plaisir de l'usage, l'abbé Régnier et l'abbé d'Olivet pensent que c'est dans le commerce du monde et dans les ouvrages bien écrits qu'il faut l'apprendre.

4. C'est des Italiens que nous avons pris l'usage de mettre l'article défini devant quelques-uns de leurs noms *propres*, et de dire, par exemple, *le Tasse, l'Arioste, le Dante, le Guarini* (auteur du *Pastor fido*) : mais il n'a lieu pour des noms français qu'à l'égard de certaines femmes extrêmement connues, soit en bien soit en mal (1); encore ces façons de parler ne sortent-elles guère de la conversation. Ainsi l'on dira *la Champmeslé*, fameuse actrice; *la Brinvilliers*, célèbre empoi-

(1) Nous disons cependant et nous écrivons *le Poussin*, comme les Italiens disent *il Poussino*, en parlant de ce peintre fameux, qui était d'Andely en Normandie; mais ce n'est sans doute que parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie à Rome, où il mourut.

sonneuse. Cette observation ne regarde pas les noms propres, tels que *Le Blanc*, *Le Tellier*, *La Fontaine*, avec lesquels l'article est comme identifié.

5. C'est un principe avoué et suivi par tous les grammairiens, de répéter l'article et toute particule régissante, avant les mots qui signifient des choses différentes ou opposées; exemple: LES *vieux et* LES *nouveaux soldats firent également bien leur devoir. Le fils de Dieu est venu* POUR *racheter les hommes et* POUR *détruire l'empire du démon. Tous les sentimens excessifs sont sujets* A *se relâcher et* A *se démentir dans la pratique.* On ne répète pas ordinairement les prépositions devant les mots qui signifient à peu près la même chose, surtout quand ce sont des substantifs accompagnés de leur article; exemple: *M. de Turenne ne perdit point ses jeunes années* DANS *la mollesse et la volupté. Un jeune homme doit parler avec beaucoup de discrétion et de retenue.*

6. Une règle établie par Vaugelas, et qui n'est point contestée, c'est qu'en toutes phrases semblables à celle-ci, *il y a d'excellens hommes*, et *il y des hommes excellens*, on doit mettre *des*, article particulé, quand le substantif précède l'adjectif, comme dans le dernier exemple; et *de*, particule ou préposition, quand l'adjectif précède le substantif, comme dans le premier exemple.

CHAPITRE XXVII.

Syntaxe des Verbes.

ARTICLE PREMIER.

Accord du Verbe avec son Nominatif.

Ce que j'ai dit, page 223, de la concordance du substantif et de l'adjectif, peut s'entendre, quant au nombre, de la manière d'accorder le verbe avec son sujet. Ainsi le verbe se met au pluriel ou au singulier, suivant le nombre du mot qui reçoit l'action dans les verbes passifs, ou qui la fait dans les verbes actifs, neutres et pronominaux. Voilà pour le nombre. Quant aux personnes, il faut d'abord se rappeler ce que j'en ai dit page 185, et mettre toujours le verbe à la même personne que le sujet. S'il arrivait qu'il y eût plusieurs sujets ou nominatifs de différentes personnes, exprimés par des pronoms ou par des substantifs, il faudrait mettre le verbe au pluriel; mais on aurait encore soin d'accorder le verbe avec la plus noble de ces personnes, comme disent les grammairiens. Si donc il y avait, au nombre de ces sujets, l'un de ces pronoms *je*, *moi*, ou *nous*, on mettrait le verbe à la première personne du pluriel; exemple : *vous, mon frère et moi ferons ensemble le voyage d'Italie*. On le mettrait à la seconde, s'il y avait seulement *vous : quand on m'interrogera, vous,*

mon frère et lui garderez le silence. Dans la première phrase, le verbe est à la première personne du pluriel, parce que *moi*, l'un des nominatifs, devait l'emporter sur *vous* et *mon frère*, qui ne sont que deuxième et troisième personne. Raisonnez de même pour la seconde phrase.

Très souvent le nominatif d'un verbe est un *qui.* Nulle difficulté à cet égard : ce pronom, quoique invariable de sa nature, prend le nombre, la personne et même le genre de son antécédent. La règle étant alors la même, on fait toujours accorder le verbe avec la plus noble personne, représentée par le *qui ;* exemple : *vous, mon frère et moi,* QUI *ferons ensemble le voyage d'Italie, devons préparer tout ce qui nous est nécessaire.* On voit que le *qui* ne change rien ici à l'ordre de la phrase. Autres exemples : *C'est moi* QUI *vous* AI DIT *cette nouvelle, et c'est vous* QUI *l'*AVEZ APPRISE *à votre frère. Toi* QUI AS ÉTUDIÉ *les mathématiques. Lui* QUI A LU *tant de romans.* Des dames diront : *Nous* QUI AVONS ÉTÉ LOUÉES. Le verbe s'accorde alors avec son nominatif *qui* en genre, en nombre et en personne, puisque *louées* est au féminin comme participe, et *avons été* à la première personne du pluriel.

Il arrive quelquefois, même à des gens instruits, de faire servir *qui* de nominatif à un verbe impersonnel, quand ce verbe ne peut en avoir d'autre que le pronom *il : Faites ce* QUI *conviendra ; j'ai apporté tout ce* QUI *fallait. Cet enfant ne fait que ce*

QUI *veut*. C'est tout au moins une négligence. On doit dire, *ce qu'il conviendra; tout ce qu'il fallait; ce qu'il veut.*

« Il y a de la différence entre *ce qui te plaît* et » *ce qu'il te plaît*, car le premier signifie *ce qui* » *t'est agréable*, et le second, *ce que tu veux.* » Sous-entendez *faire*.

ARTICLE II.

Du Régime des verbes.

On a vu, page 153, ce qu'il fallait entendre par *régime*, et je n'ajouterai rien ici à ce que j'en ai dit. Je n'entreprendrai pas non plus d'assigner à chaque verbe le régime qui lui convient : c'est uniquement de l'usage qu'il faut l'apprendre; mais je parlerai de la construction du régime simple ou particulé, c'est-à-dire de la place que l'un ou autre, ou même tous deux ensemble, doivent occuper à l'égard du verbe.

1. D'abord c'est, pour la prose, un principe, que le régime, quand il est exprimé par un substantif, doit toujours être placé après le verbe, à moins qu'il ne soit joint à quelque pronom qui interroge, ou à l'adverbe *combien*, comme dans ces exemples : *A quel emploi destinez-vous votre fils? Combien de dangers la vertu ne court-elle pas au sein d'une ville corrompue!* J'ai dit pour la prose, car, en poésie, il est quelquefois permis de s'écarter de cette règle, quand le régime

est simple, et toujours quand il est particulé; exemples :

. . . . Dans la saison
Que les tièdes zéphyrs ont *l'herbe rajeunie*.

Sur le portail j'aurais ces *mots* écrits :
PALAIS SACRÉ DE LA DÉESSE IRIS.
La Fontaine.

Vainqueur des préjugés que l'imbécile encense,
J'ose *aux persécuteurs* prêcher la tolérance.
Voltaire, Ep. à Boil.

Dans les deux premiers exemples, *l'herbe* et *ces mots* sont des régimes simples; dans le troisième, *aux persécuteurs* est un régime particulé.

Quand, au lieu d'être un substantif, le régime simple ou particulé est un pronom, il se place, en vers ou en prose, avant comme après le verbe. Exemple : *voici la canne de votre père, je vous prie de* LA LUI *rendre. Je parlais* A VOUS *et* A LUI.

2. Quand le verbe est à l'impératif, si son régime simple ou particulé est exprimé par quelques pronoms, tel est l'ordre dans lequel on doit placer et le verbe et les pronoms: en parlant d'un livre, dites *apportez-le-moi*; d'une lettre, *remettez-la-moi*, et au pluriel, *remettez-les-nous*. Cet ordre n'aurait plus lieu si l'impératif était précédé d'une négation, comme dans cet exemple: *ne nous les remettez pas*.

3. Si les pronoms dont je parle étaient suivis de ceux-ci, *en*, *y*, ils garderaient entre eux, après l'impératif, le rang que l'usage leur donne avant

les temps de l'indicatif; exemple : *vous m'en donnerez, donnez-m'en; nous nous en souviendrons, souvenons-nous-en; tu t'en retournes, retourne-t'en.* Dites, *attachons-nous-y, menez-l'y;* mais vous direz au singulier, *menez-y-moi, rends-y-toi;* et au pluriel, *menez-y-moi*, etc., *rendez-le-lui, abandonnez-les-leur*, etc.

4. S'il y a deux impératifs de suite et sans négation, le pronom relatif se met mieux avant le second qu'après; exemple : *servez-vous de ma voiture et me la ramenez*, plutôt que *ramenez-la-moi.* Si ce pronom était *en* ou *y*, on ferait bien de le placer à la fin; exemple : *écoutez les conseils du sage, réfléchissez-y et profitez-en.*

5. Souvent les pronoms relatifs se trouvent joints à deux verbes; il faut alors qu'ils précèdent immédiatement celui des deux qui les régit; exemple : *vous ne sauriez* me *blâmer; on voulait* nous *surprendre; si la vertu vous est chère, vous devez surtout* la *respecter dans les malheureux;* et non pas, *vous ne* me *sauriez blâmer; on* nous *voulait surprendre*, etc.

Régimes particuliers à quelques verbes.

Changer. Ce verbe, dans le sens de *convertir une chose en une autre*, veut être suivi de la préposition *en. Atys fut changé* EN *pin.* Cependant cette préposition ne pourrait avoir après soi un des articles définis *le, la, les;* il faut donc alors chercher

un mot qui n'ait pas besoin d'article. Ce vers de Racine, par exemple,

> L'heureuse Bérénice
> Change le nom de reine au nom d'impératrice,

eût demandé, pour être conforme à la règle, *en celui d'impératrice;* car *au nom* ne pouvait même servir de régime au verbe *changer*, quoiqu'on lise dans le dictionnaire de l'Académie: *Dans le sacrement de l'Eucharistie, le pain est changé au corps de N. S.*

Respirer, signifiant désirer *avec ardeur*, ne s'emploie qu'avec une négation. *Vous* NE *respirez que les plaisirs.* Sans cela il aurait le sens qu'on lui voit dans cette phrase : *tout respire ici la piété.*

Achever. Ce verbe ne peut avoir pour régime qu'une chose commencée. De là vient qu'on ne peut dire avec Racine *achever un dessein* (Alexandre, act. 1, sc. 3, v. 15). On dit, *achever une entreprise*, et *exécuter un dessein.*

Commettre. « On dit bien *commettre quelqu'un*, » et *se commettre*, pour signifier *exposer quelqu'un* » et *s'exposer soi-même* à recevoir un déplaisir. » Mais ce verbe ne s'emploie qu'absolument, et » l'on ne dit point *se commettre à quelque chose.* »

S'informer. Comme aucun verbe ne peut avoir deux régimes simples, ce serait une faute de dire, *informez-vous ce que vaut l'orge, ce qu'est devenu mon domestique.* J'en dirais autant du verbe *instruire.* On dit, *s'informer de ce que vaut l'orge; instruire quelqu'un de quelque chose.*

Craindre. Toutes les fois que ce verbe est suivi de la conjonction *que*, la particule *ne* doit se trouver ou dans le premier ou dans le second membre de la phrase. *Je crains qu'il ne vienne. Je ne crains pas qu'il arrive.* Cette règle est la même pour les verbes *empêcher, prendre garde, avoir peur*, etc.; où c'est au sens à marquer la place de la négative.

ARTICLE III.

Usage des temps du subjonctif.

J'ai dit, page 222, que dans l'arrangement grammatical des verbes, c'était toujours les temps de l'indicatif qui dirigeaient l'emploi des temps du subjonctif : voici les règles que la grammaire établit à cet égard.

1 PRÉSENT *et* FUTUR. Si le verbe qui précède la conjonction (et cette conjonction est presque toujours un *que*) est au présent ou au futur, le verbe qui la suit doit se mettre au présent du subjonctif, quand on veut exprimer un présent ou un avenir (1); exemple : *les nouveaux philosophes* VEULENT *que la couleur* SOIT *un sentiment de l'âme.* IL FAUDRA *que vous vous* RENDIEZ *à la force de la vérité, quand vous aurez* PERMIS *qu'elle* PARAISSE *dans tout son jour.*

---

(1) C'est pour cette raison que dans les grammaires ce temps est appelé *présent* ou *futur*.

EXCEPTION. 1°. Si la chose qu'on veut exprimer par le second verbe est absolument passée, on le met au prétérit du subjonctif : exemple : *il* SUFFIT *qu'un habile homme n'*AIT *rien négligé pour faire réussir une entreprise ; le mauvais succès ne doit pas diminuer l'idée de son mérite.*

2°. S'il y avait dans la phrase quelques termes conditionnels, il faudrait mettre l'imparfait ou le plus-que-parfait suivant le temps indiqué par ces mêmes termes ; exemples : *il n'*EST *pas un homme, quelque mérite qu'il ait, qui ne fût très mortifié, s'il savait tout ce qu'on pense de lui. Je* DOUTE *que vous* EUSSIEZ RÉUSSI, *sans le secours de votre ami.*

2. IMPARFAIT, PRÉTÉRITS, PLUS-QUE-PARFAIT et CONDITIONNELS. Après l'un de ces temps, on met le second verbe à l'imparfait du subjonctif, si toutefois ce qu'il exprime n'est pas antérieur à l'idée ou à l'action renfermée dans le premier. En voici des exemples. Imparfaits : *il* VALAIT *mieux que vous* PERDISSIEZ *votre emploi que de le conserver par un crime.* Prétérit : *Caligula* VOULUT *que les Romains l'*ADORASSENT *comme un dieu, et* RENDISSENT *à son cheval les honneurs dus à un pontife.* Prétérit indéfini : *On* S'EST SERVI *d'écorce d'arbres* (1) *pour écrire, avant que le papier fût en*

---

(1) On lit dans les mémoires de l'Académie des Sciences, année 1751, qu'avant l'invention de notre papier, on en faisait en Orient avec des chiffons de toile de coton. Il est certain, au reste, que les Egyptiens étaient, long-temps aupa-

usage. Plus-que-parfait: *Thoas* AVAIT ORDONNÉ *qu'Oreste fût* SACRIFIÉ; *mais Pylade voulut mourir en sa place*. Conditionnel: *Il* SERAIT *à souhaiter que nous nous* APPLIQUASSIONS *davantage à l'étude de notre langue*. Conditionnel passé. J'AURAIS VOULU *mon fils, que vous* SENTISSIEZ *mieux le prix de la vertu*.

3. Si, après ces mêmes temps, le verbe qui doit être au subjonctif, exprimait une chose absolument passée, il faudrait le mettre, comme dans ces exemples, au plus-que-parfait de ce mode: JE NE SAVAIS *pas que* VOUS EUSSIEZ ETUDIÉ *les mathématiques*; VOUS NE CRUTES *pas*, *ou* VOUS N'AVEZ PAS CRU *qu'on* VOUS EUT TENDU *un piége*: NOUS AVIONS IGNORÉ *que le roi* VOUS EUT ACCORDÉ *cette grâce*.

4. Il peut arriver qu'après l'*imparfait*, *les prétérits et le plus-que-parfait*, le verbe qui doit être mis au subjonctif exprime une action qui se fasse ou qui puisse se faire dans tous les temps; alors on met ce verbe au présent, à l'exemple de l'abbé d'Olivet, dans cette phrase: *Dieu* A ENTOURÉ *les yeux de tuniques fort minces, transparentes au-devant, afin que l'*ON PUISSE *voir à travers*.

5. A l'égard du *prétérit du subjonctif*, on l'emploie, dit M. Restaut, quand on veut parler d'une

---

ravant, dans l'usage de préparer la deuxième écorce d'une plante connue sous le nom de *Papyrus*, de laquelle ils tiraient du papier, et dont le nôtre, qui est fait avec de vieux linge, a retenu le nom.

chose passée et accomplie par rapport au temps du verbe qui précède la conjonction, et ce verbe n'est ordinairement que le présent, le prétérit et le futur de l'indicatif, comme dans ces phrases : *je doute qu'aucun philosophe ait jamais bien connu l'origine des vents. Il a fallu que j'aie sollicité tous mes juges. Je n'entreprendrai rien que je n'aie consulté des personnes sages.*

Règles générales. On se sert ordinairement du subjonctif après tous les verbes précédés de *ne*, ou employés avec interrogation; exemple : *je ne crois pas que l'homme soit naturellement méchant. Etes-vous sûr que nous arrivions au port?* On l'emploie encore à la suite des pronoms relatifs *qui* ou *que*, immédiatement précédés d'un superlatif ou d'un de ces mots : *nul, aucun, pas un;* exemple: *le plus habile que l'on puisse trouver; le meilleur qui soit; nul que je sache.*

CHAPITRE XXVIII.

Syntaxe des Participes.

Vaugelas dit que la question des participes (1) est ce qu'il y a de plus *important* et de plus *ignoré* dans toute la langue française. J'aimerais mieux

(1) Il ne s'agit ici que du participe passif; la syntaxe des participes actifs n'exige, ce me semble, rien de plus que ce qui en a été dit page 145.

dire ce qu'il y a de plus embarrassant, dit l'abbé d'Olivet (1); non qu'il soit impossible de poser des principes certains, mais il n'est pas aisé d'en faire toujours une juste application, nos grammairiens étant là-dessus si peu d'accord entre eux, qu'après les avoir tous consultés, on ne sait la plupart du temps à quoi s'en tenir. Avant que d'entrer dans l'examen de cette question, il faut nous rappeler que, sans parler du verbe radical *être*, dont le participe est toujours indéclinable, il y a trois autres espèces de verbes; l'*actif*, le *pronominal* et le *neutre*. Or le participe dans chaque espèce a quelques lois particulières; et si nous voulons ne rien confondre, il est à propos que chaque espèce ait son article particulier.

ARTICLE PREMIER.

Verbe actif.

Règle unique. *Quand le participe des verbes actifs précède son régime simple, il ne se décline jamais; et au contraire, quand il en est précédé, il se décline toujours.*

1°. Pour bien entendre cette règle, il est néces-

---

(1) L'abbé d'Olivet, mort à Paris en 1768, a été, sans contredit, un des meilleurs et des plus fameux grammairiens du 18e siècle. Comme il a traité à fond la syntaxe des participes, je crois n'avoir rien de mieux à faire que de résumer ce qu'il en a dit.

saire de se rappeler ce que j'ai dit p. 154 du régime simple et du régime particulé; on reconnaîtra que les pronoms *me*, *te*, *se*, *nous*, *vous*, *le*, *la*, *les* et *que* relatif, sont les seuls qui puissent régulièrement précéder les verbes dont ils sont les régimes. Or la règle dit expressément que le participe ne se décline jamais, à moins qu'il ne soit précédé de son *régime simple*. Par conséquent il n'y a que des pronoms employés comme *régime simple* qui puissent et qui doivent faire décliner le participe. Ainsi donc le participe *reçu*, indéclinable dans cette phrase, *j'ai* REÇU *vos lettres*, parce qu'il précède son régime, est avec raison décliné dans celle-ci, *les lettres que j'ai* REÇUES, parce qu'il en est précédé. Et en effet, le *que*, régime simple du verbe, est placé avant ces mots, *j'ai reçues;* il est relatif à *lettres*, dont il prend le genre et le nombre : donc, en vertu de la règle qui prescrit l'accord du participe avec son régime simple, *reçues* devait être mis au pluriel et au féminin. Je dirai encore, en me conformant à la même règle, *voici vos livres*; *je* LES AI LUS : *je suis certain, Mesdames, que ce prince* VOUS *aurait* RESPECTÉES, *qu'il* VOUS *aurait* ACCUEILLIES *de la manière du monde la plus honnête*.

Il s'agit ici de pronoms relatifs placés avant le participe; mais quelquefois le substantif se trouve placé lui-même devant le participe, ce qui arrive quand la phrase interroge; la règle alors n'en doit être que mieux observée. On doit donc écrire, par

exemple : *Quels livres avez-vous lus ? Combien de lettres a-t-il écrites ?*

Quoi qu'il en soit de cette règle, constamment la même dans tous les cas, il y a quelques participes, tels que ceux des verbes *craindre* et *plaindre*, qu'il est bon d'éviter au féminin, en prenant un autre tour, parce qu'ils ont donné lieu à des substantifs qui, étant formés des mêmes lettres, portent le même son à l'oreille. Le participe *craint*, par exemple, fait *crainte* au féminin; comme il rimerait avec le substantif *crainte* dans cette phrase, *c'est une dame que j'ai long-temps* CRAINTE, j'aimerais mieux dire, *j'ai long-temps craint cette dame.*

2°. Si le participe, devenu déclinable parce que son régime le précédait, était encore suivi d'un substantif, d'un adjectif, ou même d'un autre participe, qui eussent chacun un rapport d'identité avec ce régime, alors le participe et les mots dont je parle seraient tous soumis aux mêmes lois, c'est-à-dire qu'ils s'accorderaient avec ce régime en genre et en nombre. Exemple : *cette ville qui n'était rien autrefois, le commerce l'a* RENDUE FLORISSANTE : *les lettres que j'ai* REÇUES DÉCACHETÉES *m'ont beaucoup étonné.* Une femme dirait, M'*ont beaucoup* ÉTONNÉE.

3.° Quand le participe est suivi d'un second verbe à l'infinitif, il faut voir lequel des deux régit le pronom. Dans ces exemples : *voilà mes enfans, je* LES *ai fait peindre à six ans c'est une fortifi-*

cation QUE *j'ai appris à faire*, on sent bien que les relatifs *les* et *que* sont régimes des verbes *peindre* et *faire*, et qu'alors les participes *fait* et *appris* sont indéclinables. Mais si, parlant d'une dame, et disant *je l'ai* VUE *peindre*, je veux faire entendre que je lui ai vu le pinceau à la main, j'ai raison d'écrire *vue* avec un *e* muet, parce qu'il est déclinable. J'écrirais au contraire *je l'ai* VU *peindre*, si je voulais dire que j'ai vu faire son portrait, parce que le pronom *la* serait régime de *peindre*, et non de *vu*, qui dès-lors devient indéclinable.

4°. La transposition du nominatif après le verbe, comme dans cette phrase, *les peines que m'a données cette affaire*, au lieu de dire *les peines que cette affaire m'a données*, n'est pas, quoi qu'en disent Vaugelas et Voltaire (1), une raison suffisante pour ne pas décliner le participe, témoin cette jolie épigramme d'Ausonne, traduite par Charpentier :

Pauvre Didon, où t'a *réduite*
De tes maris le triste sort !
L'un, en mourant, cause ta fuite ;
L'autre, en fuyant, cause ta mort.

---

(1) . . . . les misères
Que, durant notre enfance, ont *enduré* nos pères.
Cinna, act. I., sc. III.

« *Ont enduré* paraît une faute aux grammairiens, dit-il ; » ils voudraient, *les misères qu'ont endurées nos pères*. » Je ne suis point du tout de leur avis. S'il n'est pas permis » à un poëte de se servir, en ce cas, du participe absolu, il » faut renoncer à faire des vers. »

5°. Boileau, dans son remerciement à l'Académie française, dit, en parlant de Louis XIV, *qu'il a fait lui seul plus d'exploits que les autres princes n'en ont* LU. Le participe, comme on le voit, n'est pas décliné; pourquoi? c'est qu'il a pour régime, « non le *que*, qui est adverbe, mais *en*, particule » relative et partitive, laquelle suppose toujours » dans son corrélatif (ici c'est *exploits*) la prépo- » sition *de*, et par conséquent ne répond jamais à » un régime simple. »

6°. Les participes que l'on trouve dans les temps composés des verbes impersonnels, ne se déclinent jamais; ainsi l'on doit dire, *les grandes chaleurs qu'il a* FAIT *pendant l'été; la disette qu'il y a* EU *pendant l'hiver*, et non *qu'il a* FAITES et *qu'il y a* EUE.

ARTICLE II.

Verbes pronominaux.

RÈGLE unique. *Quand le participe des verbes pronominaux est précédé de son régime particulé, il ne se décline jamais; et au contraire, quand il l'est de son régime simple, il se décline toujours.*

Il faut encore rappeler ici ce que j'ai dit p. 158 *et suiv.* des verbes pronominaux, savoir qu'ils forment leurs temps composés avec l'auxiliaire *être*, et qu'ils ont toujours pour régime simple ou particulé (souvent même il arrive qu'ils les ont l'un et l'autre) un pronom représentant la même personne ou la même chose que leur nominatif. J'a-

joute encore que j'ai divisé les verbes pronominaux en verbes réciproques et verbes réfléchis.

1°. Quand un verbe réciproque ou réfléchi n'a qu'un régime, c'est un régime simple, toujours exprimé par un des pronoms *me, te, se, nous, vous:* conséquemment le participe se décline, puisqu'il est alors dans le même cas que le participe des verbes actifs, quand ils sont précédés de leur régime. Il faudra donc écrire, *ces femmes se sont* LOUÉES *avec malignité. Nous nous sommes* RENDUS *maîtres de la place. La désobéissance s'est* TROUVÉE *montée au plus haut point.* Dans ces trois phrases, les verbes *louer, rendre* et *trouver,* n'ont qu'un régime simple : c'est le pronom qui les précède, et qui rend le premier *réciproque*, et les deux autres *réfléchis ;* donc leurs participes devaient être déclinés.

Elle s'est FAIT *peindre ; ils se sont* FAIT *modeler*. Le participe *fait* est indéclinable, puisque les pronoms qui le précèdent sont régis par les infinitifs *peindre* et *modeler.* Nul doute à cet égard.

2°. Un verbe réciproque ou réfléchi a très souvent, avec son régime simple, un régime particulé, et très souvent aussi l'on est embarrassé sur la manière de faire accorder le participe: alors il faut décomposer la phrase, et voir lequel des deux, du régime simple ou du régime particulé, appartient au participe.

Si c'est le régime simple, et qu'il le précède, on accorde le participe avec ce régime. Exemple : *cette*

femme s'est MISE *à la tête des affaires*. En décomposant, on dirait *cette femme a mis-elle*, etc. Or *elle* est représenté par le pronom *se*, qui est placé avant le participe dont il est régime simple : donc il fallait *mise*.

Si c'est le régime particulé, le participe est indéclinable. Exemple : *elle s'est* MIS *des chimères dans l'esprit*, c'est-à-dire *elle a mis à soi*. Le pronom *se* est un régime particulé ; comme il précède seul le participe, il empêche qu'on ne le décline. Je dis *seul*, parce que s'il y avait avant ou après ce pronom un régime simple, mais qui précédât le participe, ce dernier deviendrait déclinable. Exemple : *je vous prie d'avoir égard à la peine* QUE *je* ME *suis* DONNÉE. *Cette loi, que vous m'accusez d'enfreindre, qui* ME L'*a jamais* PRESCRITE? Dites QUE *j'ai donnée à moi*, et vous verrez clairement que le participe s'accorde avec le QUE, son régime simple, et non avec ME, régime particulé, qui peut se dire ici d'un homme comme d'une femme.

Je ferai encore pour les verbes pronominaux la même observation que j'ai faite pour les verbes actifs. Dans le cas où le participe doit être décliné, le nominatif, quoique rejeté à la fin de la proposition, n'empêche pas l'effet de la règle. Exemple : *les lois que s'étaient* PRESCRITES *les Romains, contribuèrent beaucoup à leur prospérité. C'est ainsi que se sont* PERDUES *les femmes qui ont abandonné la vertu. Romains*, sujet ou nominatif du verbe *prescrire*, n'empêche pas que le participe *prescrit*

ne s'accorde avec le *que* son régime simple. Raisonnez de même pour *femmes*, nominatif de la phrase suivante.

ARTICLE III.

Verbes neutres.

RÈGLE UNIQUE. *Quand le participe des verbes neutres se construit avec l'auxiliaire* AVOIR, *il ne se décline jamais; et au contraire, quand il se construit avec l'auxiliaire* ÊTRE, *il se décline toujours.*

Jusqu'ici nous avons vu que la déclinaison des participes dépendait de leur régime simple; c'est le contraire pour les verbes neutres qui prennent l'auxiliaire *étre;* elle dépend de leur nominatif. Les participes des verbes passifs sont soumis, sans exception, à la même règle, et cette règle n'est autre chose que celle qui prescrit l'accord de l'adjectif avec son substantif, en genre et en nombre. Nous dirons donc *elle est arrivée*, comme nous disons *elle est endormie : elles sont venues*, comme nous disons *elles sont aimées ;* comme nous disons encore avec de simples adjectifs, *elle est grande, elles sont petites*, etc.

CHAPITRE XXIX.

Remarques sur quelques prépositions.

Les prépositions ont leurs régimes aussi-bien que les verbes; mais il y a cette différence entre ceux-ci et les premières, qu'un assez bon nombre de verbes actifs ont deux régimes à la fois, au lieu que les prépositions n'en ont ordinairement qu'un seul, qui est simple ou particulé. Je n'entreprendrai point d'assigner le régime de chacune d'elles; l'usage nous trompe rarement à cet égard. Je dirai seulement que toute préposition après laquelle on ne pourra placer un substantif précédé de l'article défini *le*, *la les*, ce qui indiquerait infailliblement un régime simple, sera nécessairement suivie, ou des particules *de* ou *par*, ou des articles *au*, *des*, *aux*, qui lui formeront un régime particulé.

Observez cependant que dans cette phrase, *je l'ai vu avec* DES *gens fort sages; des*, quoiqu'article particulé, ne désigne pas que la préposition *avec* ait réellement un régime particulé, car je dirais également, *je l'ai vu avec* LA *personne, avec* LES *gens dont vous parlez* : mais il y a là une ellipse (un mot sous-entendu), et c'est comme si je disais, *je l'ai vu avec un certain nombre, une certaine quantité de gens fort sages*. D'où il résulte que l'article *des* est régi, non par la prépo-

sition, mais par le mot sous-entendu. Il n'en est pas ainsi des mots *loin*, *à l'insu*, etc., dont le régime est toujours particulé, puisque l'usage ne me permettrait pas de dire *loin les villes*, *à l'insu tout le monde*; mais *loin des villes*, *à l'insu de tout le monde*.

On voit maintenant que les prépositions qui ont en apparence les deux régimes, n'en ont réellement qu'un. Il faut seulement excepter les prépositions *hors* et *proche*, dont le régime est à la fois simple et particulé, comme dans ces exemples : *sa maison est hors de la ville, mais proche la barrière. Tous, hors le commandant, furent logés proche du palais.* On voit au reste que *hors* a, dans la seconde phrase, un tout autre sens que dans la première.

Près, dans le style soutenu, est toujours suivi de la particule *de*, mais l'usage la lui ôte quelquefois dans le style familier. On dit bien : *il demeure près la porte Saint-Antoine.*

Jusqu'à ou *jusques à*. Le Dictionnaire de l'Académie veut qu'en prose on dise *jusqu'à aujourd'hui*, comme on dit *jusqu'à demain*, *jusqu'à hier*. Mais l'usage ne semble-t-il pas autorisé à contredire cette décision? En effet, n'est-ce point doubler la particule *à*, puisque l'adverbe *aujourd'hui* étant formé de trois mots, le premier qui est *au*, et que nous avons appelé article particulé, renferme en soi la particule *à*? d'où il résulte

qu'il ne serait pas plus possible de dire *jusqu'à aujourd'hui*, que d'écrire *jusqu'à au soir.*

Près, signifiant *sur le point de*, ne doit pas être confondu avec l'adjectif *prêt*, féminin *prête*, signifiant *disposé à ;* il y a donc une faute dans cette phrase de M. Rollin : *Rome*, PRÊTE *à succomber, se soutint principalement par la sagesse et la constance du sénat.* Il fallait, *Rome*, *près de succomber*, c'est-à-dire, *sur le point de succomber ; prête à succomber* signifiant qu'elle était *disposée, préparée à succomber*, ce qui n'est pas.

Près signifiait autrefois *en comparaison, au prix de ;* témoin ce vers de Racine :

Pour vous régler sur eux, que sont-ils près de vous ?

Cette préposition paraît avoir vieilli.

Auprès vaut mieux que *près* en parlant des personnes. Je dirai donc : *il était auprès de moi*, *auprès d'elle.*

Avant et *devant*, qui sont tantôt prépositions et tantôt adverbes, ne peuvent jamais être employés l'un pour l'autre. Le premier marque priorité de temps ou d'ordre ; le second marque seulement la situation des choses : il est opposé à *derrière* ou *après*. Exemple : *si vous partez, vous arriverez avant moi : nous paraîtrons un jour devant Dieu. Devant qu'il fût nuit*, a dit quelque part La Fontaine : il fallait *avant qu'il fût nuit.*

Auparavant moi est une faute grossière. *Auparavant* ne peut jamais être employé que seul et

comme adverbe. On doit dire, *je suis parti avant vous*, et non *auparavant vous*. Il en est de même d'*à l'entour*, mis pour *autour*, dans ces deux vers :

Ses fils, à l'entour de sa table,
Font une couronne agréable.

A l'entour est un adverbe; *autour* est une préposition. On dira bien : *dansons autour de cette table;* et si l'on a parlé d'une table, *dansons à l'entour.*

Avant de, avant que de. Cette dernière façon de parler semble être la seule admise par l'Académie; cependant une foule d'auteurs estimables écrivent, *avant de commencer, avant d'entamer la question.*

A travers, au travers. La première de ces deux prépositions prend un régime simple, et la seconde un régime particulé. On dit, *je l'ai vu à travers les vitres, au travers des barreaux, des châssis :* il y a donc une faute dans ces vers :

Un auteur trop novice à répandre l'encens,
Souvent à son héros, dans un bizarre ouvrage,
Donne de l'encensoir à travers du visage. *Boil.*

Il faudrait *à travers le visage*, ou *au travers du visage.*

Dessus et *dessous.* L'un et l'autre sont adverbes et non prépositions; ils ne doivent être suivis d'aucun article, et on parle mal quand on dit, *se cacher dessous le lit, mettre un plat dessus la table.* Il faut dire *sous le lit, sur la table.*

Bien des gens disent d'un homme absent, et qui est hors de la ville ou du lieu de sa demeure : *il est allé en campagne, il est en campagne.* Cette façon de parler ne vaut rien; il faut dire, *il est à la campagne*, si celui dont on parle est dans sa terre, aux champs, etc.; et *il est en voyage*, si ce même homme est hors de son pays, pour son plaisir ou pour ses affaires.

Parmi ne se met que devant un pluriel ou devant un mot collectif, qui renferme équivalemment plusieurs choses particulières. *Parmi les plaisirs de la campagne, il y en a de préférables à ceux de la cour. Il y a parmi le peuple des gens aussi honnêtes et aussi délicats que parmi les grands.*

J'observerai, en finissant, que l'on ne peut employer de suite deux prépositions dont les régimes seraient différens, sans donner à chacun le régime qui lui convient. Ainsi, il y a une faute dans cette phrase : *l'église seule, fondée sur la pierre, se conserve au milieu et contre tous les assauts des églises schismatiques, qui conspirent toutes à sa ruine.* Il est aisé de voir que ces prépositions *contre* et *au milieu* ne pouvaient régir ensemble *tous les assauts*, puisqu'en donnant à chacune le régime qui lui convient, il faudrait dire, *au milieu des assauts* et *contre les assauts*, c'est-à-dire que l'une aurait un régime simple et l'autre un régime particulé.

CHAPITRE XXX.

Du Régime des Conjonctions.

Je dirai peu de chose des conjonctions, qui, différentes des prépositions, ne régissent que des verbes. Les unes sont terminées par *de*, et veulent toutes l'infinitif. Exemple : *souvent un enfant ment de peur* D'*être puni. Appliquez-vous à l'étude, afin* DE *surpasser vos condisciples.*

Les autres sont terminées par *que*, et veulent l'indicatif, comme dans ces phrases : *je vous prête ce livre* A CONDITION QUE *vous m'en ferez l'extrait. Il fallait bien que Jésus-Christ vînt parmi les hommes et donnât sa vie pour eux,* PUISQUE *les prophètes avaient prédit sa naissance et sa mort.*

Quelques-unes, comme *sinon que, si ce n'est que, de sorte que, en sorte que, tellement que, de manière que*, gouvernent tantôt l'indicatif, et tantôt le subjonctif. Exemples, pour l'indicatif : *je ne lui ai répondu autre chose* SINON QUE OU SI CE N'EST QUE *j'avais exécuté ses ordres : il est* TELLEMENT *préoccupé, qu'il ne vous entend pas : je me suis placé* DE SORTE OU DE MANIÈRE QUE *je n'ai incommodé personne.* Pour le subjonctif : *je ne lui ai recommandé rien autre chose,* SINON QU'*il parlât avec respect de la religion et de ses*

ministres : soyez TELLEMENT *à ce que vous faites*, QU'*on n'ait point à vous accuser de légèreté : comportez-vous* DE SORTE OU DE MANIÈRE QUE *vous vous fassiez estimer.* La raison de cette différence est dans les verbes mêmes qui précèdent la conjonction. S'ils expriment, comme dans ces trois dernières phrases, ou le désir, ou le commandement, ou l'incertitude, le verbe qui suit doit être mis au subjonctif, en observant toutefois les règles prescrites, *page* 248, pour les divers temps de ce mode.

CHAPITRE XXXI.

De l'Orthographe.

L'ORTHOGRAPHE (1) est cette partie de la grammaire qui nous enseigne à écrire les mots d'une langue conformément à l'étymologie, aux règles de la syntaxe, et à l'usage.

Il y a trois choses à considérer dans les mots qu'on veut écrire correctement : les lettres qui les constituent essentiellement ; celles qui ne leur sont qu'accidentelles, et les signes ou caractères orthographiques qui les accompagnent.

1°. C'est l'étymologie (2), et plus souvent l'usage,

(1) Mot grec composé, qui signifie *manière d'écrire convenablement.*

(2) L'étymologie est l'origine ou la dérivation d'un mot formé d'un seul ou de plusieurs autres.

qui règlent d'abord le choix des lettres propres à former chaque mot, tel, par exemple, qu'on le trouve dans nos vocabulaires (1).

2°. Nous marquons ensuite, à l'aide des règles prescrites pour l'accord et l'harmonie des mots entre eux, les changemens que chaque mot, quand il n'est pas invariable, subit dans ses terminaisons.

3°. Enfin, comme la langue écrite est et doit être en effet l'image de la langue parlée, on a imaginé des signes qui marquassent dans celle-là les repos que la nature et la raison indiquent dans celle-ci, et qui fissent voir de plus le rapport des propositions entre elles, et celui qui se trouve entre toutes les parties d'une même proposition; ces signes s'appellent *points*.

L'orthographe se divise donc naturellement en trois parties : *orthographe d'usage*, *orthographe de principe*, et *ponctuation*.

ARTICLE PREMIER.

De l'Orthographe d'usage.

L'orthographe d'usage est celle que l'Académie et les gens qui ont une grande habitude de leur langue observent en écrivant. Quoiqu'elle n'ait pas, comme l'autre, les règles mêmes de la langue pour base, cependant il s'en faut bien qu'elle soit

---

(1) Dictionnaire ou recueil alphabétique des mots d'une langue.

aussi arbitraire que le prétendent les néographes (1); elle est fondée, tantôt sur l'étymologie, tantôt sur l'analogie (2), et très souvent sur la quantité, c'est-à-dire sur le plus ou moins de temps que l'on emploie dans la prononciation d'une syllabe. A la vérité, il arrive fréquemment que l'étymologie est sacrifiée à la quantité, et même à l'usage, comme lorsque nous écrivons *honneur* et *personne* avec deux *nn*, quoique les mots latins *honor* et *persona*, n'en aient qu'une; mais nos pères l'ont voulu ainsi, et tel est le bon

---

(1) Ce sont ceux qui veulent introduire une nouvelle manière d'écrire les mots. Mais pourquoi toucher à notre orthographe? dit l'abbé d'Olivet. *Pour faciliter*, répondent-ils, *la lecture de nos livres aux étrangers;* comme si les voyelles portaient toujours à l'oreille d'un Anglais, d'un Polonais, le même son qu'elles portent à la mienne. Qui ne sait que les savans de nations différentes, s'ils veulent se parler en latin, ont peine à s'entendre, ou même ne s'entendent point du tout, quoique l'orthographe du latin soit précisément et universellement la même pour tous les peuples? A ces réflexions j'ajouterai contre ceux des néographes qui prétendent, comme l'auteur d'un ouvrage intitulé *Equivoques et bizarreries de l'Orthographe française*, que l'on doit écrire comme l'on parle, qu'ils nuisent à la langue en lui faisant perdre ses étymologies, et par conséquent sa généalogie et sa noblesse, sans compter qu'ils y introduisent une variété ridicule (*Voyez* le Disc. prélim., page 48 *et suiv.*)

(2) C'est le rapport que divers mots d'une langue ont ensemble pour leur formation. Par exemple, le mot *passionné* est formé de *passion*, par la même analogie qu'*affectionné* d'*affection*.

plaisir de l'usage. D'ailleurs, c'est un principe reçu, et pour lequel il y a peu d'exceptions, que le redoublement d'une consonne rend brève (c'était le contraire chez les Latins) la voyelle qui précède. Il serait donc peu raisonnable d'écrire, comme l'ont fait et le font encore certains auteurs, *pate*, *homage*, *feme*, etc., quand les lois de la prosodie nous forcent à prononcer *patte*, *hommage*, *femme*, etc.

SECTION PREMIÈRE.

Des Consonnes et de leur redoublement.

Les consonnes se doublent dans une infinité de mots, mais non sans beaucoup de contestations, et de la part des auteurs, et de la part des grammairiens. Les uns réclament en leur faveur l'étymologie; les autres invoquent la prononciation. Le parti le plus sûr, ce semble, est d'imiter la conduite de l'Académie, qui, gardant un juste milieu, concilie, autant qu'il est possible, l'étymologie et la prononciation.

B. Avant que de parler de l'orthographe de cette lettre, il est bon d'observer que les mots simples, comme *ranger*, *poser*, etc., qui deviennent des mots composés, comme *arranger*, *opposer*, en y joignant les voyelles simples *a* et *o*, doublent toujours leur consonne initiale. Cette règle est générale pour tous les mots composés dont les simples auront pour première lettre toute autre consonne qu'un *b*, un *d*, une *m* et un *v*;

c'est pourquoi on écrira *aboutir*, *adonner*, *omettre*, *avilir*, etc., quoique ces mots viennent de *bout*, *donner*, *mettre*, *vil*, etc.

Le *b* final ne s'écrit plus que lorsqu'il se prononce, excepté à la fin de ces mots, *plomb*, *à-plomb* et *sur-plomb*, à cause de leur analogie avec *plomber*.

C. On termine par un *c*, qu'on ne prononce pas, ces mots, *banc*, *blanc*, *broc*, *clerc*, *jonc*, *almanach*, *estomac*.

Le *c* final, suivi d'une autre consonne, qui est presque toujours un *t*, excepté dans le mot *grecque*, a lieu encore, quoiqu'il ne se prononce pas, dans les mots *aspect* et *respect*, et dans *suspect* et *circonspect*, où on le prononce faiblement.

Il y a des cas où l'on est forcé d'abandonner l'étymologie pour recourir à l'analogie : c'est ainsi qu'on écrit *vicieux*, *négociant*, *pénitencier*, etc., parce que ces mots dérivent, pour nous, de *vice*, *négoce* et *pénitence* (1).

C'est encore par analogie qu'on écrit avec une cédille (ҁ), *plaça*, *commençait*, *aperçu*, puisque ces mots viennent de *placer*, *commencer*, *apercevoir*.

On a supprimé le *c* de tous les temps du verbe *savoir*, et on ne l'a conservé que dans *science*.

On écrit avec un *c* qu'on ne prononce pas, *acquiescer*, *acquitter*, *acquérir*, et tous les mots

---

(1) En latin, *vitium*, *negotium*, *pœnitentia*.

qui leur sont analogues, comme *acquittement*, *acquisition*, etc.

A l'égard du redoublement de cette lettre, il faut avoir égard à l'étymologie ou à la règle que j'ai donnée ci-dessus.

D. On écrit un *d* qu'on ne prononce pas, à la fin des mots *bord*, *chaud*, *courtaud*, *échafaud*, *froid*, *fond*, *rond*, etc., à cause de leur analogie avec *bordure*, *chaude*, *froide*, etc.

Le redoublement du *d* n'a lieu que dans les mots où la prononciation l'exige absolument, comme dans *addition*, *reddition*; c'est pourquoi je l'ai excepté de la règle dont j'ai parlé à la lettre *B*.

F. On double cette lettre quand l'étymologie ou la prononciation l'exige, comme dans *affecter*, et dans les mots *offense*, *offrir*, *officieux*, du latin *offensio*, *offerre*, *officiosus*.

Il faut écrire *cerf* et *clef*, et ne point faire sonner l'*f*. Tous les mots dérivés du grec, et où l'on entend, en les prononçant, le son d'une *f*, changent cette lettre en *ph*, comme *pharmacie*, *phénix* (1), *philantrope* (ami des hommes), *phos-*

---

(1) C'est un oiseau que tout ce qu'on en raconte porte à croire fabuleux. Les anciens disent qu'après avoir vécu plusieurs siècles, il amasse quantité de petits morceaux de bois aromatique, dont il fait un bûcher qu'il allume de ses ailes aux rayons du soleil, et que de sa cendre il naît un ver qui devient ensuite phénix. On dit que c'est en Arabie que se trouve le phénix.

phore (substance qui a la propriété de luire comme du feu), *physicien*, etc.

G. On écrit un *g* à la fin des mots *sang*, *doigt*, *legs*, *poing*, *coing*, *rang*, *étang*, *vingt*, *sangsue*, *joug*, *long*, et quelques autres, quoiqu'on ne le prononce pas devant les mots qui commencent par une consonne. J'en excepte *joug*, dont la consonne *g* doit être prononcée, faiblement à la vérité, devant une autre consonne.

Les seuls mots *agglutinatif*, *aggraver* et ses dérivés, *suggérer* et *suggèstion*, exigent aujourd'hui le redoublement du *g*.

On hésite quelquefois entre le *g* et la consonne *j* pour les mots *gelée*, *gémir*, *gigot*, *géant*, etc.; *jeter*, *jeu*, *jeûner*, *jeunesse*; mais c'est à l'étymologie, à l'usage, et souvent à l'analogie, qu'il faut avoir recours.

Observons encore que quand le *g* est immédiatement suivi d'une des voyelles *a*, *o*, *u*, il ne conserve plus le son du *j*, à moins qu'on ne place entre lui et la voyelle un *e* qui en adoucisse le son guttural; voilà pourquoi on écrit : *Il mangea*, *gageure*, *geolier*.

H. Il n'y a guère que l'étymologie, et quelquefois l'usage, qui puisse déterminer l'emploi de cette lettre; c'est ici surtout que la connaissance des langues grecque et latine peut être d'un grand secours. *Voyez* au reste les pages 65, 77 *et suiv.*

K. L'usage de cette consonne est très rare dans notre langue : on ne la trouve employée que dans

des mots étrangers, et la plupart orientaux : or, nul autre conseil à cet égard que nos dictionnaires.

J. Cette consonne ne présente que très peu de difficultés dans son orthographe, car elle n'est jamais ni finale ni redoublée. A l'égard des mots où elle a le son du *g*, voyez ce qui vient d'être dit sur cette lettre.

Aucun mot français ne commence par *ji* sans qu'il y ait élision de la voyelle *e*, comme dans *j'ignore*, *j'imite*. On doit écrire par *gi* tous les mots dont la première syllabe portera ce son à l'oreille; et tels sont *gilet*, *givre*, *gimblette*, etc.

L. C'est une des consonnes pour lesquelles on est le plus souvent obligé de recourir à l'usage. Les uns la doublent toujours, par respect pour l'étymologie quand elle l'exige; les autres consultent tantôt la prononciation et tantôt l'étymologie. Je l'ai déjà dit, concilier, autant que l'on peut, l'une avec l'autre, c'est le parti le plus sage.

On double assez généralement l'*l* quand, précédée d'un *e* ouvert, elle a un son simple et sec, comme dans *j'appelle*, *moelle*, *chandelle* (1), etc. L'analogie même, qui fait que l'on conserve ordi-

(1) Dans les deux premiers, on a égard à l'étymologie et à la prononciation, puisqu'en latin on dit *appello*, *medulla*. La prononciation dans le troisième est sacrifiée à l'étymologie; *une chandelle*, *candela*.

nairement les lettres d'un mot primitif, cède ici à la prononciation, et on écrit avec une seule *l*, *appeler*, *j'appelai*, *chandelier*. De *chancelier* on fait au contraire *chancellerie*, parce que l'*e* qui précède l'*l* est muet dans le premier, et ouvert dans le second. Autre bizarrerie : on écrit *fidelle* avec deux *ll* au masc. et au fém. (1), et *modèle* avec une seule, sans qu'on puisse alléguer, je pense, en faveur de ce dernier, aucune raison d'étymologie.

Quand un mot commence par *il*, l'*l* se double toujours, si la lettre qui doit suivre est une voyelle. Exemple : *illégale*, *illicite*, *illusion*, etc.

L'*l* finale s'écrit et ne se prononce pas dans certains mots où elle est précédée de la voyelle *i*. Exemple : *baril*, *fusil*, *outil*, etc. Quand elle se prononce, elle est assez souvent suivie d'un *e* muet, comme dans *utile*, *fertile*, etc., qui ne changent point au féminin.

1. L'*l* termine toujours seule les adjectifs en *al*, comme *final*, *libéral*, et ne se double jamais dans leurs féminins, *finale* et *libérale*.

---

(1) Je vois de bons auteurs qui écrivent *fidèle* au masculin et *fidelle* au féminin, et je me demande pourquoi, en apportant ce changement à l'usage de l'Académie, ils n'écrivent pas aussi-bien *fidel* masculin et *fidelle* féminin, comme *mortel* et *mortelle*, *cruel* et *cruelle*. L'étymologie s'y opposerait-elle? Non sans doute, puisque la finale de *crudelis*, *cruel* masculin, et *cruelle* féminin, est la même que dans *fidelis*, *fidelle*, que l'Académie fait des deux genres.

A l'égard des substantifs, on les écrit ordinairement sans doubler l'*l*, et avec un *e* muet, comme *scandale*, excepté *animal*, *amiral*, *arsenal*, *bal*, *bocal*, *canal*, *caporal*, *carnaval*, *cérémonial*, *cheval*, *cristal*, *diurnal*, *fanal*, *hôpital*, *madrigal*, *mal*, *métal*, *maréchal*, *piédestal*, *présidial*, *régal*, *signal*, *tribunal*, *vassal*, et quelques autres encore, mais peu en usage.

Les mots qui, ayant pour finale une *l* et un *e* muet, doublent l'*l*, sont *balle*, quelle que soit son acception, *dalle*, *galle*, (noix de), *halle*, *intervalle*, *malle*, *salle* (à manger) (qu'il ne faut pas confondre avec *sale*, adjectif de tout genre), *stalle* et *il installe*, à cause du verbe *installer*.

2. Les adjectifs terminés en *el*, comme *mortel*, doublent l'*l* au fém. *mortelle*.

Quant aux substantifs de cette terminaison, c'est l'usage qu'il faut consulter; car les uns prennent un *e* muet après la finale; d'autres doublent cette finale et gardent l'e muet; d'autres enfin se terminent comme *ciel*, *dégel*, *hôtel*, etc.

3. Les adjectifs terminés en *il* ou en *ile* ne doublent pas ordinairement l'*l* au fém. Exemple : *un homme vil*, *une action vile*; *un livre utile*, *une chose utile*. Néanmoins *gentil* fait au fém. *gentille*; mais alors l'*l* est mouillée. *Imbécille* et *tranquille* ont les deux *ll* au masc., sans doute à cause de l'étymologie (*imbecillis*, *tranquillus*).

Les substantifs *exil*, *fil*, *profil* et *mil* (nombre), prennent une *l* seule; les autres se terminent de

même que *concile*, excepté *mille*, *pupille*, *sibylle* (1) et *ville* : l'étymologie veut que l'on prononce sans mouiller l'*l*, ces mots et les verbes *vaciller*, *je vacille* ; *distiller*, *je distille*, qui sont les seuls où l'*l* ne soit pas mouillée. L'usage veut au contraire que l'on mouille l'*l*, toute seule qu'elle est, à la fin des mots *persil*, *mil* (du millet) *gril*, *avril*, etc.

4. On écrit *mou* et *fou* ; mais on écrit et on prononce *un fol amour*, parce qu'*amour* commence par une voyelle. Le féminin de ces adjectifs est *molle* et *folle* : cependant *espagnol* fait au fém. *espagnole*.

Consultez l'usage pour les substantifs en *ol*, comme *vol*, et en *ole*, comme *parole*, et écrivez avec deux *ll colle* et *bouterolle* (garniture qui se met au bout d'un fourreau d'épée).

Coller, *décoller* et *accoller*, sont les seuls verbes en *ol* qui doublent l'*l*, à cause de leurs primitifs *colle* pour les deux premiers, et *collum* pour le troisième.

5. Les adjectifs en *ule* ne doublent pas l'*l* au féminin ; mais *nul*, le seul qui ait cette terminaison, fait *nulle*.

Entre les substantifs, *bulle* est le seul qui double

(1) C'est ainsi que les anciens appelaient certaines filles qui prédisaient l'avenir ; on en compte jusqu'à douze. Leurs livres étaient soigneusement gardés à Rome, et consultés dans les affaires épineuses.

l'*l*; les autres se terminent en *ul*, comme *calcul*, ou en *ule*, comme *cellule*.

Dernière observation. Quand la consonne *l* a le son de *l* mouillée, ou elle est seule, et termine un mot, comme *travail*, *deuil*, *sommeil*, etc., ou elle est double et suivie d'une voyelle, comme dans *merveille*, *écaille*, ou enfin elle est placée dans le corps du mot, et se double encore, comme dans *pointilleux*, *sémillant*, *maillet*, *cueillir*, *carillon*, etc.

M. Cette lettre se double fréquemment après la syllabe *im*, et toujours après ces combinaisons syllabiques, *com*, *gom*, *pom*, *som*, *hom*, quand c'est une voyelle qui doit suivre. Exemple : *immoler*, *immunité*, *commun*, *commerce*, *gomme*, *pomme*, *somme*, *hommage*, etc.; il n'y a guère d'exception que pour les mots *comète*, *comité*, *comédie* et ses dérivés, *concomitance*, *homologuer*, *homonyme* et *homogène* (qui est de même nature, opposé à *hétérogène*, de nature différente).

En général, c'est le redoublement de l'*m* qui marque la brièveté de la voyelle qui la précède : c'est donc l'oreille qu'il faut consulter à cet égard; et s'il y a des exceptions, ce n'est peut-être que pour les mots *femme* et *flamme*, qu'on doit prononcer en alongeant la première syllabe.

On écrit avec une *m* les mots *damner*, *condamner*, *solemnel*, et leurs dérivés, à cause de l'étymologie (*damnare*, *condemnare*, *solemnis*).

N. Quand cette lettre précède dans la pronon-

ciation un *b*, un *p* ou une *m*, en l'écrivant elle se change toujours en *m*, comme dans ces mots, *embouchure*, *embonpoint*, *empire*, *emporter*, *ampleur*, *ampoulé*, *impatient*, *emmailloter*, *emménager*, etc.

L'*n* est une des consonnes qui se doublent le plus souvent.

1°. Le redoublement est exigé pour rendre brève la voyelle qui précède, et l'on doit écrire *annoncer*, *annates* (1), *annexer*, *ennemi*, *innocent*, *anciennement*, etc.

2. On ne l'exige pas dans le féminin des adjectifs dont le masculin est terminé par *ain*, *ein*, *in* et *un*, comme *vain*, *plein*, *fin*, *un*, etc. Ainsi on écrit *veine*, *pleine*, *fine*, *une*. C'est le contraire pour les terminaisons en *ien* et en *on*. Exemple : *le mien*, *la mienne*, *le bon*, *la bonne*, etc.

3. L'*n* finale, précédée d'un *a* ou d'un *o* dans les primitifs, se double ordinairement dans leurs dérivés; ainsi on écrit *annales*, *bannir*, *pardonnable*, *occasionner*, *savonnette*, à cause des primitifs, *an*, *ban*, *pardon*, *occasion*, *savon*. J'ai dit ordinairement; parce que l'étymologie s'y oppose quelquefois. Nous écrivons, par exemple, *méridional*, *septentrional*, à cause de *meridionalis*, *septentrionalis*.

---

(1) C'est un droit qu'on était obligé de payer au pape pour les bulles d'un évêché ou d'une abbaye, et qui consistait dans le revenu d'une année de ces bénéfices.

Une *n* placée entre deux *o* ne se double jamais; ainsi l'on doit écrire *sonore*, *honorable*, etc., sans avoir égard au redoublement dans *sonner*, *honneur*, etc.

P. Cette lettre s'écrit, sans qu'on la prononce, à la fin des mots *coup*, *camp*, *drap*, *corps*, *beaucoup*, etc., à cause de leur analogie avec *couper*, *camper*, etc.; et dans *compte*, *baptême*, *sept*, et leurs dérivés.

L'usage paraît supprimer le *p* dans *temps*; mais l'Académie l'y conserve par la même raison d'analogie.

Dompter et *symptôme* : voyez ces deux mots, page 70.

Q. Voyez d'abord cette consonne, pag. 71.

Les adjectifs terminés au masculin par un *c*, changent au féminin cette consonne en *que* dans les mots *caduc*, *public* et *turc*, qui s'écrivent en effet *caduque*, *publique*, *turque*. La raison d'analogie exige le même changement pour les mots dérivés des substantifs *bac*, *mastic*, *troc*, etc., d'où nous viennent *baquet*, *mastiquer* et *troquer*.

R. Le redoublement de cette consonne a lieu, 1°. toutes les fois qu'elle a un son fort, et même rude, comme dans les futurs et les conditionnels *je verrai*, *je verrais*; *je courrai*, *je courrais*; *je mourrai*, *je mourrais*; *j'acquerrai*, *j'acquerrais*, etc.

2°. Quand elle forme avec la voyelle *i* la première syllabe d'un mot, comme *irrémissible*, *irruption*, *irrésolu*, etc.

3°. Enfin dans presque tous les verbes qui commencent par *ar*, comme *arranger*, *arrêter*, *arrière*, *arrondir*, *arroser*, etc.

On ne double pas l'*r* quand elle a un son plus doux et plus coulant, comme dans *iris*, *ironique*, *désirer*, *périr*, *allure*, *pureté*, *croire*, etc.

Il y a dans notre langue une foule de substantifs en *er*, comme *berger*, *fermier*, etc., qui se terminent par un *r* que la prononciation ne fait pas sentir; c'est à l'analogie seule qu'il faut alors avoir recours. En effet, elle vous dira que comme de *berger*, par exemple, on fait *bergère*, de *pâtissier* on fait *pâtissière*, de *danger*, *dangereux*, cela nécessite *l'r* à la fin des primitifs.

S. C'est un principe de prononciation, qu'une *s* entre deux voyelles a le son faible et coulant d'un *z*; or il faut doubler *l's* toutes les fois qu'elle doit avoir un son plein et senti, ce qui arrive quand elle est précédée des particules *a*, *dé*, *pré*, *ré* ou *re*. Ainsi on doit écrire *asservir*, *associer*, *dessaisir*, *dessaler*, *pressentir*, *ressusciter*, *resserrer ressouvenir*, etc.

Cette consonne, au lieu d'être doublée, doit être suivie d'un *c* dans les mots *descendre*, *disciple*, *adolescent*, *lascif*, et leurs dérivés; dans *scène*, *piscine*, *science*, *sceller*, *sceptique* (qui doute de tout), etc. La plupart de ces mots étant dérivés du latin, ils conservent le *c* qu'ils ont dans cette langue.

On a supprimé l'*s* d'une infinité de mots où elle suivait l'une des cinq voyelles, qu'elle rendait lon-

gue, ou dont elle marquait seulement l'étymologie. C'est ainsi qu'on écrivait avec une *s*, *Pasques*, *arrester*, *mesme*, que nous écrivons aujourd'hui avec l'accent circonflexe, *Pâque*, *arrêter*, *même* ; et *respondre*, *escrire*, etc., dont nous avons remplacé *l's* par l'accent aigu, *répondre*, *écrire*, etc.

L'*s* est, comme je l'ai dit en parlant du nombre dans les noms, le signe caractéristique du pluriel pour les *articles*, les *pronoms* et les *participes* ; j'ajoute qu'elle l'est aussi de tous les substantifs et adjectifs qui ne prennent point un *x*. Il y a beaucoup de mots terminés, au singulier, par l'une de nos cinq voyelles, et qui prennent une *s* dans leur orthographe, quoique la prononciation ne la fasse pas entendre; tels sont *bas*, *procès*, *précis*, *dos*, *plus*, etc. : mais, à cet égard, c'est l'usage encore, et très souvent aussi l'analogie, qui doivent nous guider. Il n'en est pas ainsi des adjectifs ou participes dont la terminaison porte à l'oreille le son d'un *a*, d'un *i*, d'un *o* ou d'un *u*. Pour savoir quelle doit être leur consonne finale, on les prononce au féminin, et on voit à l'instant si c'est une *s* ou un *t*, ou si la voyelle prend seulement l'*e* muet, caractère invariable du genre féminin. Ainsi nous écrivons *las* avec une *s*, *petit* avec un *t*, *surpris* avec une *s*, et *chéri*, *accru*, etc., avec de simples voyelles, parce que ces mots font au féminin *lasse*, *petite*, *surprise*, *chérie*, *accrue*, etc.

Enfin l'*s* est nulle pour la prononciation, et marque seulement l'étymologie, au commencement

des mots où elle est suivie d'un *c* et de l'une des voyelles *e* ou *i*, comme dans *science*, *scélérat*, *sceptre*, *schisme* (1), etc., du latin *scientia*, *sceleratus*, et du grec σχίσμα, σκηπτρὸν.

T. Le *t* est peut-être de toutes les consonnes celle pour laquelle on a le plus souvent besoin de recourir à l'usage. La règle la plus sûre que l'on puisse donner pour le redoublement de cette lettre, est de consulter l'oreille sur la qualité de la voyelle précédente. Si l'usage la demande brève, le *t* qui la suit doit être doublé, comme dans *attendre*, *combattre*, *flatter*, *lotte* (poisson), *patte*, *sornette*, etc. Si, au contraire, cette voyelle est longue, comme dans *pâté*, *gîte*, *tuteur*, *étonner*, *rétif*, etc., le *t* ne se double pas.

1. De tous les adjectifs en *at*, *mat* est le seul qui double le *t* au féminin, *matte*.

L'*a* dans *mater* (mortifier, affaiblir), doit être prononcé bref, suivant l'Académie, et long dans *mâter* (garnir de mâts un navire).

2. Les adjectifs en *et* prennent *tt* au féminin, excepté *complet*, *complète*; *discret*, *discrète*; *inquiet*, *inquiète*; *secret*, *secrète*; sans doute parce qu'à la terminaison près, ce sont les mêmes mots que dans le latin : *completus*, *inquietus*, etc.

---

(1) Séparation ou division d'opinions en matières religieuses. La religion chrétienne a eu un grand schisme encore subsistant, celui de l'église grecque, qui s'est donné un patriarche.

Les substantifs *anachorète*, *athlète*, *comète*; *diète*, *épithète*, *interprète*, *planète*, *poète* et *prophète*, ne doublent pas non plus le *t*, pour se conformer aussi à leur étymologie.

3. A l'égard des mots en *ite*, on ne double le *t* que dans *quitte*, adjectif de tout genre, et dans les verbes *il quitte*, *il acquitte*, venant de *quitter* et *acquitter*. *Quittance* prend, par anologie, les deux *tt*.

4. Les adjectifs en *ot* ont leur féminin en *ote*, excepté *sot*, *ragot* et *vieillot*, qui font *sotte*, *ragotte* et *vieillotte* : les deux derniers sont du style familier.

On a le plus souvent égard à l'étymologie pour les substantifs terminés en *ote*; ainsi nous écrivons *note*, *anecdote*, parce qu'ils dérivent du latin; et *crotte*, *linotte*, *menottes*, etc., parce qu'ils n'en dérivent pas (1); mais c'est alors pour nous conformer à la *quantité*.

Il me semble que cette règle est encore applicable aux verbes qui ont cette double terminaison à la première personne du présent de l'indicatif. On écrit avec un *t*, *je note*, *il note*, du latin *noto*,

---

(1) Je croirai, si l'on veut, que *menottes*, *linotte* et même *crotte*, ont pu se former, par corruption, de *manica*, *linaria* et *lutum*; car quel est le mot dont les étymologistes ne trouveraient pas l'origine? Ménage leur a frayé une assez belle route. Mais l'orthographe n'admet guère, dans l'usage des lettres, que des ressemblances que l'œil même aperçoit.

ructor; et avec deux *tt*, *je grelotte*, *il garrotte*, dont nous ignorons l'origine.

5. Le *t* se double dans les substantifs *butte*, *hutte* et *lutte*, et par conséquent dans les verbes qui en dérivent, mais il est simple dans tous les autres mots terminés en *ute*. Exemple : *dispute*, *chute*, *j'exécute*, *vous voulûtes*, etc.

6. Le *t* se double encore dans les substantifs *goutte* (maladie), et *goutte* (petite partie d'une chose liquide), ainsi que dans les verbes *dégoutter* (1), *égoutter*, à cause de l'analogie. Tous les autres s'écrivent avec un seul *t*, comme *doute*, *déroute*, *toute*, etc.

Le *t* s'écrit et ne se prononce pas à la fin d'un grand nombre de mots, comme *achat*, *bout*, *délit*, *préciput* (la portion que le mari ou la femme a droit de prendre avant le partage), etc. Il en est d'autres, au contraire, dont le *t* est la seule finale, quoique la prononciation semble indiquer aussi un *e* muet, comme *une dot*, *un fat*, *un but*; *exact*, *rapt*, *tact*, *correct*; *est*, *ouest*; *chut*; *un christ*, etc.

Ecrivez *quant* dans le sens de *pour ce qui est de*, avec un *t*, comme dans cette phrase, *quant à votre affaire*, *j'en parlerai*; et *quand* signifiant *lorsque*, avec un *d*, comme ici : *partez quand* ou *lorsque vous le pourrez*.

---

(1) Il ne faut pas confondre ce verbe avec *dégoûter*, dont le primitif est *dégoût*.

L'usage ne respecte pas toujours l'étymologie dans la manière de placer les syllabes *ce*, *ti*, *ci*, puisqu'il veut que nous écrivions *gracieux*, *précieux*, etc., qui viennent du latin *gratiosus*, *pretiosus*; et *pénitentiel*, *essentiel*, dont les primitifs sont *essence* et *pénitence* (en latin *essentia*, *pœnitentia*). Cette bizarrerie n'a pas lieu pour les mots terminés en *tion* et *sion*, comme *ambition*, *bénédiction*, *passion*, *impression*, etc., du latin *ambitio*, *benedictio*, *passio*, *impressio*, etc.

Souvent on ne sait si l'on doit écrire *défense* ou *défence*, *constanse* ou *constance*, et beaucoup d'autres de cette terminaison. Si l'analogue d'un pareil mot est un verbe, il faut une *s*; si c'est un adjectif, il faut un *c*. Ainsi l'on écrira *constance* à cause de *constant*, et *danse* à cause de *danser*, etc.

C'est encore l'usage qu'il faut consulter pour laisser ou pour supprimer le *t* au pluriel de certains mots qui l'ont invariablement au singulier. On doit, je pense, le laisser aux mots *délits*, *canots*, *cadets*, *affûts*, *débats*, *exploits*, etc., et surtout aux monosyllabes *dents*, *cents*, *chants*, *gants*, *vents*, *lits*, *traits*, *lots*, etc., excepté *gent* et *tout*, dont le pluriel est *gens* et *tous*. Mais l'usage me semble partagé pour les polysyllabes, tels que *tourments*, *mécontents*, *caressants*, *moments*, *instants*, dont la plupart des auteurs suppriment le *t* comme inutile. Je conseillerais pourtant de le laisser aux adjectifs et aux participes;

comme *prudent*, *suppliant*, etc., à cause de la formation de leurs féminins, où la finale *te* se trouve toujours, soit au singulier, soit au pluriel. Exemple : *un homme charmant*, *une femme charmante* ; *des hommes charmants*, *des femmes charmantes*.

V. Je n'ajouterai rien à ce que j'ai dit de cette consonne p. 74. Nulle difficulté pour son orthographe, quelle que soit la place qu'elle occupe dans les mots où elle entre. Si on écrit *Landaw*, *Brisgaw*, on n'en prononce pas moins *Landau*, *Brisgau*.

X. Jamais on ne redouble cette consonne, qui souvent a le son de deux *ss*, comme dans *Auxerre* (ville), *soixante*, et à la fin des mots *Aix*, *Cadix*, *six*, *dix*, etc. (*Voy*. la pag. 74.)

On l'écrit, sans la prononcer, à la fin des mots *paix*, *faix*, *prix*, *crucifix*, *flux*, *reflux*, *poix*, *noix*, *houx*, *je veux*, *je peux* ; et à la fin de certains adjectifs, tels que *heureux*, *courageux*, *curieux*, etc. Observez, et c'est une règle invariable, que ceux d'entre ces mots qui ont un pluriel, y conservent l'*x* qu'ils ont au singulier ; car cette lettre, comme je l'ai dit en parlant du sens accidentel des mots, est encore, ainsi que le *z*, dont je vais parler, un des signes caractéristiques du pluriel.

Les sons articulés *gz*, *cs*, s'expriment par *x*, soit au commencement, soit dans le cours des mots. Exemple : *exil*, *inexorable*, *exhumer*,

Xavier, *Ximenès*, *axiome* (maxime reçue dans une science), *équinoxe* (1), etc. : il faut en excepter *czar* et *czarine*, titre que l'on donne aux souverains de Russie.

Z. L'usage de cette lettre au commencement des mots *zèle*, *zest*, *zibeline*, *zodiaque*, etc., n'éprouve aucune difficulté. Déterminée alors par le son qu'elle porte à l'oreille, elle en exclut l'*s*, qui, à son tour, la remplace entre deux voyelles, où l'étymologie n'exige pas sa présence, comme dans les mots *azur*, *azyme* (2), *lézard*, *lazareth* (3), *zizanie*, *topaze* (pierre précieuse, transparente et de couleur jaune), etc. Il y a même quelques mots où l'on emploie l'*s*, comme *gargariser*, *catéchiser*, *évangéliser*, lorsque l'étymologie réclame le *z*.

Quelques noms propres, comme *Usèz*, *Senez*, ou étrangers, comme *Sanchèz*, *Olivarèz*, etc., ont un z pour finale; mais, dans notre langue, il n'y en a guère que trois, *chez*, *assez* et *nez*, qui

---

(1) C'est le temps de l'année auquel le soleil, passant de l'équateur (ce qui arrive le 21 mars et le 21 septembre), rend la durée du jour égale à celle de la nuit.

(2) Adjectif qui n'a d'usage qu'en cette phrase, *les pains azymes*. Ils étaient sans levain. Les Juifs s'en servaient pour manger l'agneau pascal.

(3) Espèce d'hôpital où vont passer quarante jours (ce qui s'appelle faire la quarantaine) ceux qui sont soupçonnés d'être attaqués de la peste, ou de quelques maladies contagieuses.

soient terminés par cette lettre : j'en excepte les secondes personnes du pluriel dans tous les temps simples de nos verbes, *vous aimez*, *vous lisiez*, *vous recevrez*, *vous prieriez*, *vous dussiez*, qui ont pour dernière voyelle un *e* que le z rend fermé.

SECTION II.

Des Voyelles et de leurs accens.

A. Les voyelles se redoublaient autrefois, quand elles devaient former une syllabe longue. On écrivait, par exemple : *aage*, *roole*. Aujourd'hui on écrit *âge*, *rôle;* et c'est l'accent circonflexe qui représente la voyelle qu'on a supprimée. Ainsi le redoublement de ces lettres ne doit avoir lieu que quand la prononciation l'exige.

La voyelle *a* ne prend jamais d'autre accent que le grave, quand elle est seule et préposition, ou qu'elle termine un adverbe. Exemple : *à Lyon*, *à mes amis*, *là*, *au-delà*, *en-deçà*, *par-là*, etc. Elle n'en prend aucun dans les verbes, excepté dans ceux de la première conjugaison; exemple : *il a*, *il aura*, *il aima*, etc. L'exception dont il s'agit n'a lieu que dans les verbes de la première, où *aimer*, *chanter*, etc., s'écrivent à la troisième personne de l'imparfait du subjonctif, *qu'il aimât*, *qu'il chantât*, et aux premières et secondes personnes du pluriel du prétérit défini, *nous aimâmes*, *nous chantâmes*; *vous aimâtes*, *vous chantâtes*, etc.

Au reste, on a pu voir que les voyelles *i* et *u* prennent aussi l'accent circonflexe dans les mêmes temps et aux mêmes personnes des trois autres conjugaisons.

Il y a certains mots où l'*a*, formant avec une *n* un son nasal, veut être immédiatement suivi d'un *o*, et même d'un *e*, qu'on ne prononce pas : tels sont *Laon* (ville de Picardie), *faon*, *paon* et *Caen* (ville de Normandie).

E. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit de cette lettre et des trois accens qu'elle reçoit : *voy*. les pages 61 et 77. J'ajouterai seulement que l'*è* ouvert ne prend pas d'accent quand le son grave que lui donne la prononciation vient de la consonne qui le suit, et avec laquelle il forme une syllabe. Ainsi, j'écrirai *père* avec un accent grave, et *tonnerre* sans cet accent, parce qu'en divisant les syllabes de ces deux mots, j'aurai *pè-re* et *ton-ner-re* : or, dans celui-ci, c'est l'*r* qui communique à la voyelle *e* le son ouvert qu'elle a naturellement dans l'autre, où elle n'est suivie d'aucune consonne. En vertu de ce principe, on doit encore écrire sans accent l'*e* ouvert, quand, suivi d'une consonne autre que l'*s*, il termine un mot, comme *ver*, *éternel*, *bec*, *piquet*, etc. L'*s* ne dispense pas de l'accent dans les mots *procès*, *succès*, *dès* (préposition), *accès*, *décès*.

Enfin l'*è* ouvert, suivi d'un *t*, doit prendre l'accent circonflexe dans tous les mots où l'ancienne orthographe mettait une *s*; comme *tête*,

même, *arrêt*, *intérêt*, etc., qu'on écrivait autrefois *teste*, *mesme*, *arrest*, *interest*, etc.

L'*é* dont le son est aigu, et qu'on appelle *é* fermé, ne prend point d'accent dans les infinitifs de la première conjugaison, comme dans *aimer*, *pardonner*, etc., ni dans la dernière syllabe des mots dont la finale est une *r*, comme *archer*, *berger*, *premier*, etc.; ou un *z*, comme *assez*, *donnez*, *vous donnez*, *vous donnerez*, que bien des gens prononcent mal à propos *donnerèz*. On voit que, dans ces cas, le *z* supplée l'accent aigu; mais hors de là, l'*e* doit toujours être accentué.

L'*e* muet ne me paraît présenter dans son orthographe qu'une seule difficulté, malheureusement insoluble, et contre laquelle nous n'avons d'autre guide que l'usage. Il faut d'abord savoir qu'on distingue deux sortes d'*e* muets; l'un bref, tel que celui qui termine les mots *père*, *monde*, *satyre*, etc.; et l'autre long, comme dans l'article *le*, ou dans les pronoms *me*, *te*, *se*. Le premier, c'est-à-dire l'*e* muet bref, se fait entendre à la fin de quantité de mots où il ne s'écrit pas, tels que *fat*, *haïr*, *désir*, *ver*, *mortel*, *sur*, *pouvoir*, etc., et de quantité d'autres où l'on doit l'écrire, comme *râte*, *pire*, *sévère*, *zèle*, *nature*, *croire*, etc. Le second, c'est-à-dire l'*e* muet long, portant à l'oreille le son de la voyelle composée *eu*, ne peut-on pas être tenté, par exemple, d'écrire la première syllabe du futur ou du conditionnel, *je ferai*, *je ferais*, comme le monosyllabe *feu*; et

jeu, nom substantif, comme *je*, pronom personnel? Quel parti prendre lorsqu'on a de pareils mots à écrire? Je l'ai dit, interrogez l'usage et nos vocabulaires; car ici, comme dans une infinité d'autres cas, l'étymologie et l'analogie même sont, la plupart du temps, insuffisantes, ou nous abandonnent absolument.

Je ne dois pas oublier de dire que la voyelle *eu* dont je parle, est quelquefois précédée d'un *o*, quoique inutile à la prononciation dans certains mots, tels que *vœu*, *cœur*, *bœuf*, *mœurs*, *manœuvre*, *manœuvrier* (1), etc., et que l'*e* muet et long doit être précédé d'un *o* dans *œil*, *œillade*, *œillères* (dents œillères), *œillet* et *œilleton*.

Un *e* muet suivi d'une *n* et d'un *t*, produit un son nasal, qui forme la dernière syllabe de tous nos adverbes en *ent*, comme *méchamment*, *imprudemment*, etc., et de tous les adjectifs terminés en *ens* dans le latin, comme *prudent*, *président*, etc., du latin *prudens*, *præsidens*, etc. Ceux qui ont *ans* dans le latin, comme *pétulant*, qui vient de *petulans*, ou qui, ne dérivant pas de cette langue, ont la terminaison nasale, comme *méchant*, s'écrivent ordinairement avec les mêmes finales que les participes actifs, pour lesquels il n'y a aucune exception. Ainsi, nous écrivons

(1) Ce mot signifie qui entend bien la manœuvre des vaisseaux, et ne doit pas être confondu avec *manouvrier* (qui travaille de ses mains et à la journée).

avec un *a*, les adjectifs *arrogant*, *pétulant*, à cause du latin *arrogans*, *petulans*; et *galant*, *méchant*, etc., parce qu'ils n'en dérivent pas; en cela nous les assimilons aux participes actifs.

I et *Y*. Le son de l'*i* se change souvent en celui de l'*y* grec; ce qui arrive quand il est placé entre deux voyelles, comme dans les mots *frayer*, *moyen*, *royaume*, etc.; ou bien il est isolé et indépendant, et alors l'*i* devient tréma, et doit être accentué de deux points, comme dans *Moïse*, *il haïra*, *naïveté*, etc.

L'*y* doit être employé encore à la place de l'*i* simple dans la plupart des mots originaires du grec (1), comme dans *acolyte* (celui qui sert à l'autel), *cylindre*, *hypocrite*, *pyramide*, *symphonie*, *zéphyre*, etc.; au commencement des substantifs *yeuse* et *yeux*, pluriel d'*œil*: enfin, quand il est adverbe ou pronom relatif, comme dans ces phrases, *venez-y*, *tu y parviendras*, *je vous prie d'y songer*, etc. Bien des gens écrivent encore *moy*, *loy*, *roy*; c'est une faute.

O. Cette voyelle est longue ou brève, quand elle se trouve au commencement, au milieu ou à la fin des mots. Étant brève, elle ne prend jamais d'accent; si elle est longue, et qu'elle en demande un, ce n'est jamais que le circonflexe,

(1) Je dis la plupart, car il y en a quelques-uns, comme *asile*, *cristal*, etc., qui, en grec, ont l'υ (ἄσυλον, κρύςαλος), et ne prennent cependant pas l'*y*, ou du moins ne le prennent plus.

et cela arrive toujours dans les mots où cette voyelle était redoublée autrefois, ou suivie d'une *s*, comme dans *ôter*, *pôle* et *bientôt*, qu'on écrivait anciennement *oster*, *poole*, *bientost*.

Les consonnes qui suivent ordinairement l'*o* final, sont *p*, *c*, *b*, *l*, *t*, comme dans *trop*, *sirop*, *choc*, *Jacob*, *parasol*, *tripot*, *dévot*, etc.; elles lui impriment le son bref, qu'elle n'a jamais dans les mots où, comme finale, elle est encore suivie d'*s* ou de *ts*, et tels sont *os*, *repos*, *héros*, *dévots*, *sots*, etc. Ainsi l'*s* finale rendra seule, et à plus forte raison si elle était précédée d'une consonne, la voyelle *o* longue, et dispensera même de l'accent circonflexe.

Le son que la voyelle *o* porte à l'oreille, peut être aisément confondu, quand on veut l'exprimer par l'écriture, avec celui des voyelles composées *au* et *eau*; et alors se présente la difficulté que nous avons trouvée, page 290, pour peindre les sons *e* et *eu*. Mais ne croyant pas qu'il soit possible de rien dire de satisfaisant à cet égard, j'aime mieux renvoyer à l'usage, et rapporter ce que les grammairiens ont écrit de plus raisonnable, pour fixer notre choix entre les voyelles composées *au* et *eau*.

Si le son *au* se trouve au commencement ou au milieu d'un mot, il s'écrit ordinairement par *au* simple, comme dans *audace*, *aubade*, *minauderie*, *réchauffer*, etc.; il n'y a d'exception que pour les mots composés de quelques noms termi-

nés en *eau*, comme *veautrer*, *beau-père*, etc.

Certains mots, mais en petit nombre, se terminent au singulier par *eau*, et même par *aux*; tels sont *gruau*, *noyau*, *faux* (instrument à faucher), et *faux*, adjectif; d'où nous viennent, par composition, les substantifs *faux-bond*, *faux-brillant*, *faux-fuyant*, *faux-jour*, *faux-saunier* (qui vend du faux sel), *faux-semblant*. On écrit au singulier *faubourg*, et au pluriel *faubourgs*.

Les noms dont le singulier est en *al*, comme *métal*, *cheval*, etc., font souvent leur pluriel en *aux* : *métaux*, *chevaux*, etc.

Les mots qui ont le son en *au*, et pour finale un *t* ou un *d*, ce qu'on peut reconnaître par leur analogie avec d'autres mots qui en dérivent, ne prennent pas l'*e* muet devant *au*; ainsi on écrit *assaut*, *échafaud*, *haut*, *nigaud*, etc., à cause de leur analogie avec *sauter*, *échafauder*, *hauteur*, *nigauderie*; etc. Tous ces mots prennent l'*s* au pluriel, et gardent néanmoins leur finale.

A l'égard des noms terminés en *eau*, on peut les distinguer d'avec ceux en *au*, 1°. parce qu'ils ne sont suivis d'aucune consonne au singulier; 2°. par leur analogie avec d'autres mots terminés en *el* ou en *elle*, comme *beau*, *bel*; *nouveau*, *nouvel*; *jumeau*, *jumelle*; *niveau*, *niveler*; *ruisseau*, *ruisseler*, etc. : *chapeau*, *château*, *veau*, *taureau*, etc., à cause de *chapel*, *châtel*, *vel*, *taure* ou *taurelle*, qui ont été autrefois en usage; témoin ces jolis vers :

Voici un chapel de paille,
Un couvre-chef tavolant (1);
Combien que ce don peu vaille,
Le cœur est franc et vaillant.

Ch. rust. de Darinel.

Quant aux autres mots dont il serait trop difficile de trouver ou l'analogie, ou l'étymologie, comme *eau*, *réseau*, *rideau*, etc., recourez encore à l'usage et aux dictionnaires.

U. On a dû remarquer que l'*u* était tantôt bref et tantôt long : bref, comme dans *butte*, et alors il est sans accent ; long, comme dans *flûte*, et alors il prend l'accent circonflexe. Ajoutons que l'orthographe lui donne cet accent dans le mot *dû*, participe du verbe *devoir*, pour distinguer ce mot de l'article particulé *du*; comme elle recommande l'accent grave sur *dès*, préposition, pour distinguer encore ce mot de l'article *des*. Exemples : *on vous aurait* dû *les honneurs du triomphe*, *si*, etc. *Je partirai* dès *la pointe du jour. Il y a* des *menteurs de profession.*

Au reste, le son de la voyelle *u* n'éprouvant d'autre changement que celui qui résulte des lois de la prosodie, elle ne peut avoir de difficultés dans son orthographe, si ce n'est par rapport au participe passif du verbe *avoir*, à son prétérit défini, et à son imparfait du subjonctif. Il faut écrire au participe *eu*, féminin *eue*; au prétérit défini,

(1) *Tavolant* ou *tavoileant*, vieux mot qui signifie *léger*, fait de toile ou de lin.

j'eus, à l'imparfait *j'eusse*, et articuler le son d'un *u* pur.

Encore une bizarrerie qu'il ne faut pas oublier de remarquer, c'est que la voyelle *e* qui précède l'*u* dans ces mots sans en altérer le son, puisqu'on prononce *j'eus*, comme s'il y avait *j'us*, lui donne au contraire celui qui lui est propre, c'est-à-dire celui d'un *e* muet, dans les mots *feu*, *demeure*, *Européen* (et non Européan), *Eucharistie*, *eucologe* (livre d'église, où se trouve l'office des dimanches et des principales fêtes de l'année).

On écrit *août*, *aoûteron* (moissonneur), et l'on prononce *oût*, *oûteron*; mais l'*a* reprend ses droits dans *aoûté* (mûri par la chaleur d'août).

On écrit aussi *aoriste*, terme emprunté du grec, qui se dit en français du prétérit défini, comme *j'aimai*, *je lus*, et l'on prononce *oriste*.

SECTION III.

Des Homonymes considérés relativement à l'orthographe.

J'ai déjà parlé des homonymes; mais alors je ne les considérais que relativement à leur prosodie, c'est-à-dire à la manière d'en prononcer les différentes syllabes. Comme ce sont des mots qui, avec des sens différens, portent néanmoins à l'oreille des sons semblables, on est souvent embarrassé pour les écrire, surtout quand on ne peut appeler à son secours les règles en vertu desquelles

les mots s'accordent entre eux; ou que, faute de savoir le latin et le grec, on ne peut s'aider de l'étymologie ou même de l'analogie. Je crois donc nécessaire de placer ici un petit tableau alphabétique des mots dont l'orthographe pourrait arrèter un jeune homme en écrivant.

A

A, *verbe, ex.* : il a.	A, *particule : à Lyon.*
Ah! *interj. de joie, de douleur,* etc.	Ah ! *interj. d'étonnement, de surprise.*
Accort, *complaisant.*	Accord, *convention.*
Ache, *plante.*	Hache, *pour couper.*
Acre, *mesure de terre.*	Acre, *piquant.*
Aine, *partie du corps.*	Haine, *inimitié.*
Air, *élément.*	Aire, *d'une grange,* ou *nid d'un aigle.*
Ere, *époque.*	Haire, *chemise de crin.*
Ais, *planche.*	Haie, *d'épine.*
Alène, *de cordonnier.*	Haleine, *respiration.*
Amande, *fruit.*	Amende, *peine.*
Ami, *celui qu'on aime.*	Amict, *habillement de prêtre.*
An, *année.*	En, *dans.*
Anche, *d'un basson.*	Hanche, *partie du corps.*
Ancre, *de vaisseau.*	Encre, *à écrire.*
Antre, *caverne.*	Entre, *au milieu.*
Appât, *ce qui attire.*	Appas, *charmes.*
Après, *à la suite.*	Apprêt, *préparatifs.*
Art, *travail.*	Hart, *lien d'osier.*

Avant, *préposition.*	Avent, *le temps qui précède Noël.*
Aulx, *plur. d'ail.*	Haut, *élevé.*
Aude, *rivière.*	Ode, *poëme.*
Auspice, *augure.*	Hospice, *logement.*
Autel, *d'un temple.*	Hôtel, *maison.*
Auteur, *écrivain.*	Hauteur, *élévation.*

B

Baie, *rouge-brun.*	Baie, *rade, golfe.*
Bal, } *danse.*	Balle, *de marchandise.*
Ballet, } *danse.*	Balai, *pour nettoyer.*
Banc, *pour s'asseoir.*	Ban, *bannissement.*

C

Cadis, *étoffe.*	Cadi, *juge turc.*
Cahot, *saut d'une voiture.*	Chaos, *confusion.*
Camp, *terme de guerre.*	Kan, *chef des Tartares.*
Cap, *pointe de terre.*	Cape, *manteau.*
Car, *conjonction.*	Quart, *la 4e partie.*
Cartier, *marchand de cartes.*	Quartier, *d'une ville.*
Ce, *pron. démonst.*	Se, *pronom personnel.*
Céans, *ici, en parlant de la maison où l'on est.*	Séant, *qui convient*, et dans le sens d'être *assis.*
Ceint, *part. du v. ceindre.*	Cinq, *nombre.*
Celle, *pronom.*	Cèle, *verbe : je cèle.*
Cellier, *pour le vin.*	Sellier, *ouvrier.*
Cène, *repas.*	Seine, *rivière.*

Cens, *redevance.*	Cent, *nombre.*
Censé, *réputé.*	Sensé, *de bon sens.*
Cep, *de vigne.*	Sept, *nombre.*
Cerf, *animal.*	Serf, *esclave.*
Cession, *abandon.*	Session, *séance.*
Cet, *pronom mascul.*	Cette, *pronom fém.*
Chaîne, *lien.*	Chêne, *arbre.*
Chair, *viande.*	Chaire, *à prêcher.*
Cher, *d'un grand prix.*	Chère, *la bonne chère.*
Champ, *pièce de terre.*	Chant, *effet de la voix.*
Châsse, *en parlant des reliques.*	Chasse, *l'action de chasser.*
Chaud, *adjectif.*	Chaux, *terre calcaire.*
Chœur, *quand il s'agit du chant.*	Cœur, *dans toutes ses acceptions.*
Cire, *jaune* ou *blanche.*	Sire, *en parlant au roi.*
Clair, *opposé à trouble.*	Clerc, *de procureur, d'huissier,* etc.
Clause, *d'un acte.*	Close, *fermée.*
Coi, *tranquille.*	Quoi? *pron. inter.*
Compte, *calcul.*	Conte, *récit.*
Comte, *un seigneur,*	
Content, *satisfait.*	Comptant, *de l'argent comptant.*
Corps, *le corps humain.*	Cor, *de chasse; un durillon.*
Cote, *marque d'un livre.*	Côte, *penchant d'une colline.*
Cotte, *jupe,* et *cotte d'armes.*	Quote, *quote-part.*

Cou, *partie du corps.* — Coup, *l'action de frapper.*

Cour, *la cour.* — Cours, *suite de leçons.*

Crême, *laitage.* — Chrême, *le St-Chrême.*

Cri, *clameur.* — Cric, *levier.*

Cygne, *oiseau.* — Signe, *marque.*

D

Dais, un *dais.* — Des, *article* et *prép.*

Danse, *saut.* — Dense, *épais, adj.*

Datte, *fruit.* — Date, *d'une lettre.*

Dégoutter, *tomber goutte à goutte.* — Dégoûter, *ôter le goût, l'appétit.*

Dent, *partie de la bouche.* — Dans, *prép.*

Dessein, *projet.* — Dessin, *action de dessiner.*

Dixme, *la dixième partie.* — Dîmes, *v. ex. : nous dîmes.*

Don, *présent.* — Dom, *monsieur* (1).

Dont, *pron. relat.* — Donc, *conjonct.*

Du, *art. particulé.* — Dû, *part. du v. devoir.*

E

Echo, *son.* — Ecot, *quote-part.*

Elan, *quadrupède.* — Elans, *action de s'élancer.*

---

(1) Ce mot n'était d'usage en France que pour certains ordres religieux. En Portugal, il précède le nom de baptême ; c'est la même chose en Espagne, mais il s'écrit *Don.* Au reste, l'un et l'autre dérivent du latin *dominus*, seigneur ou monsieur.

Enter, *greffer.*	Hanter, *fréquenter.*
Envie, *désir.*	Envi, *adv. à l'envi l'un de l'autre.*
Etain, *métal.*	Eteint, *part. du verbe éteindre.*
Etang, *amas d'eau.*	Etant, *part. du v. être.*
Être, *verbe.*	Hêtre, *arbre.*
Exaucer, *des prières.*	Exhausser, *élever.*

F

Faim, *besoin de manger.*	Fin, *l'extrémité.*
Fin, *adj. fémin. fine.*	Feint, *part. du v. feindre.*
Faîte, *sommet.*	Fête, *jour de fête.*
Faux, *adj. fém.* fausse.	Faut, *v. ex. :* il faut.
Faire, *verbe.*	Fer, *métal.*
Fil, *à coudre.*	File, *une suite.*
Flanc, *côté.*	Flan, *pâtisserie.*
Foi, *une des vertus théologales.*	Foie, *le foie, partie du corps.*
Fois, *une fois, deux fois.*	Fouet, *des coups de fouet.*
Fond, *la partie la plus basse.*	Fonds, *parlant des biens ou de l'argent.*
Fonts, *de baptême.*	
Forêt, *bois.*	Foret, *pour percer.*
Fort, *subst.* et *adj.*	For, *le for intérieur.*
Frais, *fraîcheur.*	Frai, *parlant des poissons.*
Frais, *ce qu'il en coûte.*	Fret, *louage d'un vaisseau.*

G

Gai, *joyeux.*	Gué, *en parlant de l'eau.*
Guet, *faire le guet.*	Guet, *soldat du guet.*
Gale, *maladie.*	Galle, *noix de galle.*
Geai, *oiseau.*	Jais, *des boutons de jais.*
	Jet, *action de jeter.*
Gens, *des personnes.*	Jean, *nom d'homme.*
Grâce, *faveur.*	Grasse, *fémin. de gras.*
Guerre, *faire la guerre.*	Guère, *adv.*, *peu.*
Gril, *pour la cuisine.*	Gris, *adj. petit gris.*

H

Héraut, *d'armes.*	Héros, *fém. heroïne.*
Hôte, *fém. hôtesse.*	Hotte, *sorte de panier.*
Houe, *pour labourer.*	Houx, *plante.*

I

Ile, *terre environnée d'eau.*	Il, *pron. pers.*
Impérial, *adj.*	Impériale, *le dessus d'un carrosse.*

J

Jaque, *de mailles.*	Jacques, *nom d'homme.*
Jeu, *action de jouer.*	Je, *pron. pers.*
Jeune, *dans la jeunesse.*	Jeûne, *abstinence.*

L

La, *article défini.*	Là, *adv. de lieu.*

Lacs, *cordon.*	Las, *fatigué.*
Lacer, *serrer avec un lacet.*	Lasser, *fatiguer.*
Laid, *adj.*	Lai, *un frère lai* (1).
Lait, *laitage.*	Laie, *femelle du sanglier.*
Legs, *don fait à la mort.*	Les, *art. défini.*
Lent, *adj. fémin. lente.*	Laon, *ville de Picardie.*
Lice, *la femelle d'un chien de chasse; le lieu où l'on court; tapisserie de haute-lice.*	Lisse, *qui est uni et poli.*
Lie, *d'un tonneau.*	Lit, *pour se coucher.*
Lis, *fleur de lis.*	
Lieu, *endroit.*	Lieue, *espace de chemin.*
Lire, *verbe.*	Lyre, *instrument.*
Lods, *droits de lods et ventes.*	Lot, *partage.*
Lok, *terme de médecine, c'est un électuaire.*	Loque, *morceau d'étoffe.*
Lord, *seigneur anglais.*	Lors, *adv. de temps.*
Lutte, *exercice du corps.*	Luth, *instrument.*

(1) On appelait de ce nom un moine qui servait les autres, et qui n'était point destiné aux fonctions du sacerdoce.

M

Mai, *mois de l'année.*	Mais, *conjonction.*
Maint, *fém.* mainte, *synon. de plusieurs.*	Main, *les deux mains.*
Maire, *de ville.*	Mer *l'eau de la mer.*
	Mère, *le père et la mère.*
Maître, *le chef d'une maison; celui qui enseigne,* etc.	Mètre, *mesure, vers.*
	Mettre, *je mets,* etc.
Mâle, *opp. à femelle.*	Malle, *coffre.*
Mal, *subst. et adv.*	
Mânes, *les ombres.*	Manne, *drogue, panier d'osier.*
Mante, *pour couvrir.*	Menthe, *plante.*
Mari, *époux.*	Marri, *fâché.*
Marchand, *celui qui vend.*	Marchant, *part. actif du v. marcher.*
Masse, *un monceau.*	Mâsse, *en jeu.*
Matin, *la matinée.*	Mâtin, *gros chien.*
Mat, *adj., de l'or mat.*	Mât, *de vaisseau.*
Mater, *mortifier.*	Mâter, *garnir d'un mât.*
Mes, *pron. possessif.*	Mets, *ce que l'on mange.*
Mots, *paroles.*	Maux, *plur. de mal.*
	Meaux, *ville.*
Moi, *pron. pers.*	Mois, *partie de l'année.*
Môle, *m. une jetée de pierres.*	Molle, *adj. f. de mou.*
Mont, *montagne.*	Mon, *pron. possessif.*
Mors, *de cheval.*	Mort, *fém.* morte, *la mort.*

Moût, *vin nouvellement fait.*	Mou, *adjectif, opposé à dur.*
Mule, *animal ; pantoufle.*	Mules, *engelures.*
Mur, *muraille.*	Mûr, *en maturité.*
Mûre, *fruit du mûrier.*	Mûre, *adj. fém. de mûr.*

N

Né, *part. du v. naître.*	Nez, *partie du visage.*
Négligeant, *part. actif.*	Négligent, *adjectif.*
Ni, *particule négat.*	Nid, *d'oiseau.*
Nœud, *ce qui est noué.*	Neuf, *nombre.*
Nom, *quel est votre nom ?*	Non, *particule négat.*
None, *une des heures canoniales.*	Nonne, *religieuse.*
	Nones, *le* 8 *d'avant les ides.*
Nu, *sans vêtement.*	Nue, *nuage.*

O

Ombre, *obscurité.*	Hombres, *jeu de cartes.*
On, *pron. subst.*	Ont, *v. ex. :* ils ont dit.
Or, *métal ; conjonct.*	Hors (*dehors*), *prép.*
Ordinand, *qui va recevoir les ordres.*	Ordinant, *celui qui les donne.*
Os, *ossemens.*	Eau, *un des 4 élémens.*
Où, *adv. de lieu.*	Ou, *conjonct.*
Oubli, *manque de souvenir.*	Oublie, *sorte de pâtisserie.*
Oui, *opposé à non.*	Ouï (*par ouï dire*).

Ouïe, *un des cinq sens. Avoir l'ouïe bonne.*	Ouïes (*les ouïes d'un poisson*).

P

Pair, *égal* (*un pair de France*).	Paire, *couple.*
Père (*le père et la mère*).	Perds, *v. je perds, il perd.*
	Peint, *part. du verbe peindre.*
Pain, *aliment.*	Pin, *arbre.*
Paix, *op. à guerre.*	Pet, *vent.*
Palais, *de la bouche; maison royale.*	Palet, *pour jouer.*
Pale, *sub., d'un calice.*	Pâle, *blême.*
Pan, *d'un mur, d'un habit; le dieu Pan.*	Paon, *oiseau.*
Panser, *une plaie.*	Penser, *réfléchir.*
Par, *prép.*	Part, *portion.*
Parant, *du v. parer.*	Parent, *de même famille.*
Pari, *gageure.*	Paris, *ville.*
Parti, *sub. m.*	Partie, *sub. f.*
Paume, *de la main; jeu.*	Pomme, *fruit.*
Pause, *un repos.*	Pose, *je pose, tu poses,* etc.
Peau, *du corps.*	Pô, *fleuve d'Italie.*
	Pot, *vase.*
Pécher, *faire une faute.*	Pêcher, *des poissons.*

Pécheur, *fém. pécheresse.*	Pêcheur, *qui va à la pêche.*
Peine (*avoir de la peine*).	Pêne, *d'une serrure.*
Peinte, *part. f. de peindre.*	Pinte, *mesure.*
Perse, *royaume; étoffe.*	Perce, *v. je perce, tu perces.*
Peu, *op. a beaucoup.*	Peux et peut, *v. je peux, il peut.*
Plaie, *blessure.*	Plaids, *de plaider (tenir les plaids).*
Plain, *f. plaine, uni (en plain champ, en plaine campagne).*	Plein, *rempli.*
Plaine, *la campagne.*	Pleine, *fém. de plein.*
Plan (*le plan d'une maison*).	Plant, *d'arbre.*
Poids, *pesanteur.*	Pois, *légume.*
Poix, *matière gluante.*	Poïx, *ville.*
Poing, *main fermée.*	Point, *part. négat.* (*un point*).
Pôle, *en parlant d'un globe.*	Paul, *nom d'homme.*
Pou, *vermine.*	Pouls, *battement des artères.*
Pouce, *doigt; mesure.*	Pousse, *v. je pousse, tu pousses.*
Précis, *ce qui a été abrégé.*	Pressis, *jus, suc exprimé.*

Prémices, *les premiers fruits.*	Prémisses, *les deux premières propositions d'un syllogisme.*
Président, *celui qui préside.*	Présidant, *part. du v. présider.*
Près, *prép.* (*auprès*).	Prêt, *adj. f. prête.*
	Prêt, *ce qu'on a prêté.*
Prix, *récompense.*	Pris, *f. prise, part. de prendre.*
Puis, *v. je puis* ou *je peux.*	Puis, *adv. ensuite.*
Puits, *trou profond.*	Puy, *le Puy, cap. du Velai.*

Q

Quand, *conj. lorsque.*	Quant, *prép. pour ce qui est de;* ex. : quant à vous.

R

Raie, *ligne, poisson de mer.*	Rets, *filets.*
	Rez, *de chaussée.*
Raisonner, *discourir.*	Résonner, *retentir.*
Rang, *état, condition.*	Rends, *v. je rends, il rend.*
Ras, *poil ras.*	Rat, *animal.*
Réduit, *retraite.*	Réduis, *v. je réduis, il réduit.*
Refend (*mur de refend.*	Refends, *v. je refends, il refend.*
Reine, *l'épouse d'un roi.*	Rênes, *d'un cheval.*
Renne, *espèce de cerf.*	Rennes, *ville.*

Reins, *partie du corps.*	Rhin, *fleuve.*
Reinette, *pomme.*	Rénette, *instrument de maréchal.*
Requin, *gros poisson de mer.*	Requint, *droit que l'on payait à un seigneur.*
Résident, *l'envoyé d'un souverain* (1).	Résidant, *part. du v. résider.*
Riz, *grain.*	Rit, *ordre des cérémonies.*
Roc, *syn. de rocher.*	Rauque, *en parlant de la voix.*
Roch, *nom propre.*	
Rob, *suc dépuré de quelques fruits.*	Robe, *vêtement.*
Rôt, *du rôti.*	Rot, *vapeur de l'estomac.*
Roue, *d'une voiture; de la fortune.*	Roux, *f. rousse.*

S

Sain, *f. saine; en bon état.*	Saint, *f. sainte.*
Sale, *adj. malpropre.*	Salle, *à manger.*
Sang, *des veines.*	Sans, *prép.*
Sandal, *bois des Indes.*	Sandale, *de religieux.*
Sceau, *terme de chancellerie, le Garde-des-sceaux:*	Seau, *à puiser de l'eau.*

(1) Tel était, par exemple, le résident de France à Genève; il est moins qu'un *ambassadeur*, et plus qu'un *agent*.

Saut, *sauter.*	Sot, *f. sotte, adj.*
Scel, *synon. de sceau.*	Sel, *pour saler.*
Sceller, *imprimer le sceau.*	Seller, *un cheval.*
Scie, *pour scier du bois.*	Ci, *adv. celui-ci, celle-ci.*
Scille, *plante contre l'hydropisie.*	Cil, *poil des yeux.*
Sein, *partie du corps.*	Seing, *signature.*
Sens, *le sens commun.*	Sent, *v.* ex.: il sent.
Serein, *adj. un ciel serein.*	Serin, *oiseau.*
Si, *conj.*	Six, *nombre.*
Son, *f. sa, pron. possessif.*	Son, *bruit.* Ils sont, *verbe.*
Sort, *ce qui doit arriver.*	Saur, *hareng saur.*
Sou, *monnaie.*	Sous, *prép.*
Soûl, *rassasié.*	
Subi, *part. du v. subir.*	Subit, *adj. f. subite.*
Sûr, *certain.*	Sur, *prép.*
Surtout, *vêtement.*	Surtout, *adverbe.*

T

Taie, *d'oreiller, des yeux.*	Têt, *pot cassé.*
Tes, *plur. de ton, pron.*	Tais, *v. je me tais.*
Tain, *de miroir.*	Teint, *couleur du visage.*
Thym, *plante odorif.*	Teint, *part. f. teinte.*
Tan, *pour les gros cuirs.*	Temps (*le beau ou le mauvais temps.*

Tant, *adv.*

Tends, *v. je tends, il tend.*

Tante, *la sœur du père ou de la mère.*

Tente, *toile tendue; il tente, v.*

Tas, *un amas de quelque chose.*

Ta, *f. de ton, pr. poss.*

Taux, *prix d'une chose.*

Tôt, *adv. bientôt.*

Terme, *borne, expression.*

Thermes, *bains.*

Taon, *grosse mouche.*

Thon, *poisson de mer.*

Ton, *f. ta, pron.*

Tonds, *v. je tonds, il tond.*

Tirant, *part. du v. tirer.*

Tyran, *roi cruel.*

Toi, *pron. personnel.*

Toit, *d'une maison.*

Tors, *adj. f. torse.*

Tort, *dommage.*

Tout, *f. toute, adj.*

Toux, *action de tousser.*

Trait, *ligne, action.*

Très, *adv. superl.*

Tribu, *portion de peuple.*

Tribut, *impôt.*

Trot, *pas de cheval. (Aller au trot.)*

Trop, *adv.*

V

Vain, *adj. vaine.*

Vin, *suc de raisin*, etc.

Vingt, *nombre.*

Vint, *v.* ex.: il vint.

Vair, *terme de blason.*

Ver, *insecte.*

Vers (*en poésie*) *prép.*

Verre, *à boire.*

Vert, *adj. f. verte.*

Verd, *verdure.*

Veau, *animal.*

Vos, *pron. possessif.*

Vaux (*par monts et par vaux.*)

Vaux, *v. je vaux, il vaut.*

Van, *crible.*	Vent, *souffle, air agité.*
Vanter, *préconiser.*	Venter *et* éventer.
Vesce, *espèce de grain.*	Vesse, *ventosité.*
Vice, *défaut.*	Visse, *d'Archimède.*
Ville, *cité.*	Vile, *adj. f. de vil.*
Voie, *chemin, moyen.*	Voix, *parole, langage.*
Vœu, *souhait.*	Veux, *v.* ex.: je veux, il veut.
Vue, *le sens de la vue.*	Vu, *part. du v. voir.*

ARTICLE II.

De l'Orthographe de principe.

L'orthographe de principe n'est autre chose dans les langues que l'application à l'écriture, des principes mêmes de la grammaire, c'est-à-dire des règles en vertu desquelles les mots s'unissent et s'accordent entre eux. Or les détails dans lesquels je suis entré, en développant ce qui concerne les différentes *parties du discours*, l'orthographe d'usage, et principalement la syntaxe, me paraissent ne devoir rien laisser à désirer à ceux pour qui j'écris. Je ferai seulement quelques observations sur l'orthographe des verbes, et sur l'usage des lettres *majuscules* ou *capitales*. Ensuite je passerai à la ponctuation.

I.

Orthographe des verbes.

La première personne du présent de l'indicatif est toujours terminée par un *e* muet dans les verbes

de la première conjugaison, comme *j'aime*, *je supplie*, et dans ceux de la seconde qui sont terminés à l'infinitif comme *ouvrir* et *souffrir* (1), dont le présent est *j'ouvre* et *je souffre*. Joignez-y *cueillir* et *tressaillir*, qui, au présent de l'indicatif, font *je cueille*, *je tressaille*. Les autres verbes qui appartiennent à la seconde conjugaison, et tous ceux des troisième, et quatrième, doivent avoir une *s* à la première personne de l'indicatif. Exemples : *mourir*, *je meurs* ; *recevoir*, *je reçois* ; *rendre*, *je rends* ; *convaincre*, *je convaincs* ; *rompre*, *je romps* ; *combattre*, *je combats*.

La seconde personne de tous les temps simples d'un verbe quel qu'il soit, prend une *s* au singulier : *tu aimes*, *tu finis*, *tu reçois*, *tu rends* (tu convaincs, tu romps, tu combats (2) ; *tu aimais*, *tu voulus*, *tu recevras*, *tu rendrais* ; *que tu aimes*, *que tu reçusses* ; elle prend un *z* au pluriel, quand *l'e* est fermé : *vous aimez*, *vous finissiez*, *vous recevrez*, *vous rendriez* ; *que vous aimiez*, *que vous rendissiez* ; et une *s* quand *l'e* est muet, ce qui n'arrive qu'au prétérit défini : *vous aimâtes*, *vous finîtes*, *vous reçûtes*, *vous vîntes*, *vous rendîtes*. Remarquez que la pénultième voyelle de cette personne, et de la première du pluriel, *nous aimâmes*, *nous finîmes*, *nous reçûmes*, *nous vîn-*

---

(1) Exceptez de cette règle *appauvrir*, qui fait au présent *j'appauvris*, *tu appauvris*, etc.

(2) Retranchez l'*s* de ces secondes personnes, et vous aurez la troisième du singulier.

mes, nous rendîmes, est toujours longue et marquée d'un accent circonflexe.

La première personne du pluriel prend une *s* pour finale dans les temps simples de tous les verbes : *nous aimons, nous finissions, nous reçûmes, nous rendrons, nous aimerions; que nous lisions, que nous rendissions.*

La troisième personne du même nombre prend *nt*, et c'est pour tous les verbes réguliers ou irréguliers une règle qui ne souffre pas plus d'exception que pour les personnes précédentes : *ils aiment, ils finissaient, ils reçurent, ils rendront, ils aimeraient; qu'ils viennent, qu'ils rendissent.*

Les terminaisons de l'imparfait, du futur, du conditionnel présent, et du présent du subjonctif, ne présentent, surtout après ce qui vient d'être dit, aucune difficulté; elles sont invariables dans tous les verbes possibles. Exemples :

Imparfait : *j'aimais, tu aimais, il aimait; nous aimions, vous aimiez, ils aimaient.*

Futur : *je finirai, tu finiras, il finira; nous finirons, vous finirez, ils finiront.*

Conditionnel : *je recevrais, tu recevrais, il recevrait; nous recevrions, vous recevriez, ils recevraient.*

Présent du subjonctif : *que je rende, que tu rendes, qu'il rende; que nous rendions, que vous rendiez, qu'ils rendent.*

Les premières personnes du singulier du prétérit défini, sont terminées, dans tous nos verbes,

en *ai*, comme *j'aimai;* en *is*, comme *je finis;* en *us*, comme *je reçus;* et en *ins*, comme *je vins.*

C'est, comme je l'ai dit ailleurs, de la seconde personne du prétérit défini que se forme l'imparfait du subjonctif des verbes de la première conjugaison, et c'est de la première du même temps que se forment ceux des trois autres conjugaisons, en y ajoutant simplement *se: tu aimas, j'aimasse; je finis, je finisse; je reçus, je reçusse; je rendis, je rendisse; je vins, je vinsse.*

La troisième personne de l'imparfait du subjonctif doit être terminée invariablement par un *t*, avec un circonflexe sur la voyelle: *qu'il aimât, qu'il finît, qu'il reçût, qu'il rendît, qu'il vînt.*

Pour connaître l'orthographe de la seconde personne du présent de l'impératif, il faut seulement se rappeler qu'il suffit, pour former ce temps, de supprimer le pronom personnel *je* du présent de l'indicatif dans tous les verbes, excepté *aller, avoir, être* et *savoir*, dont l'impératif est *va, aie, sois, sache.* Cependant si cette seconde personne était suivie dans une phrase de l'un de ces mots *y, en* (pronoms relatifs), et qu'elle eût pour finale un *e* muet, il faudrait joindre une *s* à cet *e*, pour éviter l'hiatus, comme dans ces exemples: *tu as trop de bien, donnes-en aux pauvres: je t'ai confié mes intérêts, apportes-y tous tes soins.* Si *en* n'était que préposition, l'impératif s'écrirait alors sans *s*; exemple: *montre, en pareille occasion, ce que peut la vertu dans une âme bien née.*

II.

Des lettres majuscules ou capitales.

On appelle lettre majuscule ou capitale, une lettre dont la forme est plus grande que celle des caractères employés dans le cours du mot où on la place.

Chaque phrase doit commencer par une majuscule. On se sert aussi de cette lettre au commencement des vers; mais c'est un usage dont il serait difficile de rendre raison.

Les noms propres ou *personnifiques*, comme ceux de Dieu, des anges ou des hommes; ou géographiques, comme ceux de royaumes, de provinces, villes, bourgs, villages, châteaux, mers, fleuves, rivières et forêts; les noms de dignités et de qualités, de tribunaux et de juridictions, de sciences, d'arts et de professions; enfin, ceux des divinités de la fable, doivent tous s'écrire avec une majuscule.

III.

De l'Alinéa.

Il arrive souvent, quand on écrit sur un sujet d'une certaine étendue, que ce qui doit suivre n'a pas une liaison *prochaine* et *immédiate* avec ce qui vient d'être écrit, comme lorsqu'en détaillant par exemple les diverses propriétés d'une plante, il faut passer d'une première à une seconde, puis à une troisième; on doit alors recommencer une nouvelle ligne, quoique la précédente ne soit pas

entièrement remplie, et c'est ce qu'on appelle écrire à la ligne, ou faire un *alinéa.* Ce qui suit me servira d'exemple.

« En Angleterre, quand un homme est accusé » criminellement, douze jurés, renfermés dans » une chambre pour opiner sur l'examen de la » procédure s'il est coupable ou s'il ne l'est pas, » ne sortent plus de cette chambre, et n'y reçoi- » vent point à manger, qu'ils ne soient tous d'ac- » cord; en sorte que leur jugement est toujours » unanime et décisif sur le sort de l'accusé.

» Dans une de ces délibérations, les preuves pa- » raissant convaincantes, onze des jurés condam- » nèrent un coupable sans balancer; mais le dou- » zième s'obstina tellement à l'absoudre, sans vou- » loir alléguer d'autres raisons, sinon qu'il le croyait » innocent, que voyant ce juré déterminé à mourir » de faim plutôt que d'être de leur avis, tous les » autres, pour ne pas s'exposer au même sort, re- » viennent au sien, et l'accusé fut renvoyé absous.

» L'affaire finie, quelques-uns des jurés pressè- » rent en secret leur collègue de leur dire la raison » de son obstination, et ils surent enfin que c'é- » tait lui-même qui avait fait le coup dont l'autre » était accusé; et qu'il avait eu moins d'horreur de » la mort, que de faire périr l'innocent chargé de » son propre crime. » J. J. Rousseau.

On voit assez que les choses contenues dans les deux alinéa commençant l'un par ces mots, *Dans une de ces délibérations*, et l'autre par ceux-ci,

L'affaire finie, ne sont pas tellement liées et dépendantes, malgré leur rapport commun à un même sujet, qu'elles ne puissent former deux articles distincts et séparés, mais qu'on ne pourrait isoler sans nuire au tout.

ARTICLE III.

De la Ponctuation.

J'ai dit, page 267, que comme la langue écrite était l'image de la langue parlée, on avait imaginé, pour la première, des signes qui indiquassent le repos de la voix dans la lecture, et qui fissent connaître de plus le rapport des phrases entre elles, et celui qui se trouve entre toutes les parties d'une même phrase. Or, ces signes dont je parle, et qui sont compris dans l'idée que présente ici le mot *ponctuation*, sont la *virgule* (,), le *point et virgule* (;), les *deux points* (:), le *point* (.), le *point admiratif* (!), le *point interrogatif* (?), la *parenthèse* ( ) et le *trait de séparation* (—).

Je ne m'étendrai point ici sur l'utilité, sur la nécessité même de la ponctuation; il suffira de dire qu'outre le repos dont la voix a besoin dans la lecture, et qu'elle lui donne, sans elle le sens d'une phrase présenterait souvent une ambiguité, des différences, une contrariété même qui, en fatiguant le lecteur, prêterait quelquefois à l'auteur des idées ou un sentiment qu'il était sûrement loin d'avoir. C'est par l'omission des points et des virgules nécessaires qu'il s'est trouvé, dit M. De-

mandre, tant de difficultés, soit dans le texte de l'Écriture-Sainte, soit dans l'énonciation des anciennes lois, des arrêts et des contrats de la plus grande importance pour la vie civile (1).

L'objet principal de la ponctuation étant de fixer le véritable sens des phrases ou des périodes, ce serait ici l'occasion de dire ce qu'il faut entendre par ces mots, et encore par ceux de *phrases incidentes*, de *membre de période*, et même d'*incises;* mais comme j'ai expliqué, page 222, ce qu'on entend par les premières, et qu'en traitant des différentes parties de la rhétorique dans le second volume de cet ouvrage, la nature du sujet m'a obligé de parler des *périodes*, il serait superflu de répéter ici ce que j'ai dit des uns et des autres; c'est pourquoi je passe à l'explication des signes orthographiques.

I.

De la Virgule.

La *virgule* (,) sert à marquer le plus faible des repos sensibles, et la moindre des séparations qui peuvent se trouver, quant au sens, entre les mots qui concourent à former une même phrase. C'est ce qu'il est aisé de reconnaître dans les vers suivans.

---

(1) La ponctuation n'est connue et pratiquée que depuis peu de siècles. Si les divers exemples que j'ai cités du vieux langage sont ponctués, c'est que j'ai cru devoir le faire pour en faciliter l'intelligence.

L'harmonieux Vertot, toujours noble et rapide,
Fait revivre Nepos, Salluste et Thucydide.
Le véhément Raynal, quelquefois trop hardi,
Profond comme Tacite, est plus brillant que lui.

Quand le verbe suit immédiatement le sujet, et qu'à son tour il est immédiatement suivi de son attribut, si c'est le verbe *être*, ou de son régime, si c'est un verbe actif, la phrase ne reçoit aucune *virgule*. Exemples : *le mensonge est odieux. La religion et la fidélité des sujets sont l'appui du trône. Les grandes richesses ne rendent pas seules l'homme heureux.*

S'il y a, entre le sujet et le verbe, ou entre le verbe et son régime, une phrase incidente, elle doit être précédée et suivie de la *virgule*. Exemple : *l'homme, pour être heureux, n'a pas besoin des trésors d'Attalus. Il a montré, en vous faisant ses excuses, une noblesse d'âme peu commune.*

Il faut encore employer la *virgule* quand le verbe a plusieurs sujets, comme dans cette phrase : *l'histoire, la géographie, le blason, la musique et la grammaire, sont des sciences et des arts qu'il convient aux dames d'étudier.* Ou plusieurs attributs; exemple : « Cet animal (le chat), na-
» turellement sauvage, est adroit, souple, curieux
» de la propreté, méfiant, indocile, volontaire,
» moins ami de l'homme que familier par intérêt
» et par habitude, ingrat, méchant par caractère,
» insensible aux caresses, irrité des mauvais trai-

» temens, dangereux dans sa colère; c'est le sym-
» bole de l'hypocrisie et de la trahison. » (*M. de Buffon.*) Ou enfin plusieurs régimes; exemple : *Fuyez avec soin le mensonge, l'orgueil, l'avarice; et honorez vos parens, les ministres de la religion, les vieillards, les gens en place, et généralement ceux qui, par de grands talens, ou par des qualités personnelles, ont mérité l'estime publique*, etc.

Si un verbe n'avait que deux sujets, deux attributs ou deux régimes joints ensemble par les conjonctions *et*, *ni*, *ou*, la virgule n'aurait plus lieu. Exemple : *les grands* et *les petits sont tous tributaires de la mort. — Cet homme n'a* ni *foi* ni *loi. — Les méchans seront punis dans cette vie* ou *dans l'autre*. Elle aurait lieu, au contraire, si le mot qui précède la conjonction servait de nominatif à un autre verbe, comme ici : *l'exercice que l'on prend à la chasse*, et *la frugalité dans les repas, fortifient le tempérament;* ou que cette conjonction assemblât des termes accompagnés de circonstances incidentes, comme dans les phrases suivantes : *les méchans ne sont bien avec eux-mêmes*, ni *dans le sein de leur maison*, ni *au milieu du tumulte des plaisirs. Il faut vous attendre à recevoir des éloges*, ou *à voir les honnêtes gens se déclarer contre vous, selon que votre conduite sera vertueuse ou criminelle.*

II.

Du Point et virgule, des deux Points et du Point.

Le *point et virgule* et les *deux points* ont entre eux une certaine affinité qu'il n'est pas toujours facile de saisir en ponctuant. Il y a d'abord une gradation de repos du point et virgule aux deux points ; de sorte que, dans la lecture, il faut s'arrêter plus long-temps pour ceux-ci que pour le premier. Ensuite, quand la période est d'une certaine étendue, on doit, à l'aide du point et virgule, en distinguer les principaux membres, qui sont souvent régis par un même verbe ; exemple : *la justesse dans le langage exige que l'on choisisse scrupuleusement les termes propres ; c'est à quoi peut servir l'étude des différences délicates qui distinguent les synonymes.* Dans la phrase suivante, les mots qui viennent après le point et virgule dépendent, comme régimes, du verbe renfermé dans le premier membre. *On distingue dans les états de l'Europe quatre espèces de gouvernemens ; savoir : le despotique, le monarchique, l'aristocratique et le démocratique* (1).

(1) Le gouvernement despotique est celui où l'autorité absolue, et le pouvoir de vie et de mort, est entre les mains du souverain ; tel est le gouvernement de Turquie. Le monarchique est, comme en France, en Espagne, etc., celui d'un prince qui gouverne seul et selon les lois établies par ses prédécesseurs ou par lui. Le gouvernement aristocratique est

Quand on place les *deux points*, qui indiquent, comme je l'ai dit, un repos plus long, plus senti que le repos désigné par le *point et virgule*, ils font connaître que le sens de ce qui précède est fini, dit Restaut; et que ce qu'on ajoute ensuite n'est que pour l'étendre et l'éclaircir : différens en cela même du point et virgule, qui marque tout-à-la-fois suspension et dépendance entre ce qui précède et ce qui suit; exemple : *ce qui est naïf naît du sujet et en sort sans effort : c'est l'opposé du réfléchi, et c'est le sentiment seul qui l'inspire aux bons esprits.* Il est aisé de voir que le second membre de cette phrase n'est qu'un développement du premier.

Autre exemple : « On dirait qu'une pensée *na-*
» *turelle* devrait venir à tout le monde, dit le
» P. Bouhours; on l'avait, ce semble, dans la tête
» avant que de la lire; elle paraît aisée à trouver,
» et ne coûte rien dès qu'on la rencontre : elle
» vient encore moins de l'esprit de celui qui pense,
» que de la chose dont on parle. »

Le *point et virgule* qui sépare les deux premiers membres de cette phrase, a été placé là, non que le sens ne fût complet, mais parce que le pronom

celui où l'autorité réside entre les mains des seigneurs et des principaux d'une république; tel était, avant les dernières guerres d'Italie, celui de Venise et de Gênes. Le gouvernement démocratique est celui qui dépend du peuple assemblé, par lui-même ou par ses représentans; tel est le gouvernement des Suisses.

relatif *la* (on l'avait), qui est dans le second membre, le fait dépendre nécessairement du premier. Quant aux *deux points*, il est aisé de voir que les deux parties de phrase qui les suivent ne sont qu'un développement, ou, si vous le voulez, une extension du sens renfermé dans ce qui précède le *point et virgule*.

On fait encore usage des *deux points* avant de rapporter les expressions de celui que l'on fait parler, comme dans cet exemple :

« Roger courut aussitôt détacher son coursier, et, les joues couvertes de la rougeur de la honte et du regret : « Qui que tu sois, dit-il, ou substance » mortelle, ou divinité des forêts, daigne me » pardonner, si j'ignorais qu'une écorce grossière » enveloppât une âme sensible. »

Le *point* doit toujours se mettre à la fin d'une proposition, d'une phrase ou d'une période (1), quand le sens est absolument fini, c'est-à-dire quand ce qui suit est, quoique dans le même sujet, indépendant de ce qui précède. Exemples : proposition : *Le mensonge est un vice odieux*. Phrases : « Nous naissons capables d'apprendre ; mais ne » sachant rien, ne connaissant rien. L'âme, en- » chaînée dans des organes imparfaits et demi- » formés, n'a pas même le sentiment de sa propre » existence. » (*R.*) Ces deux phrases sont dans le même sujet, mais complètes, mais sans liaison,

---

(1) *Période* se dit ordinairement des phrases oratoires, et qui ont au moins deux membres.

sans autre dépendance que celle qui résulte des idées successives que Rousseau a conçues et exprimées sur le même sujet. Période : « L'église, inspirée de Dieu, et instruite par les saints Apôtres, a tellement disposé l'année, qu'on y trouve, » avec la vie, avec les mystères, avec la prédication et la doctrine de Jésus-Christ le vrai fruit » de toutes ces choses dans les admirables vertus » de ses serviteurs, et dans les exemples de ses » saints ; et enfin un mystérieux abrégé de l'ancien et du nouveau Testament, et de toute » l'histoire ecclésiastique. » *Bossuet, or. fun. de M.-Th. d'Autriche.*

III.

Du Point exclamatif et du Point interrogatif.

1°. Le point exclamatif est une espèce d'*i* renversé (!) ; on le place à la fin de toutes les phrases qui expriment le désir, l'admiration, l'étonnement ou l'indignation. En voici des exemples :

Dieux tout-puissans, que nos pleurs vous apaisent !
Comme on voit tous ses vœux l'un l'autre se détruire !

Le premier vers exprime le désir, et le second l'étonnement ; ils doivent donc avoir à la fin le point d'exclamation.

Les quatre vers suivans peignent tout ensemble l'étonnement et l'indignation : c'est Œnone qui vient d'entendre de la bouche même de Phèdre l'aveu de sa malheureuse passion pour Hippolyte :

Juste ciel ! tout mon sang dans mes veines se glace !
O désespoir ! ô crime ! ô déplorable race !

Voyage infortuné, rivage malheureux,
Fallait-il approcher de tes bords dangereux!

Qu'elles sont douces, les jouissances du riche, quand il emploie son bien à soulager les malheureux! Ici le point exclamatif marque l'admiration.

2°. Le point interrogatif a lieu à la fin de toutes les phrases où l'on interroge, comme dans ces deux exemples :

Où courez-vous, cruels? Quel démon parricide
Arme vos sacriléges bras?
Pour qui destinez-vous l'appareil homicide
De tant d'armes et de soldats?
R. *Od. aux Suisses.*

Le Dieu qui dirige nos pas, et qui nous fait mouvoir; ce Dieu, éprouvé tant de fois dans de plus grands périls, ne peut-il donc aujourd'hui vous rassurer? Croyez-vous qu'il ait retiré son bras, et détourné ses regards? Jérusalem déliv.

IV.

De la Parenthèse et du Trait de séparation.

1°. La *parenthèse* ( ). On appelle de ce nom des paroles formant un sens distinct et séparé de celui de la phrase où elles sont insérées, et les marques mêmes dont on se sert dans l'écriture ou dans l'imprimerie, pour enfermer ces paroles.

Exemple : *Le rhéteur fera observer* (c'est Quintilien qui parle) *comment, dans l'exorde, on se rend les auditeurs favorables, quelle clarté il y*

a dans la narration, quelle brièveté, quel air de sincérité, quel dessein caché quelquefois, et quel artifice (car ici le secret de l'art n'est guère connu que des maîtres de l'art), quel ordre ensuite, et quelle justesse dans la division, etc.

Il faut avoir soin que les paroles mises en parenthèses n'aient pas trop d'étendue; car comme elles interrompent le sens de la phrase principale ou incidente, elles y répandraient alors de l'obscurité.

2°. *Le trait de séparation* (—). Ce signe est d'usage aujourd'hui dans le dialogue, pour éviter la répétition gênante de ces façons de parler, *il dit*, *il répondit*; *dit-il*, *répondit-il*, et lui donner par là plus de rapidité. En voici un exemple:

Debout, dit l'Avarice, il est temps de marcher. —
Eh! laisse-moi. — Debout. — Un moment. — Tu répliques!
— A peine le soleil fait ouvrir les boutiques. —
N'importe, lève-toi. — Pour quoi faire, après tout? —
Pour courir l'Océan de l'un à l'autre bout,
Chercher jusqu'au Japon la porcelaine et l'ambre,
Rapporter de Goa le poivre et le gingembre. —
Mais j'ai des biens en foule, et je puis m'en passer. —
On n'en peut trop avoir, etc.

Boileau.

De quelques autres signes orthographiques.

Les autres *signes* dont il me reste à parler, ne sont point relatifs au sens des phrases; ils sont, au contraire, particuliers aux caractères de l'écriture, c'est-à-dire aux lettres mêmes dont les mots sont

formés. Ces *signes* sont l'*apostrophe* ('), la *cédille* (¸), le *tréma* (¨), et le *trait d'union* (-).

1°. L'*apostrophe* est une petite note ou virgule dont on se sert pour marquer l'élision (le retranchement) d'une voyelle; on la place au haut de la lettre qui précède cette voyelle : ainsi dans ces mots, *l'église*, *l'état*, *s'il est permis*, *d'où vient*, *quoi qu'il en soit*, etc., la petite note qui sépare les deux premières lettres, indique la suppression d'une troisième et s'appelle *apostrophe*.

Lorsque le mot *grande* est mis devant un substantif qui commence par une consonne, on supprime quelquefois l'*e* dans la prononciation, et même en écrivant, et l'on en marque le retranchement par une *apostrophe*, comme dans ces façons de parler : *à grand'peine*, *faire grand'chère*, *c'est grand'pitié*, *la grand'chambre*, *la grand'messe*, *il hérite de sa grand'mère*, etc.

Les mots qui prennent ordinairement l'apostrophe quand le mot suivant commence par une voyelle, sont *le*, *la*, *de*, *je*, *me*, *te*, *se*, *que*, *ce*, *ne*.

Si ne reçoit l'*apostrophe* que devant *il* et *ils* ; exemple : *s'il a*, *s'ils ont*. *Lorsque*, *puisque*, *quoique*, *jusque*, la reçoivent seulement dans quelques façons de parler, telles que celles-ci : *lorsqu'un ami*, *lorsqu'il ira*, *puisqu'elle part*, *quoi qu'on en dise*, *jusqu'à présent*.

2°. La *cédille* (l'*l* se mouille) est une petite marque en forme de c tourné de gauche à droite, qu'on

met sous la lettre *c* quand elle précède un *a*, un *o*, ou un *u*, pour faire qu'on la prononce comme une *s*. Exemple : *c'est un garçon*, *venez-çà*, *avez-vous reçu mon livre?*

3°. Le *tréma* (1) consiste en deux points, que l'on place sur une voyelle (et c'est toujours un *e*, un *i*, ou un *u*) pour avertir que cette voyelle forme seule une syllabe, et ne doit pas s'unir avec une autre. Ainsi, prononcez, en détachant, mais légèrement et sans affectation, la voyelle accentuée de ces mots, *poëte*, *naïf*, *Saül*, *ïambe* (pied d'un vers latin), *aiguë*, *ambiguë*, etc. Quelques personnes mettent le *tréma* sur l'*ü* dans certains mots, tels que *proüe*, *rue*, etc.; c'est l'employer inutilement, puisqu'il est impossible, qu'il y soit ou qu'il n'y soit pas, de prononcer ces mots autrement, et que d'ailleurs l'*u* n'y fait point une voyelle détachée. Ce n'est pas la même chose pour le mot *ciguë*, par exemple; puisque, sans le tréma, il n'y aurait pas de raison de prononcer la dernière syllabe autrement que dans *figue*, où ce *tréma* n'a pas lieu.

4°. Le *trait d'union* (qu'on appelle encore *tiret*, et dans l'imprimerie *division*) est une petite ligne horizontale (-) moins étendue que le *trait de séparation*, et dont le principal usage est de joindre deux mots, afin qu'on les prononce comme s'il

---

(1) Par ce mot, on entend encore la voyelle même qui est accentuée de deux points, et alors on dit un *ë* tréma, un *ï* tréma, un *ü* tréma.

n'y en avait qu'un. On l'emploie dans les cas suivans :

1°. Quand l'ordre de la phrase demande que le pronom personnel soit placé après le verbe dont il est le sujet, comme dans ces phrases : *partirez-vous bientôt? irai-je avec vous? croit-on de pareils contes? les méchans peuvent-ils être heureux en faisant le malheur des autres?* On double le *trait d'union* de cette manière (-t-), toutes les fois que le verbe est à la troisième personne du singulier, et qu'il a pour finale un *a* ou un *e* muet : exemples : *viendra-t-il avec moi? pense-t-il à votre affaire?*

2°. Lorsque le verbe, étant à l'impératif, est suivi d'un ou même de deux pronoms conjonctifs, exemple : *réjouis-toi, embrassez-vous, porte-lui ses livres; fiez-vous-y, allons-nous-en, rendez-les-moi,* etc.

3°. Quand le pronon *ce* est mis avec interrogation à la suite du verbe *être;* exemple : *est-ce votre affaire? sont-ce vos livres? sera-ce vous qui partirez le premier? étaient-ce des hommes ou des anges?* etc.

4°. Quand les monosyllabes *ci, là,* sont placés après un nom ou un pronom substantif, pour désigner plus particulièrement les personnes ou les choses; exemple : *donnez-moi ce livre-là, et celui-ci encore,* et avant un adverbe ou une préposition; exemple : *ci-dessous, là-dessus, jusque-là, par de-çà,* etc. Après un verbe on met seulement *là*

et quelquefois *çà* pour *ici ;* mais toujours avec le trait d'union ; exemple : *restez-là*, *venez-çà*.

5°. Enfin, pour marquer l'assemblage de deux mots, et quelquefois même de trois, que l'usage réunit en un seul, comme *aide-de-camp*, *arc-en-ciel*, *chef-d'œuvre*, *bout-rimé*, *peut-être*, *tout-à-fait*, *s'entre-choquer*, *s'entre-nuire*, etc., ou pour lier deux ou trois noms de baptême ; comme *Louis-Philippe-Emmanuel Durand*, *Jean-Jacques Rousseau*, afin qu'on sache qu'ils appartiennent à la même personne.

On fait encore usage de ce *trait* (qu'on ferait mieux d'appeler alors *trait de division*), quand on est forcé de diviser un mot qui ne peut tenir tout entier dans la même ligne ; mais il faut observer que la division ne peut se faire que par syllabes.

N. B. J'ai cru devoir entrer dans ces détails sur l'orthographe ; mais, je l'avoue, il s'en faut bien qu'il suffise de les lire pour que ceux qui n'ont aucune connaissance des langues grecque et latine la sachent parfaitement ; et je n'aurai garde de dire, avec l'assurance de l'auteur d'un livre intitulé : *Grammaire des dames*, ou *Nouveau Traité d'orthographe française :* « Pour peu qu'on réfléchisse en lisant ce *Traité*, on pourra apprendre l'orthographe sans le secours d'un maître, res-» source qu'on n'a point dans les grammaires » françaises. » Mais je donnerai aux personnes qui n'ont encore fait aucune étude de leur langue,

un conseil bien plus sage, et que je dois à l'expérience; c'est de copier d'abord beaucoup de verbes, en commençant par les auxiliaires; de lire ensuite avec attention une grammaire dans laquelle les principes, ceux de la syntaxe surtout, auront été exposés avec précision, et développés avec clarté; d'écrire tous les jours sous la dictée une page de prose d'abord, et ensuite de vers, qu'on aura choisie dans un ouvrage imprimé avec soin, et de comparer après cela la copie avec l'original. Pour les fautes qui tiendront à l'orthographe de principe, on tâchera de s'en rendre compte à soi-même, en recourant à la règle; et on corrigera celles contre l'orthographe d'usage, d'après l'original même qu'on aura sous les yeux. Si à cet exercice on joint encore celui d'une lecture faite de manière qu'en lisant les mots, on fasse, dans le moment même, attention aux lettres dont ils sont formés, il sera presque impossible alors qu'on n'apprenne pas tout-à-la-fois l'orthographe d'usage et l'orthographe de principe. Ajoutez à cet avantage celui de parler plus purement et plus correctement sa langue, ce qui est tout au moins aussi important.

CHAPITRE XXXII.

De la Versification française.

NOTRE poésie consiste particulièrement dans la rime et dans le nombre des syllabes; mais quand

on ne la considère que sous ces deux rapports, elle prend le nom de *versification*. Cette manière d'écrire est très ancienne chez les Français, puisqu'on trouve des vers rimés dans le onzième siècle (1), sous Philippe Ier. Cependant elle ne date, à proprement parler, que du règne de Philippe-Auguste. On a pu voir, au commencement de cet ouvrage, que les progrès de la poésie ne furent bien sensibles que sous François Ier et Henri II; et que sous Louis XIII, Malherbe et Corneille l'ont portée au point de perfection où elle est aujourd'hui.

Pour sentir les beautés et les défauts de la poésie, considérée dans ce qui résulte de la structure et de l'harmonie de nos vers, il est nécessaire d'avoir une connaissance générale des règles de la versification. Ces règles sont aussi très utiles pour la lecture des poëtes, qu'on lit souvent assez mal, surtout quand on se permet les mêmes élisions que dans la prose.

Les règles de notre versification ont pour objet *la structure des vers*, *la césure*, *la rime*, *les mots qu'on peut y faire entrer*, *ceux qu'on doit rejeter*, ce qu'on appelle *licences poétiques*, enfin *la combinaison des vers* les uns à l'égard des autres.

---

(1) Je pourrais dire même dans le neuvième, puisque j'ai rapporté, page 5, une épitaphe de ce temps, c'est-à-dire du règne de Charles-le-Chauve, en vers de huit syllabes, dont toutes les rimes sont en *at*.

ARTICLE PREMIER.

De la structure des vers.

La structure de nos vers consiste en un certain nombre de syllabes, qui ne sont point distinguées par *longues* et par *brèves*, comme chez les Grecs et les Romains. On a pu voir dans le discours préliminaire la singulière tentative de quelques auteurs du seizième siècle, qui voulurent introduire parmi nous l'usage des vers mesurés comme ceux de quelques odes d'Horace : entreprise ridicule dans un temps surtout où l'on n'avait peut-être pas encore songé que notre langue eût véritablement sa prosodie, mais une prosodie incapable de se plier aux lois de la versification grecque ou latine.

Ls nombre des syllabes est donc ce qui constitue nos vers, et à cet égard il est bien important de remarquer que ce nombre n'est pas toujours égal pour chaque espèce de vers; car les vers féminins ont nécessairement une syllabe de plus que les vers masculins.

On appelle vers féminins ceux qui finissent par un *e* muet seul ou suivi d'une *s* ou de *nt*, comme dans les pluriels des noms et des verbes. En voici des exemples :

C'est Dieu qui devant lui fait marcher la victoire.
Il dispose à son gré des fortunes humaines.
O monts de Gelboë! que vos sources tarissent.

Ces vers s'appellent *alexandrins*, ou vers de

douze syllabes (1). Cependant ils en ont réellement treize, à cause de la désinence féminine; au lieu que les suivans n'en ont strictement que douze, parce que la rime est prononcée, et qu'ils sont masculins :

Prévenez les besoins d'un ami malheureux;
Sans prodigalité montrez-vous généreux.

Il arrive quelquefois que des vers alexandrins dont la rime est féminine, ont jusqu'à seize et même dix-neuf syllabes, qui ne comptent cependant que pour douze, comme dans ceux-ci :

Le peuple, aveugle et faible, est né pour les grands hommes.
Dieu même entre en l'âme humble, et l'âme entre en Dieu même.

Mais l'élision des *e* muets qui se rencontrent dans le cours de ces deux vers, les réduit à treize syllabes, et par conséquent à la juste mesure du vers féminin.

L'*e* muet devant une voyelle n'a aucune valeur, à moins qu'il ne soit, pour s'exprimer ainsi, défendu par la consonne *s*, ou par *nt* : alors il peut former des syllabes, mais languissantes, et dénuées de nombre; on doit les éviter autant qu'il

(1) Dans le XII[e] siècle, Lambert Licors traduisit en vers de douze syllabes, une partie de l'histoire de Louis-le-Grand. C'est-là vraisemblablement ce qui a fait donner à ces vers le nom d'*alexandrins*.

est possible, parce qu'elles rendent le vers traînant et prosaïque.

Jamais à la fin d'un vers l'*e* muet ne forme de syllabe, fût-il suivi d'une *s* ou de *nt;* il sert seulement à différencier et à faire distinguer les rimes masculines d'avec les féminines.

On compte communément six sortes de vers.

La première, appelée vers *héroïques* ou *alexandrins*, est de douze syllabes; exemple :

Celui qui met un frein à la fureur des flots,
Sait aussi des méchans arrêter les complots....
Que peuvent contre lui tous les rois de la terre?

La seconde est de dix syllabes :

Un cœur humain, généreux et sensible,
Par les bienfaits qui partent de ses mains,
Se rend, sans crime, égal aux souverains.

La troisième, de huit :

Celui qui dompte la fortune,
Mérite seul le nom de grand.

La quatrième, de sept :

Je ne vois que des supplices
A la suite des délices
Que promet la volupté.

La cinquième, de six :

Hélas! comme le temps,
L'amour porte des ailes,

Et la sixième, de cinq :

Un bruit formidable
Gronde daus les airs.

Nous trouvons encore, à la vérité, dans quelques-uns de nos meilleurs poëtes, des vers de quatre, de trois, de deux, et même d'une syllabe; mais ils n'en ont jamais fait usage que dans le style familier, ou pour des vers à mettre en chant.

Au reste, on voit que, dans toute espèce de vers, les féminins ont toujours, comme je l'ai dit, une syllabe de plus qui ne se compte pas. Il est à remarquer que l'ode n'admet pas de vers qui aient moins de six syllabes, quoiqu'on trouve dans les Œuvres de Mlle Deshoulières une ode dont les vers n'en ont que cinq. Ceux que je viens de rapporter pour exemple sont, à la vérité, tirés de la fameuse cantate de *Circé*, qui est une espèce d'ode; mais ils sont en très petit nombre.

ARTICLE II.

De la Césure.

Des six espèces de vers dont nous venons de parler, il n'y a que ceux de douze et de dix syllabes qui aient une césure.

La césure est un repos qui coupe le vers en deux parties, qu'on nomme *hémistiches*. Dans les vers de douze syllabes, ce repos se fait à la sixième; et dans ceux de dix, à la quatrième.

Que toujours dans vos vers le sens coupant les mots,
Suspende l'hémistiche, en marque le repos,

dit Boileau, et ce précepte a l'avantage encore de nous montrer comment on doit lire cette espèce de vers, et les suivans, où l'hémistiche est à la quatrième syllabe :

> L'être suprême, en ses lois adorables,
> Par des ressorts toujours impénétrables,
> Fait, quand il veut, des maux les plus outrés
> Naître les biens les plus inespérés.
>
> *Rousseau.*

Mais pour que la césure soit exacte, il faut qu'elle coupe imperceptiblement le sens, de manière qu'elle procure un petit repos qui ne fasse pas trop attendre le reste du vers.

La césure est défectueuse quand, pour avoir le sens, on est obligé de prononcer sans aucune pause le vers entier; c'est par cette raison que les vers suivans pèchent contre la règle :

> Fuyez les vices, qui vous font perdre la grâce.
> Tâchez toujours de vous rendre aimable et poli.

En voici un de dix syllabes qui a été fait exprès pour exemple d'une mauvaise césure :

> Et souvent je fais faute à la césure.

La césure ne vaudrait rien non plus si elle était marquée par un *e* muet, fût-il suivi de l'*s* ou de l'*nt ;* mais elle est bonne quand le premier hémistiche finit par la troisième personne du pluriel de l'imparfait de l'indicatif ou du conditionnel, parce qu'alors le son de la syllabe est plein, et que la prononciation en est la même qu'à la

troisième personne du singulier de ces mêmes temps ; exemples :

Des biens qu'ils me donnaient j'ai méconnu le prix.
Des soldats périraient au sein de la victoire.

Dans la haute poésie, on doit éviter de rejeter au commencement du vers qui doit suivre, un mot qui dépend nécessairement de celui qui est à la fin du vers précédent. C'est en cela que nos vers ont peut-être plus de difficulté qu'on ne le pense, puisqu'il faut que deux ou trois vers fassent le complément d'une pensée : on voit, dans ceux qu'on va lire, que le poëte, pour exprimer la sienne, n'a pu se resserrer dans les bornes étroites de deux vers, et qu'il a été contraint de faire un enjambement sur le troisième.

Il n'est donc point d'amis, pour la dernière fois
Je le répète encor, qui connaissent les lois
D'une vraie amitié... ..

Il ne faut qu'un peu d'oreille pour sentir, en lisant des vers tels que ceux-là, que c'est le goût qui proscrit de pareils enjambemens.

Le génie de la langue latine ne permettait point à l'oreille du poëte d'être aussi difficile que la nôtre. On trouve même dans Horace un enjambement bien plus singulier : c'est celui d'un mot qui, trop long pour le dernier vers de la strophe, est coupé de manière que la première syllabe termine le vers précédent : il est dans la deuxième ode du premier livre, où le poëte reproche aux Romains le meurtre de César :

Vidimus flavum Tiberim, retortis
Littore Etrusco violenter undis,
Ire dejectum monumenta Regis,
Templaque Vestæ:

Iliæ dùm se nimiùm querenti,
Jactat ultòrem, vagus et sinistrâ
Labitur ripâ, Jove non probante, u-
xorius amnis (1).

Virgile, s'il en était besoin, me fournirait, au premier livre de son *Enéide*, un exemple à peu près semblable; mais comme le génie même de la langue latine et les lois de la versification réprouvaient de pareilles hardiesses, que faudrait-il en conclure? qu'il n'appartient qu'à de grands maîtres de prendre de grandes licences, et qu'Horace, pour m'en tenir à la citation, a préféré (ce qui serait une faute pour un écolier) de passer par-dessus les règles, plutôt que d'abandonner sa belle épithète d'*Uxorius*, épithète que le traducteur n'aurait sûrement pas rendue par une périphrase qui la dénature, et lui ôte sa grâce et son énergie, si notre langue lui eût offert un équivalent.

Si la dépendance d'un vers qui précède s'étendait au reste du vers qui suit, de manière qu'il n'y eût à la fin du premier qu'un petit repos qui

(1) « Nous avons vu le Tibre, arrivant de la mer de Toscane, faire rebrousser ses ondes, et les épancher sur sa rive gauche, pour aller renverser les monumens de Pompilius et le temple de Vesta, et venger, quoique sans l'aveu de Jupiter, les larmes d'une épouse trop vivement aimée. » L. B.

suspendît momentanément le sens, et n'exigeât point que l'on passât à un second ou à un troisième vers pour entendre le premier, alors ce serait de l'élégance, et même une finesse de l'art. parce que l'esprit en suspens n'aurait besoin d'aucun effort pour saisir ce passage, et serait déjà à demi éclairé, comme dans cet exemple :

Si la vertu n'est rien, pourquoi l'humble innocence
A-t-elle sur nos cœurs conservé sa puissance?
D'où vient qu'une bergère, assise sur les fleurs,
Simple dans ses habits, plus simple dans ses mœurs,
Impose à ses amans, surpris de sa sagesse?

C. de Bernis.

ARTICLE III.

De la Rime.

La *rime* est cette uniformité de son que les mots qui terminent deux ou trois vers portent à notre oreille; mais ces mots doivent être différens, au moins quant à la signification.

Le meilleur dictionnaire des *rimes*, c'est le génie; Boileau l'a dit :

Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement,
Et les mots pour le dire arrivent aisément.

Malheur donc à celui qui, voulant faire des vers, feuillette un dictionnaire pour chercher la rime qu'il adaptera à sa pensée; il ne peut faire que du remplissage, s'il est permis de parler ainsi, et sautiller de pensée en pensée, sans jamais avoir ce nerf poétique, cette vigueur de coloris, et surtout cet enchaînement d'idées, qui

frappent, attachent et décèlent le grand maître, le vrai poëte.

Malherbe, Corneille, Racine, Boileau, La Fontaine, Crébillon, Voltaire, etc., consultaient-ils le dictionnaire des rimes, les uns pour nous entraîner par des tableaux majestueux, les autres pour nous charmer par d'agréables descriptions? Non; ils suivaient l'impulsion de leur génie, à l'ascendant duquel la rime obéissait comme son esclave, et venait, pour ainsi dire, se placer d'elle-même au bout du vers.

Pour que deux mots riment ensemble, il ne suffit pas toujours qu'ils aient le même son; il faut encore qu'il y ait entre eux une convenance d'orthographe, et c'est ce qu'on appelle *rime riche*. Ainsi, *raillerie* rimera très bien avec *artillerie*, *loi* avec *emploi*, *devenir* avec *tenir*, parce que la dernière ou les deux dernières syllabes de chaque mot sont formées des mêmes lettres.

La rime suffisante est celle qui n'a pas une convenance parfaitement exacte de son, et particulièrement d'orthographe, comme dans les mots *fait* et *effet*, *maux* et *repos*, *fidelle* et *éternelle*. Cela n'empêche cependant pas que ces mots ne riment ensemble, mais cette rime ne sera pas riche.

Il y a deux sortes de rimes, la *masculine* et la *féminine*.

La rime *masculine* est ainsi appelée, parce qu'elle a un son plein, et que sa terminaison n'a point d'e muet : telle est celle de ces mots : *fierté*,

désir, *inconstant*, etc. Au lieu que la rime *féminine* présente toujours un *e* muet final, ou suivi immédiatement d'une *s* ou d'*nt*, comme *victoire*, *charmes*, ils *honorent*, etc.

La rime féminine consistant, comme on le voit, dans le son sourd, et, pour ainsi dire, mort de l'*e* muet, il ne faut pas y comprendre les troisièmes personnes du pluriel de l'imparfait et du conditionnel, parce que le son de l'*e*, qui se trouve à la fin, est absolument nul; exemple : *ils aimaient*, *ils recevraient*, etc.

Dans les rimes féminines, c'est toujours au son de la pénultième syllabe qu'on a égard pour les rendre riches ou suffisantes,

comme	*requêtes*, *blamaient*, *conquêtes*, *diffamaient*.	*riches*.
	gloire, *natte*, *victoire*, *patte*.	*suffisantes*.

Une syllabe brève ne rime pas bien avec une syllabe longue, non plus qu'une *l* mouillée avec une *l* double non mouillée; ainsi la rime de ces vers est défectueuse :

Sur le bord émaillé
Où Neuilly borne la Seine,
Reviens au vin d'Auvillé (1)
Mêler l'eau d'Hippocrène.

---

(1) L'usage en Champagne, où est ce bourg vanté pour son vin, est de prononcer *Auvilé*; mais la géographie l'écrit et le prononce *Hautvilliers*; avec cette orthographe, il n'eût pu entrer dans les vers où il est employé.

Les voyelles *e*, *i*, *u*, seules ou bien suivies des consonnes *l*, *s*, *t* ou *z*, et toutes les finales en *ant* ou en *ent*, comme *aimant*, *prudent*, en *eu* et en *ou*, comme *feu*, *genou*, ne riment richement ensemble qu'autant qu'elles sont précédées de consonnes semblables.

On n'exige pas la même chose pour les mots qui finissent par des sons pleins; ainsi *embarras* rimera avec *fracas*, *sots* avec *complots*, *désir* avec *soupir*.

Un mot terminé par les consonnes *s*, *x* et *z*, ne peut rimer qu'avec un mot semblable pour le son et pour la terminaison, et c'est ce qu'on appelle rimes *plurielles*.

Pour qu'une rime soit *plurielle*, il n'est pas nécessaire que le mot soit à ce nombre; il suffit qu'il s'écrive comme un pluriel. Par exemple, *voix* au singulier rimera avec *lois* au pluriel, *François* (nom propre) avec *rois*, *pois* (légume) avec *poids* (pesanteur), etc.

Les verbes, à l'*imparfait* et au *conditionnel*, ne riment bien qu'avec d'autres verbes, excepté quand ils sont à la première et à la seconde personne du pluriel; car ils peuvent alors rimer avec des substantifs, comme *aimions* avec *passions*, *pliez* (verbe) avec *alliés* (adjectif), etc.

Un mot ne peut jamais rimer avec lui-même, à moins qu'il n'ait une signification différente : par cette raison, la rime de ces deux vers est vicieuse :

Les chefs et les soldats ne se connaissent plus :
L'un ne peut commander, l'autre n'obéit plus.

Elle est, au contraire, bonne et même riche dans ces deux autres :

Nobles, souvenez-vous qu'une naissance illustre,
Des sentimens du cœur reçoit son plus beau lustre.

Dans les vers héroïques, comme ils ont une césure, on doit éviter soigneusement de faire rimer les hémistiches entre eux, comme dans ceux-ci :

Il ne tiendra qu'à *toi* de partir avec *moi*.

Il faut, pour les avoir, employer tous vos *soins* ;
Ils sont à moi du *moins*, tout autant qu'à mon frère.

Sinon, demain *matin*, si vous le trouvez bon,
Je mettrai de ma *main* le feu à la maison.

Il peut très bien arriver qu'en répétant des expressions déjà employées dans le vers précédent, ou même un hémistiche entier, cela donne plus de grâce et de mouvement au vers, et même plus de force à la pensée; alors on peut s'écarter de la règle, parce que c'est pour ajouter une beauté de plus au tableau. Exemple :

Tantôt la terre ouvrait ses entrailles profondes,
Tantôt la mer rompait la prison de ses ondes.

Là, le corps immortel à notre âme obéit ;
Ici, le corps mortel l'aveugle et le trahit.

Néanmoins, il faut être avare de pareilles répétitions, car elles deviendraient fastidieuses et monotones, si elles étaient trop fréquentes.

ARTICLE IV.

Des mots qu'on peut faire entrer dans les vers, et de ceux qui doivent en être bannis.

Il ne faut jamais oublier, soit en faisant des vers, soit en les lisant pour les apprécier, ce précepte de Boileau :

Il est un heureux choix de mots harmonieux :
Fuyez des mauvais sons le concours odieux :
Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée,
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

Art poét.

Ainsi, on rejettera avec soin les expressions dures ou d'une prononciation difficile, les termes bas ou prosaïques, de même que la fréquence des conjonctions que souvent les orateurs emploient si heureusement pour lier leurs périodes, ou pour donner au discours plus de rapidité, plus de véhémence.

La rencontre de la conjonction *et* devant un mot qui commence par les mêmes lettres, produit une aspérité d'autant plus désagréable, qu'elle choque nécessairement l'oreille, même dans la prose, et à plus forte raison dans les vers. Prenons pour exemple la phrase suivante : *un véritable ami est à desirer*, ET EST *le plus beau présent des dieux;* l'espèce de heurt occasionné par ces deux monosyllabes, *et est*, déplaira infailliblement. Si l'on met cette pensée en vers, et que l'on conserve les mêmes expressions, l'oreille n'en sera que plus révoltée :

Un ami véritable est un bien précieux ;
Il est à désirer, *et est* un don des dieux.

Au lieu que si l'on disait,

Un ami véritable est un bien précieux ;
Il fait notre bonheur ; c'est un présent des dieux,

le choc des monosyllabes n'aurait pas lieu, le vers en serait plus coulant, et la pensée même en aurait plus de grâce.

Gardez qu'une voyelle, à courir trop hâtée,
Ne soit, en son chemin, d'une voyelle heurtée.

Boileau, Art poét.

En vertu de ce principe, sur lequel repose l'observation précédente, les voyelles nasales forment aussi un choc désagréable devant des mots qui commencent par une voyelle semblable ou même différente, à moins qu'on ne puisse, sans altérer le sens, interposer un mot entre celui qui finit par une voyelle nasale et le mot qui commence par une voyelle simple. Dans ce vers, par exemple,

Ah! j'attendrai long-temps ; la nuit est loin encore,

si l'on prononce *loin-n-encore*, comme s'il y avait deux *n*, ou bien si l'on dit, en faisant une pause entre les deux adverbes, *loin-encore*, ces deux manières seront également vicieuses (1) : l'une doublera la *nasalité*, et l'autre occasionnera une

---

(1) *Voyez* dans le chapitre des consonnes, page 68, ce que j'ai dit de la prononciation de l'*n* finale.

espèce d'*hiatus*, ce qui ne sera pas moins désagréable.

La beauté de ces deux vers de Racine,

> Celui qui met un *frein* à la fureur des flots,
> Sait aussi des méchans arrêter les complots,

fait qu'on ne songe point à la *nasalité* du mot *frein*. D'ailleurs, comme ce mot forme le premier hémistiche, et qu'il exige une légère pause avant que de passer au second, la prononciation nasale est presque insensible.

Tout *e* muet précédé d'une voyelle, et terminant un mot seul, ou à l'aide des consonnes *s* ou *nt*, ne peut être reçu dans le corps d'un vers, à moins qu'il ne s'élide par la rencontre d'une voyelle initiale. Ainsi, ces vers ne valent rien :

> Au travers du soleil ma vu*e* s'éblouit.
>
> Ils vous lou*ent* tout haut, et vous jou*ent* tout bas.
>
> Ce que voi*ent* mes yeux, franchement je m'y fie.

Ceux-ci, au contraire, sont bons, parce que l'*e* muet est élidé par la voyelle qui suit :

> La *joie* est naturelle aux âmes innocentes.
>
> J'ai pris la *vie* en haine, et ma flamme en horreur.
>
> Athènes, par mon père *accrue* et protégée.
>
> Déidamie en *proie* aux plus vives alarmes.

Mais l'*e* muet n'est absolument compté pour rien, quand il se trouve dans le corps d'un mot où il est précédé d'une autre voyelle, comme dans ceux-ci : *il agréera*, *je crierai*, *tu louerais*, *dévouement*, *enjouement*, qu'on écrit et qu'on pro-

nonce en poésie : *il agréra*, *je crîrai*, *tu loûrais*, *dévoûment*, *enjoûment*.

Nous avons dit ailleurs que la première personne du présent de l'indicatif, ainsi que la seconde de l'impératif de presque tous les verbes des trois dernières conjugaisons, étaient terminées par une *s ;* les poëtes retranchent cette lettre quand ils y sont obligés par la rime. Racine a écrit :

Depuis cinq ans entiers, chaque jour je la *vois*,
Et crois toujours la voir pour la première fois ;

ce qui est conforme à l'usage ; et ailleurs :

Vous ne répondez point ? Perfide, je le *voi*,
Tu comptes les momens que tu perds avec moi.

Molière a écrit de même :

Je te le *dis* encor, je saurai me venger ;

et ailleurs :

Que sais-je ? un.... cent fois plus encor que je ne *di*.

Les poëtes se sont permis de retrancher l'*e* d'*encore*, afin de rendre la dernière syllabe de ce mot plus pleine, plus soutenue, et d'empêcher que le vers ne languisse. Il en est de même de *jusques*, dont ils retranchent l'*s*, pour faire élider, au besoin, l'*e* final.

Un autre privilége des poëtes, c'est d'alonger quelquefois les mots, au lieu de les accourcir, comme quand ils disent *alorsque* pour *lorsque*, *cependant que* pour *pendant que*, *avecque* pour *avec :* ce dernier tient encore du vieux langage,

et ne se trouve que rarement dans nos poëtes modernes. Corneille et Molière en ont fait un plus fréquent usage que Racine.

Souvent on supprime aussi *ne* avant les verbes dans les interrogations négatives ; ainsi, au lieu de dire *ne vois-tu pas*, on dit comme dans ce vers :

Vois-tu pas que sa haine égale mon amour ?

ARTICLE V.

Des Licences poétiques.

Tout écrivain, soit en vers, soit en prose, doit toujours avoir présent à l'esprit ce précepte de Boileau, que j'aurai encore occasion de rappeler :

Surtout qu'en vos écrits la langue révérée,
Dans vos plus grands excès vous soit toujours sacrée.
En vain vous me frappez d'un son mélodieux,
Si le terme est impropre, ou le tour vicieux ;
Mon esprit n'admet point un pompeux barbarisme,
Ni d'un vers ampoulé l'orgueilleux solécisme.
Sans la langue, en un mot, l'auteur le plus divin
Est toujours, quoi qu'il fasse, un méchant écrivain.

En général, on appelle *licences poétiques* certaines expressions qui ne seraient pas reçues dans la prose, mais qui figurent très bien dans la poésie, et surtout dans la haute poésie ; elles lui donnent plus de dignité et d'éclat que celles dont on se sert ordinairement. On dit en prose : les *hommes ;* en poésie ce sont les *humains*, les *mortels*. Le poëte nomme un *cheval* un *coursier*, il dit un *glaive* ou un *fer* pour une *épée*, *forfaits* pour

crimes, *flanc* pour *côté*, *onde* pour *eau*, *penser* pour *pensée*, *plaine azurée* pour le *ciel*, l'*Eternel* pour *Dieu*, l'*hymen* ou l'*hyménée* pour *le mariage*, l'*espoir* pour l'*espérance*, *antique* pour *ancien*, *jadis* pour *autrefois*, *soudain* pour *aussitôt*, *naguère* pour *il n'y a pas long-temps*, etc.

Au surplus, c'est au goût à nous décider sur le choix des termes qui ont le plus de grâce ou de noblesse en poésie; c'est encore le goût qui nous guidera pour rejeter ceux qui ne peuvent pas entrer dans un vers : mais on ne peut l'acquérir que par l'étude des règles, et la lecture des bons ouvrages.

ARTICLE VI.

De la combinaison des vers, les uns à l'égard des autres.

Dans le mélange des vers, c'est tantôt la rime et tantôt le nombre des syllabes qu'il faut considérer.

N. B. Le mélange des rimes est tellement indispensable, qu'il n'y a aucune sorte d'ouvrage en vers qui puisse être tout entier en rimes masculines ou féminines. La distribution des rimes n'est pas non plus tout-à-fait arbitraire; cependant nous voyons par les ouvrages de Marot, que les anciens poëtes mêlaient des rimes au hasard et comme elles se présentaient; ce qui donnait moins d'entraves à la poésie de ce temps-là.

Quant au nombre de syllabes, il n'y a point de

règles fixes à cet égard ; il dépend ordinairement du goût et de la volonté du poëte, pour les pièces libres et les poésies lyriques : mais dans le poëme épique et dramatique, ce nombre est déterminé à douze. Dans l'églogue, l'élégie, l'épître, la satire, il est ordinairement de douze, et quelquefois de dix. On trouve même des épîtres dont les vers ne sont que de huit syllabes.

Du mélange des Rimes.

Dans tout ouvrage de poésie, quel qu'en soit d'ailleurs le sujet, ou les rimes sont suivies, et on les appelle alors *rimes plates*, ou elles sont *croisées* ou *mêlées*.

Les rimes sont *suivies* ou *plates*, lorsqu'après deux rimes masculines il s'en trouve deux féminines, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la pièce ou du poëme. L'exemple qui suit commence par deux rimes féminines, suivies de deux masculines.

Un sage ami, toujours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible ;
Il ne pardonne point les endroits négligés,
Il renvoie en leur lieu les vers mal arrangés ;
Il réprime des mots l'ambitieuse emphase.
Ici le sens le choque, et plus loin c'est la phrase.
Votre construction semble un peu s'obscurcir ;
Ce terme est équivoque, il le faut éclaircir.
C'est ainsi que vous parle un ami véritable.

Boileau.

On appelle *rimes croisées* une rime féminine séparée de celle qui y répond par une rime mas-

culine, ou une rime masculine suivie d'une féminine, puis d'une masculine, etc. Les vers suivans sont un exemple de la première manière :

Venez, nations arrogantes,
Peuples vains, et voisins jaloux,
Voir les merveilles éclatantes
Que sa main opère pour vous.
Que pourront vos ligues formées
Contre le bonheur de nos jours,
Quand le bras du Dieu des armées
S'armera pour notre secours?

Rousseau, Ode 17, *liv.* I.

Les vers à *rimes mêlées* sont ceux où une rime féminine, par exemple, est suivie de deux rimes masculines, avant que de retrouver celle qui lui répond, comme ici :

Que votre éclat est peu durable,
Charmantes fleurs, honneur de nos jardins!
Souvent un jour commence et finit vos destins,
Et le sort le plus favorable
Ne vous laisse briller que deux ou trois matins.
Ah! consolez-vous-en, jonquilles, tubéreuses :
Vous vivez peu de jours, mais vous êtes heureuses.

Mad. Deshoulières.

Le nombre des syllabes est ordinairement égal dans les vers à *rimes plates*, mais non dans les deux autres espèces de vers, où ce nombre dépend du goût et quelquefois de la pensée du poëte.

Dans une tirade de vers, c'est une faute de reproduire de suite les mêmes rimes, soit masculines, soit féminines. L'oreille est également cho-

quée par la ressemblance des sons de l'une et de l'autre espèce de rimes, comme dans ces vers d'ailleurs pleins de belles images :

Tels des antres du nord, échappés sur la terre,
Précédés par les vents, et suivis du tonnerre,
D'un tourbillon de poudre obscurcissant les airs,
Des orages fougueux parcourent l'univers.

Terre, tonnerre, air, univers portent le même son à l'oreille, quoique avec des rimes d'une espèce différente ; ce qui est un défaut, excusable sans doute, parce que si l'auteur eût voulu l'éviter, il lui eût fallu délayer sa pensée dans huit vers qui auraient affaibli la vivacité de ses couleurs. Au reste l'esprit a créé les règles d'après la route que le génie lui a tracée, et il doit laisser à son maître le droit de s'en écarter, quand il croit devoir le faire pour être plus sublime ou plus brillant dans ses peintures.

ARTICLE VII.

Des Stances.

Ce que nous allons dire des stances, peut s'entendre également des *strophes*, qui conviennent particulièrement à l'ode.

On appelle *stances* ou *strophes*, un certain nombre des vers après lequel le sens est fini et complet, et c'est ce à quoi les Latins ne faisaient pas la même attention que nous; on voit en effet que dans leurs odes, le sens est très souvent continué d'une *strophe* à l'autre.

Chacune de nos *stances* peut être en nombre pair, de quatre, de six, de huit et de dix vers; ou en nombre impair, de cinq, de sept et de neuf vers.

La mesure de ces vers est arbitraire, et dépend, ainsi que le mélange des rimes, du goût et de la volonté du poëte.

On appelle *ode* une suite de stances ou de strophes sur le même sujet.

Les stances, quand elles sont isolées et sans suite, se nomment *quatrains*, *sixains* et *dizains*.

En général, les stances sont régulières ou irrégulières.

Elles sont régulières quand elles se ressemblent, et par le mélange des rimes, et par le nombre des vers; que ces vers enfin sont de même mesure et également distribués. Si, avec cela, elles roulent sur le même sujet, alors on les nomme plus communément *strophes*.

Les stances sont irrégulières quand elles diffèrent par le mélange des rimes, par l'inégalité des vers, et par leur distribution.

Le dernier vers d'une stance ne doit pas rimer avec le premier de la stance suivante; mais dans celles qui roulent sur le même sujet, dans une ode par exemple, il faut que toutes les strophes commencent et finissent par les mêmes rimes : en sorte que si la première rime est masculine, et la dernière féminine, la strophe suivante doit commencer et finir de même.

I.

Exemples de Stances en nombre pair, et de la manière dont les rimes sont mélangées.

Stance de quatre vers.

Combien avons-nous vu d'éloges unanimes
Condamnés, démentis par un honteux retour !
Et combien de héros, glorieux, magnanimes,
Ont vécu trop d'un jour !

Ici, comme on le voit, les rimes sont croisées.

Stance de six vers.

O Dieu ! que ton pouvoir est grand et redoutable !
Qui pourra se cacher au trait inévitable
Dont tu poursuis l'impie au jour de ta fureur ?
A punir les méchans ta colère fidèle
Fait marcher devant elle
La mort et la terreur.

Dans cette strophe, les deux premiers vers sont sur une même rime : or, dans une strophe de six vers qui commence ainsi, il doit toujours y avoir un repos au troisième.

Seigneur, dans ta gloire adorable
Quel mortel est digne d'entrer ?
Qui pourra, grand Dieu, pénétrer
Ce sanctuaire impénétrable,
Où tes saints inclinés, d'un œil respectueux
Contemplent de ton front l'éclat majestueux ?

Stance de huit vers.

Toi, pour qui l'ardente victoire
Marche d'un pas obéissant,
Seigneur, combats pour notre gloire,
Protége ton peuple innocent ;
Et fais que notre humble patrie,
Jouissant d'un calme promis,

Confonde à jamais la furie
De nos superbes ennemis.

Ces vers sont en rimes croisées ; il doit y avoir toujours un repos au quatrième.

Stance de dix vers.

Montrez-nous, guerriers magnanimes,
Votre vertu dans tout son jour,
Voyons comment vos cœurs sublimes
Du sort soutiendront le retour ;
Tant que sa faveur vous seconde,
Vous êtes les maîtres du monde,
Votre gloire nous éblouit ;
Mais au moindre revers funeste,
Le masque tombe, l'homme reste,
Et le héros s'évanouit.

On voit par cet exemple que dans les strophes ou stances de dix vers, il doit y avoir un repos au quatrième et au septième. Au reste, il faut observer, pour toutes les stances qui sont en nombre pair, que, de quelque manière qu'on mélange les vers, il ne peut y en avoir trois de suite sur la même rime.

II.

Stances de nombre impair.

La seule règle qui distingue les stances de nombre impair de celles dont je viens de parler, c'est qu'elles doivent toujours avoir trois vers sur une même rime masculine et féminine, observant néanmoins que, pour ces stances, comme pour toute autre espèce de poëme, ces trois rimes ne peuvent jamais aller de suite; il faut, ou qu'elles soient

croisées, ou que deux seulement aillent ensemble, comme dans les exemples suivans.

Stance de cinq vers.

Que la simplicité d'une vertu paisible
Est sûre d'être heureuse, en suivant le Seigneur !
Dessillez-vous, mes yeux; console-toi, mon cœur :
Les voiles sont levés, sa conduite est visible
Sur le juste et sur le pécheur.

Stance de sept vers.

La constance est le seul remède
Aux obstacles du sort jaloux;
Tôt ou tard, attendris pour nous,
Les dieux nous accordent leur aide :
Mais ils veulent être implorés,
Et leur résistance ne cède
Qu'à nos efforts réitérés.

Stance de neuf vers.

Le roi des cieux et de la terre
Descend au milieu des éclairs;
Sa voix, comme un bruyant tonnerre,
S'est fait entendre dans les airs.
Dieux mortels, c'est vous qu'il appelle;
Il tient la balance éternelle
Qui doit peser tous les humains :
Dans ses yeux la flamme étincelle,
Et le glaive brille en ses mains.

Il y a d'autres poëmes encore, tels que le sonnet, le rondeau, etc., qui ont leurs règles particulières, dont j'aurai occasion de parler dans la dernière partie du second volume de cet ouvrage.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

LE LYCÉE DE LA JEUNESSE, OU LES ÉTUDES RÉPARÉES.

SECONDE PARTIE.

LA MYTHOLOGIE.



INTRODUCTION.

Idée générale de la Mythologie.

La mythologie (1) est l'histoire fabuleuse des divinités du paganisme. Fille de l'erreur et de la poésie, elle n'offre qu'un tissu d'imaginations bizarres, un amas confus de faits quelquefois vrais dans le fond, mais toujours sans chronologie, sans ordre, souvent même répétés sous différens noms:

(1) Ce mot vient du grec, et signifie, dans cette langue, *discours sur la fable* ou *discours fabuleux*.

enfin, c'est un assemblage de contes misérables (1), la plupart destitués de vraisemblance, et qui ne doivent leur mérite qu'au talent du poëte qui, en les créant, sut leur prêter les plus séduisantes couleurs. Mais comme elle est le ressort principal et quelquefois même la base des plus beaux ouvrages en vers, tant anciens que modernes, que d'ailleurs la peinture et la sculpture lui doivent en partie leurs chefs-d'œuvre, il est presque impossible aujourd'hui de lire les uns et de voir les autres avec intérêt, de passer même pour un homme instruit, quelques connaissances qu'on ait d'ailleurs, si l'on n'a pas au moins une légère idée de toutes ces chimères, que la crainte fit prendre jadis à certains peuples pour la réalité; mais que les sages et ceux que la naissance ou l'éducation élevait au-dessus du vulgaire, traitaient, dans le fond du cœur, avec mépris.

Les idées sublimes que Platon, Socrate et Cicéron ont eues de la divinité, et le ridicule que Sénèque et Lucien, Juvénal et Callimaque, jetèrent et sur les dieux et sur leur culte, montrent assez qu'il n'y avait guère que le peuple, ou plutôt une grossière populace, qui ajoutât foi à tous les contes que ses prêtres lui débitaient sur les dieux, les demi-dieux, et les héros même, que les poëtes avaient chantés.

---

(1) C'est ainsi qu'en jugeait M. *de Chompré:* et en effet, un homme raisonnable peut-il voir la fable d'un autre œil?

On regarde communément l'Egypte et la Phénicie comme le berceau de la Fable. Des colonies de cette dernière l'ayant portée en Grèce, elle y fut bientôt embellie et augmentée par l'imagination riante et féconde d'Homère et d'Hésiode (1): on y éleva même des temples et on offrit des victimes à des dieux dont la plupart devaient leur existence à ces deux poëtes. L'idolâtrie ainsi établie chez les Grecs, passa aux Romains, qui la portèrent, avec leur puissance, jusqu'aux extrémités du monde; et pour imprimer aux peuples qu'ils avaient soumis plus de vénération pour leur culte, ils y mêlèrent celui de leurs divinités, à qui ils bâtirent même un temple, qu'ils nommèrent *Panthéon* (2). Le nombre des dieux qu'on y adorait se montait, selon Varron, à près de trente mille.

La théologie païenne distinguait quatre ordres de dieux.

Ceux du premier ordre étaient appelés *dieux suprêmes :* on en comptait vingt, qui étaient connus et révérés de toutes les nations.

Ceux du second ordre habitaient la terre, la mer et les enfers; c'était, au rapport d'Ovide,

---

(1) Le premier dans son *Iliade*, et l'autre dans sa *Théogonie*, ou *génération des dieux*.

(2) Expression formée de deux mots grecs, dont le premier signifie *tout*, et l'autre *dieu*. Le Panthéon était donc un temple consacré à tous les dieux.

des divinités bourgeoises (*de plebe dii*), qui, pour la plupart, dépendaient même des premiers.

Ceux du troisième ordre étaient des demidieux, ainsi appelés parce qu'ils tiraient leur origine d'un dieu et d'une mortelle, ou d'un mortel et d'une déesse. De ce nombre étaient encore les héros, à qui de grandes actions avaient mérité les honneurs de l'apothéose (1), si souvent décernés par la flatterie.

Enfin ceux du quatrième ordre, qui comprenait les vertus et les vices.

CHAPITRE PREMIER.

Dieux du premier ordre.

Les dieux du premier ordre forment naturellement deux classes : la première est celle des di-

(1) Ce mot est purement grec, et dérive de deux autres qui signifient littéralement *je fais dieu*, ou *je mets au rang des dieux*. L'apothéose était une cérémonie en usage chez les païens, pour mettre les empereurs au nombre des divinités célestes. La plupart des auteurs prétendent que cette coutume ne remonte pas plus haut qu'Auguste, à qui on éleva des temples, même durant sa vie. Au reste, l'apothéose, qui avait été le comble des honneurs, tomba bientôt dans l'avilissement, par rapport au grand nombre de personnes, favoris, maîtresses, et autres, à qui on la décerna. Vespasien en faisait même si peu de cas, qu'étant près de mourir, il dit à ceux qui l'entouraient : *je sens que je commence à devenir dieu.*

vinités du ciel ; et la seconde, celle des divinités des enfers.

ARTICLE PREMIER.

Divinités du ciel.

I.

LE CHAOS ET LE DESTIN.

Le Chaos, dans la théologie païenne, était regardé comme le plus ancien des dieux ; il présida à cette masse informe de laquelle tout a été créé,

Jusques au jour pompeux et florissant
Qui donna l'être à l'univers naissant ;
Quand l'harmonie, architecte du monde,
Développant, dans cette nuit profonde,
Les élémens pêle-mêle diffus,
Vint débrouiller ce mélange confus ;
Et variant leurs formes assorties,
De ce grand tout anima les parties.

Rousseau.

Alors parut le Destin, divinité qui reçut en naissant un pouvoir absolu sur l'univers, et sur les dieux mêmes. Il s'appelait *Fatum*. On le représentait ayant sous ses pieds le globe de la terre, et dans ses mains un livre où la destinée des hommes était écrite. Il habite, disent les poëtes, un temple fermé par cent portes d'airain.

Loin de la sphère où grondent les orages,
Loin des soleils, par-delà tous les cieux,

S'est élevé cet édifice affreux
Qui se soutient sur le gouffre des âges.

C'est là que les dieux et Jupiter même allaient consulter les oracles du Destin.

A ses regards un bronze incorruptible
Offre en un point l'avenir ramassé :
L'urne des sorts est dans sa main terrible ;
L'axe des temps pour lui seul est fixé.
Sous une voûte où l'acier étincelle,
Est enfoncé le trône du Destin :
Triste barrière et limite éternelle,
Inaccessible à tout l'effort humain.
Morne, immobile, et dans soi recueillie,
C'est de ce lieu que la Nécessité,
Toujours sévère et toujours obéie,
Lève sur nous son sceptre ensanglanté,
Ouvre l'abyme où disparaît la vie,
D'un bras de fer courbe le front des rois,
Tient sous ses pieds la terre assujettie,
Et dit au Temps : *Exécute mes lois.*

Dorat.

II.

TITAN, SATURNE ET JANUS.

Les mythologues (c'est ainsi qu'on appelle ceux qui ont écrit sur la fable) parlent d'un dieu et d'une déesse aussi anciens que le Chaos même, ou dont la naissance remonte tout au moins à la création des choses : c'était *Cœlus* ou le Ciel, et *Vesta-Prisca* (1), divinité qui présidait au feu.

(1) C'est-à-dire l'ancienne, pour la distinguer de Vesta femme de Saturne. Beaucoup d'auteurs disent que c'était

Ils eurent deux fils, Titan et Saturne : ce dernier s'appelait encore le Temps. Les poëtes nous le représentent sous la figure d'un vieillard, avec des ailes, une faux et un aviron, attributs propres à marquer la rapidité et la vicissitude du temps, qui détruit tout. Saturne, appréhendant que son père n'eût de Vesta d'autres héritiers de l'empire du monde que lui et son frère, lui porta un coup de faux, et occasionna, dit-on, par cet attentat, la naissance de Vénus, qui fut formée de l'écume de la mer et du sang de Cœlus, qui s'y était mêlé. Impatient de régner, il acheta de Titan son droit d'aînesse, que celui-ci ne lui céda qu'à condition qu'il n'élèverait aucun enfant mâle : mais Rhée, ou Cybèle, femme de Saturne, à qui un pareil traité déplaisait infiniment, étant un jour accouchée d'une fille et d'un garçon, elle ne montra à Saturne que la première, appelée Junon, et fit secrètement élever l'autre sous le nom de Jupiter. La même adresse lui réussit encore pour Neptune et Pluton, que nous verrons bientôt se partager l'empire du monde. La naissance de Jupiter ne put être si secrète, qu'elle ne parvînt enfin aux oreilles de Titan : indigné de voir qu'on manquât ainsi à la foi des traités, il arma contre

celle-ci qui présidait au feu. J'ai cru, comme quelques autres, qu'il valait mieux en faire les honneurs à la mère. Au reste, j'ai toujours pensé que s'il n'y avait pas de folie à disserter sur toutes les rêveries de la fable, c'était au moins du temps employé en pure perte.

son frère, et le fit prisonnier. Jupiter, devenu grand, remit Saturne sur le trône, d'où il le chassa peu de temps après, parce que celui-ci, ayant lu dans le livre du Destin que son fils envahirait un jour ses états, lui avait dressé des embûches où il comptait le faire périr. Saturne se sauva en Italie avec Cybèle; Janus, roi de cette contrée, les reçut avec empressement (1), et le dieu lui enseigna, par reconnaissance, à cultiver la terre et à policer ses peuples; on dit même qu'il lui donna encore le talent de connaître l'avenir, et de ne point oublier le passé : c'est pourquoi on le représente avec deux visages, et quelquefois même avec quatre. Il est certain, au reste, que les Romains, pour rappeler la mémoire de ces grands évènemens, avaient institué, en l'honneur de Saturne, des fêtes appelées *Saturnales*, qui étaient toutes consacrées au plaisir (2), et qu'ils avaient élevé à Janus un temple dont les

---

(1) Ce pays fut appelé depuis *Latium*, du latin *latere, se cacher :* du moins est-ce ainsi que le dit Ovide :

Dicta fuit Latium terra, latente deo.

Ce pays fut appelé LATIUM *parce qu'un dieu s'y était caché.*

(2) Pendant ces fêtes, qui, du temps de Caligula, duraient jusqu'à cinq jours, les Romains s'envoyaient réciproquement des présens, les tribunaux étaient fermés, les écoles cessaient, on différait le supplice des criminels, les maîtres servaient eux-mêmes leurs esclaves à table.

portes étaient fermées pendant la paix, et ouvertes pendant la guerre.

III.

LES QUATRE AGES.

C'est ici le lieu de parler des quatre âges du monde ; mais écoutons Ovide dans l'élégante traduction de M. de Saint-Ange.

1. *L'âge d'or.*

L'âge d'or, âge heureux du monde en son enfance,
Vit fleurir l'équité, vécut dans l'innocence....
L'homme, simple en ses mœurs, simple dans sa droiture,
Pour juge avait son cœur, et pour loi la nature....
La terre, vierge encor, fertile sans culture,
Du soc qui la déchire ignorait la blessure....
Le printemps régnait seul, l'haleine des zéphyrs
Caressait mollement les fleurs, dont la nature
D'elle-même et sans soin émaillait la verdure.
L'épi, sans laboureur, jaunissait les guérets.
Là coulait un lait pur, là coulait un vin frais ;
Et d'un miel savoureux la liqueur précieuse
Distillait à flots d'or des branches de l'yeuse.

On verra ailleurs comment Boileau a traité le même sujet.

2. *L'âge d'argent.*

Vainqueur du vieux Saturne, un dieu moins indulgent
Soumit bientôt le monde à son sceptre d'argent.
Jupiter, en saisons partageant les années,
De l'antique Printemps abrégea les journées.
L'Eté brûla les champs glacés par les Hivers,
Et l'Automne inégale attrista l'univers.
. . . . Un antre, un toit de joncs,
Furent nos premiers toits, nos premières maisons.

Dans ces champs où le blé se donnait sans semence,
Il fallut de Cérès déposer l'espérance;
Il fallut que le bœuf, aux travaux condamné,
Gémît dans les sillons, sous le joug incliné.

3. *L'âge d'airain.*

L'âge d'airain vit naître une race nouvelle,
Farouche, belliqueuse, et non pas criminelle.

4. *L'âge de fer.*

Ce fut au siècle affreux nommé siècle de fer
Que le crime en fureur s'échappa de l'enfer.
La bonne foi, la paix, la pudeur, disparurent;
Les trahisons, la fourbe, aussitôt accoururent....
Le hardi nautonier, sur la foi d'une étoile,
A des vents mal connus osa livrer la voile,
Et la mer vit les pins, avec orgueil flottans,
Insulter la tempête et braver les autans.
La terre, ainsi que l'air, long-temps libre et commune,
Fut soumise au partage : une pierre importune
Limita les enclos des divers possesseurs.
Ce ne fut point assez d'épuiser ses faveurs,
D'exiger les tributs de ses plaines fécondes;
On osa déchirer ses entrailles profondes,
Creuser jusqu'aux enfers, et ravir ses métaux,
Ces trésors corrupteurs, alimens de nos maux,
Trésors que la nature, avec prudence avare,
Cacha loin de nos yeux, aux confins du Ténare.

IV.

CYBÈLE.

Cybèle (1), fille du Ciel et de la Terre, épousa

---

(1) Elle était encore appelée la mère des dieux, Ops, Vesta, Dindymène, Bérécynthie et la Bonne-Déesse.

Saturne, qu'elle suivit dans son exil. On la représentait avec une couronne composée de tours, une clef à la main, et un habit parsemé de fleurs, assise enfin sur un char traîné par des lions. Le pin lui était consacré, parce qu'elle avait changé en cet arbre le jeune Atys, qu'elle aimait avec passion, et qui l'avait sacrifiée à la nymphe Sangaride. On lui offrait en sacrifice un taureau, une chèvre ou une truie. Ses fêtes se célébraient au son des tambours, dans un temple d'où les hommes étaient exclus. Ses prêtres, appelés Corybantes, Curètes ou Dactyles, portaient sa statue par les rues et les places publiques; ils dansaient à l'entour avec des contorsions dans lesquelles ils se déchiraient même à coups d'épée, pour tirer quelque argent du peuple. A Rome on lui avait consacré, sous le nom de *Vesta*, un feu perpétuel, dont l'entretien était confié à de jeunes vierges, qu'on appelait *Vestales*. S'il s'éteignait par la faute de l'une d'elles, on ne pouvait le rallumer qu'avec le feu des rayons du soleil, et la coupable était condamnée à être enterrée vive. La plupart des historiens prétendent que ce supplice n'avait lieu que pour celles qui manquaient au vœu qu'elles avaient fait de garder leur virginité pendant les vingt années que durait leur sacerdoce. Au reste, on prenait les Vestales dans les meilleures familles, et elles jouissaient à Rome de la plus grande considération.

V.

CÉRÈS ET PROSERPINE.

Cérès, fille de Saturne et de Cybèle, présidait à l'agriculture, qu'elle avait elle-même enseignée aux hommes dans le cours de ses voyages avec Bacchus. Pluton lui ayant enlevé sa fille Proserpine, elle alluma deux flambeaux sur le mont Etna, pour la chercher de nuit comme de jour. Ce fut la nymphe Aréthuse qui lui apprit où elle était. Aussitôt elle descendit aux enfers; mais Proserpine, déjà accoutumée au sombre empire de Pluton, que toutes les filles avaient auparavant refusé pour époux, ne voulut point en sortir. Cependant Jupiter, sensible à la peine de Cybèle, promit qu'elle lui serait rendue si elle n'avait rien mangé depuis son arrivée aux enfers. Ascalaphe, interrogé, déposa qu'elle avait cueilli une grenade, dont elle avait mangé sept grains. Ce malheureux paya cher son indiscrétion; la déesse le métamorphosa en hibou. Cérès obtint pourtant de Jupiter que sa fille demeurerait six mois avec elle dans le ciel, et autant avec Pluton dans les enfers. Les fêtes de cette déesse s'appelaient *Ambarvalies*, à cause des processions qu'on faisait dans les champs pour obtenir d'elle une abondante récolte. On la représentait tenant une faucille d'une main, de l'autre une poignée d'épis et de pavots, et toute couverte de mamelles, pour désigner, sans doute, la fécondité de la terre. Ceux

qui révélaient ou même qui troublaient ses mystères, étaient punis de mort.

VI.

JUPITER.

Jupiter était, comme on l'a vu, fils de Saturne et de Rhée. Celle-ci lui sauva la vie en le faisant élever dans l'île de Crète par les Corybantes et par les Nymphes, à qui il donna dans la suite, pour récompense, une des cornes de la chèvre Amalthée qui l'avait nourri : c'est ce qu'on appela la *Corne d'abondance*. Quand il se vit en état de porter les armes, il remit son père sur le trône d'où Titan l'avait fait descendre, et ne tarda pas à s'y placer lui-même. Il épousa ensuite Junon, et partagea les états de son père avec ses deux frères, Neptune et Pluton. Le premier eut l'empire de la mer, et le second celui des enfers. Pour lui, il garda le ciel, avec un droit sur tout l'univers. Ce dieu songeait à peupler la terre d'habitans, lorsqu'il se vit obligé de foudroyer les Titans, qui avaient entrepris de remettre leur père sur le trône. C'était des géans qui, pour escalader le ciel, entassaient montagnes sur montagnes. Briarée, leur chef, avait cent bras et cinquante têtes. A la vue de ces préparatifs, tous les dieux, excepté Bacchus, avaient quitté le ciel et s'étaient retirés en Egypte; ils revinrent quand la paix fut rétablie, et Jupiter s'occupa alors du soin de créer des hommes. Mais il se vit encore obligé d'apaiser

les murmures des dieux, qui, mécontens qu'il s'attribuât ce droit à lui seul, firent faire à Vulcain une femme qu'on appela *Pandore*, parce que chacun, pour la rendre parfaite, lui fit son présent. Jupiter voulut aussi lui en faire un : c'était une boîte, dans laquelle il avait renfermé tous les maux qui peuvent affliger l'homme pendant sa vie. Pandore l'ouvrit, et ces maux se répandirent en foule sur la terre; l'espérance, le seul bien que renfermât cette boîte emblématique, resta au fond.

Prométhée, voulant imiter aussi les dieux, eut l'audace de monter au ciel, et de prendre du feu au char du Soleil pour animer quelques statues d'argile; mais Jupiter le fit attacher par Vulcain sur le mont Caucase, où un aigle mangeait son foie à mesure qu'il renaissait. Quelque temps après, la méchanceté des hommes étant parvenue à son comble, le souverain des dieux les fit périr tous par un déluge universel. Deucalion, fils de ce même Prométhée, et Pyrrha, sa femme, échappèrent seuls au naufrage. Mais quand les eaux furent retirées, ils renouvelèrent l'espèce humaine, Deucalion les hommes, et Pyrrha les femmes, en jetant, par le conseil de Thémis, des pierres derrière eux par-dessus leur tête. L'univers ayant donc repris une nouvelle forme, Jupiter ne songea plus qu'à s'abandonner à ses plaisirs. Il se métamorphosait de toutes manières pour tromper Junon, et séduire celles dont il voulait faire ses concubines :

Satyre, aigle, serpent, cygne aux brillantes ailes,
Ou taureau traversant les flots :
Cent fois il a daigné, sous cent formes nouvelles,
Peupler le monde de héros.

Ce fut, en effet, sous la figure d'un satyre qu'il surprit Anthiope, et en se changeant en cygne qu'il trompa Léda, femme de Tyndare, laquelle accoucha de deux œufs, d'où sortirent Pollux et Hélène, Castor et Clytemnestre, que la fable désigne sous le nom de *Tyndarides*. Métamorphosé en taureau, il avait de même trompé Europe, fille d'Agénor. Cette princesse s'étant mise sur son dos, il prit la fuite, passa la mer à la nage, et la transporta dans cette partie du monde que nous habitons, et à laquelle elle a donné son nom. Il prit aussi la figure d'Amphitryon pour tromper Alcmène, et de Diane pour séduire Calisto, l'une des nymphes de cette déesse. Enfin, épris de la beauté de Ganimède, il se métamorphosa en aigle pour l'enlever; l'ayant ensuite porté au ciel, il le chargea de lui verser le nectar à la place d'Hébé, déesse de la jeunesse et fille de Junon. Tels sont les hauts faits que la théologie païenne attribuait à Jupiter. Comme maître absolu des dieux et des hommes, il était toujours représenté la foudre à la main, et monté sur un aigle. Le chêne lui était consacré. Il avait partout des temples magnifiques, et ses surnoms variaient suivant les lieux où il était adoré. Au reste, on l'appelait particulièrement *olympien*, parce qu'on prétend qu'il demeu-

rait, avec toute sa cour, sur le sommet du mont Olympe.

VII.

JUNON.

Junon, sœur et épouse de Jupiter, devait, comme lui, la naissance à Saturne et à Rhée. Souveraine des dieux, elle présidait encore aux royaumes et aux empires. A la fierté que lui donnait sa naissance et son rang elle joignait une humeur impérieuse, qui lui fit perdre le cœur de Jupiter, et un caractère vindicatif que rien n'était capable de fléchir. Souvent on lui entendait dire :

Moi, l'épouse et la sœur du maître du tonnerre!
Moi, la reine des dieux, du ciel et de la terre (1)!
Ah! périsse ma gloire, et faisons voir à tous
Que ces dieux si puissans ne sont rien devant nous.

Telle est l'idée que Rousseau nous donne de son orgueil : on s'étonne moins, après cela, des infidélités de Jupiter. Quoi qu'il en soit, elle eut trois enfans, Hébé, Mars et Vulcain. Le paganisme n'eut peut-être point de déesse dont le culte ait été plus général que celui de Junon; et c'était un effet de la crainte que sa hauteur inspirait. Ses

---

(1) Imitation de Virgile quand il lui fait dire :

Ast ego quæ divûm incedo regina, Jovisque
Et soror et conjux.........................

AEn. Lib. I.

prêtresses étaient si respectées dans Argos, que l'on y comptait les années par celles de leur sacerdoce. Elle présidait aux mariages et aux accouchemens; c'est pourquoi les femmes avaient pour elle une vénération particulière. Jamais elle ne pardonna à Pâris de lui avoir préféré Vénus, en donnant à celle-ci la pomme d'or que la Discorde avait jetée sur la table aux noces de Thétis et de Pélée, et sur laquelle ces mots étaient écrits :

Le Sort à la plus belle a réservé ce prix.

Junon, toujours attentive aux démarches de Jupiter, persécutait encore et ses maîtresses, et les enfans qu'il en avait eus. Elle confia à Argus, qui avait cent yeux, la malheureuse Io, que Jupiter avait métamorphosée en vache pour la soustraire à sa méchanceté. Mercure tua ce surveillant incommode, après l'avoir endormi au son de sa flûte; mais la déesse le changea en paon, et prit cet oiseau sous sa protection. Elle donna seule aussi la naissance à Mars, pour se venger de ce que Jupiter avait mis, sans elle, Pallas au monde, en la faisant sortir de son cerveau. Les poëtes la représentent sur un char traîné par des paons, quelquefois précédée de l'arc-en-ciel : nom qu'elle donna à sa messagère Iris, quand elle la plaça au ciel pour la récompenser de ses bons services.

VIII.

APOLLON ET LES MUSES.

Apollon, fils de Jupiter et de Latone, s'appelait Phœbus au ciel, parce qu'il conduisait le char du Soleil, traîné par quatre chevaux, et Apollon sur la terre. Il présidait particulièrement à la musique et à la poésie. On dit qu'il habitait avec les Muses l'Hélicon, le Parnasse, le Piérus, et les bords de l'Hippocrène et du Permesse, où paissait ordinairement le cheval Pégase (1), qui leur servait de monture. Ces Muses, que les poëtes désignent ordinairement sous les noms de Neuf-Sœurs, de Filles de mémoire, de Déesses du Sacré-Vallon, etc., sont au nombre de neuf; elles ont chacune un emploi particulier. Clio préside à l'histoire, Melpomène à la tragédie, Thalie à la comédie, Euterpe à la musique, Terpsichore à la danse, Erato aux poésies lyriques, Calliope à l'éloquence et à la poésie héroïque, Uranie à l'astronomie, et Polymnie à la rhétorique, et, selon d'autres, à l'ode.

Apollon s'étant fait chasser du ciel pour avoir tué les Cyclopes, qui avaient fourni à Jupiter les foudres dont il s'était servi contre Esculape, pour le punir d'avoir ressuscité Hippolyte, il se retira

---

(1) Cheval ailé, qui naquit du sang de Méduse, quand Persée coupa la tête à cette Gorgone. En naissant, il frappa la terre du pied, et en fit jaillir une fontaine, qui fut appelée *Hippocrène*, c'est-à-dire la fontaine du cheval.

chez Admète, roi de Thessalie, dont il garda les troupeaux; mais ayant rencontré par hasard Neptune, que Jupiter avait aussi exilé, ils allèrent ensemble offrir leurs services à Laomédon, qui bâtissait les murs de Troie. Ce prince refusa de les payer; Neptune inonda alors la ville, et Apollon fit périr les habitans par la peste. Après le déluge de Deucalion, il tua le serpent Python, monstre né du limon de la terre et qui désolait les campagnes. La peau de cet animal lui servit à couvrir le trépied sur lequel s'asseyait la Pythonisse, ou la prêtresse, pour rendre ses oracles. Ses temples les plus fameux étaient à Délos, lieu de sa naissance, à Delphe, à Claros et à Patare. Daphné, que ce dieu métamorphosa en laurier, après l'avoir inutilement poursuivie, Leucothoé, Clytie, et une infinité d'autres, furent tour à tour les objets de sa passion. Il eut de Climène un fils nommé Phaéton, que Jupiter précipita du ciel dans l'Eridan, parce qu'ayant osé conduire le char du Soleil, ce jeune téméraire allait réduire l'univers en cendre. Ses autres enfans sont Rodia, l'Aurore, Pasiphaé, Phaétuse, Circé et Lampétie. Le coq, le laurier et l'olivier, étaient consacrés à Apollon. On le représente encore aujourd'hui sous la figure d'un jeune homme couronné de laurier, et ayant à ses pieds des instrumens propres à désigner les arts.

IX.

DIANE.

Latone eut de Jupiter deux enfans, Apollon et Diane, dont elle accoucha dans l'île de Délos, qui était alors flottante, mais que Neptune fixa d'un coup de son trident, pour soustraire cette malheureuse aux persécutions de Junon, qui avait prié la Terre de ne lui donner aucune retraite. La chasse fut la passion favorite de Diane, et la plupart des mythologues, rejetant ce que l'on dit de son amour pour Endymion, la font vivre dans la plus grande chasteté : ils en donnent pour preuves la métamorphose d'Actéon en cerf, parce qu'il avait eu la témérité de regarder cette déesse au bain, et la sévérité avec laquelle elle éloigna Calisto, l'une de ses nymphes, parce qu'elle s'était oubliée avec Jupiter. Quoi qu'il en soit, elle était adorée sous trois noms différens, *Diane*, *la Lune* et *Proserpine :* sous le nom de Proserpine elle commandait aussi aux enfers; de là vient qu'on l'appelait encore *Triple-Hécate*, ou, comme Horace, *Diva triformis*. Son temple le plus fameux était celui d'Ephèse; il passait pour une des sept merveilles du monde (1) : ce fut Eros-

(1) Les six autres étaient : le colosse de Rhodes, le tombeau de Mausole, le Jupiter olympien, le phare d'Alexandrie, les jardins de Babylone, et les pyramides d'Egypte, dont les plus belles, au nombre de trois, se voient encore près du vieux Caire, sur la rive gauche du Nil.

trate, de Gnide, qui y mit le feu. Les magiciens avaient la plus grande vénération pour Diane; mais c'était sous le nom de *Phœbé* ou *la Lune* qu'ils l'invoquaient, et qu'ils prétendaient la faire descendre du ciel en terre. La peinture nous la représente chaussée d'un cothurne, portant un arc et un carquois, avec un croissant sur le front: quelquefois elle est dans un char traîné par des biches.

X.

BACCHUS.

Jupiter aimait Sémélé; Junon, pour se venger, dit un jour à sa rivale:

> Exigez qu'aux Thébains lui-même il vienne apprendre
> Un choix pour vous si glorieux;
> Qu'armé de son tonnerre il se montre à vos yeux.....
> Tel qu'à ceux de Junon il paraît dans les cieux.
>
> *Lamotte.*

Cette ruse lui réussit; Sémélé accoucha de frayeur, et fut sur-le-champ réduite en cendre. Jupiter enferma dans sa cuisse l'enfant qui venait de naître, jusqu'au temps marqué pour sa naissance: on l'appela Bacchus. Ce fut, après son père, le plus vaillant des dieux. Il fit la conquête de l'Inde, accompagné du vieux Silène, qui l'avait élevé, et planta le premier la vigne, ce qui le fit adorer comme le dieu du vin. Au reste, ses exploits guerriers avaient fait tant de bruit, qu'Alexandre se le proposait pour modèle. Au retour de ses expé-

ditions, ce dieu épousa Ariane, fille de Minos, que Thésée avait abandonnée. Il lui fit présent d'une superbe couronne, qui fut mise, à la mort de cette princesse, au nombre des constellations.

On représentait Bacchus en jeune homme, avec un visage frais, vermeil et réjoui. Il avait un thyrse à la main : c'était une baguette entourée de feuilles de vigne ou de lierre. Son char était traîné par des tigres ou des panthères. On lui immolait un bouc et une pie, et ses fêtes, nommées *Bacchanales* ou *Orgies* (mot grec qui signifie *fureur*), étaient célébrées par des femmes, qui couraient çà et là armées de thyrses et de flambeaux : on les appelait *Ménades* ou *Bacchantes*. La dissolution et le libertinage qui régnaient dans ces solennités, furent portés à un tel point, que le sénat se vit obligé de les proscrire l'an de Rome 568.

XI.

MERCURE.

Ce dieu était fils de Jupiter et de Maïa. Ministre et messager de toutes les divinités de l'Olympe, il les servait avec un zèle infatigable, même dans les emplois les moins honnêtes : voilà pourquoi on lui donne un caducée (1), et des ailes aux pieds

(1) Le caducée était une baguette entourée de deux serpens qui s'y étaient attachés quand Mercure les en frappa pour les séparer, un jour qu'ils se battaient sur le mont Cythéron :

et à la tête. C'était lui qui conduisait les âmes dans les enfers, et qui les en faisait sortir quand il le fallait. Il était aussi le dieu des voyageurs, des marchands et des filous : il donna même, sous ce dernier rapport, des preuves de son adresse, en dérobant les armes, la lyre et les troupeaux d'Apollon. Ce fut à cette occasion qu'il changea Battus en pierre de touche, pour le punir de son indiscrétion. Craignant que ce vieillard, à qui il avait donné une vache pour en obtenir le secret, ne révélât ce qu'il avait vu, Mercure, pour s'en assurer, vint lui offrir sous une autre figure une vache et un bœuf, qui lui firent bientôt avouer tout ce qu'il savait. Dans les sacrifices, on lui offrait souvent des langues de victimes, à cause de son éloquence ; et du lait avec du miel, pour en marquer la douceur. Les Grecs l'honoraient sous le nom d'*Hermès*, d'où l'on a appelé *Hermaphrodite* le fils qu'il eut de Vénus (1). Homère et Lucien disent qu'il inventa la lyre, qu'il fit cet instrument avec une écaille de tortue, à laquelle il attacha des cordes ; de là vient sans doute que les Latins appelaient une lyre *testudo*.

---

cette baguette fut regardée depuis comme le symbole de la paix.

(1) Vénus était appelée chez les Grecs *Aphrodite*, d'un mot qui signifie, dans leur langue, *écume*.

XII.

VÉNUS ET CUPIDON.

Vénus ou Cypris était, selon quelques-uns, fille de Jupiter et de Dioné; selon d'autres, elle naquit de l'écume de la mer. Zéphyre la porta, quand elle reçut le jour, dans l'île de Cypre, d'où les Heures, qui avaient été chargées de son éducation, la conduisirent au ciel. Les dieux la trouvèrent si belle, qu'ils la nommèrent *Déesse de l'amour*. On se la disputa; mais Jupiter voulut qu'elle fût la récompense de Vulcain, qui lui avait forgé des foudres contre les Géans. Vénus ne pouvant s'accoutumer à la laideur de son mari, eut une foule d'amans, entre lesquels on a toujours distingué le bel Adonis, qu'elle changea en anémone; Anchise, qui fut père d'Enée; et Mars, dont elle eut Cupidon. Vulcain l'ayant un jour surprise avec ce dernier, les entoura l'un et l'autre d'une grille imperçeptible, puis appela sottement les dieux, qui n'en firent que rire. Vénus portait une ceinture qui inspirait si infailliblement l'amour, que Junon la lui emprunta un jour pour obtenir quelques caresses de Jupiter.

En prenant ce tissu, que Vénus lui présente,
Junon n'était que belle, elle devint charmante.
Les Grâces et les Ris, les Plaisirs et les Jeux,
Surpris, cherchent Vénus, doutent qui l'est des deux.

Lamotte.

Cette déesse présidait à tous les plaisirs; aussi

était-elle toujours accompagnée des Ris, des Jeux et des trois Grâces, Aglaé, Thalie et Euphrosine. On lui bâtit partout des temples, où ses fêtes se célébraient par toutes sortes de débauches : les plus beaux étaient à Amathonte, à Lesbos, à Paphos, à Gnide et à Cythère. Elle est ordinairement représentée sur un char traîné par deux colombes, par des cygnes ou par des moineaux. Son fils Cupidon, ou l'Amour, est à côté d'elle : c'est un enfant ailé et toujours nu ; il a ordinairement un bandeau sur les yeux, un arc à la main et un carquois sur les épaules. Quand il vint au monde, Jupiter, qui prévoyait tout le mal qu'il ferait un jour à la terre, voulait que Vénus s'en défît ; mais cette déesse, pour le soustraire à sa mauvaise humeur, le fit élever au milieu des bois, où il suça le lait des bêtes féroces. On peut lire, dans le deuxième volume de cet ouvrage, la belle description que Voltaire a faite du temple de l'Amour dans son poëme de la *Henriade*.

XIII.

ESCULAPE.

Esculape, fils d'Apollon et de la nymphe Coronis, que celui-ci tua pour cause d'infidélité, présidait à la médecine. Il avait été élevé par le centaure (1) Chiron, dans une parfaite connaissance

(1) C'est le nom que la fable a donné aux premiers hommes qu'on vit à cheval, et qu'elle nous représente comme des monstres, dont la partie supérieure figurait un homme, et la

des simples. Jupiter le foudroya pour avoir rendu la vie au fils de Thésée, à Hippolyte, qu'un monstre suscité par Neptune avait fait périr. Esculape laissa en mourant deux fils, Podalire et Machaon, qui suivirent les Grecs au siége de Troie. On l'honorait particulièrement à Epidaure, sous la figure d'un serpent, symbole de la prudence que doit avoir un médecin. Il vint à Rome, conduit par les ambassadeurs que le sénat avait députés au conseil d'Epidaure, et délivra cette ville des ravages de la peste.

XIV.

NEPTUNE ET LES DIVINITÉS DE LA MER.

Rhée avait sauvé Neptune de la cruauté de son père, en le faisant élever par des bergers. L'empire des eaux étant échu à ce dieu dans le partage des états de Saturne, il en fit sa demeure ordinaire avec Amphitrite qu'il avait épousée. Quelque temps après il se fit chasser du conseil des dieux, pour avoir conspiré contre Jupiter. Au retour de son exil, Minerve lui disputa l'honneur de donner un nom à la ville que Cécrops venait de bâtir, et l'obtint parce que, d'un coup de sa lance, elle avait fait sortir de la terre un olivier, symbole de la paix et des arts, qui rendirent Athènes si célèbre et si florissante. Neptune, en frappant la terre de son

---

partie inférieure un cheval. Ils étaient fort vites, et portaient un arc et une massue.

trident, avait fait naître un beau cheval, que quelques-uns prennent pour Pégase. On représente ce dieu sur un char en forme de coquille, traîné par des chevaux marins. Il a pour sceptre un trident, et pour gardes des Tritons, dont quelques-uns sonnent d'une conque, qui leur tient lieu de trompette : ce sont ses fils. Ils n'ont de l'homme que la figure et la moitié du corps; le reste, depuis la ceinture, ressemble à un poisson. Neptune avait encore eu d'Amphitrite trois filles, Aëllo, Ocypète et Célæno, montres affreux nommés *Harpies*, qui infectaient tout ce qui passait sous leurs yeux; et un fils appelé l'Océan, qui épousa Téthys (1), et eut pour apanage les fleuves et les rivières. Les seuls fruits de cet hymen furent Protée, Doris et Nérée.

1. Protée fut chargé du soin des troupeaux de Neptune. Il pouvait prendre à son gré toutes les formes possibles : de là vient qu'on donne son nom à ces hypocrites, qui ne sont jamais eux-mêmes, mais bien tout ce que l'intérêt leur inspire de paraître.

2. Nérée épousa Doris sa sœur, de laquelle il eut un grand nombre de nymphes, savoir :

Les Néréides, qui habitaient la mer;

Les Naïades, déesses des fleuves, des rivières et des fontaines;

---

(1) Il ne faut pas la confondre avec la Néréide de ce nom qui épousa Pelée, lequel fut père d'Achille.

Les Dryades, qui présidaient aux champs;
Les Hamadryades, nymphes des forêts;
Les Napées, divinités des prairies et des bocages;
Les Oréades, déesses tutélaires des montagnes.

On met encore au nombre des divinités maritimes, Palémon, dieu des ports; Eole, roi des vents, qu'on représente sous la figure d'enfans ailés; les Syrènes, monstres moitié femmes et moitié poissons, qui, par la douceur de leurs chants, attiraient les voyageurs pour les dévorer; enfin Carybde et Scylla (1), deux autres montres plus redoutables encore, à l'un desquels on ne pouvait échapper sans tomber au pouvoir de l'autre.

XV.

MARS.

Junon, piquée de ce que Jupiter avait donné seul la naissance à Minerve, s'en plaignait un jour à Flore, qui lui fit connaître une certaine fleur, sur laquelle une femme s'asseyant, devenait mère sur-le-champ; elle usa de ce moyen, et mit au monde un fils, qu'elle appela Mars, et qui fut révéré comme le dieu des combats. Les Romains, le croyant père de Romulus, leur fondateur, lui ren-

(1) C'est ainsi qu'il a plu aux poëtes d'appeler deux gouffres entre lesquels il fallait passer pour traverser le détroit qui est entre l'Italie et la Sicile. Comme il est fort difficile de les éviter tous deux à la fois, c'est de là qu'est venu le proverbe si connu *tomber de Carybde dans Scylla*.

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Carybdim.

daient un culte particulier : ils l'appelaient *Gradivus* en temps de guerre, et *Quirinus* en temps de paix. Le coq lui était consacré, parce qu'il avait métamorphosé en cet animal son écuyer Electrion, pour le punir de l'avoir laissé surprendre par Vulcain (V. *Vénus*). Ses prêtres se nommaient Saliens, du latin *salire*, sauter, parce qu'ils célébraient ses fêtes en dansant. Auguste lui dédia un magnifique temple après la bataille de Philippes, sous le nom de *Mars vengeur*.

La Mythologie donne une sœur à Mars; c'est Bellone. Elle était chargée de lui préparer son char, lorsqu'il allait à la guerre. Ses prêtres s'appelaient Bellonaires; ils l'honoraient en se battant à coups d'épée. Bellone pourrait bien être la même que Pallas; comme elle, elle présidait aux combats.

XVI.

MINERVE.

Minerve ou Pallas (1) sortit, armée de pied en

(1) Quelques auteurs, comme le père Tournemine, par exemple, ont vu des rapports marqués entre le Verbe incréé et cette déesse : ce qui porterait à croire que les poëtes ont puisé l'idée de leur Minerve dans les livres de Moïse. Au reste, Lilio Geraldi rapporte, au sujet de Minerve, cette inscription qu'on lisait, dit-il, sur un de ses temples en Egypte : *Je suis ce qui est, ce qui sera, ce qui a été. Personne n'a pu lever ni pénétrer le voile qui me cache; et si l'on veut savoir mes ouvrages, c'est moi qui ai fait le soleil.*

cap, du cerveau de Jupiter, qui, pour la mettre au monde, se fit donner par Vulcain un coup de hache sur la tête. C'est le seul des enfans de ce dieu qui ait joui de toutes les prérogatives attachées au rang suprême de la divinité. Quelquefois on la représente la tête couverte d'un casque surmonté d'une chouette, tenant une lance d'une main, et l'égide (1) de l'autre; et alors c'est Pallas, déesse de la guerre. Quelquefois aussi on lui voit un air de douceur et de majesté, elle tient à la main une branche d'olivier, des instrumens de mathématiques sont à ses pieds; et c'est Minerve, déesse de la sagesse. Sous ce titre, on lui attribue l'invention des beaux-arts, l'usage de l'huile, et celui de filer et de faire de la tapisserie. Le hibou lui était consacré. Ovide dit qu'elle changea Arachné en araignée, quand elle eut vu que cette fille l'égalait dans ce genre d'ouvrage. Les Romains avaient pour elle une vénération particulière. Ses fêtes, pendant lesquelles chaque écolier faisait à son maître un présent appelé *Minerval*, se passaient en prières et en divertissemens.

XVII.

VULCAIN.

Vulcain, fils de Jupiter et de Junon, vint au

---

(1) C'était un bouclier qu'elle avait reçu de Jupiter; il tait couvert de la peau d'un monstre de ce nom, et l'on y avait gravé ou attaché la tête de Méduse, qui changeait en pierres ceux ui la regardaient.

monde si laid et si mal fait, que son père, en ayant horreur, le jeta, d'un coup de pied, du haut du ciel dans l'île de Lemnos, où il lui donna l'intendance de ses foudres. Les Cyclopes, ainsi nommés parce qu'ils n'avaient qu'un œil au milieu du front, travaillaient sous lui dans les îles de Lemnos, de Lypari et au fond du mont Etna. Jupiter, en récompense de ses services, lui fit épouser Vénus; mais on sait qu'il ne fut point heureux avec cette déesse. Entre les chefs-d'œuvre sortis des ateliers de ce dieu, on distinguait surtout le palais du Soleil, les armes d'Achille, le collier d'Hermione et la couronne d'Ariane. Ses fêtes, appelées *Lampadophores*, étaient une espèce de joûte, qui consistait à courir en tenant à la main une torche ardente, qu'il fallait porter, sans l'éteindre, jusqu'au but marqué. On faisait aussi dans les places publiques de grands feux, dans lesquels on jetait des animaux vivans, pour se rendre ce dieu favorable.

ARTICLE II.

Divinités des Enfers.

PLUTON, LE TARTARE ET LES CHAMPS ÉLYSÉES.

Pluton, frère de Jupiter et de Neptune, était, comme eux, fils de Saturne et de Rhée. L'empire des morts, qu'il reçut en partage, inspirait tant d'aversion, que ne pouvant trouver de femme, il enleva Proserpine (*voyez* Cérès, *page* 370). On

ne lui élevait ni temples ni autels, et jamais on ne chantait d'hymnes à sa louange : quand on lui immolait des victimes, c'était toujours des brebis noires, dont on faisait couler le sang dans un fossé. Il est ordinairement représenté dans un char tiré par quatre chevaux noirs, avec un sceptre ou un bâton à deux pointes, appelé *bident*, et une couronne d'ébène sur la tête. Plutus était l'intendant de ses finances, et conséquemment le dieu des richesses : les poëtes le font aveugle, sans doute pour consoler l'honnête homme indigent. Pluton avait pour officiers trois parques, trois juges et trois furies.

Les Parques, chargées de filer ensemble la destinée des hommes, étaient Clotho, Lachésis et Atropos. La première tenait la quenouille, la seconde tournait le fuseau, et la troisième coupait le fil.

Les trois juges, Eaque, Minos et Rhadamanthe, qui avaient été sur la terre des rois célèbres par leur équité, examinaient les âmes à mesure que Mercure les conduisait à leur tribunal, et leurs arrêts s'exécutaient sans appel, et sur-le-champ.

Les Furies, ou les Euménides, étaient Alecto, Mégère et Tisiphone. Elles présidaient à l'exécution des arrêts ; c'est pourquoi on les représente armées de fouets et de flambeaux, et la tête entourée de serpens.

Pour arriver aux enfers, dont l'entrée était défendue par Cerbère, chien à trois gueules, il fal-

fait passer le Styx dans la barque du vieux Caron, qui n'y recevait que les âmes de ceux qu'on avait inhumés (1). Ce fleuve, redoutable aux dieux mêmes, qui étaient condamnés à un exil de cent ans, quand il leur arrivait de se parjurer après l'avoir attesté, faisait sept fois le tour des enfers. Les autres fleuves étaient l'Achéron, le Cocyte; le Phlégéton, qui ne roulait que des flammes liquides; et le Léthé, dont les eaux faisaient oublier le passé. Les âmes en buvaient quand, selon la doctrine de Pythagore, appelée *Métempsycose* (2), elles quittaient ces lieux pour aller sur la terre animer de nouveaux corps.

L'empire des morts était divisé en deux parties : le Tartare et l'Elysée.

1. Le Tartare était la demeure des criminels condamnés à divers supplices. On y voyait les Titans ou les Géans; l'impie Salmonée, qui, pour ressembler à Jupiter, faisait rouler sur un pont

(1) Ceux qui n'avaient point reçu les honneurs de la sépulture n'entraient dans la fatale barque qu'après avoir erré cent ans sur le rivage.

(2) Né à Samos, 600 ans avant J. C., ce philosophe quitta sa patrie, au retour de ses voyages, pour ne point vivre sous le tyran Polycrate, et vint dans cette partie de l'Italie qu'on appela la grande Grèce. Voilà pourquoi sa secte fut appelée *italique*. Il habita successivement à Héraclée, à Tarente et à Crotone, dans la maison du fameux athlète Milon. Son profond savoir et sa morale lui attirèrent un grand nombre de disciples, qui prirent le titre de *pythagoriciens*. On ne sait rien de certain sur le lieu ni sur le temps de sa mort.

d'airain son char éclairé de flambeaux ; Sisyphe, fameux brigand, condamné à rouler un rocher ; Titye (1), dont le foie, déchiré par un vautour, ne cesse pas d'être entier ; Tantale (2), qui souffre une faim et une soif perpétuelles ; Ixion, lié avec des serpens à une roue qui tourne sans cesse ; et les Danaïdes (3), qui remplissent d'eau un tonneau percé.

2. L'Elysée, ou les Champs-Elysées, était la demeure des hommes vertueux, et de ceux qui s'étaient signalés par des faits héroïques, ou par des actions utiles à l'humanité.

Un ciel plus pur, des astres plus sereins,
Furent créés pour ces champs souterrains.
Ils ont aussi leur soleil, leurs étoiles ;
La nuit pour eux n'a point de tristes voiles.
Dans des forêts de lauriers toujours verts,
Sur des gazons de fleurs toujours couverts,
Parmi les jeux, ces ombres fortunées
Coulent en paix leurs saintes destinées.

Rousseau.

---

(1) Titye et Ixion avaient aspiré, l'un aux faveurs de Latone, et l'autre à celles de Junon.

(2) Pour éprouver les dieux, il leur avait servi, dans un repas, les membres de son fils Pélops.

(3) C'était les cinquante filles de Danaüs, qui toutes, excepté Hypermenestre, avaient égorgé leurs maris la première nuit de leurs noces, pour obéir à leur père, à qui l'oracle avait prédit que ses gendres le détrôneraient.

CHAPITRE II.

Dieux du second ordre.

Les dieux du second ordre peuvent, comme ceux du premier, se partager en deux classes: l'une sera celle des divinités terrestres, et l'autre celle des divinités domestiques.

ARTICLE PREMIER.

Divinités terrestres.

Cérès, dont j'ai parlé, p. 370, avait, comme je l'ai dit, enseigné aux hommes l'agriculture; et, sous ce rapport, on doit la regarder comme la souveraine, ou, tout au moins, comme la première des divinités terrestres, dont voici le détail.

Palès, que l'on confond quelquefois avec Cérès, était la déesse des pâturages, des bergers et des troupeaux.

Priape, fils de Bacchus et de Cypris, était le dieu des jardins; mais il partageait sa puissance, à cet égard, avec Pomone, déesse des fruits. Pomone avait épousé Vertumne, dieu de l'automne. Leur mutuel attachement fut un modèle de fidélité conjugale.

Flore, épouse de Zéphyre et déesse du printemps, présidait aux fleurs. Les femmes, parées de guirlandes, célébraient ses fêtes, appelées *Jeux Floraux*, en dansant au son des instrumens.

Pan était le dieu des campagnes, des troupeaux et des bergers. Rien n'est plus incertain que son origine. Il n'en est pas de même de celle de la flûte, qu'on lui attribue généralement. Voulant obtenir quelques faveurs de Syrinx, il la poursuivait un jour très vivement; mais, arrivée près du fleuve Ladon, cette nymphe fut métamorphosée en un roseau :

Pan embrassait les joncs qui cachaient sa bergère;
Il tira des soupirs de leur tige légère :
Du Ménale à l'instant les fidèles échos
Repétèrent les sons des premiers chalumeaux.

Gresset.

Ce dieu suivit Bacchus dans ses expéditions guerrières. On dit que Brennus se disposant à piller, avec ses Gaulois, le fameux temple de Delphes, Pan leur inspira une si grande frayeur, qu'ils prirent tous la fuite, et que de là on a appelé *terreur panique*, une peur dont on ne saurait se rendre raison. Au reste, ce dieu n'habitait que les campagnes, surtout celles de l'Arcadie, où on l'honorait particulièrement. Il est représenté avec un air enflammé, des cornes à la tête, et la partie inférieure du corps semblable à celle d'un bouc. C'est ainsi qu'on représente encore les divinités qui composaient sa suite, telles que les Faunes, les Satyres et les Sylvains. Leur principale occupation était de former, au son de la flûte, des danses avec les nymphes dont j'ai parlé plus haut : celles-ci

accompagnaient l'instrument de leur voix mélodieuse. Echo, fille de l'air et de la terre, se plaisait à répéter leurs chants. Amante infortunée du beau Narcisse, qui n'aimait que lui seul, Echo en sécha de douleur, et fut métamorphosée en rocher.

Terme présidait aux limites des champs, voilà pourquoi on y mettait sa statue, qui était toujours sans bras et sans pieds; aussi ne consistait-elle souvent qu'en un tronc d'arbre, ou une pierre carrée.

Momus est le dieu de la raillerie. Il fut, dit-on, chassé du ciel, à cause des plaisanteries qu'il se permit sur les plus beaux ouvrages de Vulcain, de Neptune et de Minerve. On le représente démasquant un visage d'une main, et tenant de l'autre une marotte.

Enfin Comus présidait aux repas, aux fêtes et à la parure; on le représentait avec un chapeau de fleurs, et portant un flambeau.

ARTICLE II.

Divinités domestiques.

Les divinités domestiques étaient les dieux Lares ou Pénates, et les Génies.

I.

Les Lares, ou Pénates, étaient enfans de Mercure et de Larunde. Protecteurs nés des empires, des villes, des chemins, des maisons, et de ceux qui les habitaient, chacun leur rendait un culte par-

ticulier. On plaçait leurs petites figures, ou dans les coins de la cheminée, quand on ne pouvait faire mieux, ou dans une petite chapelle appelée *Lararium*, et toujours éclairée d'une lampe. Les Romains leur immolaient un chien, comme étant le symbole de la fidélité, et leur consacraient les anneaux que leurs enfans portaient au cou jusqu'à l'âge de quatorze ans.

II.

Les Génies sont, dit Pausanias, enfans de Jupiter et de la Terre, et président à toutes nos actions. Chaque homme en a deux qui naissent et meurent avec lui, l'un bon, et l'autre méchant; le plus fort l'emporte. Les Génies des femmes s'appelaient *Junones*. On représente ces divinités sous la figure de jeunes enfans qui tiennent d'une main un vaisseau à boire, et de l'autre une corne d'abondance. Les Cabalistes (1) ont substitué à la place de ces esprits, des êtres imaginaires, sous les noms de *Gnomes*, de *Sylphes* et de *Salamandres*. Les premiers président à la terre, les seconds à l'air, et les derniers au feu.

---

(1) La cabale, que les Juifs prétendent avoir été révélée à Moïse sur le mont Sinaï, est une science secrète, qui consiste à expliquer les choses les plus obscures, soit par les nombres, soit en changeant l'ordre des lettres, soit enfin à l'aide de certains rapports dans les êtres, de certaines dimensions d'après des règles que les cabalistes se sont formées : science folle et illusoire, qui ne montre qu'un travers de plus dans l'histoire de l'esprit humain.

CHAPITRE III.

Dieux du troisième ordre.

J'ai dit qu'il y avait un troisième ordre de dieux, dans lequel on comprenait les demi-dieux et les héros qui avaient mérité les honneurs de l'apothéose : voici ceux qui le composent.

I.

PERSÉE ET BELLÉROPHON.

Persée était fils de Jupiter et de Danaé. Acrise, ayant su de l'oracle qu'il périrait de la main de son petit-fils, enferma Danaé, sa fille unique, dans une tour d'airain. Mais Jupiter y descendit changé en pluie d'or; et la princesse eut un fils qu'on nomma Persée, et qui se rendit célèbre par ses exploits. Il avait en effet tant de valeur et de prudence, que les poëtes ont feint que Minerve lui avait prêté son bouclier. On dit que, pour le rendre plus redoutable encore, il y attacha la tête de Méduse, avec laquelle il pétrifiait ceux qui osaient la fixer. Atlas, fils de Jupiter et de Clymène, en fit la triste épreuve : Persée le changea en une haute montagne, et le réduisit à porter le ciel sur ses épaules, parce qu'il lui avait refusé l'entrée de son palais. Andromède, en punition du crime de sa mère, qui avait osé se croire aussi

belle que Junon, avait été liée par les Néréides à un rocher. Elle allait être dévorée par un monstre marin; mais Persée le vainquit monté sur le cheval Pégase, et rendit Andromède à son père, qui, par reconnaissance, la lui donna pour épouse. Revenu dans sa patrie, il tua, sans le connaître, Acrise son aïeul, parce qu'il s'opposait à son passage; il fut si affligé de ce malheur, que Jupiter, pour le consoler, le mit au nombre des constellations.

On croit que Bellérophon fut, après lui, le seul à qui les dieux permirent de monter le cheval Pégase, avec lequel il extermina la Chimère, monstre affreux qui avait la tête d'un lion, le corps d'une chèvre, la queue d'un serpent, et qui vomissait des flammes. Ayant refusé de consentir aux avances criminelles de Sténobée, femme de Prœtus, qui lui avait donné l'hospitalité, il eut la douleur de se voir accusé comme Hippolyte, et forcé de se retirer à la cour d'Iobas, roi de Lycie, auprès duquel Prœtus lui avait donné des lettres qu'il lui dit être de recommandation, mais qui contenaient des ordres de le faire périr. Iobas l'envoya combattre la Chimère, qui désolait alors la Lycie.

II.

HERCULE.

Hercule, fils de Jupiter et d'Alcmène, est, de tous les héros de l'antiquité, celui à qui la fable

attribue le plus d'exploits. Jupiter étant venu tromper Alcmène sous la figure d'Amphitryon, qui faisait alors la guerre aux Thébains, avait promis les plus hautes destinées au fils qui naîtrait de cette princesse. Junon, pour en empêcher l'accomplissement, fit naître Eurystée avant Hercule, afin qu'en sa qualité d'aîné, il eût quelque autorité sur lui; elle envoya même dans son berceau deux horribles serpens, qu'il eut le bonheur d'étouffer. On conte cependant qu'elle se laissa fléchir aux prières de Pallas, jusqu'à lui donner de son lait, dont il laissa tomber quelques gouttes qui formèrent au ciel cette tache blanche, qu'on appelle la *Voie lactée.* Hercule, devenu grand, ne tarda pas à se couvrir de gloire, tant par les douze travaux que lui prescrivit Eurystée, que par une foule d'autres exploits non moins célèbres. Il tua l'hydre de Lerne, serpent qui avait plusieurs têtes, lesquelles renaissaient à mesure qu'on les coupait. Il prit à la course une biche qui avait des cornes d'or et des pieds d'airain. Il étrangla dans la forêt de Némée un lion extraordinaire, dont il porta depuis la peau pour se couvrir. Il ôta la vie au barbare Diomède, et le fit manger par ses propres chevaux, que ce monstre avait jusqu'alors nourris de chair humaine. Il tua à coups de flèches le sanglier d'Erymanthe, et les oiseaux du lac Stymphale, qui dévoraient les passans; dompta un taureau furieux qui désolait la Crète; étouffa dans ses bras le géant Antée, à qui la Terre prêtait de nou-

velles forces; déroba les pommes d'or du jardin des Hespérides, ou soutint, selon d'autres, le ciel sur ses épaules, pendant qu'Atlas était allé les lui cueillir. Il dompta ensuite les Centaures; nettoya les écuries d'Augias, qui infectaient la Grèce; tua Cacus, voleur insigne, et Gérion, monstre qui avait trois corps; vainquit le fleuve Achéloüs, et défit les Amazones, dont il fit épouser la reine à Thésée. Ces femmes guerrières élevaient leurs filles dans l'exercice des armes, et tuaient ou estropiaient leurs enfans mâles. Le parjure Laomédon lui ayant refusé les chevaux qu'il avait promis pour la délivrance d'Hésione sa fille, exposée au monstre (1) que Neptune avait suscité, Hercule renversa les murs de Troie, et donna la princesse à Télamon. Quelque temps après il descendit aux enfers, enchaîna Cerbère, et en tira Alceste, qui s'était généreusement vouée à la mort pour sauver la vie à son mari, qui allait descendre au tombeau. On sait qu'un aigle mangeait le foie toujours entier du malheureux Prométhée; Hercule le tua encore, puis alla séparer les deux montagnes Calpé et Abila, et fit ainsi communiquer l'Océan avec la Méditerranée. Croyant que c'était là le bout du monde, il y éleva deux colonnes, qu'on appela dans la suite les *Colonnes d'Hercule*, et sur lesquelles on prétend qu'il mit, sans doute en grec,

---

(1) Il faut se rappeler ici l'aventure de Neptune et d'Apollon, qui allèrent ensemble bâtir les murs de Troie.

cette inscription : NON PLUS ULTRA, *on ne peut aller au-delà.* Cependant l'implacable Junon, voyant que ce héros sortait vainqueur de tous les dangers, crut devoir employer d'autres moyens. Elle alla trouver l'Amour, et lui dit :

Dieu puissant, venge-moi d'un mortel qui m'outrage ;
Son cœur dès le berceau triompha de ma rage :
Ma honte et mon dépit croissent par ses travaux ;
Blesse Alcide, il est temps de vaincre ce héros.

Lamotte.

Sa prière, ou plutôt ses ordres, furent entendus. Hercule, oubliant toute sa gloire, alla honteusement filer aux pieds d'Omphale, reine des Lydiens ; et l'on vit le héros de l'univers confondu parmi des femmes, vêtu comme elles, et portant une quenouille du bras qui naguère, armé d'une massue, terrassait des monstres. Il quitta pourtant la cour de Lydie, mais ce fut pour brûler de nouveaux feux. Déjanire le punit, peut-être involontairement, de son inconstance. Voyant qu'il aimait Iole, elle crut le ramener, en l'engageant à se couvrir, pendant le sacrifice qu'il allait faire sur le mont Oëta, du voile que lui avait donné le centaure Nessus. Déjanire était, dit-on, persuadée que ce voile, teint du sang de ce Nessus, avait la vertu d'empêcher que son époux ne s'attachât à quelque autre. Mais à peine Hercule s'en fut-il couvert, qu'il sentit couler dans ses veines un feu dévorant. Transporté de fureur, il se précipita dans la flamme du bûcher qu'il venait d'allumer.

Son ami Philoctète recueillit ses cendres, et les emporta avec les flèches dont ce héros lui avait fait présent, et sans lesquelles Troie ne pouvait être prise, malgré tous les efforts des Grecs. Hercule fut mis au rang des dieux, obtint les bonnes grâces de Junon, et épousa Hébé, déesse de la jeunesse. On le représente couvert de la peau d'un lion, et armé d'une massue. Le peuplier lui était consacré, parce qu'il s'était fait une couronne des feuilles de cet arbre lorsqu'il descendit aux enfers.

III.

THÉSÉE.

Thésée, l'émule et le contemporain d'Hercule, mérita, par sa grande valeur, d'être mis au rang des demi-dieux. Il était fils d'Egée, roi d'Athènes, et d'Ætra, fille de Pithée. Sa première expédition fut le massacre des Pallantides ou des fils de Pallante, qui avaient conspiré contre Egée leur oncle. Aricie fut la seule qui échappa; dans la suite elle épousa Hippolyte. Il était fils d'Antiope, reine des Amazones, et de ce même Thésée, qui, ayant épousé Phèdre, le fit venir à sa cour. Hippolyte n'ayant pas voulu répondre aux avances criminelles de sa belle-mère, ce jeune prince se vit accusé par elle près de son père, et mourut victime de l'honneur, et la proie d'un monstre que Neptune, à la prière de Thésée, suscita contre lui. Tout le monde sait comment l'immortel Racine a traité ce

sujet, et l'on peut lire dans le volume suivant, le récit de la mort d'Hippolyte. Mais revenons à Thésée, dont j'ai déjà parlé. Minos avait renfermé dans le labyrinthe de Crète (1) un monstre appelé Minotaure, fruit de l'amour infâme de Pasiphaé pour un taureau; Thésée, jeune encore, voulut accompagner les sept enfans que les Athéniens étaient obligés d'envoyer tous les ans à Minos, pour être dévorés par ce monstre, en réparation de la mort de son fils qu'ils avaient tué. Le Minotaure expira sous ses coups; puis, à l'aide d'un fil que lui avait donné Ariane, fille de Minos, il sortit du labyrinthe et emmena avec lui cette princesse, qu'il abandonna sur un rocher dans l'île de Naxos. On croit qu'elle s'y pendit de désespoir; c'est pourquoi Racine a fait dire à Phèdre :

> Ariane, ma sœur, de quel amour blessée,
> Vous mourûtes aux bords où vous fûtes laissée !

Mais d'autres veulent que Bacchus l'ait épousée.

---

(1) C'était un grand enclos rempli de bois et de bâtimens, mais disposés de telle façon, que celui qui s'y était témérairement engagé, ne pouvait en sortir. Dédale, qui en avait été l'architecte, y fut enfermé avec son fils Icare par Minos, pour avoir servi la passion de Pasiphaé : mais il en sortit en s'attachant, aussi-bien qu'à son fils, des ailes dont les plumes étaient assemblées avec de la cire. Indocile aux avis de son père, le téméraire Icare vola trop près du soleil; la chaleur ayant fondu la cire de ses ailes, il tomba dans cet endroit de la mer qui fut depuis appelé *mer Icarienne*.

Après cette grande aventure, Thésée se trouva à toutes les expéditions qui se firent de son temps, c'est-à-dire dans le siècle qui précéda le fameux siége de Troie. Compagnon des Argonautes dans la conquête de la toison d'or (*voy.* Jason), d'Hercule dans la guerre des Amazones, de Méléagre à la chasse du sanglier de Calydon, et de Pirithoüs dans le combat des Centaures et des Lapithes, il descendit encore avec ce dernier dans les enfers, pour enlever Proserpine : entreprise funeste qui fut cause de la perte de son ami, et de sa détention à lui-même jusqu'au temps où Hercule vint le détacher de la pierre sur laquelle Pluton l'avait enchaîné. A son retour, il trouva son royaume en combustion : Castor et Pollux (1) étaient venus, les armes à la main, reprendre leur sœur Hélène qu'il avait enlevée. Les Athéniens, fatigués de la guerre qu'ils avaient été obligés de soutenir pendant son absence, le forcèrent à se retirer chez Lycomède, qui le précipita du haut d'un rocher où il l'avait fait monter sous prétexte de lui faire voir la beauté de ses états. D'autres prétendent, et ce sentiment paraît plus probable, que Thésée mourut à Athènes, où on lui éleva des autels en reconnaissance des services qu'il avait rendus.

(1) Deux frères qui ont été, comme Oreste et Pylade, un modèle parfait d'amitié fraternelle. Ils allèrent à la conquête de la toison d'or ; ensuite ils s'occupèrent à purger la mer des pirates qui l'infestaient, et furent mis, après leur mort, au rang des astres, sous le nom de *gémeaux*.

IV.

JASON.

Ce héros était fils d'Eson, qui fut chassé du trône d'Iolcos par son frère Pélias. Son éducation fut secrètement confiée au centaure Chiron, qui lui apprit sa naissance et le remit entre les mains de l'usurpateur. Celui-ci, pour se concilier la bienveillance du peuple, lui fit l'accueil en apparence le plus tendre, mais il chercha bientôt l'occasion de s'en défaire. Il y avait en Colchide une toison que Phryxus avait consacrée à Mars, et suspendue à un arbre: elle était d'or; et le dieu, sans en défendre la conquête, la faisait garder par un dragon monstrueux, et par des taureaux qui vomissaient des flammes. Aëte, roi de ce pays, était d'autant plus intéressé à sa conservation, que les destins y avaient encore attaché une abondance et une paix inaltérable pour les états du prince qui la posséderait. Pélias envoya Jason à la conquête de cette toison, bien persuadé qu'il y périrait; mais grâce au secours de Médée, fille d'Aëte, et grande magicienne, Jason revint glorieux de cette expédition, pour laquelle plusieurs princes grecs l'avaient accompagné, montés sur un vaisseau dont le nom leur fit prendre celui d'Argonautes. A son retour à Iolcos, il épousa sa bienfaitrice, qui, pour le venger de Pélias, conseilla aux filles de ce dernier de tuer leur père, et de faire bouillir ses membres avec des herbes qu'elle leur donna, leur promet-

tant qu'elles auraient la vertu de le rajeunir, comme elle venait de rajeunir, sous leurs yeux, leur oncle Eson. Jason eut horreur du crime de son épouse, et la quitta pour s'attacher à Créuse, fille du roi de Corinthe. Le désespoir s'empara alors de Médée; elle entra même dans une si grande fureur, qu'elle fit périr misérablement sa rivale, massacra, de ses propres mains, deux enfans qu'elle avait eus de Jason, et prit la fuite sur un char traîné par des dragons ailés. Elle revint en Colchide, et remit son père sur le trône, d'où on l'avait chassé pendant son absence.

V.

ORPHÉE.

Orphée est un des plus grands musiciens que la Grèce ait eus. Les poëtes le font fils d'Apollon et de Calliope. Il savait, disent-ils, rendre

Les arbres, les rochers sensibles à sa voix,
Les tigres, les lions asservis à ses lois.
De ses divins accords l'attrait et la mesure
Renversaient à son gré l'ordre de la nature.

Campistron.

Le jour même de ses noces, il eut la douleur de voir mourir sa femme de la piqûre d'un serpent qu'elle rencontra en fuyant les poursuites d'Aristée (1), qui voulait la lui enlever. Orphée

(1) Il en fut puni par la perte entière de ses abeilles. On sait avec quel esprit et quelle élégance Virgile raconte cette fable dans le 4e livre des Géorgiques.

descendit aux enfers pour la redemander à Pluton:

> Par ses divins accords il s'ouvrit un passage....
> Cerbère, à son approche, *dépouilla* sa fureur;
> Et Caron, enchanté sur la rive infernale,
> Le *reçut* sans effort dans la barque fatale.
> *La Grange-Chancel.*

> Le sombre roi du Styx, aux tendres airs propice,
> Fut touché des accords de l'époux d'Eurydice.
> *Gresset.*

Il la lui rendit, mais à condition qu'il ne la regarderait qu'à son retour sur la terre. Orphée, ne pouvant commander à son impatience, se tourna pour voir si elle le suivait, mais elle disparut aussitôt. Depuis ce malheur il renonça au mariage, et vécut dans les forêts, ou sur des montagnes, qu'il faisait retentir du nom d'Eurydice. Les femmes, irritées de son insensibilité, le massacrèrent pendant les fêtes de Bacchus. On le représente ordinairement tenant à la main un luth ou une lyre.

VI.

CADMUS.

Ce prince ayant reçu d'Agénor son père, l'ordre très précis de ne point rentrer dans son palais, qu'il n'eût retrouvé Europe sa sœur, que Jupiter avait enlevée, consulta l'oracle, qui, pour toute réponse, lui ordonna de bâtir une ville dans l'endroit où un bœuf le conduirait. Arrivé dans la Béotie, il rencontra en effet cet animal, le

suivit, et traça, dans le lieu même où il s'arrêta, les fondemens de la ville qu'il devait construire. Ses compagnons étant allés puiser de l'eau à la fontaine de Circé, y trouvèrent un dragon qui les dévora. Cadmus le tua à son tour, et de ses dents qu'il sema naquirent des hommes, dont cinq, les autres s'étant entre-tués, l'aidèrent à bâtir les murs de Thèbes. On raconte qu'Amphion, l'héritier des talents d'Orphée, vint l'aider, et que les pierres, rendues sensibles aux accords de sa lyre, se rangèrent d'elles-mêmes en leur place. Quoi qu'il en soit, Cadmus épousa Hermione, fille de Mars et de Vénus; mais ayant appris de l'oracle tous les malheurs qui devaient désoler Thèbes, ils quittèrent l'un et l'autre cette ville, et furent changés en serpens

VII.

LAIUS, ŒDIPE ET JOCASTE.

Laïus, roi de Thèbes, ayant su de l'oracle qu'il périrait de la main d'un fils que Jocaste venait de lui donner, le remit à un de ses officiers pour le faire mourir. Cet homme se contenta de l'attacher par les pieds à un arbre, où il fut trouvé par un berger, qui le porta à Polybe, roi de Corinthe. On lui donna le nom d'Œdipe, parce que ses pieds étaient enflés; la reine, qui venait de perdre son fils, l'adopta et le nourrit même de son lait. Œdipe, devenu grand, quitta Corinthe,

parce qu'un oracle l'avait menacé des mêmes malheurs que Laïus. Il rencontra son père dans la Phocide, et le tua dans une querelle qu'il eut avec lui sans le connaître. Etant venu à Thèbes quelque temps après, il sut qu'un monstre, appelé Sphinx, y proposait une énigme aux passans, et dévorait ceux qui ne pouvaient la deviner. On ajoutait que Jocaste avait promis d'épouser celui qui délivrerait Thèbes de ce monstre, dont la vie était attachée au mot de cette énigme: *Quel est l'animal qui marche le matin à quatre pieds, à deux sur le milieu du jour, et le soir à trois.* OEdipe entreprit de le faire : il répondit *que cet animal était l'homme, qui, dans son enfance se traîne sur les pieds et les mains, qui marche au milieu de son âge sur deux pieds, et qui, dans la vieillesse, se sert d'un bâton comme d'un troisième pied.* Le Sphinx, désespéré de se voir entendu, se précipita dans la mer, et le prince épousa Jocaste, de laquelle il eut deux fils, Etéocle et Polynice, dont la haine fut si cruelle, qu'ils s'arrachèrent réciproquement la vie. Les dieux, irrités de l'inceste qu'OEdipe avait commis en épousant sa mère, qu'il ne connaissait pas, frappèrent les Thébains d'une peste qui ne cessa que par la mort de la reine, qui se pendit de désespoir, et par l'exil volontaire d'OEdipe, qui se creva les yeux.

VIII.

Malheurs de la famille de TANTALE.

Tantale était roi de Phrygie. Son impiété fut cause de tous les malheurs qui accablèrent sa famille. Jupiter, dont il descendait, étant venu manger chez lui avec quelques autres dieux, pour les éprouver il leur servit les membres de son fils Pélops, qu'il avait mis en ragoût. Jupiter le précipita au fond du Tartare, où il endure une faim éternelle. Cérès, plus avide sans doute que le reste des convives, avait mangé une épaule du malheureux Pélops. Les dieux l'ayant ressuscité, lui en mirent une autre d'ivoire. Niobé, fille de Tantale, hérita de son impiété. Trop fière du nombre de ses enfans, elle osa se préférer à Latone, et les vit tous expirer à ses yeux, percés des flèches qu'Apollon et Diane lancèrent contre eux, pour venger leur mère de l'insulte qu'ils lui avaient faite. Pélops ayant horreur des crimes de sa famille, vint en Elide, où il épousa Hippodamie, fille d'Œnomaüs, qu'il vainquit à la course par la perfidie de l'écuyer de ce prince, de Myrtile, qui, ayant ôté la clavette de l'essieu, occasionna le renversement du char: Possesseur des états de son beau-père, Pélops eût été heureux si les crimes de Thyeste et d'Atrée, ses deux fils, n'eussent empoisonné le reste de sa vie. En effet, Thyeste déshonora l'épouse de son frère Atrée, qui, pour s'en venger, lui fit boire dans un festin le sang

de son propre fils. Les poëtes disent que ce jour-là le soleil recula d'horreur, et ne voulut point éclairer une action aussi détestable. Egisthe, fils naturel de Thyeste, punit Atrée de son crime en l'assassinant. Il tua aussi Agamemnon pour épouser Clytemnestre, et s'empara du trône; mais Oreste le massacra à son tour quelques années après.

Les mythologues nous présentent à peu près les mêmes circonstances dans la fable de Philomèle, à qui Térée, son beau-frère, coupa la langue, et qu'il enferma dans une tour après avoir assouvi sa brutale passion. Cette princesse ayant peint ses malheurs sur une toile, l'envoya, dit-on, à sa sœur Progné, qui, pour la venger, fit manger à Térée, son mari, son propre fils Itys, dont elle lui fit voir ensuite la tête. Térée voulant tuer cette marâtre, fut changé en épervier, Itys en faisan, et Philomèle en rossignol.

IX.

Guerre de Troie.

Environ sept cents ans avant la fondation de Rome, Dardanus, fils de Jupiter et d'Electre, vint de Toscane en Phrygie, et se retira chez Teucer, roi de la Troade. Il épousa la fille de ce prince, et bâtit une ville qu'il appela Dardanie, mais qui fut dans la suite appelée Troie, du nom de Tros, son petit-fils. Ce dernier eut trois enfans, Ganymède que Jupiter enleva, Assaracus qui fut l'aïeul d'Anchise, et Ilus qui changea encore le nom de

Troie en celui d'Ilion. Ilus fut père de Laomédon, à qui succéda Priam, qui voulut que la ville s'appelât Troie, ou Pergame, du nom de la citadelle qu'il avait rebâtie; c'est sous ce dernier prince qu'arriva cette fameuse guerre qui dura dix ans.

Hécube, épouse de Priam, eut un très grand nombre d'enfans, dont les principaux sont : Hector, Déiphobe, Polyxène, Cassandre, et Pâris, qui causa la ruine de sa patrie : aussi dit-on que sa mère, en le mettant au monde, s'imagina qu'elle accouchait d'une torche ardente. Pâris fut confié, par Hécube, à des bergers, parmi lesquels il resta, sans connaître sa naissance, jusqu'au temps où, vainqueur d'Hector dans des jeux publics, il l'apprit de la bouche même de son père, qui, oubliant le songe d'Hécube, le reçut à sa cour, où il lui fit l'accueil le plus tendre. Mais la funeste prédiction ne tarda pas à s'accomplir. Pâris, épris de la beauté d'Hélène, femme de Ménélas, roi de Sparte, l'enleva dans un voyage qu'il fit en Grèce pour reprendre sa tante Hésione, que Télamon, roi de Salamine, avait reçue des mains d'Hercule, qui l'avait enlevée.

Ménélas intéressa tous les princes grecs à la vengeance de l'insulte qui venait de lui être faite. On arma de toutes parts contre les Troyens; et, en peu de mois, on vit au port d'Aulide une flotte de douze cent quatre-vingt-dix voiles. Mais on ne put obtenir de vents favorables que lorsqu'Agamemnon, à qui le commandement général avait été

déféré, eut sacrifié aux dieux sa fille Iphigénie, qui pourtant ne mourut pas, parce que Diane l'enleva, et substitua une biche à sa place. Les Grecs arrivèrent enfin devant Troie, dont ils formèrent aussitôt le siége. Mais les succès qu'ils eurent d'abord firent bientôt place à ceux des Troyens, quand Achille, indigné de ce qu'Agamemnon lui avait enlevé d'autorité sa captive Briséis, eut refusé de mener ses troupes au combat. Hector, fils de Priam, défendait sa patrie en héros : mais il paya de sa vie la mort de l'intime ami d'Achille, de Patrocle, qu'il avait tué dans un combat singulier. En effet, Achille, oubliant son ressentiment, reparut à la tête de ses troupes, attaqua Hector en désespéré, le tua; puis l'attachant par les pieds à son char, il le traîna trois fois autour du tombeau de Patrocle. Ce féroce ennemi se laissa pourtant fléchir aux prières de Priam, et surtout aux larmes de Polyxène, et rendit à ce malheureux père le cadavre d'un fils dont la perte semblait lui présager celle de sa couronne.

Troie renfermait dans ses murs une statue de Minerve, appelée le *Palladium*, de laquelle dépendait sa conservation : on dit qu'elle était descendue du ciel, et s'était placée d'elle-même sur l'autel. Ulysse et Diomède vinrent à bout de l'enlever. Les Grecs, encouragés par ce succès, construisirent un cheval de bois, dans lequel s'enferma l'élite de leurs soldats pendant qu'ils se retiraient dans l'île de Ténédos, après avoir fait dire aux

Troyens par le fourbe mais ingénieux Sinon, que ce cheval était une réparation qu'ils faisaient à Minerve. Ce stratagème réussit au-delà de leurs espérances : la fatale machine fut introduite dans la ville; et pendant la nuit, lorsque les Troyens étaient livrés au sommeil, les Grecs sortirent du cheval, égorgèrent la garnison, et ouvrirent les portes à l'armée, qui mit tout à feu et à sang. Priam fut immolé avec toute sa famille au pied d'un autel où il s'était réfugié. La veuve d'Hector, Andromaque, vit son cher Astyanax arraché par Ulysse du tombeau de son père où elle l'avait caché, et précipité indignement du haut d'une tour. Enée, fils d'Anchise et de Vénus, eut le bonheur d'échapper à ce massacre avec son fils et son père qu'il emporta sur ses épaules, emmenant avec lui ses dieux pénates, et ceux de ses compagnons qui purent se sauver des ruines de leur patrie : il alla fonder un nouvel empire en Italie. Hélène, qui avait été la cause de cette guerre, rentra en grâce avec son mari, en lui livrant Déiphobe, qu'elle avait épousé après la mort de Pâris, que Pyrrhus avait tué dans un combat singulier. Telle fut la fin de cette guerre qui coûta, dit-on, huit cent quatre-vingt mille hommes aux Grecs, et presque autant aux Troyens, sans compter la ruine entière de leur ville. Voici les héros qui figurèrent particulièrement dans cette guerre.

1. Agamemnon fut à son retour assassiné, comme je l'ai dit, par Egisthe, et laissa un fils appelé Oreste,

qui vengea sa mort sur Clytemnestre même, qui avait été la cause de ce crime. A peine ce prince eut-il ainsi tué sa mère, qu'il se sentit agité par toutes les furies de l'enfer. L'oracle lui ayant ordonné d'aller se purifier en Tauride, il reconnut dans la prêtresse de Diane, qui allait le sacrifier (1), sa sœur Iphigénie, qu'il emmena de ce pays avec la statue de la déesse.

2. Achille était fils de Thétis et de Pélée. Sa mère l'ayant plongé dans le Styx, le rendit invulnérable, excepté au talon par où elle le tenait. Elle confia son éducation au centaure Chiron, qui ne le nourrit que de moelle de lions. Quand elle vit les préparatifs de la guerre de Troie, elle l'envoya, sous des habits de femme, à la cour de Lycomède, afin qu'il ne se trouvât point à cette grande expédition. Mais Ulysse, déguisé en marchand, vint l'en tirer, en lui présentant de superbes armes, qu'Achille préfera à tous les bijoux parmi lesquels ce prince adroit les avait cachées. Arrivé devant Troie, il y fit des prodiges de valeur, jusqu'au jour où Pâris lui décocha une flèche dans le talon, au moment même où il allait épouser Polyxène, dont la beauté avait séduit son cœur. Pyrrhus fit payer cher aux Troyens la mort de son père. Il immola sans pitié Priam et toute sa malheureuse famille.

---

(1) Thoas, roi de ce pays, immolait à Diane les étrangers qui abordaient dans ses états.

3. Ulysse, roi d'Ithaque, avait contrefait l'insensé pour ne point aller au siége de Troie; mais Palamède découvrit sa ruse, en plaçant son fils Télémaque devant le soc d'une charrue avec laquelle il s'occupait à labourer le rivage de la mer : Ulysse la détourna si adroitement, qu'il ne fit aucun mal à l'enfant. Ce prince revenant dans sa patrie après la guerre de Troie, erra pendant dix ans sur toutes les mers. Il tua le cyclope Polyphème, après l'avoir enivré; échappa aux enchantemens des Syrènes, à Calipso, qui lui promettait de le rendre immortel, et à Circé, qui, pour le retenir, métamorphosa ses compagnons en bêtes sauvages. Son vaisseau ayant essuyé une horrible tempête près les côtes d'Afrique, il se sauva sur une planche, et arriva enfin à Ithaque, sans être reconnu de personne. Il y trouva Pénélope, son épouse, obsédée par une foule de princes qui, sur le bruit de sa mort, prétendaient tous à l'honneur de sa main. Cette femme, dont la sagesse fit tant de bruit, avait su modérer leur impatience en les amusant par de vaines promesses. Elle devait, disait-elle, faire un choix aussitôt qu'un ouvrage de tapisserie qu'elle faisait serait achevé; mais elle défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour. Ulysse éloigna les prétendans, non sans beaucoup de peine, et remonta sur un trône que sa longue absence avait beaucoup affaibli. Quelque temps après il remit ses états à son fils Télémaque, et fut tué par Télégone, qu'il avait eu de Circé.

4. Diomède, le plus vaillant des Grecs après

Achille et Ajax, celui même qui blessa Mars et Vénus, ayant abandonné l'Etolie dont il était roi, se retira en Italie, où l'on prétend qu'il fut tué par Enée.

5. Ajax était fils d'Oïlée. Les Troyens sentirent plus d'une fois les efforts de son bras. Mais ayant osé outrager Cassandre, fille de Priam, dans le temple même de Pallas, la déesse, pour s'en venger, lança contre lui la foudre de Jupiter, et le fit expirer sur la pointe d'un rocher, dans un moment où, battu par la tempête, il disait à ses compagnons: *J'en échapperai malgré les dieux*. Il y avait dans l'armée des Grecs un autre Ajax, fils de Télamon, qui n'était ni moins brave ni moins impie que le premier. Après la mort d'Achille, il disputa avec Ulysse les armes de ce héros. Le roi d'Ithaque l'emporta, et Ajax, cédant à son désespoir, tourna contre lui-même l'épée qu'il avait reçue d'Hector.

6. Nestor, fils de Cloris et de Nélée, était un vieillard dont la rare prudence fut très utile aux Grecs pendant le siége de Troie. On dit qu'Apollon le fit vivre trois cents ans: de là vient que les poëtes, quand ils font des vœux pour la vie d'un homme, lui souhaitent les années de Nestor.

CHAPITRE IV.

Divinités allégoriques.

Outre les dieux et les héros dont je viens de parler, les Grecs et les Romains avaient encore divinisé les vertus et les vices. Ils bâtissaient des temples à des êtres purement imaginaires, tels que la fortune, la nécessité, la guerre, etc.; comme très souvent ils offraient des sacrifices en l'honneur de l'envie, de la fraude, de la calomnie, de la discorde, etc.; de la fidélité, de la paix, de la vérité, de la justice, etc.: divinités allégoriques qui avaient aussi leur culte et leurs autels.

ARTICLE PREMIER.

Les Vertus.

1. Thémis, ou la *Justice*, était fille de Jupiter et d'Astrée. Dans le siècle d'or elle habitait parmi les hommes; mais quand l'âge de fer parut, elle se retira dans le ciel auprès de sa mère. On la représente sous la figure d'une jeune fille, tenant d'une main une balance égale des deux côtés, et de l'autre une épée nue.

2. La Bonne-foi était adorée dans le *Latium* avant même que les Romains s'y fussent établis. Elle y avait un temple et des prêtres qui, dans les sacrifices qu'on lui faisait, et qui étaient tou-

jours sans effusion de sang, devaient être couverts d'un voile blanc. On la représentait vêtue d'une robe blanche, et les mains jointes.

3. La Vérité. Elle était fille de Saturne, et mère de la *Vertu*. C'est une belle femme, habillée simplement, mais dont l'air est majestueux. On représente la mère sous la figure d'une femme simple, vêtue de blanc, et assise sur une pierre carrée.

4. La Prudence est ordinairement représentée avec un miroir environné de serpens.

5. L'Honneur. Les Romains sont les premiers qui en aient fait une divinité. Ils avaient placé son temple de manière qu'on ne pouvait y entrer que par celui de la Vertu. Qu'on s'étonne après cela des traits d'héroïsme que nous offre, à chaque pas, l'histoire d'une nation que tant de raisons nous portent à admirer.

ARTICLE II.

Les Vices.

1. L'Envie. Les anciens, en divinisant cette passion, l'ont représentée sous les traits les plus propres à nous montrer l'horreur qu'ils en avaient.

Sous la voûte d'un roc d'effrayante structure,
Qu'enveloppe la nuit, qu'attriste la froidure,
Se cache un antre affreux du soleil ignoré,
Où l'haleine des vents n'a jamais pénétré.

C'est là que l'ingénieux Ovide nous peint l'Envie,

Obscure et solitaire,
Occupée à ronger des restes de vipère....

Sur son front pâle et sombre habite le chagrin ;
Une affreuse maigreur a desséché son sein.
Le fiel rouille ses dents : son œil est faux et louche.
Le venin de son cœur distille de sa bouche.
Supplice d'elle-même, elle ne rit jamais
Que des maux qu'elle a vus, ou de ceux qu'elle a faits

2. La Discorde. Jupiter la chassa du ciel, parce qu'elle excitait toujours de nouveaux débats entre les dieux. Les poëtes la représentent coiffée de serpens, tenant un poignard d'une main, et des couleuvres de l'autre. Elle a les yeux égarés, le visage livide, et la bouche écumante.

3. La Vengeance. Les Grecs la représentaient sous la figure d'une femme qui sourit malignement, et regarde avec complaisance un poignard qu'elle tient à la main. Il ne faut pas la confondre avec *Némésis*, ou Adrastée, aussi déesse de la vengeance. Fille de Jupiter et de la Nécessité, c'est elle qui châtiait les méchans. On lui donnait des ailes, et dans ses mains un flambeau et des serpens. Elle avait sur sa tête une couronne surmontée d'une corne de cerf.

4. La Fraude était représentée avec une tête humaine, d'une physionomie agréable, ayant le reste du corps semblable à un serpent.

5. La Paresse. Elle était fille du Sommeil et de la Nuit. Jupiter la métamorphosa en tortue pour avoir écouté les flatteries de Vulcain : cet animal, ainsi que le limaçon, lui étaient consacrés. On la confond quelquefois, mais à tort, avec *Vacuna*,

déesse du repos, qui avait un culte particulier chez les Romains, et surtout parmi les gens de la campagne.

6. La Pauvreté. Les poëtes disent qu'elle est fille du Luxe et de la Paresse, et nous la représentent mal vêtue, et avec un visage pâle et abattu. Quelquefois aussi ils la peignent semblable à une furie affamée, farouche, et prête à se désespérer.

ARTICLE III.

De quelques autres Divinités.

A toutes ces divinités allégoriques, représentant les vertus qui rendent l'homme heureux, et les vices qui causent tous ses malheurs, les anciens en joignaient encore quelques autres, telles que :

1. La Fortune, déesse aveugle, qui présidait à tous les biens et à tous les maux. On nous la représente assise sur une roue qui tourne sans cesse; quelquefois on lui donne encore des ailes aux pieds, et dans la main une corne d'abondance.

2. La Nécessité. On la disait fille de la Fortune. Elle eut partout des adorateurs; mais ses prêtresses avaient seules le droit d'entrer dans son temple; et telle était sa puissance, que Jupiter même était forcé de lui obéir. Elle est représentée avec des mains de fer, dans lesquelles elle porte des clous et de gros coins. Quelquefois les poëtes la font sœur et compagne du Destin, mais ils la placent alors dans son temple :

C'est de ce lieu que la Nécessité,
Toujours sévère et toujours obéie,
Lève sur nous son sceptre ensanglanté,
Ouvre l'abîme où disparaît la vie,
D'un bras de fer courbe le front des rois,
Tient sous ses pieds la terre assujettie,
Et dit au Temps : « Exécute mes lois. »

Dorat.

3. La Renommée. C'était la messagère affidée de Jupiter : la célérité avec laquelle elle répand les nouvelles bonnes ou mauvaises, la fait appeler la déesse aux cent voix. Voici comme Rousseau la peint ; c'est, dit-il,

Une déesse énorme,
Ou plutôt *un* monstre difforme
Tout couvert d'oreilles et d'yeux,
Dont la voix ressemble au tonnerre,
Et qui des pieds touchant la terre,
Cache sa tête dans les cieux.

4. La Victoire. Les Grecs me paraissent être les premiers qui en aient fait une divinité. Varron, en la personnifiant, la fait fille du Ciel et de la Terre. Hésiode, plus ingénieux, lui avait donné pour père le Styx, et pour mère Pallas. On la représentait ordinairement sous la figure d'une jeune fille, avec des ailes, tenant d'une main une couronne de laurier ou d'olivier, et de l'autre une palme. Les Athéniens ne lui donnaient pas d'ailes, comme pour l'empêcher de s'éloigner d'eux. On ne lui offrait que les fruits de la terre.

5. La Paix était fille de Jupiter et de Thémis.

Les Grecs la représentaient sous la figure d'une femme, portant dans ses bras le dieu Plutus enfant. Chez les Romains, qui lui avaient élevé un temple magnifique dans la rue Sacrée, elle était représentée avec un rameau d'olivier. Ailleurs on la voyait quelquefois avec des ailes, tenant un caducée, et ayant sous ses pieds un serpent.

6. L'ABONDANCE. Les païens en firent une divinité qu'ils représentaient sous les traits d'une femme de bonne mine, couronnée de guirlandes de fleurs, tenant dans sa main droite une corne d'où sortent des fruits, et répandant de la gauche des grains qui se détachent d'un faisceau d'épis.

7. Le SOMMEIL était fils de l'Erèbe et de la Nuit. Les poëtes lui donnent pour palais un antre écarté et profond, où ne pénètrent jamais les rayons du soleil, et pour trône un lit de plumes entouré de rideaux noirs. Le fleuve d'oubli coule au pied. On place à ses côtés Morphée, son ministre, qu'on représente tenant dans ses mains une poignée de pavots; et autour de lui les Songes et la Mort: celle-ci avec une figure hideuse, un corps décharné, et presque toujours une faux à la main; ceux-là sous les traits de jeunes enfans, avec des ailes de chauve-souris. Les Songes que le Sommeil envoyait aux hommes pour leur annoncer l'avenir, sortaient de son palais par une porte de corne, et ceux qui ne devaient former que de vaines illusions, passaient par une porte d'ivoire.

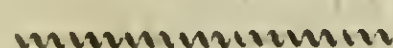
8. La LIBERTÉ était honorée surtout par les es-

claves, qui tous les ans, dans le temps des Saturnales, paraient sa statue de guirlandes. On la représentait tenant un sceptre d'une main et un casque de l'autre; auprès d'elle sont un faisceau d'armes et un joug rompu : le chat lui était consacré.

9. Le Silence. Les Grecs et les Romains avaient fait, à l'exemple des Egyptiens, une divinité du Silence. Ils le représentaient avec une figure d'homme, ayant l'*index* sur la bouche. Quelques auteurs en font une femme, ce qui donne à l'un d'eux l'occasion de remarquer que « la fable, en » ce dernier point, n'a pas trop gardé la vrai- » semblance. »

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE
DES MATIÈRES.



SECONDE PARTIE.

LA MYTHOLOGIE.

Fin de la Table du tome premier.

